À la CECM

La CECM a entamé hier une course contre la montre pour organiser les premières élections scolaires sur son territoire depuis 130 ans. Le 18 juin prochain, environ 800,000 électeurs nommeront les 17 commissaires qui auront à administrer la plus grosse commission scolaire du Québec pendant 3 ans. (Page 3)

■ **la météo**

Nuageux. Possibilité de pluie ou de neige. Dimanche : beau.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Saint Blaise | VOL. LXIV - NO. 28 | Montréal, samedi 3 février 1973 | 15 CENTS

Les jeux Olympiques

Québec assumera tout déficit ; le fédéral donne le feu vert

Grandement soulagés d'apprendre que le gouvernement canadien avait, enfin, donné son autorisation à la frappe de monnaie et à l'impression de timbres olympiques, les membres du Comité organisateur des jeux de Montréal en 1976 (le COJO) ont été unanimes hier à donner le signal de la marche en avant dans la préparation du grand événement sportif.

"Nous pouvons maintenant passer à l'action", s'est écrié le maire Jean Drapeau. "Les travaux pour les installations olympiques commenceront le plus tôt possible", a-t-il ajouté, précisant que le début des travaux d'excavation en vue de la construction du vélodrome était pour très bientôt. Le maire de Montréal a en outre affirmé: "Nous ne sommes pas en retard sur le programme que nous nous étions fixé".

De son côté, le président et commissaire-général des Jeux de Montréal, M. Roger Rousseau, s'est exclamé, en prenant connaissance des autorisations données par Ottawa: "C'est formidable, nous pouvons maintenant aller de l'avant; nous n'avons plus aucun problème pour l'auto-financement des Jeux de Montréal."

C'est dans la matinée de vendredi que le gouvernement canadien, par la bouche du premier ministre Trudeau, annonçait qu'il était maintenant disposé à permettre l'impression de timbres et la frappe de pièces de monnaie olympiques.

M. Trudeau faisait savoir, du même coup, qu'Ottawa avait obtenu du gouvernement québécois, de la ville de Montréal et du COJO les assurances qu'il exigeait concernant un déficit.

Le premier ministre Trudeau a déposé aux Communes les lettres qu'il a reçues du premier ministre Robert Bourassa, du maire Jean Drapeau et du commissaire-général Roger Rousseau.

Le budget des Jeux de Montréal, rendu public par le COJO lundi, prévoit des dépenses totales de $310 millions: $260 millions pour les installations et $60 millions pour le fonctionnement. Les revenus, également de $310 millions, doivent provenir surtout de la vente de la monnaie olympique, dont on attend $250 millions; les principales autres sources de revenus sont la loterie, avec $32 millions, les timbres-poste, avec $10 millions et la vente des billets, avec $9.5 millions.

Les doutes des experts du gouvernement fédéral quant au rendement escompté de la vente de monnaie olympique ont amené le premier ministre Trudeau à se montrer très exigeant en matière de garantie. Le gouvernement fédéral, a répété à maintes reprises le premier ministre, ne veut pas être appelé d'aucune façon à financer un éventuel déficit des Jeux de 1976.

La déclaration écrite du premier ministre Bourassa apporte cette garantie. Dans sa lettre à M. Trudeau, le chef du gouvernement québécois indique "que le gouvernement fédéral ne sera pas appelé à verser de contribution spéciale pour l'acquittement de toutes dépenses encourues à l'occasion des jeux Olympiques". Cette assurance est assortie de la condition qu'Ottawa consente à l'émission de timbres-poste et à la frappe de monnaie olympiques.

D'autre part, Québec a décidé d'exercer un contrôle sur le budget des Jeux. Dans une lettre au maire Drapeau, le premier ministre Bourassa l'indique clairement.

M. Bourassa rappelle au maire Drapeau l'entente "précédemment convenue" aux termes de laquelle des représentants du gouvernement québécois pourront "revoir les modalités du budget des jeux Olympiques et participer au contrôle des coûts et des dépenses, en ayant accès à toutes les informations requises à ces fins."

Le chef du gouvernement provincial annonce qu'un comité conjoint composé de ses représentants et de ceux de Montréal devra être formé à cet effet dans les prochains jours.

Quant à la troisième autorisation demandée par le COJO à Ottawa, celle concernant la tenue d'une loterie nationale, les déclarations des premiers ministres Bourassa et Trudeau sont plus ambiguës. Des discussions seraient en cours présentement en vue d'établir cette loterie sur une base annuelle... M. Trudeau n'a pas

Voir page 6 : Jeux Olympiques



Me Pacifique Plante (Photo Le Devoir par Alain Renaud)

Laberge ira rejoindre ses collègues lundi soir

QUEBEC (Le Devoir) – Après s'être présentés au palais de justice de Québec, MM. Marcel Pepin et Yvon Charbonneau, présidents de la CSN et de la CEQ, sont entrés hier soir à la prison d'Orsainville où viendra les rejoindre lundi soir le président de la FTQ, M. Louis Laberge, dès son retour de vacances.

Les trois chefs syndicaux doivent purger à Orsainville le reste de la sentence d'un an de prison qu'ils avaient reçue pour outrage au tribunal à la suite de la grève de la fonction publique, au printemps dernier.

MM. Pepin, Laberge et Charbonneau avaient alors conseillé à leurs syndiqués de passer outre aux injonctions les enjoignant de maintenir les services essentiels dans certains hôpitaux durant la grève.

Les trois chefs syndicaux avaient purgé deux semaines de leur sentence avant d'être relaxés, en ayant appelé de leur condamnation.

Selon un porte-parole du ministère de la Justice, même si leur peine devait être écourtée pour bonne conduite, les trois chefs syndicaux ne pourraient pas être libérés avant le 22 septembre 1973.

Avant d'entrer à Orsainville hier, M. Charbonneau a participé à une réunion spéciale organisée par la CEQ au Grand séminaire de Québec. Il devait, selon un communiqué, prononcer un "discours de fond, axé sur les objectifs et la continuité du mouvement syndical".

Voir page 6 : Louis Laberge

Une politique linguistique d'ensemble au Québec: l'échéance serait reculée

par Gérald LeBlanc

QUEBEC – Le gouvernement Bourassa dispose depuis plus d'un mois du rapport Gendron sur la situation du français au Québec.

Profitera-t-il de sa dernière année de règne avant les prochaines élections pour donner suite à la promesse électorale de faire du français la langue de travail au Québec?

L'année 1973 verra-t-elle la proclamation d'une politique linguistique globale pour le Québec?

Sans répondre expressément à cette question de l'heure, M. François Cloutier, ministre de l'Education et celui à qui M. Bourassa a confié le dossier linguistique, a expliqué au DEVOIR, l'approche qu'il entend suivre dans l'élaboration de cette politique du français au Québec.

Avant d'expliciter les lignes de force de cette approche, il convient de dégager trois points saillants des propos tenus par M. Cloutier au cours de l'entrevue de près de deux heures accordée cette semaine.

● Le ministre de l'Education annoncera, d'ici quelques semaines, une politique de l'enseignement des langues dans le secteur public. Il s'agira d'une offensive majeure pour renforcer l'enseignement du français, langue maternelle et seconde, et de l'anglais langue seconde. Des études du ministère démontrent que cet enseignement est actuellement déficient et même "déplorable" dans le cas de l'anglais aux francophones.

● Contrairement à ce qu'il avait laissé entendre l'an dernier, M. Cloutier ne présentera pas de projet de loi distinct pour modifier la loi 63, qui permet à tous les Québécois, y compris les immigrants, d'envoyer leurs enfants à l'école de leur choix. Cette modification de la loi 63 sera intégrée à la politique linguistique d'ensemble.

● Même si M. Cloutier refuse de s'engager sur l'échéancier gouvernemental, il admet qu'il faudra un certain temps de discussion après la publication du rapport Gendron à la fin d'avril. Les chances semblent donc bien minces que la politique linguistique soit proclamée avant la fin de 1973 et avant les prochaines élections.

Revenant à l'approche qu'entend suivre M. Cloutier, il convient de rappeler qu'il a été, depuis 1970, ministre de l'Immigration et des Affaires culturelles ainsi que responsable de l'Office de la langue française dont il a gardé la charge lorsqu'il fut nommé ministre de l'Education au début de 1972.

Il considère que les postes occu-

Voir page 6 : Une politique

■ **Une nouvelle crise monétaire menace les principaux marchés internationaux et l'attention se porte sur l'Allemagne fédérale où le DM subit de très fortes pressions.**

(voir page 9)

L'enquête sur la pègre

Un ex-officier de police dépose inopinément une liste de noms

par Jean-Pierre Charbonneau

C'est une brochette de noms connus et inconnus, lancée d'une façon inattendue sans grande préparation, qui a retenu, hier après-midi, l'attention du public venu entendre le témoignage du célèbre Pax Plante devant l'enquête de la Commission de police du Québec sur le crime organisé.

L'ancien directeur adjoint de la police de Montréal et instigateur de la désormais célèbre enquête Caron en 1950 n'était pas à la barre des témoins depuis dix minutes quand, soudain, Me Louis Carrier, l'un des trois procureurs de l'enquête, interrompit son témoignage pour faire entendre le chef des détectives de la police de Montréal dans les années 50, M. William Fitzpatrick.

Me Carrier expliqua que M. Fitzpatrick avait des choses importantes à communiquer aux commissaires enquêteurs et qu'il devait le faire dès maintenant car il devait repartir de toute urgence par la suite.

M. Fitzpatrick, assermenté en toute hâte, déposa alors une liasse de documents qui, a-t-on expliqué, étaient des papiers saisis chez Frank Petrula (Pretula) le 20 octobre 1954 par les détectives de la police de Montréal et de la Gendarmerie fédérale. Un peu plus tard, on devait apprendre que Petrula était à cette époque un des grands du "milieu" montréalais dont l'une des tâches principales consistait à s'assurer l'appui des politiciens, des juges, des policiers et des journalistes.

Après avoir déposé ses documents, M. Fitzpatrick commença à en donner lecture. D'abord, il énuméra une série de noms. Certains sont très connus mais plusieurs restent sans écho si l'on a pas lu préalablement le rapport de l'enquête Caron.

Il a cité notamment les noms de Vincent "Vic" Cotroni, Mike Consolo, Louis Greco, Al Herman, Jimmy Orlando (un ancien joueur de hockey, a-t-il précisé), Dave Rochon, Sam Schwartz, Dick Quin, Jack Shugar, Jimmy Soccio (qu'il a identifié comme l'un des leaders actuels de la pègre), Irving Ellis, Albert Lean, Tony Lamer, Solly Silver, Peter Adams, Dominic De Francesco, Sonny Applebaum, etc.

Les papiers saisis chez Petrula comprenait aussi une liste de politiciens connus comme Frank Hanley, Sarto Fournier, Charlie Lafontaine, et plusieurs autres.

Devant l'énumération impromptue de tous ces noms, le président de l'enquête

Voir page 6 : Pax Plante

Affaires sociales

Castonguay menace de boycotter la conférence d'avril

par Claude Lemelin

OTTAWA – Le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Castonguay, a donné à entendre hier au gouvernement Trudeau qu'il ne devait pas compter sur la participation du Québec à la conférence fédérale-provinciale convoquée en avril pour amorcer la révision du système canadien de sécurité sociale, à moins qu'il ne propose d'ici-là un nouveau régime d'allocations familiales qui soit acceptable au gouvernement Bourassa.

Le ministre québécois a précisé les deux exigences que son gouvernement juge fondamentales: d'abord, que le nouveau régime d'allocations familiales puisse être administré par les provinces, et ensuite qu'il prévoie "une hausse significative des fonds consacrés à ce programme".

M. Castonguay participait hier dans la capitale fédérale à une conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-être social, convoquée à sa demande par son collègue fédéral, M. Marc Lalonde, pour examiner le projet fédéral de relèvement des allocations sociales aux personnes âgées.

A l'issue de la conférence, le ministre fédéral a néanmoins qualifié celle-ci "d'extrêmement fructueuse". "Toutes les provinces ont reconnu que le gouvernement fédéral ne pouvait pas revenir sur son engagement de relever substantiellement les allocations aux personnes âgées, a dit M. Lalonde. En outre, mes collègues provinciaux m'ont fait des suggestions extrêmement utiles quant à la forme que ce règlement pourrait prendre. J'en tiendrai compte lorsque je ferai rapport au cabinet, la semaine prochaine."

"Grâce à cette conférence, a poursuivi le ministre fédéral du Bien-être social, je pourrai maintenant procéder plus rapidement et avec plus d'assurance à l'élaboration des propositions du gouvernement sur cette question. J'espère

Voir page 6 : Claude Castonguay

Dupuis a déjà entamé des pourparlers en vue de former une nouvelle alliance

par Michel Roy et Pierre-L. O'Neill

QUEBEC – M. Yvon Dupuis, qui domine le peloton des candidats à la direction du Ralliement créditiste, n'aura pas attendu son élection au leadership pour amorcer discrètement des conversations avec d'autres personnalités politiques.

On apprend, en effet, de bonne source, que M. Dupuis a eu récemment un entretien officieux avec M. Gabriel Loubier, chef de l'Union nationale, entretien auquel auraient participé d'autres hommes politiques, à l'échelon fédéral et au niveau municipal. La discussion a porté, semble-t-il, non seulement sur un éventuel regroupement des forces de l'Union nationale et du Ralliement, mais sur la possibilité d'une alliance élargie à laquelle des hommes prestigieux prêteraient leur concours et qui pourrait donner naissance, avant les élections générales de 1974, à un mouvement politique réunissant des éléments et des groupes de diverses tendances, à l'exclusion du Parti québécois.

C'est précisément contre des projets de cette nature que s'élèvent les adversaires de M. Dupuis dans la course au leadership: MM. Samson, Roy et Bois sont irréductiblement opposés à toute forme d'alliance, convaincus que le Ralliement créditiste perdrait dans un tel regroupement sa personnalité distincte, au profit d'un programme qui ne respecterait pas la doctrine créditiste.

Dans cette perspective, le congrès qui s'ouvre aujourd'hui est capital pour l'avenir du Ralliement: ou bien il sera dirigé par un homme qui s'engagera à en respecter jalousement l'intégrité; ou bien il confiera sa destinée à M. Dupuis qui se propose, dit-on, d'explorer toutes les voies d'un regroupement, persuadé que le pouvoir n'est accessible qu'à cette condition.

C'est pourquoi le congrès du Petit Colisée (auquel sont attendus plus de 3,000 militants), convoqué avant tout pour choisir un chef, risque de susciter des débats qui pourraient accentuer les divisions et institutionnaliser le schisme dans la grande famille créditiste.

Entre fédéraux et provinciaux, entre authentiques et nouveaux venus, les divergences des premiers jours de cam-

Voir page 6 : Yvon Dupuis

Déblocage au Vietnam

SAIGON (d'après Reuter AP-CP et AFP) – Un certain déblocage a été enregistré hier sur le théâtre vietnamien, avec une première reconnaissance sur le terrain de la Commission internationale de surveillance, la première réunion des chefs de délégation à la Commission militaire quadripartite et, parallèlement, une baisse sensible du niveau des hostilités.

Trois équipes de la Commission internationale de surveillance, composées chacune de 24 membres, 6 par délégation (Hongrie, Pologne, Indonésie et Canada) se sont rendues respectivement à Hué, Danang et Pleiku. Leur mission était d'effectuer une première reconnaissance et de se rendre compte sur

Voir page 6 : Au Vietnam

mini-loto TIRAGE: VENDREDI, 2 FÉVRIER 1973

69150	22 GAGNANTS DE $5000.
9150	176 GAGNANTS DE $ 500.
150	1782 GAGNANTS DE $ 100.

inter-loto Case postale 908, Place d'Armes, Montréal 126, Québec. Tél.: 873-5350-53

TIRAGE: 2 février 1973 — 1,088,509 BILLETS VENDUS — 3,264 GAGNANTS $718,400.00 EN PRIX

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	3	5	8	6	7	4	0	GAGNE $125,000.	Le deuxième numéro complet	3	3	3	0	0	2	7	gagne $50,000.	Le troisième numéro complet	2	5	9	6	7	3	8	gagne $25,000.
9 BILLETS SE TERMINANT PAR			8	6	7	4	0	GAGNENT $5,000.	10 billets se terminant par			3	0	0	2	7	gagnent $500.	9 billets se terminant par			9	6	7	3	8	gagnent $500.
101 BILLETS SE TERMINANT PAR				6	7	4	0	GAGNENT $1,000.	81 billets se terminant par				0	0	2	7	gagnent $100.	101 billets se terminant par				6	7	3	8	gagnent $100.
986 BILLETS SE TERMINANT PAR					7	4	0	GAGNENT $250.	978 billets se terminant par					0	2	7	gagnent $50.	986 billets se terminant par					7	3	8	gagnent $50.

HIER aux Communes

Les Communes se sont réunies à 11 heures. M. Fernand-E. Leblanc (L-Laurier) présente le premier rapport du comité permanent des prévisions budgétaires en général. Le conservateur W.B. Nesbitt présente une motion, requérant le consentement unanime de la Chambre, afin de saisir le comité parlementaire sur la justice des changements apportés aux contrats qui lient les compagnies pétrolières et les détaillants, changements dont le résultat serait une augmentation du prix au détail de l'essence. Il n'y a pas consentement unanime et la motion est rejetée. Déclaration du premier ministre P.E. Trudeau sur l'aide du gouvernement fédéral aux jeux Olympiques de 1976 qui auront lieu à Montréal. Dépôt des lettres de MM. Bourrassa, Drapeau et Rousseau. Réponse du chef de l'opposition, M. Robert L. Stanfield, de M. Mark Rose au nom du Nouveau parti démocratique, et de M. René Matte, au nom du Crédit social du Canada. Période de questions orales. Le débat reprend ensuite sur le projet de la loi portant sur l'expansion des exportations.

Jeux Olympiques de Montréal

M. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur le président, j'ai une question à poser au premier ministre relativement à sa déclaration dans laquelle il disait craindre que les jeux Olympiques seraient déficitaires. Est-ce que le Premier ministre peut indiquer l'importance du déficit que son gouvernement ou ses fonctionnaire estiment devoir être, après avoir étudié le budget proposé par la ville de Montréal?

M. P.-E. Trudeau (premier ministre): oui, Monsieur le président. Je peux fournir cette indication. Je pense que la façon la plus satisfaisante qu'il me soit donné de la faire, c'est en déposant l'échange de lettres qu'il y a eu entre MM. Bourassa, Drapeau, Rousseau et moi-même. J'ai l'intention, d'ailleurs, de le faire très prochainement.

M. Stanfield: Une question supplémentaire. Etant donné la crainte du premier ministre d'un important déficit des jeux, par suite d'événements imprévus, quelle assurance peut-il nous donner que ces jeux seront effectivement financés?

M. TRUDEAU: Monsieur le président, si le chef de l'opposition examine la correspondance que j'ai déposée aujourd'hui, correspondance dont je n'ai obtenu les originaux que ce matin même de la ville de Montréal et de COJO, et hier, de M. Bourassa il se rendra compte qu'il est fait mention que non seulement le gouvernement fédéral n'aura aucune responsabilité face à un déficit éventuel, mais aussi que le fédéral n'a aucune responsabilité vis-à-vis le financement provisoire de ces Jeux. Il y a une garantie de Montréal, COJO et de la province de Québec que nous n'aurons pas à fournir aucune aide financière provisoire. Telle est la nature des garanties: les lettres parlent d'elles-mêmes. Je réalise que le chef de l'opposition a déclaré que ces garanties ne sont pas suffisantes à son avis.

S'il peut indiquer le genre d'assurance qu'il aimerait avoir, peut-être pourrais-je acheminer ses désirs au Premier ministre du Québec et à la ville de Montréal Bien sûr, il aura l'occasion d'en parler plus longuement lorsque le projet de loi sur la monnaie commémorative aura été présenté en Chambre. Il sera libre de se prononcer favorablement ou non sur ce projet, dépendamment s'il accepte ou pas les lettres.

Quelques députés: Oh! Oh!

M. Stanfield: Monsieur le président, je me réserve le droit d'étudier le projet de loi, mais je n'ai aucune hésitation à dire que je vais supporter l'émission d'une monnaie commémorative, telle que je la conçois. J'ai posé au Premier ministre une question très directe. Je n'ai pas demandé si le gouvernement fédéral était impuissant. J'ai demandé au premier ministre quelles assurances il a que ces Jeux vont avoir lieu, dans l'éventualité d'un trop lourd déficit. Le Premier ministre va présenter un projet de loi relatif à l'émission d'une monnaie. Mais a-t-il l'assurance que ces Jeux trouveront les sources de financement nécessaires s'il advenait des difficultés imprévues? Il n'y a aucune garantie à cet effet dans les lettres.

M. Trudeau: Monsieur le président, le budget proposé par la ville de Montréal prétend qu'il n'y aura aucun déficit, ce fut l'avis des administrateurs municipaux depuis le début. C'est parce que nous n'en sommes pas si certains que nous avons clairement indiqué que nous ne voulions avoir aucune responsabilité financière. Apparemment, le chef de l'opposition désire en connaître davantage comme savoir qui paiera pour les Jeux s'il y a des difficultés imprévues. La seule réponse que je puisse formuler c'est que la ville de Montréal, COJO ou la province de Québec auront à payer puisqu'ils nous ont libéré de toute responsabilité financière. Puisque nous ne sommes aucunement impliqués dans la préparation et la mise sur pied des Jeux. Je ne pense pas qu'il serait réaliste, de leur part, de nous en tenir responsables. Nous devons nous fier à la parole du maire Drapeau, du Premier ministre du Québec et du commissaire général de COJO que ces Jeux seront administrés de façon à ce qu'il n'y ait aucun déficit. Je le répète, si l'opposition n'est pas satisfaite de notre position, peut-être devrait-elle ne pas approuver l'idée de l'émission d'une monnaie commémorative puisque c'est là une indication de l'intérêt que porte le gouvernement fédéral à la tenue des Jeux.

Quelques députés: oh! oh!

M. Standfield: Je m'excuse, Monsieur le président, j'aimerais poser une question supplémentaire sur ce sujet d'importance. Je désire demander au premier ministre s'il ne pense pas qu'il se doit d'indiquer à la Chambre comment il croit que va s'effectuer le financement des Jeux puisqu'il n'accepte pas la parole du maire Drapeau qu'il n'y aura pas de déficit et qu'il pense, au contraire, que ces Jeux pourraient se solder par un lourd déficit?

M. Trudeau: Monsieur le président, nous ne sommes pas les organisateurs de ces Jeux. Nous n'avons pas cherché à les obtenir. Le gouvernement fédéral ne sera pas responsable de leur tenue. Je le répète, je ne pense pas que nous soyons en position de dire à la province de Québec ou à la ville de Montréal qu'il y aura un déficit et qu'ils doivent en être responsables. Si la ville de Montréal devait devenir insolvable, la constitution en fait un problème de juridication provinciale et non fédérale. Je regrette que le chef de l'opposition fasse montre d'une attitude aussi pessimiste sur cette question.

Quelques députés: oh! oh!

D'autres députés: bravo! bravo!

Monsieur le président: A l'ordre, je vous prie. Nous nous dirigeons vers un débat et je suis sûr que ce n'est pas ce que les honorables membres de cette Chambre désirent.

M. David Lewis (chef du Nouveau parti démocratique): J'aimerais poser une question au premier ministre mais sans lui donner l'impression que je suis pessimiste. Est-ce que le gouvernement fédéral essaie d'influencer les organisateurs de Montréal afin qu'au lieu de construire un stadium extravagant de $100 millions, par exemple, ou d'autres projets aussi extravagants en rapport avec les jeux Olympiques, une vision plus modeste serait plus appropriée pour s'assurer qu'il n'y aura pas de déficit, tout au moins en ce qui concerne les coûts projetés?

M. Trudeau: Je puis dire que le maire de Montréal, le commissaire général Rousseau et même le premier ministre du Québec m'ont fait part de leur intention d'être modestes. Dans mon discours, j'ai même fait référence à l'exercice d'un certain contrôle sur les dépenses. Mais, je le répète, nous ne pouvons le faire directement puisque nous ne sommes pas les organisateurs des jeux. Je suppose que nous serions disposés à assigner une petite partie de notre personnel pour les aider au niveau du budget et du financement.

M. Stanfield: Dieu nous en garde.

Si l'on en juge par les résultats

Le dernier budget Turner n'aura pas été vraiment expansionniste

par Claude Lemelin

OTTAWA – A la fin de 1972, le surplus d'encaisse du gouvernement fédéral a atteint $2.4 milliards, soit 125 millions de plus qu'à la fin de 1971.

Au cours de la même période, la dette nette non échue de la trésorerie fédérale a atteint $29.0 milliards, soit $1.6 milliard de plus qu'à la fin de 1971.

Du 1er avril au 31 décembre 1972 – soit neuf des douze mois de l'année financière envisagée dans le budget Turner du 8 mai 1972 – le surplus d'encaisse de la trésorerie fédérale a augmenté de $845 millions. Ce surplus découle à la fois des transactions budgétaires, des opérations non-budgétaires, ainsi que du compte du change étranger.

Ce sont là les principaux chiffres qui ressortent de l'état des opérations financières du gouvernement fédéral pour décembre 1972, publié hier par le ministère des Finances. Il s'agit vraisemblablement du dernier état mensuel à être publié d'ici la présentation du prochain budget fédéral, dans quelques semaines.

Les chiffres ci-haut mentionnés semblent confirmer ce que les partis d'opposition et de nombreux observateurs économiques soutiennent depuis plusieurs mois: à savoir que le dernier budget Turner n'était pas vraiment expansionniste puisque, depuis le 8 mai 1972, la trésorerie fédérale a injecté dans les circuits économiques privés au plus $1.5 milliard d'argent frais. Au surplus, l'impulsion donnée par Ottawa à l'économie s'est peut-être ralentie vers la fin de 1972, puisque, en décembre, la trésorerie a réalisé un surplus d'encaisse de $100 millions, tandis qu'elle affichait pendant le mois correspondant de 1971 un déficit de $678 millions.

Les données publiées hier par le ministère des Finances révèlent que, pendant les neuf premiers mois de l'année financière 1972-73, les recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers perçues par Ottawa ont augmenté de $1.3 milliard comparativement à la période correspondante de l'année précédente, c'est-à-dire de plus de 21%.

Pendant la même période, l'ensemble des recettes budgétaires fédérales a augmenté, hier aussi, d'environ $1.3 milliard (quelque 14%) pour atteindre $10.7 milliards à la fin de 1972. Quant au total des recettes budgétaires, y compris la recette postale nette et le produit des placements, il s'est haussé jusqu'à $10.5 milliards ($1.5 milliard) ou 14% de plus que pendant les neuf premiers mois de l'année 1971-72.

Toutefois, les dépenses budgétaires n'ont augmenté, elles, que de $89 millions (environ 8%) pendant les neuf premiers mois de 1972-73, pour atteindre $10.3 milliards; de sorte que, en regard des neuf premiers mois de 1971-72, le surplus budgétaire fédéral s'est gonflé de $204 à $11 millions.

Pour ce qui est des comptes de transactions extra-budgétaires, sous deux des quatre principaux postes seulement la position de la trésorerie fédérale accuse-t-elle une détérioration du 1er avril au 31 décembre 1972, comparativement à la même période l'année précédente.

En premier lieu, les avances provisoires à la Commission d'assurance-chômage ont gonflé de $742 à 1,617 millions le déficit des comptes de sécurité sociale.

En deuxième lieu, les prêts consentis aux provinces et aux gouvernements étrangers (y compris d'autres transactions de même ordre) ont augmenté de $227 à 457 millions.

Néanmoins, ces déboursés additionnels ont été en grande partie compensés par une réduction des virements sous d'autres postes.

D'abord, les avances et prêts de la trésorerie fédérale aux sociétés d'Etat (Air Canada, CN, SCHL, Radio-Canada, etc.) ont diminué de un milliard à $627 millions.

Ensuite, Ottawa a encaissé en 1972 des entrées de $367 millions dans ses comptes de réserve de change, alors qu'il avait du débourser $742 millions en 1971.

Pour compléter ce tableau d'ensemble, il convient de signaler une augmentation nette de la detre non-échue de $1.8 milliard pendant les neuf premiers mois de l'année financière, comparativement à une augmentation de $8.5 milliards pendant les neuf premiers mois de 1971-72.

Le résultat global de toutes ces transactions, c'est le surplus d'encaisse de $845 millions évoqué plus haut.

Les créditistes d'Alberta élisent aujourd'hui leur nouveau leader

EDMONTON (CP) – Les créditistes de l'Alberta, réunis en congrès à Edmonton, doivent choisir aujourd'hui un successeur à M. Harry Strom.

M. Strom, dont le parti a été battu par les conservateurs aux élections de 1971, avait annoncé à l'automne dernier son intention de se retirer de la politique. Après le congrès de leadership, M. Strom occupera son poste à l'assemblée législative jusqu'à la fin de la session.

Les quelque 2,500 délégués réunis dans un grand hôtel d'Edmonton devront choisir parmi quatre candidats dont trois ont de commun leur jeune âge et leur intérêt dans les choses de l'éducation. Le quatrième est un vétéran de l'administration créditiste, ayant occupé pendant 33 ans un siège à l'assemblée législative et détenu trois portefeuilles durant sa carrière.

Le favori était hier M. Robert Clark, âgé de 35 ans, ex-ministre de l'Education élu à l'Assemblée législative au jeune âge de 23 ans. L'opposition créditiste, soutient-il, doit montrer plus d'agressivité. M. Clark, qui se qualifie de créditiste moderne, entrevoit qu'un jour le créditisme devra se faire une place à la gauche du centre, entre le Nouveau parti démocratique et le Parti conservateur.

Un autre candidat sérieux est M. Gordon Taylor, 62 ans, leader du parti à l'Assemblée législative où il siège depuis 1940. M. Taylor adhère aux traditions du parti et estime pouvoir recueillir l'appui de partisans plus âgés qui se méfient de l'inexpérience de M. Clark.

Les deux autres candidats sont MM. Werner Schmidt, 40 ans, vice-président des études au Lethbridge Community College et John Ludwig, 40 ans, doyen de la faculté de commerce du Alberta College, à Edmonton.

LES MEMBRES DE COOPRIX DISENT **OUI OUI OUI** oui **oui OUI** *oui* A L'INFORMATION



Ce ne sont pas des voeux pieux, mais des actes que les consommateurs-membres de Cooprix ont posés lors du référendum de juin 72, sur la question du financement de l'IPC.

L'information du consommateur est le problème de base de notre société. L'exercice du libre choix ne peut s'exercer qu'à partir d'une éducation et d'une information objective.

Pour avoir cette information, il ne suffit pas au consommateur de se regrouper, il lui faut encore se donner les moyens d'agir. Par le 10¢ qu'il a accepté de céder à l'IPC sur toutes commandes dépassant les $8.00, le membre de Cooprix va financer directement les recherches, les études et le journal "Le Réveil du Consommateur".

Collecte du 10¢ à partir du 6 février 73.

IPIC L'INSTITUT de PROMOTION des INTERETS du CONSOMMATEUR

BUREAU CENTRAL
6000 EST METROPOLITAIN
SUITE 108 MONTRÉAL

CENTRES COOPRIX
MONTRÉAL - CHARLESBOURG - RIMOUSKI - JONQUIERE
• 1420 est. rue Legendre
• 3600 est. boul. St-Joseph
• 7370 ouest. 3e Avenue
• 333 est. boul. Rene Lepage
• 800 est. boul. Centenaire

Taxi: Québec corrigera des "anomalies"

QUEBEC (Le Devoir) – Le ministre des transports, M. Bernard Pinard, veut profiter du renouvellement des plaques d'immatriculation pour corriger certaines anomalies dénoncées lors des audiences publiques sur le réglement no 6, qui propose une réforme radicale de l'industrie du taxi au Québec.

On se souvient que des "révélations troublantes", selon les termes de M. Pinard lui-même, ont marqué les audiences publiques que la Commission des transports a tenu du 15 au 24 janvier.

Plusieurs formes d'exploitation dénoncées à la Commission ne pourront être réglées qu'avec l'adoption du règlement no 6 et on assure, au ministère des transports, que M. Pinard est toujours décidé à faire adopter ce règlement après lui avoir apporté les modifications requises.

Deux bureaux au Québec, deux de Montréal (201 est, Crémazie) et de Québec (800 Chemin Sainte-Foy), sont habilités à émettre des plaques matricules aux propriétaires de véhicules-taxis.

M. Pinard vient d'avertir les responsables de ces deux bureaux d'exercer un contrôle beaucoup plus sévère que par le passé pour s'assurer, notamment: 1) de l'identité réelle des personnes qui demandent un renouvellement de plaques; 2) des droits réels de ces personnes à obtenir ce renouvellement.

Par ailleurs, le ministre rappelle que selon le règlement no 3 sur l'immatriculation des véhicules, le directeur du bureau doit refuser l'immatriculation si celui qui en fait la demande n'est pas en mesure de prouver qu'il est propriétaire du véhicule.

"A la suite des révélations troublantes faites devant la Commission parlementaire des transports, ajoute-t-il, nous pourrions aller jusqu'à exiger, dans certains cas, que celui qui fait la demande de renouvellement des plaques fournisse une copie du contrat d'achat de son véhicule."



(Photo Le Devoir par Alain Renaud)

À bon épandeur, salut!

par Gilles Léveillé

La pluie qui est tombée sur Montréal, hier, toute la journée, a causé bien des inconvénients aux piétons et aux automobilistes. Il fallait marcher avec la concentration d'un funambule pour éviter la chute sur des trottoirs transformés parfois en véritables miroirs de glace et, encore, ce n'était pas toujours suffisant...

Les ennuis des Montréalais ne se sont pas terminés toutefois avec la dernière goutte de la précipitation. Les services météorologiques prévoyaient, en effet, un abaissement de la température à 20 degrés ce soir et à 10 degrés demain, ce qui, inévitablement, devrait changer toutes les nappes d'eau accumulées dans la ville en autant de surfaces glacées.

C'est donc une lutte contre la montre qu'a engagée le service de la voie publique de Montréal, hier, afin de devancer l'arrivée du gel. Des équipes se sont affairées toute la journée à dégager le pus grand nombre possible de puisards, afin de faciliter l'écoulement de l'eau. Près de 200 hommes ont été affectés à ce travail, a précisé le directeur du service, M. Arpin.

Il était tombé en fin d'après-midi, hier, un peu plus d'un quart de pouce de pluie, soit l'équivalent de 2½ pouces de neige. En plus de la main-d'oeuvre employée à dégager les puisards, un autre 200 hommes s'occupaient à épandre le sable sur les 1880 milles de trottoirs de Montréal, comme celui qu'on aperçoit sur la photo ci-dessus. D'autres, enfin, se chargeaient de mettre du sel sur la chaussée.

La ville possède un certain nombre d'appareils mécaniques pour effectuer ce travail mais elle a recours surtout à la bonne vieille technique d'épandage à la main qui, chose étonnante, s'avère supérieure à la machine, du point de vue vitesse.

L'épandage de sable, dit M. Arpin, a été fait toute la nuit de jeudi à vendredi, mais il a fallu recommencer hier et on prévoyait devoir le faire à nouveau en fin de soirée aujourd'hui.

Dans une année en moyenne, Montréal utilise environ 36,000 tonnes de sable et 75,000 tonnes de sel pour couvrir ses trottoirs et chaussées.

À la CECM

La première élection scolaire: $1.5 million et 15,000 emplois

par Gilles Provost

L'élection scolaire montréalaise du 18 juin prochain, la première depuis la création de la CECM il y a 127 ans, fournira du travail à près de 15,000 personnes et coûtera approximativement $1.5 million, a annoncé hier le président d'élections, M. Pierre Desmarais. Il a précisé qu'il ne s'agissait que d'un ordre de grandeur parce qu'il est difficile d'établir un budget précis et définitif pour une telle "première".

Pour la CECM, il s'agit d'une véritable course contre la montre puisque ni la liste électorale ni même les districts électoraux ne sont encore définis avec précision et qu'on doit tout mettre en place avec du personnel inexpérimenté.

On estime qu'environ 800,000 catholiques et 200,000 protestants domiciliés sur le territoire de la CECM auront droit de vote. Les seules conditions sont d'avoir plus de 18 ans, d'être sain d'esprit et de résider sur le territoire. Qu'on soit ou non propriétaire ne change absolument rien.

Hier, on inaugurait le bureau du président d'élections. Le 12 février, on inaugurera les bureaux des présidents d'élections dans chacun des 19 "quartiers" qui auront à élire chacun un commissaire. Ce n'est pourtant que trois jours plus tard, le 18, que les limites exactes de ces quartiers seront fixées définitivement.

Pendant les deux premières semaines de mars, on procédera au recensement des électeurs: 2,500 recenseurs passeront dans chaque domicile par groupe de deux pour inscrire les électeurs soit sur la liste protestante, soit sur la liste catholique. Tous ceux qui envoient leurs enfants du côté catholique doivent s'inscrire comme catholiques. Ceux qui ne sont ni catholiques ni protestant et qui n'ont pas d'enfants (ou qui ont des enfants dans les deux systèmes) pourront s'inscrire sur une ou l'autre liste.

On n'a pas encore décidé si toutes les personnes baptisées catholiques ou protestantes devront nécessairement être inscrites sur la liste correspondante à moins d'avoir formellement apostasié. Il est encore possible qu'on accepte de considérer comme "neutres" des personnes qui se déclarent telles sans avoir formellement apostasié.

Dans la semaine qui suivra la fin du recensement, on déterminera les bureaux de scrutin correspondant à chacune des deux listes d'électeurs (catholiques ou protestants) et on dressera la liste des personnes appelées à voter à chaque bureau de scrutin.

Ces listes seront officiellement déposées le 2 avril et affichées dans les écoles. Chaque électeur recevra l'extrait qui le concerne et qui lui indiquera où il aura à voter. En cas d'erreur, on pourra demander qu'elles soient corrigées entre le 3 et le 17 avril. Les nouvelles listes corrigées deviendront publiques le 3 mai.

Toutes les personnes intéressées à briguer les suffrages dans le quartier de leur choix devront proposer leur candidature le 4 juin, entre midi et 14h. Tous ceux qui ont droit de vote peuvent se porter candidats à condition de recueillir deux (2) signatures de personnes qui les appuient. Il n'y a aucun dépôt de telle sorte qu'il y aura vraisemblablement un très grand nombre de candidats en lice dans chacun des 19 quartiers.

La campagne électorale ne durera que deux semaines et se fera aux frais des candidats à moins qu'ils trouvent de bonnes âmes ou des partis politiques désireux de les appuyer financièrement. Ces campagnes pourraient être assez onéreuses si on considère qu'il y aura environ 40,000 électeurs par quartier.

L'élection aura donc lieu le 18 juin. Les protestants nommeront 15 commissaires au Protestant School Board of Greater Montreal et les catholiques du territoire de la CECM y éliront 17 commissaires. Ces représentants auront un mandat de trois ans. Ils seront rémunérés mais l'importance de leur rétribution n'a pas encore été déterminée par le gouvernement québécois.

Un médecin est réintégré et dédommagé de $55,498

par Guy Deshaies

La cour d'appel du Québec vient de décider que la Corporation de l'hôpital Bellechasse devra réintégrer le Dr Lomer Pilote dans ses privilèges et lui payer la somme de $55,498, à titre de dommages découlant de sa suspension et ultérieurement du non renouvellement de son contrat en 1969.

C'est par 4 voix contre une que la cour d'appel infirme ainsi un jugement de la cour supérieure rendu le 23 novembre 1970 et aux termes duquel le tribunal confirmait la suspension et la mise à pied du Dr Pilote par voix de non renouvellement du contrat de service.

La cour rejette cependant l'appel incident déposé par l'hôpital pour faire déclarer ultra vires les règlements de la loi des hôpitaux adoptés par l'arrêté en conseil 288 du 1er avril 69 et qui visent particulièrement les procédures d'octroi de privilèges aux médecins, de suspensions, de renouvellement de privilèges, etc.

Au clair, la cour d'appel établit que les règlements de la loi des hôpitaux prévalent sur les règlements contenus dans la charte des hôpitaux publics ou privés en cas d'incompatibilité, que ces règlements publics sont intra vires, que l'hôpital Bellechasse ne s'est pas conformé aux procédures prévues à ces règlements pour suspendre puis interdire l'accès de l'hôpital au Dr Pilote et que, en conséquence, ce médecin chirurgien doit être réintégré.

La cour d'appel accorde au médecin $55,498 pour pertes de revenu entre juillet 69 (date de la suspension) et septembre 70, fin de l'enquête de la cour supérieure. Elle n'accorde rien pour l'atteinte à la réputation qu'allègue l'appelant car elle ne se prononce pas sur le bien fondé des motifs qui ont poussé la direction de cet hôpital privé à démettre le professeur Pilote de ses fonctions.

La cour d'appel retient que les procédures de suspension et d'annulation de contrat étaient illégales parce que non conformes aux règlements et même contraires aux principes édictées par la loi naturelle du droit à être entendu. Curieusement, le juge de première instance avait reconnu la préséance de la loi des Statuts refondus du Québec et l'arrêté en conseil 288 sur les règlements adictés par l'hôpital en vertu de ses lettres patentes mais il avait conclu que les motifs du non renouvellement et de la suspension étaient valables.

La cour d'appel rejette cette opinion en arguant que le juge devait tout de suite infirmer la suspension et le non-renouvellement en voyant que ces procédures étaient illégales. En examinant les motifs du Conseil d'administration de l'hôpital, il se substituait aux instances prévues par la loi en de telles matières. Aussi la cour d'appel se désintéresse-t-elle des raisons pour lesquelles l'hôpital Bellechasse a décidé, en juin 1969, de suspendre le Dr Pilote et finalement, un mois plus tard, de lui signifier que ses services n'étaient plus requis.

On voit dans le jugement que ces motifs d'ordre disciplinaire portent sur le fait que le Dr Pilote ne se serait pas conformé aux règlements de l'hôpital, notamment au sujet du port des gants chirurgicaux. Il est question aussi de menaces et de pressions indues dont il serait l'auteur et aussi de propos libelleux qu'il aurait tenus à propos de l'hôpital Bellechasse, etc.

Les faits de la cause en appel démontrent que le 23 juin 69 le Dr Pilote reçoit de M. David Nadler l'avis de suspension qui ne précise aucun motif. En juillet, il reçoit enfin l'avis d'expulsion, L'hôpital Bellechasse est une corporation privée à un but lucratif dont les actionnaires majoritaires sont David Nadler et Issie Teitlebaum. En vertu de sa charte et de ses lettres patentes délivrées au nom de La Corporation de l'Hôpital Bellechasse, cette corporation, crée en vertu de la loi des compagnies de Québec, a le droit de faire ses règlements internes. Il appert que même ces règlements, qui diffèrent beaucoup d'avec ceux édictés par la loi générale des hôpitaux, n'ont pas été suivis et que les médecins membres de l'exécutif et du conseil d' administration, mis - en-cause, avaient recommandé tout au plus une suspension. Ni le jugement a quo, ni celui des juges Montgomery, Rivard, Brossard et Lajoie (le juge Owen est dissident) n'insistent sur cet aspect du problème.

Ce qu'il importe de savoir en effet, c'est que les règlements de la loi des hôpitaux et plus précisément l'arrête en conseil 288 prévalent sur les règlements internes des hôpitaux privés et qu'en conséquence la suspension et l'expulsion d'un médecin doivent être l'aboutissement des procédures prévues à cette fin par la loi.

Ce jugement de la cour d'appel intervient à un moment où un nombre surpre-

Voir page 6 : Un médecin

On déménage à la CUM

Le service d'évaluation de la Communauté urbaine de Montréal, qui groupe environ 275 employés, déménagera dans de nouveaux locaux d'ici quelques mois. Du moins, c'est le projet que nourrit le comité exécutif de la CUM qui soumettra, à cette fin, une série de baux à l'approbation de la prochaine séance du conseil, le 21 février.

Une centaine d'employés de ce service ont occupé jeudi les bureaux du président de la CUM, M. Lawrence Hanigan, en guise de protestation contre les conditions dans lesquelles ils doivent travailler présentement. Le local du service, rue Saint-Nicolas, dans le Vieux Montréal, laisse à désirer et M. Hanigan le reconnaît volontiers. Entre autres, le système de chauffage est défectueux, ce qui crée une situation particulièrement difficile quand la température baisse sensiblement, comme ça été le cas ces derniers jours.

Le déménagement envisagé permettrait du même coup d'effectuer une certaine décentralisation du service. Les employés seraient, en effet, logés dans cinq zones distinctes du territoire de la CUM.

D'autre part, le comité exécutif de la CUM a ratifié jeudi l'entente intervenue avec les employés cols bleus du service de police. Cette entente, négociée avec le local 301 du Syndicat canadien de la fonction publique, porte sur une convention de deux ans, avec effet rétroactif au 1er janvier 1972, et accorderait, en gros, les mêmes avantages que le contrat en vigueur pour la même catégorie d'employés à la Ville de Montréal.

Au sujet du métro, M. Hanigan a annoncé qu'un appel d'offres venait d'être lancé en rapport avec des travaux d'excavation pour le prolongement de la ligne numéro 1, dans Verdun.

Le tunnel projeté, d'une longueur de 7,000 pieds, irait de l'emplacement de la future station de l'Eglise à un point à l'ouest de la future station Verdun. L'examen des offres devrait pouvoir se faire dans environ trois semaines.

aujourd'hui

A 12h45, rendez-vous au parc Angrignon pour les personnes désireuses de visiter **les animaux sauvages dans leur quartier d'hiver.** La rencontre est organisée par la Société de biologie de Montréal. Prix d'entrée: 50 cents.

●

A 19h30, au 750 Roy est, **réception pour marquer la signature des accords de paix au Vietnam.**

●

A 20h, à la Maison allemande, 20 Crémazie est, **un carnaval mascaradé** est organisé par le Centre allemand de Montréal.

●

DIMANCHE

A 12h, le ministre de l'industrie et du commerce, M. Guy Saint-Pierre, préside l'ouverture du **Salon 73 de l'industrie électrique** du Québec, à la Place Bonaventure.

IDEAL HOME IMPROVEMENTS
DIVISION DE — RÉNOVATIONS BONAVENTURE
TOUTES RÉNOVATIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES
TERMES FACILES
10 ANS POUR PAYER
■ Salles de jeux ■ Salles de bains
■ Cuisines planifiées
■ Pièces additionnelles, etc.
331-2860
4621 DE SALABERRY



INSTITUT MARGUERITE-BOURGEOYS

● Institution reconnue d'intérêt public
● INSTITUTION MIXTE; RÉSIDENCE POUR FILLES

Programmes offerts:

COLLÈGE MARGUERITE-BOURGEOYS

● programme du Ministère de l'Éducation
● enseignement collégial qui prépare aux structures d'accueil universitaires
Tél.: 489-5693

ÉCOLE NORMALE DE MUSIQUE

● enseignement collégial, concentration en musique
● brevet d'enseignement spécialisé, option musique
● premier cycle d'études universitaires en vue d'un baccalauréat spécialisé en musique
Tél.: 481-3441

MATERNELLE (externat seulement)

● groupe de la matinée: enfants de 4 ans
● groupe de l'après-midi: enfants de 5 ans
Tél.: 488-0222

S'adresser avant le 1er mars au bureau d'admission de l'école où on désire s'inscrire:

4873, avenue Westmount
Montréal 217, tél.: 486-4644

DESTINATION SOLEIL?...

ADOPTEZ

CASTEL HAITI



2 ORCHESTRES
PISCINE
EXCELLENTE CUISINE
SOLARIUM
PANORAMA UNIQUE

Port-au-Prince, Haiti
Case postale 446
POUR INFORMATION :
J. CLARKE : 844-4421

collège marie victorin
7000, marie-victorin, montréal 462

collège privé d'enseignement général et professionnel reconnu d'intérêt public

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Sciences de la santé
- Sciences pures et appliquées
- Sciences humaines
- Sciences administratives
- Arts & Lettres

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Techniques d'éducation spécialisée
- Techniques informatique
- Alimentation
- Art vestimentaire
- Garderie d'enfants

DATE LIMITE D'ADMISSION: 1er MARS 1973

Le Collège sera ouvert le 27 janvier et le 10 février pour les demandes d'admission et les visites

RENSEIGNEMENTS ET DEMANDE DE PROSPECTUS:
325-0150

mini-loto TIRAGE: VENDREDI, 2 FÉVRIER

69150 22 GAGNANTS DE $5000.
9150 176 GAGNANTS DE $ 500.
150 1782 GAGNANTS DE $ 100.

LOTO PERFECTA

26e COURSE, le 1er février 1973

ORDRE: $2,137.90 (61 PRIX)
DÉSORDRE: $59.60 (2186 PRIX)
Faites valider votre billet aujourd'hui même pour la prochaine course
VENTES TOTALES : $543,384.00

RÉSULTAT			
A	B	C	D
3	8	10	6

éditorial

Avant de trancher la demande de Bell

En matière de téléphone, "le public est sensible à toute augmentation de taux; il l'est moins apparemment lorsqu'il s'agit de modifications aux structures de tables tarifaires". Ainsi s'exprime la Régie des services publics du Québec dans une ordonnance datée du 26 janvier. La décision de la Régie prend d'autant plus de relief qu'elle s'applique à une filiale de la société Bell-Canada et qu'elle survient au moment précis où Bell-Canada tente d'obtenir du pouvoir fédéral un relèvement de son taux de rendement.

Selon la Régie, le public ne comprend goutte aux structures tarifaires, mais c'est pourtant là que se révèlent les vraies préoccupations des entreprises. Le citoyen moyen est encore capable d'un sursaut lorsque Bell-Canada demande à la Commission canadienne des Transports la permission de hausser le rendement du capital investi, mais le même minable regarde passer béatement l'avis public où une compagnie de téléphone demande la permission de réduire de 46 à 20 le nombre de bandes tarifaires. Heureusement, la Régie s'est donnée la peine de poser des questions. Bien plus, ayant appris à refuser les modifications qui lui paraissent par trop obscures, elle a refusé la requête de la compagnie Téléphone du Nord.

•

Au fur et à mesure qu'elle accumule ses ordonnances, la Régie des services publics précise et expose sa pensée. Les documents les plus récents ont clairement établi les principales articulations. En premier lieu, les entreprises de communication téléphonique ont à fournir aux gens le service qu'ils veulent et non pas à imposer aux gens les habitudes téléphoniques les plus rentables pour l'entreprise. En second lieu, la Régie maintient fermement son exigence d'un service de base dispensé au plus bas coût possible. A ce service de base, la Régie ne veut pas qu'on touche inconsidérément. Les bénéfices, qu'on les prenne ailleurs.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'ordonnance du 26 janvier. La compagnie Téléphone du Nord de Québec Inc. demande la permission de modifier son tarif interurbain: la première minute de conversation ne coûtera plus le même prix, les périodes de trois minutes varieront également, la gradation des coûts fluctuera selon des zones définies autrement, etc. La compagnie de téléphone démontre assez aisément qu'en appliquant les nouveaux tarifs, ses revenus resteraient substantiellement au même niveau et même reculeraient peut-être de 1%.

Une telle requête pourrait sans doute faire l'objet d'une évaluation étroitement financière: puisque la compagnie se satisfait du même revenu global et puisque la clientèle ne déboursera pas davantage, vogue la galère!

La Régie, à bon droit, se refuse à un tel simplisme. Elle entreprend donc de déterminer pourquoi l'entreprise souhaite ces modifications. Puisque la somme des revenus demeure au même niveau, il est probable que certains paieront davantage, certains autres moins: que la compagnie dise à qui profite la refonte des tarifs. La Régie exige des précisions.

La Régie va plus loin. Elle constate que la requérante tente de modifier ses tarifs d'interurbain pour les aligner sur les tarifs dits "trans-Canada" et pour s'approcher ainsi de la base tarifaire de la société-mère, Bell-Canada. La Régie ajoute à sa première constatation une affirmation cinglante: "La requérante sollicite l'autorisation de modifications de son tarif dit "trans-Canada". Or, elle n'a aucunement participé à la conception ni ne se trouve à l'origine de ces modifications qu'elle propose". Le reproche est clair: toute modification au tarif en vigueur n'est acceptable que si preuve est faite d'un avantage pour le public. Or, dans le cas présent, la compagnie qui demande la modification ne sait même pas quelle philosophie sociale a présidé à la définition de la table tarifaire.

Mais d'où viennent ces tarifs? "En fait, déclare la Régie, ces taux dits "trans-Canada, sont conçus par un groupe d'une dizaine de corporations formant une association de bonne foi, sans entité juridique propre ni sujette à quelque autorité publique que ce soit". Ce "club sélect" ne comprend aucune des entreprises soumises à la loi de la Régie. C'est dire qu'aucune des entreprises soumises à la loi québécoise "n'est en mesure d'apprécier la philosophie qui préside à l'élaboration de ce tarif proposé, ni les tendances que tel tarif veut, en définitive, susciter dans le comportement des collectivités, groupes et catégories d'usagers visés par l'application du tarif".

•

Drapée dans sa dignité, la Régie aurait pu se borner à faire honte à la compagnie requérante: "Vous n'avez pas suffisamment fait la preuve de votre intérêt pour le public. Vous avez même copié les notes de votre voisin. Allez recommencer votre devoir!" Elle a préféré décortiquer elle-même une partie des tarifs "trans-Canada" pour en dégager certaines des implications socio-économiques.

Au cours des dernières années, déclare la Régie, une tendance très nette s'est manifestée: pendant que les taux interurbains diminuaient constamment, le taux du service de base que doit payer mensuellement un abonné subissait des pressions à la hausse. Ceci, répète la Régie, va à l'encontre d'une véritable philosophie sociale et ne montre pas une hiérarchie des valeurs acceptables.

Dans le cas présent, une autre distorsion se fait jour. L'interurbain lui-même comprend diverses parties: l'interurbain que l'on effectue à 15 milles de distance a plus de chances de faire partie des réalités culturelles, du tissu naturel des communications, des besoins irrépressibles, que l'interurbain à 1,500 ou 2,000 milles. Or, la requérante plaide en faveur d'un taux qui privilégie grandement les appels à plus de 400 milles. "De toute évidence, souligne la Régie, la vie sociale se passe tout d'abord géographiquement sur la surface territoriale du secteur téléphonique de taux de base local, puis s'agrandit à la superficie régionale qui l'entoure, en prolongeant son rayon de 20 à 50 milles: c'est là que se trouvent sûrement, quant à une localité de moindre importance en nombre de sujets, les principaux rapports institutionnels: enseignement secondaire, écoles régionales, administration gouvernementale et tous les services de l'Etat, tels les services hospitaliers, judiciaires, éducatifs, sociaux, économiques, culturels, les transports aériens et ferroviaires, etc. Il en découle une intensification manifeste du volume des communications téléphoniques à l'intérieur de cette aire. Or, il s'agit des distances les plus lourdement affectées par l'augmentation tarifaire proposée".

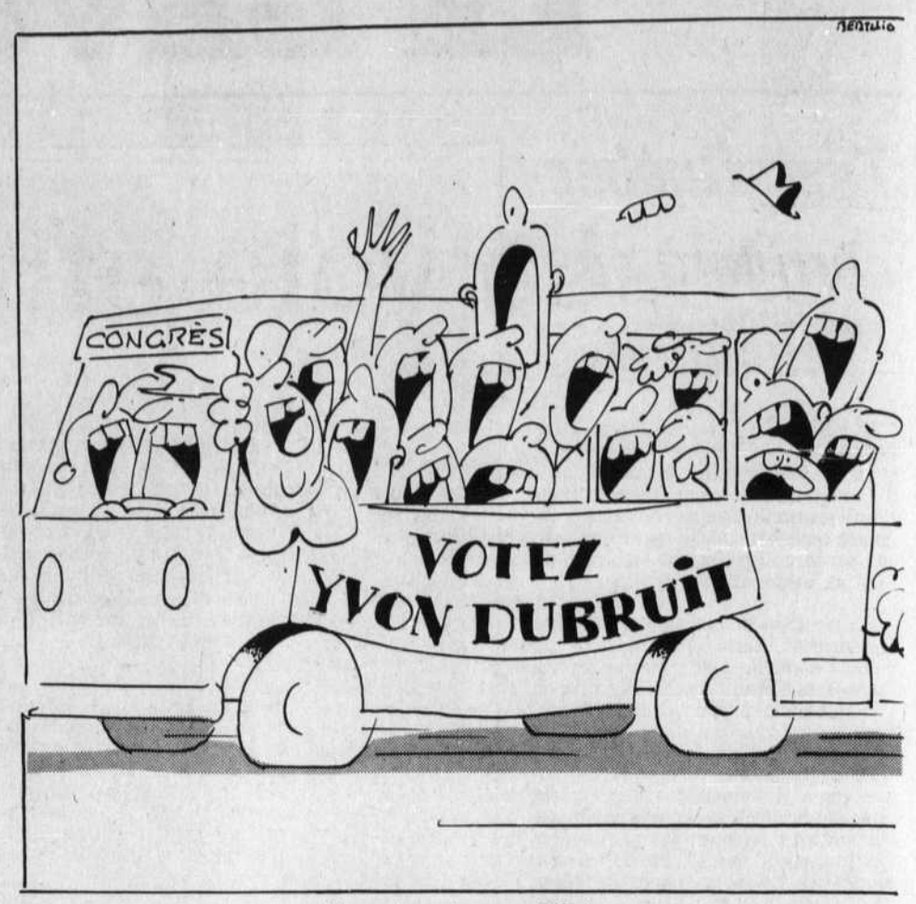
•

L'ordonnance invoque l'insuffisance de preuve et l'imprecision de maintes données pour rejeter la requête de la compagnie. Cependant, elle met en place, peut-être en vue de développements futurs, un principe supplémentaire. Non seulement les entreprises de communications téléphoniques doivent toujours garder à l'esprit la priorité de l'intérêt commun, mais encore elles devront faire en sorte que les décisions se prennent le plus près possible du public à desservir. Qu'un centre de conceptions tarifaires prétende jeter sur l'ensemble du territoire une grille idéale, voilà qui démontre bien le peu de cas qu'on fait en haut lieu des réalités et des besoins socio-économiques. La logique et la notion de service voudraient, au contraire, que les taux tiennent compte des disparités régionales, des habitudes découlant de la culture et de l'éducation.

La Régie conclut donc "qu'il est urgent de rapprocher le centre des conceptions tarifaires du centre de décision". On ne peut que l'approuver si elle entend par là qu'une entreprise locale n'a plus de raison d'être si elle se conforme servilement à une planification abstraite au lieu de se mettre au service des collectivités locales et régionales. A sa manière, la Régie songe à la démocratie.

La notion de services publics serait-elle en train de trouver un sens?

Laurent LAPLANTE



L'autobus de mon Réal

lettres au DEVOIR

LA QUERELLE DES MANUSCRITS

Haro sur le sous-ministre

M. Laurent Laplante

Dans votre éditorial du 29 janvier, vous criez haro sur Frégault. Le caricaturiste du Devoir reprend sensiblement le même thème, aujourd'hui le 30 janvier.

C'est là une critique aveugle combien méchante. Irresponsable aussi.

Qu'il y ait des difficultés aux Affaires culturelles n'est rien de nouveau. Il continuera d'y en avoir. Il ne sert à rien de détruire les hommes en place. Les vrais problèmes ne sont pas leurs faits.

Avez-vous déjà plutôt pensé aux personnes avec qui fait d'abord affaire le ministère des Affaires culturelles? Avez-vous déjà tenté de vivre simultanément avec un écrivain, un sculpteur, un danseur, un musicien, un acteur ou tout autre artiste, ou pis encore avec des fumistes qui posent à l'artiste ?

Avant de conclure trop hâtivement à la faute de celui qui défend une certaine cohérence administrative, malgré tout, il y aurait peut-être lieu de s'interroger sur la "clientèle" du ministère.

L'incident de la BN est malheureux. Cartier est un homme compétent et d'un dynamisme, peut-être un peu trop envahissant, mais sûrement communicatif. La BN y perd.

Mais le débat n'est pas d'hier. J'ai moi-même participé à la définition des termes fondamentaux de la loi de la BN. Cartier y était. On avait convenu de ce que nous retrouvons aujourd'hui dans la loi.

Les circonstances ont fait que la BN a par la suite comblé un vide. Mais il n'y a plus ce vide, et le directeur Vachon, des Archives nationales du Québec, peut tout aussi bien remplir le rôle dévolu à ces dernières par la loi.

Je comprends mal LE DEVOIR d'avoir personnalisé la question. Son interprétation rapide et abusive des faits et sa prétentieuse généralisation à partir d'incidents isolés de leur contexte, l'amènent injustement à rechercher la tête de celui qui par delà les changements politiques et les mesquineries du milieu, sans compter les perturbations sociales et culturelles, a su jeter les fondements d'une politique culturelle et maintenir une certaine cohérence administrative.

Robert GIROUX,
chef du contentieux
au Mouvement Desjardins
et ancien adjoint-administratif
du sous-ministre des Affaires
culturelles.

Lévis, le 30 janvier, 1973.

Un parallélisme que nous ne devons pas importer

Remonter à 1373 pour justifier l'existence d'un service de manuscrit à la Bibliothèque nationale du Québec est pour le moins réactionnaire. C'est pourtant la démarche qu'ont effectuée plusieurs auteurs en commentant la directive du ministre des Affaires culturelles à propos du partage des responsabilités entre les A.N.Q. et la B.N.Q.

A cette époque Gilles Malet inventoriait le millier de manuscrits – il eut été bien difficile de traiter une documentation imprimée 83 ans avant Gutenberg – conservés à la "librairie" du Louvre qui allait devenir la Bibliothèque nationale de France, inspiratrice de notre jeune B.N.Q. La loi du 7 Messidor an II (1794) qui créait les Archives de France a perpétué cette confusion "toute française", en décrétant la réunion et le dépôt des "chartes et manuscrits appartenant à l'histoire, aux sciences et aux arts".

Fortes de cette vocation culturelle, les Archives nationales de France poursuivent la publication de plusieurs ouvrages se rapportant aux sources littéraires conservées chez elles:

● RAMBAUD, Mireille. **Les sources de l'Histoire de l'Art aux Archives nationales.** Paris, SEVPEN, 1955. 173p.

● GALLET-GUERNE, Danielle. **Les sources de l'Histoire littéraire aux Archives nationales.** Paris, SEVPEN, 1961. 166p.

● JURGENS, Madeleine. **Cent ans de recherches sur Molière.** Paris, SEVPEN, 1963. 864p.

Nous pourrions citer aussi l'édition en fac-similé de **La Defence et illustration de la langue françoyse** de Joachim du Bellay en 1949, plusieurs expositions consacrées aux Fénélon, Michelet et Romain Rolland, enfin des inventaires en préparation concernant les peintres, les sculpteurs, les graveurs et les musiciens.

Plaidera-t-on encore incompatibilité entre archives et arts?

Dans ce pays si policé, donc, deux organismes de prestige oeuvrent parallèlement, souvent se nuisent au détriment des efforts et initiatives de leur personnel qualifié, aux frais multipliés de l'Etat, et par conséquent des citoyens, au grand embarras des chercheurs peu initiés. En ce qui concerne le fonds de l'ancien ministère de la Marine, par exemple le chercheur doit se conformer aux complexités administratives – il faut voir ça – des Archives nationales (rue des Francs-Bourgeois) pour y consulter le fonds initial, de la Section Outre-Mer (rue Oudinot) pour le Dépôt des Fortifications et de la Bibliothèque nationale (rue Richelieu) pour le Service hydrographique.

Voudra-t-on encore ici au Québec, à l'heure où naissent pour ainsi dire nos deux institutions culturelles, répéter cet imbroglio né d'une tradition semi-millénaire alors qu'elles peuvent dans la bonne entente, en respectant les caractères particuliers des deux professions, celle du bibliothécaire et celle de l'archiviste, se partager les responsabilités, les compétences humaines et établir dès à présent une orientation précise de leur politique?

Monsieur Georges Cartier, à qui tous accordent une compétence indéniable, assisté de ses conseillers, a formulé à l'intention du ministère des Affaires culturelles ce qui est devenu la Loi de la Bibliothèque nationale. Quand messieurs Dostie et Miron la jugent "boiteuse et incomplète" (Le Devoir 25 janvier 1973), ils en oublient le caractère précis et sélectif, gage d'une saine administration, qualité dominante de l'exconservateur de la Bibliothèque nationale du Québec.

On a critiqué longtemps l'incohérence des politiques du ministère des Affaires culturelles, on critique aujourd'hui une mesure administrative destinée à préciser les fonctions et à réduire le dédoublement des dépenses.

Les passions dissipées, la recherche y gagnera.

Pour le Comité de la
revue **Archives**
Gilles HEON

Un débat mal engagé

Les lois étant ce qu'elles sont, elles n'étaient pas assez claires ou du moins pas assez explicites pour accorder droit de regard à quiconque de la Bibliothèque nationale ou des archives, dans le cas des MANUSCRITS.

Les législateurs étant ce qu'ils sont, ils ont décidé, sans consultation, et surtout sans rendre publiques leurs études, de déménager ces dits manuscrits d'une bibliothèque nationale aux archives nationales.

Geste patriotique, s'il en fut un! Geste objectif, on en doute! Geste rationnel d'efficacité, impossible!

Certains chez les écrivains se récrient. Les créateurs doivent s'inquiéter qu'on égare l'héritage qu'ils laissent au peuple québécois.

Certains chez les bibliothécaires regrettent de perdre un patrimoine gardé par les grandes bibliothèques nationales, en toute bonne tradition.

Les archivistes se réjouissent de grossir leurs biens.

Certains journalistes et certain historien se permettent même de se faire Salomon pour délimiter ce qui est bibliothèconomie et ce qui est archivistique.

Dans ce monde où l'information s'accroit d'année en année, où les sciences de l'information et les techniques documentaires deviennent de plus en plus complexes, on s'obstine encore sur des vétilles. Qui fait quoi? Où est quoi?

S'est-on préoccupé une fois d'efficacité?

L'information est aujourd'hui présentée sous formes physiques multi-média. Ce n'est un secret pour personne que d'affirmer que l'imprimé fait bon voisinage avec la casette, la diapositive, le super-8 ou même le "Kit", comme nous l'ont fait connaître les Américains.

L'abondance, la varitété des documents, la complexité de leur traitement, la nécessité de leur diffusion: voilà autant de questions de taille à solutionner.

Et parmi eux, les originaux (manuscrits ou bobines-maîtresses) doivent être conservés pour usage contrôlé à titre de recherche particulière, de vérification, de production ou de reproduction.

Pourquoi ne pas regrouper les collections multi-média, originaux et copies dans un local qu'on appellerait centre de documentation, média-centre ou bibliothèque, peu importe...

Pourquoi ne pas unifier la formation de celui qui doit devenir le technocrate de la documentation dans des disciplines nommément appelées sciences et techniques de la documentation?

Adieu les associations d'archivistes, de documentalistes, de bibliothécaires. Pourquoi ne pas suivre la réflexion de l'A.C.B.L.F. (Association Canadienne des Bibliothécaires de Langue Française) progressant vers une Association pour l'avancement des sciences et techniques de la documentation?

Pourquoi ne pas faciliter la démarche de l'usager et démocratiser nos sanctuaires sacrés?

Et pourquoi dans le cas qui nous occupe, déménager des collections importantes sans se soucier des coûts occasionnés et pour des raisons de juridiction? A quand le regroupement des Archives nationales du Québec et de la Bibliothèque nationale du Québec? Et pourtant Ottawa nous a déjà donné l'exemple...

La situation demeure donc fausse et inutile, car on réduit le problème à une chasse-gardée de territoires et à une polémique de spécialistes. Le ministère des Affaires culturelles par l'intermédiaire de son sous-ministre monsieur Guy Frégault, a provoqué un remous inutile face à une décision dont la rentabilité scientifique et financière demeure douteuse.

Angèle MURPHY
Bibliothécaire,
coordonnateur,
Centre de documentation,
CEGEP Montmorency.

Laval, le 1er février 1973.

Henri Laugier, un éclectique

Henri Laugier, ancien secrétaire général adjoint des Nations unies, qui s'est éteint au cap d'Antibes dans sa quatre-vingt-cinquième année, avait la voracité intellectuelle d'un homme de la Renaissance.

•

Son cursus honorum saute de la médecine, de la science, de l'enseignement à la diplomatie et aux organisations internationales. Ceux qui, de 1965 à 1970 ont lu ses articles dans le Monde savent ses combats pour les Etats-Unis d'Europe, contre le "mythe fossile" du si vis pacem, para bellum, les "programmes démentiels" dont sont victimes les lycéens, ou ce qu'il appelait la "littératurite", c'est-à-dire le déséquilibre au détriment des scientifiques dans la représentation culturelle de la France à l'étranger. Ceux qui, enfin, l'ont approché davantage n'ignorent pas sa passion pour la peinture, connaissent sa belle collection de tableaux modernes, et son amour de Picasso. Ils se rappellent aussi qu'il s'intéressa à l'économie, au point de faire créer l'Institut d'études pour le développement économique et social (I.E.D.E.S.) à l'ethnographie, etc.

Cet éclectisme est le reflet d'une carrière assez mouvementée. La vocation première d'Henri Laugier, celle de physiologiste, s'affirma très tôt, dès son entrée à l'université de Grenoble. Il "monta" à Paris moins pour achever les études médicales entreprises – ce qu'il fit cependant – que pour suivre en Sorbonne les cours de physiologie générale (où il fut reçut premier à la fin de sa première année).

La guerre le surprit alors qu'il effectuait son service militaire comme médecin auxiliaire de l'escadron du train, à la caserne Fontenoy. Il mena la vie des tranchées en Champagne, puis fit partie de l'armée d'Orient, dont il revint avec trois citations.

Recherche et enseignement occupèrent ses premières années de vie civile retrouvée (laboratoire de Lapicque à la Sorbonne, de Richet à la faculté de médecine). Il fut nommé, en 1930, professeur de physiologie de travail au Conservatoire national des arts et métiers et, en 1937, professeur titulaire de physiologie générale dans la chaire où il succédait à son maître Lapicque.

De façon assez imprévue, il fut arraché à ses travaux (qui allaient de l'adaptation des bactéries dans les milieux hostiles aux recherches de biométrie différentielle, en passant par les études portant sur les centres nerveux, les muscles, etc.). le ministère Blum, sur la proposition de Jean Perrin, lui confiant la direction du Centre national de la recherche scientifique.

De Londres à Alger

Il n'exerça que peu de temps cette mission, rejoignant Londres dès les premières semaines de juin 1940, où ses collègues scientifiques anglais l'accueillirent amicalement. Deux mois après, il fut invité avec Louis Rapkine par la Fondation Rockefeller à New York afin d'assister ses organes directeurs dans l'effort qu'ils entreprenaient en vue de faire sortir de France des scientifiques décidés à rejoindre les nations qui continuaient le combat contre l'Allemagne nazie.

Mais c'est au Canada, comme professeur de physiologie à l'université catholique de Montréal, qu'Henri Laugier passa la plus grande partie de la guerre, y fondant une revue bilingue et une collection de livres, écrivant des articles et participant à des émissions radiophoniques. Avec P.A. Weil, il assura pendant ce même temps le secrétariat général du groupement des gaullistes aux Etats-Unis, France for ever, que présidait l'ingénieur Eugène Houdry.

Nommé par le général de Gaulle recteur de l'académie d'Alger en 1943, la Libération ramena Henri Laugier à Paris où il fut le premier directeur général des relations culturelles au ministère des Affaires étrangères avant de se voir confier en 1946 la charge d'être le plus haut fonctionnaire français à l'Organisation des Nations unies comme secrétaire général adjoint. Ses interventions sur les questions sociales ou dans les débats qui conduisirent à la Déclaration universelle des droits de l'homme furent les plus remarquées.

Bouclant la boucle de sa vie professionnelle, c'est la Sorbonne et sa chaire de physiologie générale qu'il retrouva en 1951, où, pendant sept ans, il dispensa son enseignement avant de prendre sa retraite.

Dans la moisson d'activités de Henri Laugier comment oublier celle qui le conduisit à provoquer la création d'un haut comité auprès du premier ministre pour la défense et l'expansion de la langue française? La chasse au "franglais" ouverte avec fracas par le Journal officiel du 18 janvier n'est-elle pas sa suprême récompense?

Titulaire de la croix de guerre 1914-1918, M. Henri Laugier était commandeur de la Légion d'honneur. (Le Monde).

Le mot du silencieux

Entre deux pôles

par ALBERT BRIE

"Le XXe siècle s'est intéressé aux enfants au premier chef. Cependant, maintenant, on montre de plus en plus d'intérêt pour l'autre pôle. La médecine et la psychologie s'attaquent aux problèmes de l'âge." Cette déclaration si peu française dans sa phraséologie mais combien américaine dans son esprit, je l'ai lu dans un magazine. Elle mérite qu'on la creuse même si elle est superficielle.

•

Le XXe siècle, j'en conviens, s'est intéressé aux enfants. Je le sais; j'en suis un. Non pas un siècle, mais un enfant du siècle. Je ne peux pas honnêtement dire que ce gentil siècle s'est penché sur mon enfance. Il a fait mieux: il l'a malaxée.

•

J'admets que dans les années 30, les enfants étaient la grande affaire des parents. La revanche des berceaux persistait toujours. C'était – on le dit aujourd'hui – la belle époque. Belle époque de quoi? Je ne saurais le dire avec précision. Il y a fatalement une belle époque de 25 ans à tous les quarts de siècle. Les tristes époques se produisent aussi à la même fréquence.

•

Les familles d'il y a 40 ans étaient ce qu'on nommait, du haut de la chaire ou des "hustings", de belles familles. Les termes "belles" et "nombreuses" s'alliaient alors dans une harmonieuse synonymie qui n'a plus cours dans notre nouveau butin linguistique. On peut dire aujourd'hui que nombre et beauté ne font plus bon ménage sous le rapport du peuplement et de la volupté.

•

J'aurais mauvaise grâce de ne pas reconnaître que de 1925 à 1940 la médecine et la psychologie ne se sont pas donné le petit doigt, ma chère, pour nous éjecter dans la vie sur un bon pied. Ces deux disciplines, comme l'on sait, travaillent pour demain. C'est extraordinaire comme il y a gens de profession qui travaillent pour l'avenir. Ceux qui travaillent dans le concret du quotidien se font de plus en plus rares. Ah! ce perpétuel devenir, comme il nous fait suer.

•

Dans ces conditions, j'ai dû être pour les hommes nés en 1900 quelqu'un pour qui l'on travaillait. On est toujours le demain de quelqu'un d'hier.

•

Quand j'étais petit, j'ai connu les bienfaits de la médecine puisque je suis encore en vie. Quant à dire que j'ai contracté une dette envers la psychologie, c'est une autre histoire. Les parents de l'ère pionnière étaient d'honnêtes gens qui faisaient leur "devoir". Pour certains, ce devoir-là était un véritable pensum: "Vous me copierez dix, quinze et même vingt fois: croissez et multipliez-vous."

•

A l'école, la psychologie n'étranglait pas les enseignants. J'ai eu d'excellentes maîtresses, toutes férues, elles aussi, du devoir de servir les bonnes causes pour la conversion des petits païens. Que je sache, mes institutrices ne lorgnaient pas du côté de la métamorphose psychosomatique dont les écoliers étaient le théâtre.

•

Il y a eu aussi les professeurs. J'en ai connu deux. Le premier m'a tenu sous sa férule et son regard de hibou durant deux ans; il ne voyait bien que ce que les élèves faisaient dans le noir. Le second, m'a eu trois ans. Je dis "m'a eu" parce que grâce à sa psychologie du XXe siècle, tous les adolescents qui tombaient sous sa coupe sortaient de ses grosses mains d'équarisseur taillés en vrais patriotes de valeur de foi tremblée.

•

Voilà en bref et partiellement ce que le XXe siècle médical et psychologique a fait pour votre serviteur et nombre de ses contemporains, enfants des années d'avant-guerre et de la crise économique.

•

Que "cependant maintenant, on montre de plus en plus d'intérêt pour l'autre pôle", j'en suis fort aise, mais je demeure sceptique. Pôle jeunesse ou pôle vieillesse, les deux restent des pôles: il y fait froid aux deux bouts.

•

Comme je suis au midi de la vie, je préférerais que la médecine et la psychologie s'occupassent de mon équateur.

à propos

"Un mouvement cohérent, solidaire dans toutes ses parties, ne sera encore véritablement convaincant que s'il est sans faille sur le plan de la morale politique comme de la morale tout court.

M. Couve de Murville, ancien premier ministre de France, discours au congrès de l'UDR (parti de la majorité en France). **Le Monde,** 9 janvier 1973.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef:
Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint:
Michel Roy
Directeur de l'information:
Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Laracque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: $35 par année; six mois: $19. A l'étranger: $40 par année; six mois: $22; trois mois: $12. Editions du samedi: $10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: .90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt legal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Travailler en français

La voie étroite vers la terre promise

par KEITH SPICER
commissaire aux langues officielles

(...) L'an dernier, le Commissaire exprimait l'opinion "qu'à longue échéance, l'avenir du français en Amérique du Nord dépendra surtout de la façon dont le Québec saura affermir sa principale langue de culture pour en faire une langue de travail et d'échanges sociaux". En liant ainsi le sort du français dans tout le Canada au "dynamisme, voire la saine prédominance, du français dans ce seul territoire où les francophones forment la majorité", il tenait à souligner l'harmonie naturelle des efforts qu'il déploie en faveur du français, dans le cadre de la Loi sur les langues officielles, avec l'impulsion de plus en plus vigoureuse que le Québec veut logiquement imprimer à l'emploi du français dans tous les secteurs d'une société moderne. Les efforts du Commissaire, qui n'affaiblissent aucunement l'esprit égalitaire de la Loi à l'égard de l'anglais, visent à aider les francophones du Québec et d'ailleurs de deux manières: tout d'abord en leur garantissant, partout où la Loi l'exige, des services fédéraux en français et, deuxièmement, en défendant le droit que leur confère la Loi de travailler pour l'Etat fédéral dans leur langue maternelle.

Ce droit de travailler en français, aussi bien qu'en anglais, au sein de l'administration fédérale découle de l'article 2 de la Loi, où il est stipulé: L'anglais et le français sont les langues officielles du Canada pour tout ce qui relève du Parlement et du Gouvernement du Canada; elles ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du Gouvernement du Canada.

Il ne serait pas inexact de dire que l'interprétation donnée par le Commissaire à l'expression "quant à leur emploi dans", qui figure dans cet article et dans laquelle il voit la reconnaissance du principe de l'égalité des deux langues officielles pour le travail, n'a guère été claironnée par les autorités fédérales dans leur ensemble – tout du moins jusqu'à la déclaration faite par le président du Conseil du Trésor le 14 décembre 1972. Cette interprétation trouve encore moins d'échos dans les faits, en dépit de la modeste "réforme" expérimentale tentée avec les unités de langue française. Ottawa est encore loin d'être un paradis pour les fonctionnaires fédéraux francophones; et pour ce qui est de leurs semblables en dehors d'Ottawa, et parfois même au Québec, l'environnement administratif, linguistiquement parlant, tient plutôt de ces lieux par Dante célébrés. En 1971, seulement 8,3 p. 100 des 66,675 postes pourvus dans la fonction publique soufraient un titulaire francophone unilingue (contre près de 80 p. 100 pour les unilingues anglophones), alors que les francophones constituaient 27 p. 100 environ de la population totale du Canada. La tradition, la timidité (sinon une intimidation discrète), la lassitude et, par-dessus tout, la seule complexité pratique que suscite toute tentative sincère d'implantation du français comme langue de travail – tous ces facteurs tendent à rendre extrêmement difficile "l'emploi" du français pour le travail sur un pied d'égalité avec l'anglais.

La Loi sur les langues officielles proclame indéniablement les droits afférents à la langue de travail. Il va de soi que le bon sens impose quelques limites à l'exercice de ces droits. Nul être raisonnable, francophone ou anglophone, ne peut exiger, dans l'absolu, de travailler dans la langue officielle de son choix n'importe où, n'importe quand: le fonctionnaire francophone en poste à Victoria ou son collègue anglophone employé à Chicoutimi doit reconnaître certaines réalités minimales. Toutefois, il ne faut pas que les dirigeants des administrations fédérales se laissent tenter par le démon de la mesquinerie et de la déraison en arguant de ces "réalités" pour saboter le principe de l'égalité des deux langues dans le travail.

Eu égard au soutien que la Loi accorde, en termes assez généraux, à l'égalité du français et de l'anglais comme langues de travail, le Commissaire s'est efforcé de régler individuellement chaque cas tout en faisant pencher le plus possible la balance en faveur du droit de chacun à choisir sa langue de travail. C'est ce qu'il fait quand il se heurte aux divers "obstacles" matériels (comme la situation géographique ou la composition linguistique d'un bureau donné) que ministères et organismes invoquent souvent pour limiter l'exercice des droits de l'employé quant à la langue de travail.

Quelles que soient les raisons de l'échec du gouvernement fédéral à étendre plus rapidement l'emploi du français comme langue de travail, il est clair que, faute d'une prompte et éclatante percée d'Ottawa sur ce front, la Loi sur les langues officielles sera amputée d'une partie vitale de sa signification. Tout progrès restera illusoire à moins que le gouvernement, on ose l'espérer avec le soutien de principe de tous les partis politiques, ne trouve des réponses aux questions pratiques d'ordre administratif que pose l'exercice des



● Commissaire fédéral aux langues officielles, M. Keith Spicer a remis en janvier au Parlement son deuxième rapport annuel (1971-1972). Voici un extrait du premier chapitre intitulé: Panorama de l'An Deux.

droits linguistiques dans le travail, surtout quant au lieu et au mode d'application. Le Commissaire ne prétend pas détenir le secret de ces solutions, mais il est convaincu de l'importance qu'il y a pour le gouvernement, de concert avec les associations d'employés, à s'attaquer sans plus tarder à ces problèmes en termes concrets qui transcrivent dans la réalité le principe énoncé par le Parlement. En attendant, pour nourrir la discussion publique, il va brièvement examiner l'expérience récente visant à réaliser la justice linguistique dans le travail grâce à un mécanisme particulier: les unités de langue française (U.L.F.). Après quoi il présentera quelques suggestions d'ordre général qu'Ottawa pourrait envisager d'adopter pour placer le français sur le même "piédestal" d'égalité que l'anglais dans le milieu du travail.

Le gouvernement, qui essaie depuis novembre 1971 de donner aux fonctionnaires francophones une meilleure chance de travailler dans leur langue par le truchement des "unités de langue française", a désigné 457 de ces unités dans 39 ministères et organismes. Cette expérience, apparemment novatrice aux yeux de nombreux Canadiens anglophones, ne fait qu'entériner une certaine réalité en créant, sur une mini-échelle, une réplique de l'énorme "unité de langue anglaise" qu'était et que demeure pour la plus grande part l'administration fédérale. C'est une réforme intéressante, certes, mais encore extrêmement modeste et qui, dans bien des cas, se ramène plutôt à une simple "immersion baptismale": des 29,000 personnes affectées à ces unités, environ 26,000 travaillaient déjà plus ou moins en français avant que leurs services soient baptisé U.L.F.; en outre, 330 des 457 unités se trouvaient au Québec où, après tout, il devrait être on ne peut plus normal que le français soit plus souvent utile. D'ailleurs, ceux qui pourraient craindre qu'un raz-de-marée assimilateur ne déferle sur la forteresse anglophone défendue par quelque 404,000 fonctionnaires fédéraux apprendront peut-être avec soulagement, s'ils ne le savent déjà, qu'au sein des U.L.F. évoluent des groupes aussi "agressifs" que les 66 buandiers d'un hôpital fédéral au Québec et les douze brocheurs d'une sous-section ministérielle à Ottawa. Il est vrai qu'il existe des U.L.F. beaucoup plus importantes, tel le 5e Groupement de combat stationné au Québec; mais le Commissaire est persuadé que ce cinquième groupement n'a nullement l'intention de se muer en cinquième colonne... La portée limitée de cette expérience tient aussi au rôle fréquemment subalterne des unités, voire à leur éloignement des centres de décision. En fait, dans les U.L.F., les responsables ont plus souvent qu'à leur tour besoin de l'anglais pour satisfaire aux exigences de leur poste, exigences qui, tout inévitables qu'elles sont parfois pour traiter avec des unités "extérieures", ne corroborent pas précisément les soupçons de ceux qui croient que les U.L.F. "forcent" tous leurs membres à travailler uniquement en français.

Toutefois, au souvenir des difficultés affrontées jusqu'alors par les employés de l'Etat désireux de travailler en français, et surtout devant le constat d'absence de toute autre voie nettement tracée pour leur faciliter le chemin, le Commissaire reste convaincu que cette expérience mérite qu'on la considère avec attention et sympathie. Certes, on ne pourra en tirer des conclusions avant au moins encore un an, mais certains inconvénients et avantages apparaissent d'ores et déjà clairement.

Parmi les difficultés auxquelles doivent faire face les U.L.F., la simple "acclimatation" des unités à un milieu où la langue de travail est dans une proportion écrasante l'anglais tient à l'évidence une grande place. Elle donne lieu, par exemple, à des malentendus entre fonctionnaires anglophones et francophones au sujet des "règles du jeu" qui devraient régir les communications entre les unités et les autres bureaux du gouvernement: en principe, les U.L.F. s'adressent et répondent à ces bureaux, mais non au grand public, en français uniquement. Heureusement, ces malentendus se dissipent avec le temps, l'expérience, la bonne volonté et grâce aussi à un bulletin d'information fort utile publié par le Conseil du trésor, qui est l'organisme chargé de prescrire le régime linguistique des unités. Ce ne sont pas là les seuls problèmes: ainsi, les relations entre bureaux subissent de temps à autre des ralentissements lorsque des bureaux extérieurs dépourvus de toute capacité bilingue font appel aux services de traduction (ou obligent les employés des U.L.F. à parler anglais au téléphone); à mentionner également, la réticence de certains fonctionnaires francophones chevronnés à se "recycler" pour travailler dans une langue administrative qu'ils peuvent avoir en partie oubliée ou qu'en fait ils n'ont même jamais apprise – sans compter la crainte, qui prête légèrement à l'ironie quand on songe aux appréhensions similaires mais plus hautement proclamées de leurs collègues anglophones, qu'ont ces fonctionnaires d'amenuiser leurs chances d'avancement en ne travaillant qu'en français; la lenteur, aussi, qui retarde la mise en oeuvre de toute réforme en dehors des unités lorsque des exposés de principes ou des rapports de recherche rédigés par les U.L.F. sont bloqués à la traduction ou tout simplement ignorés; enfin, la pénurie générale de manuels administratifs en français, surtout dans les domaines financier et technique, et le fait que les administrations centrales continuent, en violation de la Loi, du moins de son esprit, à publier nombre de directives en anglais seulement.

En revanche, les U.L.F. peuvent présenter des avantages certains. Tout d'abord et avant tout, la reconnaissance symbolique et officielle du français comme langue de travail semble en quelques cas avoir notablement amélioré non seulement le moral mais aussi le rendement. Il est évident que le fait de travailler dans sa langue maternelle devrait, sauf s'il y a pénurie de lexiques techniques, accroître l'efficacité. Deuxièmement, on a noté une augmentation encourageante de l'emploi du français, non seulement au sein de nombreuses U.L.F., mais aussi dans des unités "de langue anglaise" ou "bilingues" traitant avec les U.L.F., et certains diplômés anglophones des cours de langue semblent heureux de cette occasion de pratiquer leur français. Troisièmement, dans les cas où les U.L.F. ont suivi les grands principes sous-jacents à leur création, elles suscitent une "demande" de communications fort variées en français et de vocabulaires techniques spécialisés, ce qui tend à développer l'usage du français en quantité comme en qualité. Quatrièmement, l'existence même des U.L.F. devrait davantage sensibiliser les fonctionnaires de langue anglaise aux droits et problèmes de leurs collègues francophones – et ainsi peut-être aider les anglophones à voir les difficultés de leur propre carrière dans une perspective plus juste. Enfin, les unités offrent des structures plus pratiques et une atmosphère plus propice pour accueillir dans l'administration fédérale les nombreux Canadiens unilingues francophones dont la fonction publique a si grandement besoin pour à la fois mieux représenter notre population et puiser dans un réservoir de talents resté jusqu'à présent inaccessible: en juin 1972, la C.F.P. n'offrait encore qu'environ 9 p. 100 de ses postes à des francophones unilingues.

Des comptes rendus, fragmentaires il faut l'admettre, qui sont parvenus jusqu'à présent au Commissaire, émane en général l'espoir timide que ces avantages pourraient contribuer à l'expansion du français – et donc au respect plus fidèle de l'intention du Parlement – par un éventuel effet de "boule de neige". Assurément, ce n'est toutefois qu'après une période d'essai prolongée qu'on pourra porter un jugement de valeur tranché sur cette expérience des U.L.F.

Même dans l'attente d'une preuve décisive que les unités de langue française peuvent sensiblement favoriser l'implantation du français comme langue de travail, et tout en recherchant des réponses pratiques à certaines questions d'ordre administratif, le gouvernement fédéral doit instamment songer à coordonner de manière cohérente tous ses principes et programmes visant au renforcement du français – et donc influant sur son avenir au Canada; à cette fin, il lui faut les harmoniser, dans la mesure du possible, avec ceux du Québec et en outre adopter une approche globale et homogène pour promouvoir le français, langue de travail, dans les quelque 150 administrations que dirige Ottawa.

Pour ce qui est d'une coopération pratique avec le Québec, Ottawa attendra probablement l'annonce de programmes plus concrets, qui vont sans doute germer dans le sillon tracé par le rapport de la Commission Gendron sur le statut de la langue française. Pour la même raison, à savoir ne pas anticiper la politique linguistique que le Québec adoptera en fin de compte, le Commissaire ne peut que réaffirmer sa sympathie à l'égard de l'idée générale d'un renforcement du français au Québec.

Il pense toutefois qu'en coordonnant les éléments de sa politique d'implantation du français comme langue de travail au sein des institutions fédérales, le gouvernement devrait s'attacher essentiellement à résoudre trois problèmes connexes.

Tout d'abord, bien entendu, il lui faut arrêter, et largement diffuser, un ensemble de directives précisant plus nettement, même à titre d'essai seulement, les grandes règles qu'il serait prêt à suivre en vue de défendre le droit des employés fédéraux à travailler dans la langue officielle de leur choix. Cela supposerait forcément que l'on ait répondu aux questions élémentaires soulevées plus haut par les modalités d'exercice des droits afférents à la langue de travail. Le Commissaire, pour sa part, doit continuer à rendre en toute indépendance ses jugements sur les cas particuliers dont il est saisi; pourtant, si le gouvernement pouvait proposer une série de directives, voilà qui aiderait les employés fédéraux à prévoir le cheminement de leur carrière avec plus de certitude quant à l'éventail de chances (qu'on souhaiterait extrêmement large) qui leur est offert pour choisir leur langue de travail.

Deuxièmement, le gouvernement devrait, sans même attendre les éléments d'observation qui lui permettraient d'évaluer la "démarche structurale" entreprise avec les U.L.F., prendre des mesures systématiques pour faire du français la langue de travail prédominante dans les services régionaux de l'Etat fédéral au Québec. Cette "réforme" n'est rien d'autre que le corollaire naturel de la prédominance de fait dont jouit l'anglais comme langue de travail partout ailleurs au Canada. Bien évidemment, les possibilités pratiques de travailler en français dans l'administration fédérale doivent déborder le cadre du Québec pour s'étendre notamment à Ottawa ainsi qu'à certains secteurs du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba; mais la priorité doit porter sur le Québec. Si les autorités fédérales, tout en respectant les droits garantis par la Loi aux anglophones en matière de langues de service et de travail, ne peuvent accepter et obtenir que le français soit la langue "normale" de travail dans leurs bureaux québécois, elles saperont la vigueur du français, non seulement au Québec, mais dans l'univers fédéral tout entier. Point n'est besoin de faire preuve d'une imagination débordante pour trouver quels sont les moyens techniques à mettre en oeuvre, entre autres des directives réalistes, des cours de langue à l'intention des fonctionnaires fédéraux anglophones et des services de traduction. Mais ce qui prime incontestablement tout le reste, c'est la ferme volonté de reconnaître – et d'agir en conséquence – que, si sous prétexte de "difficultés administratives", on torpille le français dans sa qualité de principale langue de travail au Québec (langue maternelle de 80,7 p. 100 de sa population), les U.L.F. et autres figures de rhétorique à l'appui ne seront rien de plus qu'un minable maquillage.

Il va de soi que l'on peut dès maintenant signaler des exceptions tout à fait recevables, tels certains aspects du contrôle de la circulation aérienne régis par des règles internationales de sécurité. Mais des exceptions isolées ne devraient pas être gonflées au point de brouiller les cartes et d'inverser les rôles en faisant passer pour anormale l'utilisation du français dans le travail là où les francophones sont fortement majoritaires. Même les problèmes techniques se révèlent parfois moins complexes qu'ils ne le semblent au premier abord; c'est ainsi que le Service de l'environnement atmosphérique, dont le Commissaire a pu récemment mettre à l'épreuve la bonne volonté à Montréal, découvrit, à sa grande et heureuse surprise et à la satisfaction de ses employés, qu'on pouvait prévoir le temps avec autant d'exactitude en français qu'en anglais, et servir tout autant le public dans les deux langues.

La troisième initiative que le Commissaire recommande est étroitement liée à l'intensification des efforts qu'Ottawa consentira pour renforcer le français au Québec, et à la longue ailleurs. Il exhorte les pouvoirs publics à lancer une campagne de recrutement intensive afin d'attirer au service de l'Etat fédéral les talents de Canadiens francophones tant unilingues que bilingues, dans des proportions approchant davantage le pourcentage de la population qu'ils représentent au pays.

Naturellement, ce n'est pas en faisant miroiter, par des prophéties illusoires, les mirages d'un nirvâna linguistique, ni en pratiquant la politique de l'autruche, qu'on pourra mener à bien une telle entreprise. Le gouvernement, avec si possible l'appui de tous les partis politiques, ne doit pas cacher aux recrues francophones "en puissance" que, nonobstant les améliorations en cours, les "structures d'accueil" linguistiques dans les institutions fédérales sont encore, à quelques exceptions près, bien loin de faciliter leur adaptation: en 1971, environ 82 p. 100 de tous les postes de "catégories clés" relevant de la Commission de la fonction publique étaient occupés par des titulaires anglophones, et les exigences linguistiques fixées par la C.F.P. pour cette même année (80 p. 100 des postes requérant l'anglais seulement contre 8 p. 100, le français) ne semblent guère de nature à déclencher une révolution qui ferait des francophones canadiens des Canadiens à part entière.

De toute évidence, ministères et organismes doivent faire une plus grande place aux Canadiens francophones unilingues, faute de quoi l'on ne sortira jamais du cercle vicieux engendré par le faible taux de recrutement des francophones et par la rareté des occasions de travailler en français au niveau fédéral. Ce n'est pas par des slogans faciles que l'on résoudra ou dissimulera ce problème. Aussi le Commissaire espère-t-il que le gouvernement va rapidement prendre des initiatives pour mieux définir les droits afférents à la langue de travail, pour aménager des structures administratives dans lesquelles les Canadiens francophones se sentiront à l'aise, et pour procéder à un recrutement plus équilibré. C'est à ce prix, et à ce prix seulement, que la Loi sur les langues officielles deviendra l'instrument de la pleine égalité linguistique voulue par le Parlement (...).

Si vous habillez dix ans!

Si vous habillez dix ans, vous êtes chanceuses! En effet, j'ai reçu, par erreur, douze collections Printemps-Été 1973 d'Italie et j'ai été autorisée à les vendre pour 35% de la valeur régulière! Il me reste aussi 38 modèles de la collection Hiver '72-'73, grandeur 10 ans, que je vous offre aux mêmes conditions. Retouches gratuites. Chandails toutes grandeurs; tricot de luxe, manches courtes, **régulièrement $12., maintenant en vente pour $3.99.**

6970 rue SAINT-DENIS, 1er ÉTAGE.
voisin théâtre Château — Métro Jean-Talon.
ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.

Ginette
270-1182

le Cocher
Tél.: 523-2858
Dîners d'hommes d'affaires
Au Piano, tous les soirs, Georges Klein
4897, Berri
Sud Boul. St-Joseph

...de béton et d'acier...

Novelec

...tout comme un gratte-ciel voici les maisons de ville du domaine "l'An 2000" conçues pour vous plaire, construites pour durer.

Le domaine "l'An 2000" est très bien situé, dans un précieux décor de verdure sur le site de l'ancien golf Marlborough à Ville Saint-Laurent.

Le domaine "l'An 2000" est une réalisation de la Corporation de Salaberry, la compagnie moderne qui a créé le "Joie de vivre".

Prix à compter de $24,900. Comptant minimum de $1,950.



DOMAINE L'AN 2000

2377, boul. Keller,
Ville St-Laurent
332-4510

Prenez le boulevard Gouin vers l'ouest, tournez au boulevard Toupin et puis à gauche au boulevard Keller.

Les maisons de la joie de vivre.

Sous les auspices de
L'ALLIANCE DES ANIMATEURS CULTURELS DU QUÉBEC

CONFÉRENCES SUR

L'ESPAGNE

Monsieur José PRADES, Professeur de Sociologie de l'Université du Québec,
Monsieur Miguel TOLOSA, Professeur d'Études Hispaniques au Collège Jean-de-Brébeuf,
Monsieur Rafael FERNANDEZ, Professeur de Lettres, venant spécialement de CORDOBA (Espagne)

assureront une série de causeries EN FRANÇAIS sur l'Andalousie, son folklore, ses traditions, son art de vivre, son histoire, son climat.

Période :
FÉVRIER - MARS - AVRIL 1973

Lieux :
MONTRÉAL: Hôtel RITZ-CARLTON
LONGUEUIL: HÔTEL HOLLIDAY INN
VILLE DE LAVAL: Hôtel LE VICOMPTE
MONTRÉAL: Restaurant CHÂTEAU-MADRID
SAINT-BRUNO: Restaurant AU PIED DU MONT

PRIX DE PRÉSENCE
A chaque conférence
TROIS BILLETS D'AVION MONTRÉAL MADRID
Aller et retour

INFORMATIONS:
1650, rue Berri - Suite 25
Palais du Commerce - Montréal 132
Téléphone: 845-4101

VIENT DE PARAITRE...



LE QUÉBEC, C'EST TON AFFAIRE!

• Travaux du 17e congrès du Parti Libéral du Québec.
• Une information nécessaire à tout citoyen responsable.

En vente partout au prix de $3.50 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél. 274-2551

...AUX ÉDITIONS DU JOUR

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général
Jacques Hébert

suites de la première page

CLAUDE CASTONGUAY

maintenant être en mesure de présenter nos propositions législatives concernant la sécurité du revenu des personnes âgées dans deux ou trois semaines."

Au cours d'une brève conférence de presse, le ministre québécois des Affaires sociales a résumé les observations et propositions qu'il a faites devant ses collègues d'Ottawa et des autres provinces.

"Il y a longtemps que nous répétons que les priorités dans le domaine de la sécurité sociale ont été identifiées au Québec et qu'il importe maintenant de nous attaquer à certaines d'entre elles, a dit M. Castonguay. Nous avons fait de nombreuses propositions allant dans ce sens, aussi bien de nature constitutionnelle qu'administrative; nous avons participé à de nombreuses séries de consultations, de négociations et de conférences fédérales-provinciales", a-t-il rappelé.

"Si le programme d'allocations familiales qui sera déposé au Parlement par le gouvernement fédéral ne répond pas à ces deux conditions qui nous apparaissent essentielles, a-t-il poursuivi, alors je ne vois pas l'utilité de continuer à dépenser autant d'énergie pour obtenir si peu de résultats. Nous consacrerons nos énergies, dans cette éventualité, à autre chose, et nous verrons ce qui ressortira des discussions entreprises entre le gouvernement fédéral et les autres provinces."

M. Castonguay a informé les journalistes qu'il avait évoqué la perspective dans laquelle devait se situer, selon le Québec, l'amélioration des programmes de sécurité sociale s'adressant aux personnes âgées. "Nous y tenons également et nous avons exposé nos vues sur la manière de procéder", a souligné le ministre québécois.

Mais pour nous, l'augmentation des pensions de vieillesse et du supplément de revenu garanti aux personnes âgées doit être envisagé dans un contexte plus large, afin d'assurer que des ressources suffisantes seront disponibles pour résoudre des problèmes qui sont à notre avis plus urgents."

A cet égard, M. Castonguay a rappelé les constatations du rapport Croll sur la pauvreté, selon lequel il y aurait plus de pauvres gens au Québec que dans les provinces des Prairies réunies, et deux fois plus que dans les provinces de l'Atlantique. Il a souligné aussi la situation pénible des familles, des femmes enceintes, des enfants, etc., qui ne touchent au Québec que des revenus d'assistance sociale qui se situent au-dessous du seuil de la pauvreté.

"J'ai aussi demandé l'assurance, a poursuivi le ministre québécois, que l'on nous confierait dans des délais bien déterminés l'administration des allocations familiales, afin que nous puissions avoir au Québec un seul programme, dont les prestations seraient imposables et graduées selon le rang et l'âge des enfants, afin que nous puissions faire une meilleure utilisation des quelque $70 millions que nous dépensons chaque année dans ce secteur et par lequel nous obtenons peu de résultats. On m'a répondu qu'il nous faudrait attendre la présentation du projet fédéral, avant la conférence d'avril. Ce n'était là rien de bien nouveau."

"J'ai également demandé qu'au moins une partie des fonds que l'on croit nécessaire de consacrer à la sécurité, sociale puisse être affectée conformément aux priorités des provinces, par les provinces elles-mêmes, comme tous les gouvernements, semble-t-il, y compris le gouvernement fédéral, le souhaitent. On m'a répondu que ce n'était pas possible avant que l'on se soit engagé dans une révision très générale des programmes. Encore là, ce n'était rien de très nouveau."

Néanmoins, le ministre québécois n'a pas voulu dire que la conférence d'hier n'avait servi à rien. "Il nous a été possible d'exposer nos points de vue à Ottawa et aux autres provinces en dehors d'un ordre du jour et du cadre de propositions fédérales. Peut-être en sortira-t-il quelque chose". Plus tard, M. Castonguay devait exprimer l'espoir que ses observations sur la sécurité de la vieillesse puissent avoir quelque influence sur les projets fédéraux.

"Mais la conférence d'avril sera inutile, a-t-il insisté, à moins que nous ne puissions d'ici là faire des progrès concrets. Comme M. Lalonde l'a dit lui-même dans son exposé aux Communes, la revision d'ensemble du système ne doit pas nous empêcher de travailler entretemps pour le bien-être des citoyens.

AU VIETNAM

place des moyens de transport et de facilité de logement.

Le chef de la délégation canadienne, M. Michel Gauvin, président en exercice de la CIS, a invité les quatre chefs de délégations de la Commission mixte militaire à se rendre aujourd'hui à sa résidence de Saïgon pour une première réunion commune. Il leur demandera quand ils comptent envoyer leurs équipes sur le terrain.

Dans la délégation canadienne, on nourrit l'espoir que la CIS sera en mesure de répondre à sa mission sous peu, probablement dans quatre jours et que, dès lors, toute nouvelle violation du cessez-le-feu sera aussitôt enregistré.

Par ailleurs, la Commission militaire mixte quadripartite de contrôle du cessez-le-feu, États-Unis, Nord-Vietnam, Sud-Vietnam et GRP – s'est réunie officiellement hier sur la base aérienne de Tan Son Nhut, à l'échelon des chefs de délégation.

L'aspect le plus spectaculaire de la réunion a été la présence du général Tran Van Tra qui commandait les forces du Front national de libération lors de la première grande offensive générale du Tet, en 1968.

Cette rencontre avait été précédée, dans la matinée, d'une courte réunion préliminaire à l'échelon des chefs adjoints de délégation.

Aucun journaliste n'a été admis à assister à la réunion officielle mais avant qu'elle ne commence, des photographes et cameramen, appartenant aux services gouvernementaux sud-vietnamiens, ont fixé sur la pellicule cette première session historique.

JEUX OLYMPIQUES

caché aux journalistes son manque d'enthousiasme devant la perspective d'un examen de cette question aux Communes. Il préférerait que le gouvernement québécois approche chacune des autres provinces pour obtenir leurs consentements à la tenue d'une telle loterie à l'intérieur de leurs frontières individuelles.

Revenant à la présence de la délégation du COJO à Lausanne, en Suisse, le programme de la rencontre d'aujourd'hui avec le Comité international olympique est très chargé.

La délégation du COJO de Montréal sera reçue le matin par la Commission des finances du C.I.O., présidée par le comte Jean de Beaumont, France, et l'après-midi par la Commission exécutive du CIO, qui siège depuis vendredi matin sous la présidence de lord Killanin, Irlande.

Le principal sujet des entretiens avec la Commission des finances sera "la répartition des droits de télévision entre le CIO d'une part et le COJO de Montréal d'autre part", a indiqué à la presse M. Chantigny, porte-parole des organisateurs de Montréal. M. Chantigny a fait remarquer que le COJO de Montréal avait signé avec l'un des trois grands réseaux américains de T.V., l'American Broadcasting Company A.B.C., un contrat de 25 millions de dollars uniquement pour les droits de télévision aux Etats-Unis.

Au sujet, de nouveau, des jeux de Montréal, le premier ministre canadien, lors du débat aux Communes hier, a donné quelques précisions sur des questions budgétaires.

Le premier ministre a laissé entendre une fois de plus que le gouvernement fédéral craint sérieusement un déficit, d'autant plus que personne ne peut prévoir des événements qui, comme c'est arrivé dans le passé, en augmentent encore le coût, a ajouté M. Trudeau.

En outre, le budget soumis par le COJO ne comprend pas les coûts de construction d'un village olympique de 2,000 à 3,000 logements.

La participation de la Société centrale d'hypothèques et de logement se situerait entre $26 et $54 millions, en fonction du nombre et du coût des logements ainsi que du montant du concours financier privé.

M. Trudeau a dit que son gouvernement croit qu'un tel programme peut être raisonnablement réalisé d'ici 1976 à l'aide de crédits de la SCHL qui, normalement, accorde environ $100 millions par année au Québec.

D'autre part, a poursuivi M. Trudeau, il faut tenir compte du travail supplémentaire imposé à un certain nombre de services qui seront, par la force des choses, assurés par le fédéral, tels la Gendarmerie royale, les Forces armées, l'Immigration, les Douanes.

Le coût de ces divers services supplémentaires se chiffrerait dans les $20 millions, selon M. Trudeau.

En ce qui regarde Radio-Canada, il faut également prévoir une augmentation des coûts dans le cas où la Société d'Etat assurerait, en tant qu'hôte, les principaux services de télévision durant les Jeux.

On estime à Ottawa que le travail supplémentaire imposé alors aux employés de Radio-Canada ainsi que la réalisation des émissions engendrerait des déboursés de l'ordre de $25 millions.

Présentement, a précisé le premier ministre, les discussions sont en cours afin de déterminer si oui ou non la Société Radio-Canada assurera cette "couverture".

A tout événement, le chef du gouvernement canadien a assuré, en terminant, que "le gouvernement du Canada se préoccupe de façon sérieuse et légitime" des dispositions concernant les jeux Olympiques de 1976.

"Cette préoccupation n'affectera pas cependant en rien l'accueil chaleureux qui sera réservé aux Jeux et à ses participants par le gouvernement et l'ensemble des Canadiens.

"Il s'agit là d'une entreprise enthousiasmante et je suis convaincu que tous les Canadiens veulent son succès", a dit encore M. Trudeau.

YVON DUPUIS

pagne persistent et se manifestent aujourd'hui avec plus d'agressivité, les concurrents apparaissent maintenant irréconciliables, de sorte que l'élu de dimanche pourrait se retrouver le chef d'un clan dans un parti à jamais morcelé.

Hier encore, le candidat Armand Bois accusait Yvon Dupuis de vouloir la disparition du Ralliement créditiste au profit de l'Union nationale. M. Bois soutient que le clan Dupuis harcèle sans cesse les autres députés du parti pour les entraîner à "trahir leur mandat et leur doctrine en se ralliant à Dupuis ou en rejoignant un autre parti politique dans le but de prolonger leur carrière personnelle".

De son coté, la semaine dernière, Camil Samson révélait que son principal adversaire se préparait à "paqueter" le congrès au leadership. Il accusait le secrétariat général du parti à Québec de tripoter la délégation du congrès en distribuant massivement des cartes de membres "fictives" en faveur de l'organisation du candidat Dupuis.

Quant à la hargne que M. Dupuis nourrit à l'endroit de Camil Samson, elle atteint une ampleur telle que dans la purge suivant sa victoire, le député de Rouyn-Noranda figure en tête de liste. Dans le cas contraire, Yvon Dupuis quittera le parti plutôt que de servir sous Camil Samson.

Mais c'est l'intervention de dernière heure du candidat Fabien Roy qui a vraiment déclenché l'alarme et dramatisé la menace. Dans la déclaration transmise hier soir aux journaux, Fabien Roy dénonce vigoureusement le rapprochement avec l'Union nationale que préconise Yvon Dupuis. Pour Fabien Roy, ce congrès est un moment critique où les créditistes jouent leur avenir. Il prévient: "Il ne faudrait pas rêver en couleurs et croire que les créditistes pourront augmenter leurs effectifs s'ils ne réussissent pas à rallier tous les militants et tous les organisateurs derrière le nouveau chef élu."

Enfin, Fabien Roy s'est encore engagé à "ne jamais permettre que le Ralliement créditiste subisse l'influence de l'extérieur si cette influence peut nuire ou est néfaste à la poursuite de nos objectifs". Il conclut en réitérant l'appel à l'unification et souligne: "Si les vrais créditistes quittent la barque après le congrès, il y a danger que le Ralliement créditiste devienne un parti comme les autres".

Tout au long de cette campagne au leadership, MM. Armand Bois et Camil Samson ont revendiqué l'honneur de représenter les "vrais créditistes" et privément ou en public stigmatisaient le sous-ordre de Réal Caouette. A ce jour champion de la neutralité, Fabien Roy a peut-être posé un geste déterminant. Et l'hypothèse d'une coalition des candidats de la première heure contre Yvon Dupuis devient plus plausible avec l'ouverture ce matin du congrès pour le choix du nouveau chef du Ralliement créditiste.

Ce resserrement des coudes constitue par ailleurs une admission de la force, voire de l'avance du protégé de Réal Caouette sur les trois candidats provinciaux. Donc, une victoire probable du dernier converti sur d'authentiques créditistes.

Après l'avoir pourtant promis, les dirigeants du parti ont refusé de dévoiler le nombre d'adhésions de nouveaux membres et de renouvellements attribués à chacun des candidats. On n'a pas non plus révélé la répartition régionale des 16,000 membres en règle, tous délégués-électeurs. Un organisateur du congrès a expliqué que la tendance qui pourrait se dégager de la composition des chiffres risquerait d'être fausse.

Faute de données précises, on sait tout de même que l'organisation Dupuis a recueilli le plus grand nombre d'adhésions. Bien sûr, chaque candidat viendra au congrès avec l'appui de centaines de fidèles partisans de sa région. Et si un deuxième tour de scrutin était nécessaire, les prévisions seraient bouleversées.

Il ne faut pas non plus négliger l'importance de "la nuit des grand couteaux" toujours redoutable dans une lutte serrée. Entre l'ouverture ce matin et le déroulement du scrutin, demain, les délégués seront soumis à toutes les formes de pressions. A l'instar des congrès libéraux et unionistes, les organisations dans la course créditiste ont loué des motels qui serviront de centres de coordination à la cabale des congressistes.

Autant de facteurs que l'on dit favorables à la victoire d'Yvon Dupuis. Parce que, expliquait un stratège de l'organisation Bois, avec l'intensive participation des députés fédéraux, l'appui additionnel de quatre députés provinciaux et des membres de l'exécutif du parti, la machine d'Yvon Dupuis devient omniprésente et extrêmement puissante.

Encore grippé mais convaincu de la victoire de M. Dupuis, M. Réal Caouette n'assisterait pas au congrès. C'est de sa résidence de Rouyn que le leader national surveillera le spectacle à la télévision.

Mais chez les Camil Samson, Fabien Roy et Armand Bois, on fonde beaucoup d'espoir sur la période prévue, en fin d'après-midi aujourd'hui, pour les discours des candidats. Ce n'est qu'à 14 heures demain que débutera le déroulement du scrutin. Répartis aux quinze sections de l'enceinte et sur le parterre de la patinoire, 27 bureaux de scrutin recueilleront les bulletins des délégués.

Le crime organisé, une des plus grosses entreprises commerciales aux États-Unis

par Jean-Pierre Charbonneau

Aux Etats-Unis, le crime organisé est l'une des plus grosses entreprises commerciales du pays, a déclaré, hier à l'enquête sur le crime organisé, le Dr Donald R. Cressey, un éminent criminologue et sociologue de l'université Santa Barbara de Californie.

Témoignant sur les aspects sociologiques, économiques et politiques du crime organisé, le Dr. Cressey a expliqué que le véritable danger de celui-ci réside non pas tellement dans la vente de biens et de services illicites mais dans l'investissement des fortunes ainsi acquises dans des entreprises légitimes, tant du monde des affaires que dans celui du gouvernement.

On calcule, a dit le criminologue, que les profits, (non les revenus) réalisés aux Etats-Unis par le crime organisé uniquement dans le secteur des paris illégaux se chiffrent à $5 milliards.

"Et, $5 milliards représentent une telle somme d'argent qu'il est difficile de se la bien représenter," a ajouté M. Cressey. Il s'agit du montant d'argent consacré en une année par les Etats-Unis au budget complet de l'éducation, depuis la maternelle jusqu'à la faculté de médecine.

Un autre danger représenté par le crime organisé est, selon le Dr Cressey, la tendance des syndicats du crime à acquérir le monopole de la vente des services et biens illégaux. Exercer un monopole, à l'intérieur du système politique équivaut, a dit le criminologue, à exercer une dictature. C'est la façon la plus rapide de perdre nos libertés civiles et politiques. Là réside le danger de l'existence du crime organisé.

Au sujet de la composition du crime organisé, le Dr Cressey a fait la distinction entre une organisation et l'Organisation. Selon lui, il est plus juste de penser qu'il y a plusieurs organisations liées entre elles par différents liens notamment ceux d'affaires que d'imaginer une seule et vaste organisation criminelle qui étend son hégémonie sur tous les basfonds de l'Amérique. Cependant, il a reconnu que toutes les grandes organisations criminelles du continent sont réunies d'une certaine manière dans ce que l'on peut appeler une confédération du crime. L'existence de cette confédération suppose obligatoirement une certaine paix et coexistence entre les organisations criminelles sans quoi rien ne tient.

Pour le Dr Cressey, le crime de base qui caractérise le crime organisé, c'est l'extorsion. Ainsi, par exemple, un preneur aux livres qui "travaille" dans un quartier verra rapidement un individu venir lui imposer sa présence et son association. On extorque tant les criminels que les honnêtes gens. On leur impose une présence, on les oblige à payer tribut.

Enfin, c'est la rationalisation du principe de la stratégie qui fait en sorte que la vente de services est l'activité première des organisations criminelles majeures. En effet, plus les criminels deviennent stratégiques plus ils choisissent des crimes sûrs pour faire de l'argent. La vente de services illicites est l'un des types de crimes les plus sûrs qui soit.

C'est encore cette rationalisation de l'organisation qui fait en sorte que pour rendre un crime encore plus sûr, on "achète" quelqu'un. La corruption permet, en quelque sorte, d'acquérir une licence pour l'exploitation et la vente de services... illicites.

LOUIS LABERGE

Le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, a annoncé hier que son président, M. Laberge, se livrerait aux autorités policières dès lundi soir, à son retour de Floride où il est allé en vacances. Le délai dans le retour de M. Laberge s'explique du fait qu'il doit revenir des Etats-Unis en automobile.

La journée de lundi, a expliqué M. Daoust, sera consacrée par M. Laberge à rencontrer les diverses instances de son mouvement pour mettre une dernière main aux problèmes en suspens au sein de la centrale.

M. Daoust a tenu à préciser que M. Laberge, tout au long de son incarcération, demeurera le président actif de la FTQ ainsi que l'a décidé, au printemps dernier, le bureau de la FTQ et le conseil général de la centrale syndicale. Le bureau de la FTQ a d'ailleurs réitéré cette décision au cours d'une réunion spéciale tenue hier midi.

"Louis Laberge est à notre avis condamné injustement pour avoir rempli honnêtement et consciencieusement son mandat de président de la FTQ dans une négociation excessivement importante pour des milliers de travailleurs québécois. Louis Laberge est le président de la FTQ et demeure le président de la FTQ. Même derrière les barreaux, il continuera à présider aux destinées de la FTQ".

PAX PLANTE

demanda soudain à Me Carrier:

– "Avez-vous des liens quelconque avec ces noms?"

– "Difficilement", répondit le procureur qui expliqua qu'éventuellement des liens seraient faits.

Le témoignage ou plutôt la lecture des documents se poursuivit encore quelques minutes alors que le juge Brunet demanda à nouveau si des liens éventuels seraient faits. Me Carrier tenta encore d'expliquer son point de vue puis, demanda si les juges voulaient prendre connaissance des papiers de Petrula avant de poursuivre. Les juges répondirent oui et on ajourne.

A la reprise, Pax Plante avait repris sa place. Le procureur demanda de décrire la situation du crime organisé 1946. Pax débuta: il y avait autant de maison de débauche que la demande le voulait. La ville était même saturée. Les établissements recrutaient la clientèle sur la rue.

A un moment donné, le juge Brunet interrompit le témoin pour dire qu'il n'était pas là pour faire une enquête sur les enquêtes passées. Me Carrier voulut de nouveau expliquer qu'il fallait faire un retour en arrière.

Après quelques explications, on demanda à Pax Plante comment il avait fermé la ville. Simplement en refusant des pots-de-vins, répondit le témoin qui voulut alors s'étendre quelque peu sur le sujet. Mais, le juge Brunet l'interrompit à nouveau pour lui demander:

– "Cette preuve a-t-elle était faite à l'enquête Caron?"

– "Oui", répondit Plante

– "Passons à une autre question", enchaîna le juge.

Quelques minutes plus tard, la séance se terminait, Pax avait eu le temps de raconter que la menace la plus directe qu'il avait eu était venu d'un dénommé Bébé Caron qui lui a dit:

"Si tu ne pars pas, tu pourrais finir dans un bloc de ciment".

UNE POLITIQUE

pés depuis l'avènement du gouvernement Bourassa lui ont permis de faire le tour de la question linguistique: contact avec les immigrants et les groupes ethniques de Montréal; expérience de francisation de l'industrie à travers les projets-pilotes conduits par l'Office; bilan de l'enseignement des langues au ministère de l'Education.

Réformiste convaincu, M. Cloutier s'est refusé à toute politique de changement brusque depuis son entrée en politique.

A l'Office de la langue française, où M. Bourassa l'avait chargé d'élaborer la politique du français langue de travail, M. Cloutier a d'abord voulu s'assurer qu'on avait les instruments pour franciser l'industrie.

"C'était impossible, dit-il, il y a deux ans et demi, de rendre le moindre service à l'industrie du côté de l'Office qui était considéré comme une espèce d'académie souriante."

Après l'expérience-pilote de la Golden Eagle – "où je vous défie de prouver qu'on ne travaille pas en français" – et les projets-pilotes menés dans cinq secteurs (alimentation à l'usine de la Canada Packers à Montréal; papeterie à l'usine de la Domtar à Beauharnois; électronique à l'usine de la General Electric à Québec; pétrole à la raffinerie B-P de Ville d'Anjou et bancaire au district de Québec de la Banque Royale du Canada), M. Cloutier considère que le gouvernement possède maintenant les instruments pour réaliser une politique linguistique touchant l'industrie.

"Nous avons mis au point les instruments et les structures nécessaires, ajoute-t-il, et si on met les effectifs et les budgets, je crois que c'est gagné."

Dans le monde de l'éducation par contre, ces instruments n'existent pas, selon M. Cloutier, qui a, en conséquence, changé son plan d'action. L'an dernier, il voulait faire adopter la loi 71 (restructuration scolaire à Montréal), modifier la loi 63 et lancer une politique de l'enseignement des langues.

Il vient d'inverser les deux derniers points de son programme. La politique de l'enseignement des langues sera annoncée d'ici quelques semaines et l'amendement de la loi 63 viendra vraisemblablement avec la politique d'ensemble, – "à condition que cette politique ne tarde pas trop et ne se fasse pas attendre des années", précise-t-il.

Pourquoi ce changement de stratégie? Pourquoi retarder la correction de la loi 63, qui permet aux immigrants d'envoyer massivement leurs enfants à l'école anglophone, que M. Cloutier qualifiait lui-même d'urgence l'an dernier? (Le ministère possède d'ailleurs un projet de loi préparé à cette fin).

M. Cloutier répond qu'une modification de la loi 63 ne serait demeurée qu'une solution théorique puisqu'on ne possédait pas, dans les écoles francophones, les instruments nécessaires pour accueillir les fils d'immigrants. La politique d'enseignement des langues, qu'il annoncera bientôt et qui est détaillée dans un autre article, constitue donc, selon lui, un préalable à l'orientation des immigrants vers l'école francophone.

"Si vous voulez des immigrants à l'école francophone, précise-t-il, il faut que vous puissiez leur apprendre le français correctement et l'anglais de façon satisfaisante. Or ce n'est pas le cas actuellement."

Cette "approche évolutive" employée à l'Office, dans la stratégie de la loi 71 (restructuration scolaire à Montréal) et dans celle de l'intégration des immigrants, M. Cloutier ne compte pas l'abandonner pour l'élaboration de la politique linguistique d'ensemble.

"Le premier ministre m'a chargé de faire du français la langue de travail. Je procéderai de la même manière pour les immigrants que j'ai fait à l'Office."

Pour le ministre-psychiatre, cette méthode ne repose pas sur un "opportunisme quelconque" mais sur une conception de la société qui explique ses convictions fédéralistes et réformistes.

Cette philosophie du changement social repose sur deux principes, il faut déclencher des consensus et il faut procéder par étape.

"Ceux qui procèdent autrement, généralement se retrouvent parfois avec des réactions pas mal violentes ajoute-t-il, qui durcissent les résistances et empêchent souvent d'obtenir ce qu'on veut."

Il abhorre les solutions théoriques ne reposant pas sur des structures et des instruments susceptibles d'en assurer la réalisation.

"Si on n'a pas les instruments, on peut donner une satisfaction théorique, disons aux éléments les plus extrémistes de la collectivité, mais c'est courir à l'échec."

Ces convictions ne sont pas nouvelles chez M. Cloutier. Il suffit de relire les nombreux discours qu'il a prononcé depuis trois ans sur la situation du français au Québec pour les retrouver formulées avec la même insistance qu'aujourd'hui.

La différence, c'est que cette approche semble être devenue celle du gouvernement en politique linguistique.

M. Cloutier n'est pas M. Castonguay, il ne s'en cache pas et admet même que c'est là un des avantages de notre système parlementaire qui laisse une grande latitude aux titulaires de chaque ministère.

Alors que dans le domaine de la santé, M. Castonguay a dévoilé son plan de réforme dès le début et travaille à le réaliser depuis trois ans, dans le domaine de la politique linguistique, M. Cloutier s'est employé, depuis trois ans, à se ménager des appuis un peu partout (au cabinet, au caucus, chez les groupes ethniques, dans l'industrie) et à mettre sur pied des instruments qui lui permettront "un jour" d'en arriver à une politique globale.

Les policiers remettent 116 subpoena

C'est à 14h, hier après-midi, que des équipes de policiers ont simultanément remis des subpoena à plus d'une centaine de personnes qui seront appelées au cours des prochaines semaines à témoigner devant l'enquête de la Commission de police du Québec sur le crime organisé.

Parmi les "personnalités" les plus connues qui sont appelées à témoigner, il y a MM. Vincenzo "Vic" Cotroni, Nicholas "Colas" Diorio, Angelo "Gros Angelo" Lanzo, Giuseppe "Big Pep" Cocolicchio, William "Willie" O'Bront, Vincenzo" "Jimmy" Soccio, Solly "Dinkie" Levine, Harry Ship, Joseph Frankel, Mervin Weiss, les frères Gary et Gordon Ball, Soby Gardner (Kenneth Hemmings), Peter Skylar, Moe Yacknin, David Miller et son fils Norman, Sidney Blidner.

Au total, 116 subpoena ont été préparés par les procureurs de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé (USECO). Cent six des avis de comparution concernaient des individus de la région métropolitaine et une dizaine d'autres touchaient des résidents de différents endroits en province, tels Québec, Trois-Rivières, Sorel, Saint-Jérôme et Hull.

Selon les renseignements obtenus, les individus qui sont appelés à témoigner sont soit des dirigeants du Syndicat du crime de Montréal, soit des preneurs aux livres de différentes régions du Québec, soit des parieurs qui encouragent les paris illégaux ou encore des individus pouvant fournir des renseignements pertinents à la première facette de l'enquête: le jeu et les paris illicites.

En fin de soirée hier, il était toujours impossible de savoir exactement le nombre de subpoena qui ont pu être signifiés personnellement aux futurs témoins. Le nombre exact sera connu mardi matin lorsque le coordonnateur de l'Unité d'enquête, Me Charles Cliche, déposera devant les commissaires enquêteurs les retours de subpoena.

Toutefois, d'ores et déjà, il est certain que plusieurs des 116 témoins appelés seront absents mercredi matin alors qu'ils doivent tous être présents au Palais de justice de Montréal pour comparaître une première fois devant l'enquête sur le crime organisé. Plusieurs ont en effet déjà quitté la métropole pour trouver refuge sous le chaud soleil des pays du Sud.

UN MÉDECIN

Suite de la page 3

nant de médecins sont aux prises avec quelques administrations d'hôpitaux privés. Il permet de clarifier la situation ou égard en particulier à l'article 18 de la loi des hôpitaux et aux termes duquel la loi des hôpitaux et les règlements édictés en vertu des articles 20 et 21 (dont l'arrêté 288) prévalent sur "toute disposition inconciliable d'une charte". Or voilà qu'à l'article 1 (d) de la même loi le législateur définit ainsi le mot "charte": "Une loi, des lettres patentes ou un autre document constituant une corporation sans but lucratif ayant le pouvoir de maintenir un hôpital."

D'où la prétention de l'hôpital Bellechasse que la loi des hôpitaux ne vise que les hôpitaux publics. Le juge Lajoie rétablit vite tout équivoque en disant qu'il s'agit là d'une disposition supplémentaire de la loi qui précise la suprématie de la loi des hôpitaux dans le cas des hôpitaux publics mais qui ne l'enlève aucunement dans le cas des hôpitaux privés. Le juge conclut ainsi à ce chapitre: "Il me répugne de penser que le législateur, en édictant l'article 18 de la loi, ait voulu restreindre ces pouvoirs ou l'applicabilité des règlements généraux aux seuls hôpitaux publics ou aux hôpitaux privés qui n'adopteraient pas une règlementation inconciliable. Cela signifierait que les propriétaires d'hôpitaux privés, les exploitant dans un but lucratif, qu'ils soient personnes, sociétés ou corporations, ne seraient ni plus ni moins libres de les gérer et administrer à leur guise, peu importe l'intérêt du patient, la protection du personnel médical, la qualité des soins ou le mode de tenue des dossiers pour ne donner que quelques exemples".

Le projet de loi sur la peine de mort pourrait être amendé

OTTAWA (CP) – Le solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, a laissé entendre hier que le gouvernement pourrait amender son projet de loi sur la suspension de la peine de mort.

M. Allmand est d'avis que le projet de loi, déposé le 11 janvier aux Communes, recueillera assez de voix pour être adopté en deuxième lecture mais doute qu'il puisse passer la troisième lecture dans sa forme actuelle.

Il est donc possible, a-t-il révélé hier au cours d'une entrevue, que le projet soit amendé en commission entre la seconde et la troisième lecture.

Le solliciteur général, sans donner d'autres explications, a expliqué que le gouvernement devra tenir compte des objections soulevées par les députés depuis le lancement du débat sur la peine de mort, la semaine dernière.

Il a rappelé que de nombreux députés avaient réclamé une plus grande sévérité dans l'application des libérations sur parole.

"Il faudra faire en sorte que toute personne qui représente un danger pour la société ne soit pas relachée avant terme.

Les membres du bureau de M. Allmand ont écouté avec attention le débat sur la peine de mort et ont pris note des suggestions qui ont été avancées à ce sujet.

décision encore", a déclaré M. Allmand, qui a nié que le gouvernement pourrait abandonner son projet de loi si les députés y manifestaient une certaine opposition. C'est au Parlement de prendre la décision, a-t-il soutenu.

Si le projet de loi n'était pas adopté et si la peine capitale était restaurée pour tous les meurtres prémédités, le gouvernement aura à résoudre un grave problème.

"Nous recevrons une multitude de demandes du commutation de sentence et le cabinet sera transformé en cour d'appel pour chaque meurtrier qui aura été condamné à la peine de mort".

Le cabinet, a expliqué M. Allmand, ne procède pas automatiquement sur réception d'une demande de commutation de peine. Le dossier de chaque cas est étudié sous tous ses aspects.

. Je n'ai jamais vécu cette expérience, a révélé M. Allmand, mais on me dit qu'elle est épuisante.

Pompiers en conciliation

(par Pierre Richard) – L'Association des pompiers de Montréal et la Ville de Montréal ont conjointement demandé l'intervention d'un conciliateur du ministère du travail dans les négociations qu'elles ont commencées vers le 20 décembre dernier.

M. Jacques Morin, président de l'Association des pompiers de Montréal, qui compte quelque 2,400 membres et qui est affiliée à la FTQ, a déclaré au Devoir que le recours à un conciliateur ne signifie pas qu'il y ait impasse dans les négociations même s'il reconnaît que les positions sont assez éloignées. L'essentiel, a-t-il ajouté, c'est que chacune des parties ne se durcisse pas dans ses positions.

Le contrat de travail des pompiers montréalais a expiré le 31 décembre dernier. Lors des négociations précédentes, en octobre 1971, les pompiers avaient déclenché une grève de six jours et avaient été obligés de rentrer au travail sous peine de très lourdes sanctions; l'administration Drapeau s'était figée dans une position qu'elle avait systématiquement refusé de quitter.

La première séance de conciliation doit avoir lieu vendredi prochain et le représentant du ministre du travail sera M. Yvan Blain.

M. Morin a affirmé que le point principal revendiqué par les pompiers est la sécurité physique au travail; à ce chapitre, ils réclament notamment une amélioration de l'équipement.

Le point qui risque, par ailleurs, le plus d'accrocher est encore la question salariale. M. Morin a soutenu que, sans réclamer la parité avec les policiers montréalais, les pompiers demandent une diminution sensible de l'écart important qui sépare les deux groupes.

Présentement, a précisé le président de l'Association des pompiers de Montréal, le salaire moyen du pompier (après trois ans) est $10,750 alors que le policier montréalais gagne en moyenne, en 1973, $12,305.

"Si jamais nous devons aller en arbitrage, je me demande comment la Ville pourra justifier un écart aussi considérable, alors que dans la plupart des autres villes canadiennes, dont Toronto, Ottawa et Vancouver, l'écart entre la rémunération du policier et celle du pompier est de $200 et moins", a expliqué M. Morin.

L'incarcération des trois chefs

Nous sommes des prisonniers politiques (Pepin)

par Pierre Richard

"Laberge, Charbonneau et moi sommes des prisonniers politiques. Les Cours qui nous ont condamnés ont rendu des jugements politiques. Ce sont les jugements d'un groupe minoritaire qui tente de sauver à tout prix son système et ses privilèges."

C'est avec calme et sérénité, en martelant chacune de ses phrases, en introduisant ici et là quelques pointes d'ironie, presque sans amertune, que M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), commente, dans une entrevue avec le DEVOIR, les événements que vit présentement le mouvement syndical, particulièrement la décision de la Cour suprême du Canada de refuser d'entendre l'appel des trois leaders syndicaux québécois.

Avec l'assurance d'un homme qui a longtemps lutté pour une cause, M. Pepin affirme: "J'ai la profonde conviction que le mouvement syndical ressortira plus fort de tous ces événements et de toutes ces tentatives de le détruire et que plus de travailleurs prendront conscience de la nécessité de ce mouvement pour défendre leurs intérêts et pour changer une société qui est intolérable."

Expliquant son geste de recommander, en avril dernier, à plusieurs milliers d'employés d'hôpitaux de passer outre à une injonction qui leur interdisait de participer à la grève générale du Front commun, le président de la CSN déclare: "Nous n'avons fait qu'exercer un droit fondamental, reconnu dans la loi, le droit de grève. Nous avons même dépassé les prescriptions de la loi en cherchant à négocier des services essentiels dans toutes les institutions où cela pouvait être nécessaire. Je n'ai rien à me faire pardonner; tout ce que j'ai fait, je l'ai fait en conformité avec le mandat syndical qui m'avait été confié."

"C'est le pouvoir qui a eu recours aux tribunaux et à l'Assemblée nationale pour empêcher par des injonctions et par le bill 19 des travailleurs d'exercer un droit fondamental que leur reconnaissait la loi. C'est le pouvoir qui a transgressé ses lois", de poursuivre M. Pepin.

Avec la seule note d'amertume qu'il a laissé poindre au cours de cette entrevue, il évoque le rôle des médias d'information et particulièrement celui des éditorialistes au cours de ce conflit. Selon lui, ils ont fidèlement appuyé la position gouvernementale et, chose plus grave, ont camouflé les termes réels du règlement. On a systématiquement camouflé ce que le "monde ordinaire" a obtenu par cette lutte, les gains substantiels qui se répercutent maintenant dans le secteur privé, notamment avec la hausse du salaire minimum, soutient le leader syndical.

Ce qu'il y a de plus paradoxal dans tout cela, de souligner M. Pepin, c'est que le juge Pierre Côté en nous condamnant à un an de prison est devenu en quelque sorte "le sauveur des travailleurs du secteur public". C'est, en effet, l'emprisonnement des leaders syndicaux qui est à l'origine de la crise de mai 1972 qui a secoué tout le Québec et qui a obligé le gouvernement à changer son équipe de négociateurs et le ministre de la fonction publique et à faire des concessions importantes.

Le président de la CSN reconnaît qu'il serait impossible actuellement de susciter un mouvement semblable à celui de mai dernier. Le mouvement de mai, explique-t-il, s'inscrivait dans le cadre d'un conflit en cours et faisait partie d'un rapport de force particulier.

"Ce qu'il faut présentement c'est une action plus rationnelle qu'émotive. C'est l'occasion unique pour les travailleurs de prendre conscience de ce qu'est notre système politico-économique. Ce qu'il y a de plus rentable actuellement pour le mouvement syndical c'est d'expliquer aux membres la signification de ces jugements et surtout du bill 89 que vient de présenter le ministre Cournoyer", affirme le président de la CSN.

Au sujet de ce projet de loi 89 qui propose un encadrement très serré de l'exercice du droit de grève dans les services publics, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, le leader syndical soutient: "Le bill 89 c'est le fruit du règlement que nous avons pu arracher dans le secteur public. Je suis convaincu que ce règlement a été combattu par la haute finance et que le bill 89 est le produit d'une entente entre le gouvernement et les financiers. Suite à ce règlement, le gouvernement a été obligé d'emprunter pour son budget d'opération; ceci ne peut pas être toléré longtemps par les milieux financiers. Le bill 89, c'est une façon de rassurer la haute finance, de lui dire que jamais plus un tel règlement ne sera concédé."



Selon M. Pepin, si jamais le bill 89 était adopté en tout ou même en partie, "les syndicats devront, comme ils ont été souvent été obligés de le faire au cours de leur histoire, transgressé la loi".

Et, d'ajouter: "J'ai confiance que les travailleurs syndiqués vont prendre conscience que le mouvement ouvrier sera obligé de passer à la clandestinité si jamais une loi comme le bill 89 est adoptée. La lutte contre ce projet de loi doit être autre chose qu'une bataille entre dirigeants syndicaux et gouvernement."

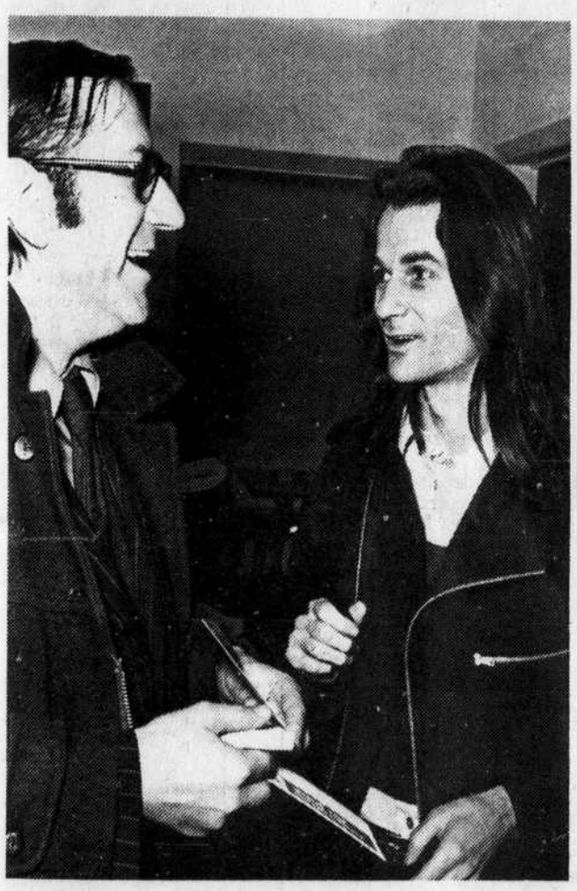
Et ceci nous amène à la brûlante question de l'unité intersyndicale, qui a connu un sommet avec la lutte du front commun et qui a été gravement compromise par la campagne de maraudage dans l'industrie de la construction.

Le président de la CSN réaffirme que son mouvement a dit, au cours de cette campagne, des réalités que le mouvement syndical n'avait pas le droit de cacher. Il soutient que l'unité syndicale ne doit pas se faire à n'importe quel prix.

"Nous devrions être capables de nous élever au-dessus de certaines querelles sectorielles pour livrer les combats qui sont fondamentaux pour les travailleurs. Et si jamais les dirigeants syndicaux s'opposaient à la reconstruction d'une certaine unité intersyndicale, les syndiqués de la base devraient réagir", affirme M. Pepin.

Pendant les sept mois qu'il passera à Orsainville, M. Pepin a l'intention de suivre au jour le jour ce qui se passera dans sa centrale et dans le milieu syndical. Il ne doute pas que le mouvement pourra poursuivre, en son absence, son action et l'opération de consolidation; il souligne que M. Norbert Rodrigue, premier vice-président de la centrale, le remplacera pendant cette éclipse et que l'exécutif de la CSN n'a pas connu une aussi grande cohésion depuis de nombreuses années.

C'est donc "l'âme en paix" que cet homme controversé a renoué hier soir avec les cellules d'Orsainville.



Sur notre photo Gaston Miron est accompagné de Gilbert Langevin auteur de LES ECRITS DE ZERO LEGEL publié récemment aux Editions du Jour. Il s'agit pour Gilbert Langevin de son onzième recueil de poésie dont UN PEU D'OMBRE AU DOS DE LA FALAISE qui avait mérité le prix Du Maurier en 1966.

(Publireportage)

Brando acquitté

BOLOGNE (AFP) – Le tribunal de Bologne a acquitté hier soir, après une heure de délibérations, Marlon Brando, Maria Schneider, Alberto Grimaldi, Ubaldo Matteucci et Bernardo Bertolucci inculpés pour leur participation à la création du film "Dernier tango à Paris". Celui-ci, selon l'accusation avait un contenu obscène, offensant pour la pudeur et est caractérisé par un pansexualisme exaspéré.

Cathédrale Marie Reine du Monde



Création

HAYDN

avec Orchestre Symphonique complet et un choeur de 150 voix de "L'École Normale de Musique" sous la direction de

ALEXANDER BROTT

Solistes:

LOIS MARSHALL, soprano
MICHAEL BEST, ténor
JOSEPH ROULEAU, basse

Billets: $5.00 disponibles au International Music Store et à la Cathédrale

MERCREDI SOIR, 14 FÉVRIER 20h.30

Renseignements et réservations: 866-1661

Commandité par La Première Banque Canadienne Banque de Montréal

COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES JUSQU'AU 7 FÉV. Faire chèque ou mandats-poste payables à l'ordre de "CREATION", 30 Chemin Thurlow, Montréal 254, P.Qué. Inclure enveloppe de retour affranchie.

Ci-inclus $ . . . . . pour . . . . . sièges à $5.00 chacun

NOM . . . . . .

DRESSE . . . . . VILLE . . . . . L.D.

CANADIANA

DEMANDEZ NOTRE DERNIER CATALOGUE

JEAN GAGNON
760 rue ST-JEAN
B.P. 653 HAUTE VILLE
QUÉBEC 4

légèreté
aisance
bien-être avec



LIMONADE ASEPTA

RODECA

en vente chez votre pharmacien

LOCATAIRES PROPRIÉTAIRES UN INSTANT...!

LOI POUR EMPÊCHER LES HAUSSES ABUSIVES DE LOYER EN 1973

Le gouvernement a pris la décision, devant les hausses de loyers considérables qui se manifestent au Québec, de déposer dès la reprise des travaux parlementaires une loi dont le titre sera "Loi pour empêcher les hausses abusives de loyer en 1973". Cette loi comportera les principales dispositions suivantes:

1 Tous les baux qui se terminent au cours de l'année 1973 seront protégés, même ceux qui ont expiré depuis le 1er janvier 1973.

2 Un locataire qui reçoit un avis d'éviction ou d'augmentation de loyer pourra s'y opposer s'il le juge opportun et demander à l'administrateur des loyers de prolonger son bail et fixer le loyer.

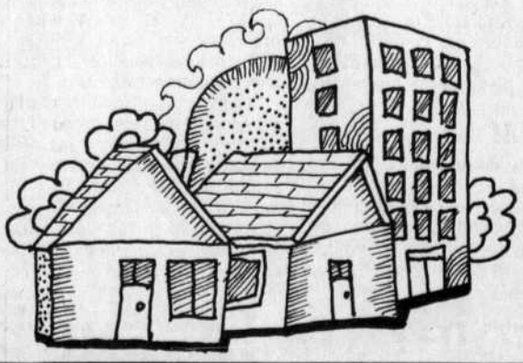
3 Les avis d'éviction ou d'augmentation de loyer donnés par les propriétaires à leurs locataires avant aujourd'hui sont sans effet, et les propriétaires, s'ils veulent obtenir l'éviction ou une augmentation de loyer doivent envoyer de nouveaux avis.

4 Le propriétaire qui veut évincer son locataire ou augmenter le loyer devra, dans les cas de baux payés par versements mensuels, donner un avis d'au moins un mois avant l'expiration du bail et le locataire devra prendre position par un avis d'au moins 15 jours précédant l'expiration du bail, et indiquer soit son intention de quitter le logement, soit de s'adresser à l'administrateur pour contester. Si le locataire fait défaut de prendre position dans les délais, il est présumé avoir accepté de quitter le logement s'il s'agit d'un avis d'éviction ou de payer le loyer demandé s'il s'agit d'un avis d'augmentation. Dans les baux où les loyers sont payés à des intervalles moindre qu'un mois, le propriétaire doit donner un avis d'au moins une semaine avant l'expiration du bail et le locataire doit prendre position trois jours avant la fin du bail.

5 Pour les baux qui se terminent entre le 1er février et le 20 février, les avis donnés entre ces deux dates par les propriétaires seront suffisants. Les locataires devront répondre avant le 1er mars.

6 Pour les baux qui se terminent entre le 20 février et le 15 mars l'avis est d'au moins une semaine avant l'expiration du bail pour le propriétaire et le locataire doit répondre trois jours avant l'expiration de son bail.

7 Un locataire qui a renouvelé son bail entre le 1er janvier 1973 et le 2 février 1973 peut obtenir une réduction du loyer même s'il a consenti à une augmentation qu'il juge abusive. Il doit en faire la demande avant le 15 mars 1973.



Pour tout renseignement, communiquez avec le bureau de la Régie des Loyers le plus rapproché.

QUÉBEC

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTERE DE LA JUSTICE

toronto

Les pertes l'emportent

Les prix ont légèrement fléchi hier à la Bourse de Toronto, marché où l'activité a été considérable.

L'indice industriel, qui est considéré comme un bon indicateur de la tendance de la Bourse, a reculé de 1.14 et fermé à 221.76.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 304 contre 239 alors que 288 valeurs demeuraient inchangées.

Le virement a été de 2.81 millions d'actions, au regard de 3.02 millions la veille. La valeur totale des actions transigées se situe à $26.40 millions, au regard de $30.41 millions jeudi.

Parmi les secteurs qui ont reculé, se trouvent ceux des banques, des grands magasins, de l'acier et des pipelines et parmi les secteurs qui ont progressé, on compte ceux des boissons alcooliques, des communications, du bâtiment et des matériaux de construction ainsi que celui des produits chimiques.

Gulf Oil a monté de 5-8 et atteint $37 5-8, tandis que Imperial Oil a reculé de 1-2 et est tombé à $46 1-2 et Shell est resté inchangé, soit à $55.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	21560	$11¾	11⅜	11½	
Abitbi 7½p	25	$52½	52½	52½	— ½
Acklands	2250	$12¾	12½	12⅝	+ ⅛
Ackind 2p	200	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅜
Acres Ltd	790	18	17⅞	17⅞	— ⅛
Acres A p	130	$45¼	45	45	+ ¼
Acres wt	2451	470	465	470	+ 5
A.G.F.M	450	$5⅞	5⅞	5⅞	
Agra Ind	350	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅜
Ahed M	2855	345	340	340	— 5
Alta Gas A	6253	17	16¾	17	+ ⅛
Alta Gas p	z12	$73¼	73¼	73¼	
Alta G D p	z3	$185	185	185	
Alta Nat	300	$22¾	22½	22¾	
Alcan	12750	$24⅞	24¼	24¼	— ⅜
Alcan pr	500	$25	25	25	— ⅛
Algo Cent	2600	$12	11¾	12	
Algoma St	6985	$14⅛	14	14⅛	
Allarco Dv	550	$7	6⅞	7	— ⅛
Alliance B	850	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
Alpa Ind	4500	$13½	13¼	13½	+ ⅛
Alumin pr	120	$19	19	19	— 1
Almin 2p	245	$36½	35½	35½	— 1½
Andres W	1240	$49⅞	49½	49¾	+ ⅜
Anglo-cn	800	$8	7¾	8	+ ⅛
Anglo-c pr	800	$15	15	15	
Ang CT 265	48	$35	35	35	— ½
Ang CT 315	75	$41¼	41¼	41¼	+ ¼
Aquitaine	1110	$28¾	28⅜	28⅜	— ⅛
Argus	100	$19¼	19¼	19¼	+ ⅞
Argus B pr	115	$35	35	35	
Argus C pr	1400	$13½	13½	13½	— ⅛
Asbestos	1305	$20	19⅝	19⅝	— ⅜
Ashland C	2125	$15⅞	15⅜	15⅞	+ ¼
Ashland pr	25	$32	32	32	
Atco Ind	795	$12¼	12	12¼	
Atl Sugar	650	$6½	6½	6½	— ⅛
Atl Sug A	175	$15½	15½	15½	+ ⅜
Atl Sug pr	z5	$65	65	65	
Auto El	400	$9½	9½	9½	
Auto Hard	300	$14½	14¼	14½	
Ba Boy	1525	$17½	17¼	17½	+ ⅛
Bk Mtl	10987	$20⅜	20¼	20¼	— ⅛
Bank N S	3090	$36⅜	36⅜	36½	— ⅜
B Cdn Nat	575	$17¾	17¾	17¾	+ ⅜
Bartaco	100	370	370	370	—10
Baton B	2500	$12½	12⅜	12⅜	— ⅛
Bay Mills	z25	$6¼	6¼	6¼	
Beavr Eng	100	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Beaver pr	300	$21	21	21	+ ¼
Becker B p	500	$9¾	9⅜	9¾	+ ¾
Beldng w	100	195	195	195	
Bell Canad	6124	$44¼	43⅞	44	— ¼
Bell A pr	275	$50½	50	50	— ⅛
Bell B pr	455	$51⅜	51⅜	51¾	— ⅛
Block B	13530	310	295	300	—10
Bombrder	9650	$7	6⅝	6⅝	— ⅛
Bovis Cor	9431	220	210	220	
Bow Valy	5375	$47⅞	47⅛	47⅜	+ ⅜
Bow-m pr	50	$35	35	35	
BP Can	6592	$20⅜	20	20⅜	
BP Can A	z20	70	70	70	
Bralor Res	4700	270	255	255	— 5
Brama	18235	485	475	475	
Bramal w	4300	320	310	315	— 5
Brscn	10999	$20¼	19⅞	20	— ¼
Brdg Tank	100	$5⅝	5⅝	5⅝	— ¼
Bright	530	$21½	21½	21½	
Brinco	1200	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Br Am Bnk	200	$16¾	16¾	16¾	
BC Forest	950	$30	30	30	— ¼
BC Frest p	135	$40	39½	39½	—1½
BC Sugar	460	$21¾	21	21	— ¾
BC Sugar p	z55	$15½	15½	15½	
BC Phone	150	$57⅜	57¼	57¼	— ⅜
BCPh 4.84	100	$15¾	15¾	15¾	— ¼
BCPh 5.15	z25	$67	67	67	
BCPh 6.80	300	$23	23	23	
BCP 7.04 p	1100	$23¾	23¼	23¾	+ ¾
Brooke pr	z95	$19	19	19	
Budd Auto	8360	$18⅜	17½	17⅝	
Budd A w	9460	$12¾	12	12	
Burns Fds	3700	$19½	19¼	19¼	
Bushnell	2250	$10	10	10	+ ⅛
Cad Dev	16100	$11⅞	11½	11⅝	— ¼
Cad Dev b p	z20	$21½	21½	21½	
CAE Ind	2425	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
Calgary P	1300	$29	28¾	28¾	— ¼
Calvrt Dle	300	230	230	230	+ 5
Campeau	1677	$9¾	9½	9½	— ⅛
CD Sugar	141	$29¾	29⅝	29¾	
Can Cem L	1535	$59	58	59	+ 1
C Cem L p	125	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Can Malt	75	$32	32	32	
Can Malt p	800	90	90	90	
C Packrs	3800	$23⅜	23	23	
Can Perm	2030	$23½	23¼	23½	
C Safway p	165	$82¼	82¼	82¼	
CSL pr	1100	$5	490	490	—22
Cdn Brew	4885	$6⅛	5⅞	6⅛	+ ¼
C Brew Ap	375	$28⅜	27¼	28⅜	+ ⅜
C Brew Bp	390	$33½	33⅛	33⅛	— ⅜
C Cablesy	250	$17½	17½	17½	
C Cable w	1800	490	480	485	+ 5
Cdn Can A	300	$8¾	8½	8⅝	— ⅛
C Curtis	1425	85	81	81	— 4
Cdn Equty	2600	$16¼	15⅞	15⅞	— ⅛
C Found pr	z50	$10¾	10¾	10¾	
CG Invest	99	$84	84	84	— 1
C Hydr	400	$13½	13½	13½	— ¼
C Imp Bank	7488	$31¼	30½	30½	— ⅜
C Ind Gas	6800	$10½	10⅛	10⅜	— ¼
CIL	503	$15¾	15⅝	15¾	+ ¼
C Interurb	100	335	335	335	+10
C Intrurb p	150	$11	11	11	— ⅛
C Manoir	401	430	420	420	—10
C Marconi	1865	470	465	470	
C Ocdental	1450	$14⅛	13¾	14⅛	+ ¼
CP Inve pr	695	$27	26¾	27	— ⅛
CP Inve w	8739	260	250	250	— 5
CP Ltd	17844	$16⅞	16½	16⅞	+ ⅜
CPL A p	1170	$11	10¾	11	+ ¼
CPL $3. pr	400	$9½	9¼	9½	+ ½
Cdn Tire	85	$64	64	64	— 1
Cdn Tire A	1550	$61½	60½	61	— 1
C Utilties	1200	$12½	12½	12½	+ ⅛
C Util 5 pr	z10	$67¼	67¼	67¼	
C Util w	4000	450	450	450	—15
C Vickers	220	$14¼	14	14	
CWN G 4 pr	z25	$10¾	10¾	10¾	
Canron	1025	$25¼	25	25	— ⅛
Canron pr	25	70	70	70	
Capit Div	1100	67	66	66	
Cara	600	$9⅝	9½	9½	— ⅛
Carma D	700	$7½	7¼	7¼	— ½
Carrier JD	400	$7	7	7	
Cassidy L	1500	$6	6	6	— ¼
Cassidy p	100	$10⅜	10⅜	10⅜	
CC Yachts	7800	$5	480	495	+15
Celanese	4305	430	425	430	
Celan 175 p	200	$20½	20½	20½	+ ¼
Ctl Fund A	1000	$9¾	9¼	9¾	+ ¾
CFCN	1550	$10¼	10	10	
Chat-Gai	100	$44½	44½	44½	+ ⅛
Chrys	14120	$37¼	36	36⅜	— ⅛
CHUM	100	$11	11	11	— ¼
CHUM B	1300	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
City Sav T	100	$15	15	15	— ¼
Columbia	2900	190	180	190	+20
Columbi p	6350	$5¾	5⅜	5¾	+ ½
Cominco	4050	$27¾	27⅜	27⅜	— ⅛
C Holiday I	3090	$13⅛	12¾	12¾	— ¼
Compro	500	470	470	470	
Compr Ap	z55	$13	12⅝	13	
Comb Ins	281	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅞
Computel	2725	$13⅜	13⅜	13¾	+ ⅜
Comtech	900	480	480	480	
Conn Chm	300	$6¾	6¾	6¾	
Conn Bath	2185	$19⅜	19	19⅜	
Con Bath p	400	20	19¾	19¾	— ¼
Con Bath w	710	60	60	60	
C Bath 68 w	500	715	715	715	
C Bldg	15860	305	300	300	— 5
Con Textle	800	420	420	420	— 5
Con Distrb	1427	$33⅜	33	33¼	+ ¼
C Gas	13824	$18	17¾	17¾	— ¼
Con Gas B	77	$83	83	83	
Cooper C	650	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
Corby vt	791	$23½	23¼	23½	+ ¼
Corby B	320	$23	22½	23	
Cornat Ind	6150	325	320	320	
Cornat pr	300	$19	19	19	
Corontn p	100	275	275	275	
Corp Food	z88	$5	5	5	
Cr Food A	z22	$31⅛	31⅛	31⅛	
Costain R	250	$9½	9¼	9½	+ ¼
Costin R w	530	420	420	420	+15
Crain R L	1200	$13¾	13½	13½	— ¼
Crwn Life	775	70	69	70	+ ⅛
Crush Intl	5900	$16	16	16	+ ¼
Cygnus A	100	$7¾	7¾	7¾	
Dale-R pr	300	$8	8	8	+ ⅜
Dawson D	3700	$8	7¾	7⅞	+ ¼
Distl Seag	2270	$40⅜	40¼	40¼	+ ⅛
Doman I	620	$16	15⅞	15⅞	— ¼
D Pete	20980	$48⅞	48¼	48½	
D Bridge	z95	$33⅜	32⅝	32⅝	
D Citrus	100	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
D Coal pr	200	$35	35	35	
Dofasco	5950	$28⅛	27¾	28	+ ¼
Dom Glass	300	$13¼	13¼	13¼	
Dom Store	3200	$15¾	15½	15½	— ¼
Domtar	5445	$19¼	19⅛	19⅛	— ⅛
D Textie	2104	$10	9¾	9¾	— ⅛
Dr Mc C A	400	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Du Pont	555	$31¼	31	31	
Dustbane	3100	$7¼	7¼	7¼	
Dylex Ltd	6319	$12⅛	12	12⅛	
Dylex A	16995	$12⅛	11¾	12	
Estn Can S	100	$21	21	21	
Estn Prov	500	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Econ Inv	336	$16	15¾	15¾	— ¼
Eddy Mtch	100	$15	15	15	— ⅜
E-L Fin	800	$12¾	12½	12½	— ½
E-L Fin p	300	$15	15	15	+2¼
E-L Fin w	976	525	505	505	—30
Electro ltd	1038	$18½	18¼	18⅜	— ⅜
Emco	1000	$5⅛	5	5	— ⅛
Fairview	2550	$16⅞	16¾	16¾	
Falcon	1164	$69¼	68¼	69¼	+ ¾
Farm Mer	400	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Fed Diver	1100	100	100	100	
Fed Grain	4450	$8¾	8½	8¾	
Fed Pion	6470	$25½	24	25	+ ½
Fed Pion P	1255	$102	99½	102	+ 7
Fields S	8800	$21½	21¼	21¼	+ ½
Finning T	z50	$13⅞	13⅞	13⅞	
F City Fin	750	$21½	21¼	21¼	— ½
F City F wt	1500	$11½	11	11	— ½
Fleet Mfg	300	200	195	200	
Foodex S	2390	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Ford Cnda	25	$103	103	103	— ½
F Seasons	550	$9	8¾	8¾	— ¼
F Sea A pr	300	$12⅜	12⅜	12⅜	
F Season w	300	510	510	510	—15
Fraser	750	$18	18	18	— ⅜
Fruehauf	200	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Galt Mi Irn	125	$7½	7½	7½	+ ¼
Gaz Metr	1800	$5	480	490	—10
Gaz 5.40 p	50	$69	69	69	
Gaz M 63w	3840	25	23	25	
Gdn Mang	550	$8	8	8	
Gen Distrb	285	$33⅜	33	33	— ⅜
GMC	254	$75¾	75¾	75¾	+ ¼
Genstar L	3000	$17¾	17¾	17¾	— ⅛
Gnstar L w	560	625	615	615	—15
Gerin 1st p	130	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Gesco Dis	1000	$9¼	9¼	9¼	
Glendale	3050	$12⅜	12½	12½	
Gleng B p	200	330	330	330	+ 5
Gleng B w	100	50	50	50	— 5
Gold Crest	815	$9½	9¼	9¼	— ⅛
Goodyer	z5	$255	255	255	
Godyear p	200	$38	38	38	
Graft Frs p	115	$18⅜	18⅜	18⅜	
Graft G	450	$37¾	37½	37¾	— ⅛
Greb I B	1050	$12⅜	12¾	12¾	
GL Paper	2602	$22¼	22	22	
GL Pap w	1600	495	470	495	+20
GN Capital	2750	$9⅞	9⅜	9⅞	+ ⅛
Gt W Life	1350	$79½	79½	79½	
Gt West S	2125	$7¼	7⅛	7¼	
Grey G	1200	$7	6⅞	6⅞	
Greyhnd C	1100	145	140	145	
Greyhnd	2402	$21¾	21½	21¾	— ¼
GSW Cl A	400	$19¾	19½	19¾	+ ¼
GSW Cl B	250	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
Guar Trst	550	$14¼	14⅛	14⅛	— ¼
Gulf Can	6310	$37¾	37	37⅜	+ ⅜
Hambro C	2750	$8¾	8½	8⅜	+ ¼
H Group	1100	$14½	14¼	14¼	— ¼
Ham Tr	1600	$18	18	18	— ½
Hand Chm	z50	395	395	395	
Hardee	4200	120	110	115	— 5
Hard Carp	60	$26½	26½	26½	
Hard Crp A	320	$26¾	26½	26½	
Harlequin	1100	$13½	13½	13½	+ ¼
Harris J S	4400	390	365	390	
Hrvey F	14600	160	150	160	+ 5
Hawker S	4220	430	410	415	—10
Hays Dna	800	$12½	12⅜	12⅜	— ⅛
Hedway C	600	$5	5	5	— ⅛
Home A	1985	$41⅜	41⅛	41¼	— ¼
Horne Pit	9520	$5⅛	5	5	
H Bramor	100	$7½	7½	7½	— ⅛
Hoden DH	600	$7¾	7½	7½	— ¼
Hudson	13341	$19⅞	19¼	19½	— ½
HB Oil Gas	515	$51⅞	51⅞	51⅞	
HB Oil G pr	50	$61½	61	61	— ¾
Huron Eri	170	$33	33	33	— ¼
Husky Oil	7490	$21¾	21⅝	21⅝	— ¼
Husky D w	3500	775	740	775	+35
Husky E w	2160	910	900	900	— 5
IAC	2670	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ¼
IAC w	800	805	805	805	
Imasco	5635	$30	30	30	— ¼
Imp Oil	9071	$46⅞	46¼	46½	— ½
Indal Can	2550	$15¼	15	15⅛	+ ¼
Inglis	500	$20	19½	20	+ ⅜
Inland Gas	203	$13	13	13	
Inter-City	950	$11⅛	11¼	11¼	— ¼
Inter C B p	125	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅜
Inter C A w	4300	705	690	705	
Inter C B w	1200	705	700	700	— 5
Intrmetco	5200	450	445	445	— 5
IBM	z37	$430	426	430	
Inco	51892	$33½	32½	32¾	— ⅜
I Util	20195	$22⅜	21½	22⅛	+ ⅛
Interpool	2550	$18½	18¼	18⅜	— ⅛
Int Div	400	295	295	295	+ 5
Intpr Pipe	9700	$29¾	29½	29½	— ¼
Int Pipe w	1050	$13	12¾	13	
Ipsco	1179	$16⅜	16½	16½	
Inv Group	4500	$11⅜	11⅜	11⅜	
Inv G A	17920	$12¼	11⅞	12¼	+ ⅜
Inv Grp 5 p	2115	$24¾	24½	24½	— ⅛
Irwin Toy	340	$15	14¾	14¾	— ¼
ITL Ind	2125	240	230	240	+15
Ivaco Ind	5100	$23¾	23¾	23¾	— ¼
IWC Com	1100	385	370	370	— 5
Kaiser Re	1500	230	215	225	+15
Kaps Tran	2525	$10⅞	10½	10½	— ½
Keen Ind	1500	$12¼	12	12⅛	
Keeprite B	700	$16½	16½	16½	
Kelsey H	450	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅛
Kenting	1300	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Koffler	3515	$17½	17¼	17½	— ⅛
Koffler A p	265	$9⅜	9¼	9¼	— ¼
Koffler w	300	825	825	825	—20
Labatt	3886	$30¼	29⅞	30	
Labatt pr	1200	$30¼	30	30¼	+ ⅜
Laidlaw M	1325	$16⅞	16½	16¾	— ⅛
Lailaw A p	1000	$49½	49½	49½	— 1
Lailaw B p	400	$14⅜	14⅛	14⅜	+ ¼
LOnt Cem	4400	365	355	365	
Laura Sec	1280	$13⅜	13½	13½	— ⅛
Lau Fin	1840	$12¼	11⅞	12¼	+ ¼
Lau Fn 6¼	z8	$16	16	16	
Lau F 1.25	150	$16½	16¼	16½	+ ⅜
Lau F 2.00	25	$25⅞	25⅞	25⅞	— ⅛
L J A	z50	$19	19	19	
L J B	25	$83	83	83	
Leigh Inst	1700	$9¾	9½	9¾	
Leons Frn	850	$18½	18¼	18½	+ ⅛
Levy A pr	800	$5⅜	5¼	5⅜	
Life Inves	1310	$7⅜	7⅛	7¼	
Life Inv w	1000	90	85	85	
Livingsto	800	$12¼	12	12	— ½
Living w	201	800	800	800	—10
Lob Co A	3000	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Lob Co B	2030	$6	5¾	6	+ ⅛
Lob Co pr	1200	$30¾	30¼	30¼	— ⅜
Lob G A pr	275	$19¾	19¾	19¾	+ ⅛
Lob G B pr	z15	$21	21	21	
Lob Inc	1100	$5½	5½	5½	— ⅛
Loeb M	8590	$5⅝	5½	5½	
Maclarn A	350	$21½	21	21½	+ ½
Maclarn B	400	$23¼	23	23¼	+ ½
Mclan H B	400	$15	15	15	— ¼
MH Cable	600	$17¼	17¼	17¼	— ¼
MB Ltd	3508	$28½	27½	27⅝	— ¾
Magna El	500	$9⅞	9¾	9¾	— ¼
Magnason	600	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Magnetcs	7800	125	120	125	+ 5
Maher pr	z50	$8	8	8	
Maislin I	100	$12½	12½	12½	
Major H D	400	250	240	240	—10
M L Mills p	z10	$84	84	84	
Maritime	z7	$22¾	22¾	22¾	
Martim A p	465	$10¾	10½	10½	
Markboro	1300	$10	9¾	9¾	
Markel F	900	$13¼	13	13¼	
Mass-Fer	5115	$20⅜	20⅛	20¼	
McGraw H	100	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
McLaghin	153	$20	20	20	
McLagn w	400	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
MEPC	425	$10	9⅝	9⅝	
MEPC p	z50	$19¾	19¾	19¾	
MEPC w	3700	425	415	420	
Melton R E	3100	410	400	410	—10
Mercantil	1111	$25	24⅞	24⅞	— ¼
Met Stores	500	$25	25	25	— ½
Met Stors p	200	$18	18	18	
Met Trust	z2	$22¾	22¾	22¾	
MICC	2125	$31½	31½	31½	+ ¼
Micsys	22435	$13½	12¾	13¼	+ ⅜
Micrsys w	4200	740	675	725	+50
Milt Group	200	$5	495	495	— 5
Mindustrl	500	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
MLW Wor	250	$18	18	18	
Moffat	1850	$14½	14	14⅛	+ ¼
Molson A	3030	$29½	29¼	29½	+ ⅜
Molson B	900	$29½	28¾	28¾	— ¼
Mon Inv	1000	$8	8	8	— ¼
Mnt Trst	600	$19¾	19⅜	19¾	— ¼
Moore	4647	$51¼	50¾	51	
Morse A	200	$11⅛	11⅛	11⅛	— ¼
Morse B	z75	$10½	10½	10½	
MTS Inter	4100	80	77	80	
Murphy	3530	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Murritt P	2600	415	410	410	— 5
NaChrs I	1175	$8⅜	8¼	8¼	+ ⅛
Nat Drug	z100	$7½	7½	7½	
N Hees Ent	462	300	300	300	—10
Nat Sea A	1610	$11⅛	11	11⅛	
Nat Trust	230	$48½	48	48	— ½
N B Cook	400	270	270	270	
Neonex	20510	470	460	470	
NB Tel	500	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
NB Tel A p	100	$20	20	20	— ½
N Provid D	3000	32	31	32	
Nfld LP	200	$14	14	14	
Niag Struc	z25	$13	13	13	
Nia Wire	565	$28¾	27½	28¾	+ ¾
Nia Wire B	3746	$28⅝	28⅛	28¼	— ½
Noma Ind	350	$8¾	8⅜	8¾	+ ¼
Noranda	6655	$46½	46⅛	46⅜	+ ⅛
Nordair L	450	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Nor Ctl G	7180	$11¾	11½	11½	— ⅛
Nor Ctl 65p	75	$35⅛	35⅛	35⅛	
Nor Ctl B p	1575	$25¼	24¾	25	
Nor Ct 270 p	40	$35⅛	35⅛	35⅛	
Nor Ct 150 p	625	$25¾	25⅛	25¼	+ ⅛
Nor Ctl w	925	480	475	475	—10
Nor Util p	25	$55	55	55	+1¼
NS Savngs	190	$25	25	25	
Nowsco W	800	$12¼	12	12¼	+ ¼
NSI Mark	2815	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
NuWest D	z20	$9½	9½	9½	
NWL Fin	521	275	275	275	
Ocdentl Pt	900	$12	11⅞	12	
Oceanus I	500	120	120	120	
Oil Patch	400	470	470	470	
Okanagan	3600	$14⅝	14⅜	14⅜	
Ont Tr	14083	$11	10⅝	11	+ ½
OSF Ind	2830	$11⅜	11¼	11¼	
Oshawa A	2341	$11¼	11⅛	11¼	
Oshawa w	650	110	110	110	+ 5
Overind 2 p	850	390	390	390	+10
Pac Pete	2387	$42	41¼	41¾	+ ¼
Pac West A	700	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
Pac WA A p	150	$42	42	42	— 1
Pancana I	2200	290	285	290	
Paragon	500	310	310	310	
Paulin	100	$5½	5½	5½	+ ⅛
Peerless	300	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Pembin A	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Pembin B	500	$6½	6½	6½	— ⅛
Penningtn	2015	$10½	10½	10½	
PC Jwl pr	z5	$97	97	97	
PC Jwl A	838	$26¼	26	26¼	+ ¼
P Dept S	688	$21½	20¾	20¾	— ¾
Petrofina	100	$31⅛	31⅛	31⅛	
Phillips Cb	300	$13¼	13⅛	13¼	+ ¼
Pitt Eng C	9450	$10¾	10⅝	10⅝	— ⅛
Pow Corp	1410	$13½	12¾	12¾	— ¾
Pow Crp pr	25	$32	32	32	
Pow C 5 pr	1500	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛
Prem Iron	600	200	190	200	
Price Co	30464	$15½	15¼	15½	+ ⅛
Prov B Can	120	$15½	15½	15½	+ ¼
Q Brdcast	1300	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Que Tel	100	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Rapid Dta	2050	$12⅞	12¼	12⅞	+ ⅜
Realty C A	5600	$7	6⅞	7	
Realty C w	500	370	370	370	+ 5
Reed Oslr	3300	$11¾	11½	11¾	+ ⅛
Reichhold	200	$22	22	22	+ ¾
Reich wt	100	$13	13	13	
Reitman	475	$15½	15½	15½	— ¼
Reitman A	975	$13¾	13½	13¾	
Revelstk	1200	$9⅜	9⅜	9½	
Revelstk p	100	$16½	16½	16½	— ¾
Rileys D	700	205	205	205	
Ripley Int	100	$7	7	7	— ½
R Little	3000	$6⅛	6⅛	6⅛	
Ronald Fd	100	$25½	25½	25½	+ ½
Rothman	2500

■ montréal

Fléchissement général

Tous les secteurs ont fléchi hier à la Bourse de Montréal, marché où les transactions ont été très nombreuses.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne se situe à 2.25 millions d'actions, au regard de 2.04 millions la veille.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 148 contre 105 alors que 86 valeurs demeuraient inchangées.

International Nickel, dont 25,420 actions ont été négociées, a été la valeur industrielle la plus active. Elle a reculé de 1-4 et fermé à $32 3-4.

New Insco Mines, dont 685,758 actions ont été transigées, a été la mine la plus active. Elle a baissé de 14 cents et est tombée à $1.76.

A la Bourse de Montréal, General Motors a monté de 3 1-8 et atteint $75 3-6, B.C. Forest a monté de 2 et atteint $30 et Sherwin-Williams a monté de 2 également et atteint $22, tandis que Hollinger a baissé de 1 et fermé à $45.

A la Bourse Canadienne, Muscocho a gagné trois cents et atteint 48 cents, dans un virement de 252,010 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	7300	$11⅝	11⅜	11½	— ⅛
Alta Gas T	1100	$16⅞	16¾	16¾	
Alcan	4895	$24¾	24¼	24¼	— ⅜
Alcan pr	120	$25	25	25	−1
Algoma St	6520	$14⅛	14	14⅛	
Almin 2p	45	$35½	35½	35½	−1¼
Aquitaine	950	$29	28⅝	28⅝	— ⅛
Argus C pr	100	$13½	13½	13½	— ½
Asbestos	2850	$19⅞	19¼	19¼	+ ¼
Astral	200	180	180	180	+5
Atl Sugar	250	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
Bank Mtl	21097	$20½	20¼	20¼	— ¼
Bank NS	1181	$36¾	36¼	36¼	— ⅝
Banq CN	4035	$17½	17⅜	17½	
Bq Deprg	780	$22¼	22¼	22¼	— ¼
Bq Pv Can	4205	$15⅜	15½	15½	— ⅛
Bell Canad	5753	$44¼	43⅞	44	— ¼
Bell A pr	223	$50½	50½	50½	+ ½
Bell B pr	460	$51⅞	51⅞	51⅞	— ⅛
Bombrder	300	$7	7	7	+ ¼
Border C	1700	370	350	355	+5
BP Can	400	$20⅜	20⅛	20⅛	— ½
Brascan	2131	$20⅛	19⅞	19⅞	— ⅜
BC Forest	5000	$30	30	30	+2
Brinco	755	$5¾	5⅝	5¾	
CAE Ind	1900	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Campeau	1340	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅜
Can Cem L	600	$59	58½	59	+ ¾
Can Perm	250	$23½	23½	23½	+ ⅛
CSL pr	100	$5	5	5	— ⅛
Cdn Brew	7315	$6	5⅞	6	+ ⅛
Cdn Cable	325	$17½	17½	17½	
Cble w	100	495	495	495	+20
C Hydro	250	$13½	13½	13½	+ ½
C Im	2600	$31	30½	30½	— ⅝
CIL	2600	$15½	15⅜	15½	+ ¼
C Int Pw	12410	$12¾	12½	12½	— ⅜
C Javln	300	750	750	750	+5
C Marconi	15200	470	470	470	
CPI pr	225	$26⅞	26⅞	26⅞	— ⅜
CP Inve w	600	260	255	260	+5
Cdn Res	100	655	655	655	−10
Cdn Tire A	218	$61	61	61	−2
C Vickers	100	$14	14	14	
Canron	100	$25	25	25	— ¼
CPLtd	8655	$16¾	16½	16¾	+ ¼
CPL 3 p	200	$9½	9¼	9½	+ ⅛
CP A p	200	$11	11	11	— ⅛
Celanese	2635	430	425	430	
Cent Dyn	8250	125	115	120	
Charter Ind	400	160	160	160	+10
Cominco	1560	$27¾	27⅜	27⅜	— ⅛
Con Bath	260	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
Cons Gas	1500	$17⅞	17¾	17¾	— ¼
Corpex	1800	$14⅝	14	14¼	— ½
Costain	12000	$9¼	9¼	9¼	+ ½
Cr Fonc	230	$105	105	105	
Cr Zell A	1350	$21½	21½	21½	— ¼
Crush Int	4300	16	16	16	
Distl Seag	565	$40⅜	40	40¼	— ¼
Dome Pete	810	$48⅞	48¾	48¾	+ ¼
Dofasco	8474	$28⅛	28	28⅛	+ ⅜
Dom Glass	200	$13¼	13¼	13¼	
Dom Store	2150	$15¾	15⅜	15¾	
D Textile	1156	$9⅞	9¾	9¾	— ¼
Domtar	3677	$19½	19⅛	19⅛	
Donohue	500	$8½	8½	8½	— ¼
Donohue Pr	400	$18⅜	18½	18⅜	— ⅛
Du Pont	100	$31¼	31	31	
E Pr Air	250	$6⅛	6	6	
Fairview	100	$16¾	16¾	16¾	
FM Trst	100	$8	8	8	— ⅜
Fin Coll	1420	$12⅞	12½	12⅝	— ¼
F Seasn	700	$9	9	9	— ¼
Francana	3900	$12¾	12¼	12¼	+ ¼
Fraser	1395	$18	18	18	— ¼
GMC	110	$75⅜	75⅜	75⅜	+3⅛
Genstar L	2064	$17⅞	17⅝	17¾	— ⅛
Gerin A	100	$9⅞	9⅞	9⅞	
GB Cl 5pr	25	$30½	30½	30½	
GL Paper	450	$22	22	22	+ ½
GW Steel	300	$7¼	7¼	7¼	
Grey Cmp	200	145	145	145	
Gulf Can	675	$37⅜	37½	37½	+ ½
Hollinger	100	$45	45	45	−1
Horne Pit	1000	$5	5	5	— ¼
Huds Bay	2730	$23¼	23⅛	23⅛	— ⅛
H Bay Co	2880	$19⅝	19½	19½	— ⅜
HB Oil Gas	955	$51⅞	51⅝	51⅞	+ ⅛
Husky Oil	1540	$21¾	21⅝	21⅝	— ⅛
IAC	500	$19⅞	19¾	19¾	
Imp Oil	2422	$46⅞	46¼	46⅜	— ¼
Imasco Ltd	1800	$30	30	30	
Inglis	100	$19¾	19¾	19¾	+ ¾
Int Nickel	25420	$33⅛	32½	32¾	— ¼
Int Util	3112	$22¼	21½	22¼	+ ⅛
Intpr Pipe	2670	$29¾	29⅝	29⅝	— ¼
Inv Grp A	500	$12	12	12	+ ⅜
Inv Grp 5 p	500	$24⅝	24⅝	24⅝	+ ⅛
Ivaco	535	$24	24	24	
Keen	100	$12¼	12⅛	12⅛	— ⅛
Labatt	475	$30	30	30	
Labatt pr	300	$30¼	30	30¼	+ ½
Lacroix	1100	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Lau Fin	600	$12¼	12	12¼	
La Veren	400	$9	8⅞	9	+ ⅛
Lob Co A	1260	$6	5⅞	6	+ ¼
Lob Co B	700	$6	6	6	
Loeb M	850	$5⅜	5½	5½	— ¾
Mac HA	500	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
MB Ltd	715	$28	27¾	27¾	— ¾
Maislin	250	$12¾	12½	12½	
March Un	100	350	350	350	+20
Martim E	150	$29¼	29	29¼	— ¾
Maritime	133	$23	23	23	
Markboro	400	$10	10	10	
Mass Fer	2925	$20⅜	20⅛	20¼	— ¼
Mercantl	900	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
Micrsyst	11195	$13½	12¾	13½	+ ⅜
Micrsys w	1000	725	675	725	+35
Moffat	100	$14	14	14	+ ½
Molson A	6600	$29½	29¼	29½	
MLW Wor	350	$18	18	18	
Mnt Trst	200	$19¾	19⅝	19⅝	— ⅜
Moore	1410	$51	51	51	
Multi Ac	5050	$11⅜	11¼	11⅜	
Murphy	110	$9⅞	9⅜	9⅞	— ⅜
NB Tel	225	$14¾	14¾	14¾	
Nfld LP	700	$14	14	14	
Noranda	2575	$46⅜	46	46¼	
Nor Ctl G	1150	$11¾	11½	11½	— ⅛
N W Sp	130	$6¼	6¼	6¼	
Oshawa A	700	$11¼	11⅛	11¼	— ⅛
Pac Pete	2050	$42	41¼	41¾	
Pancan	45303	$18½	17⅝	18½	+ ⅝
Pan Ocean	400	$15¾	15⅜	15¾	— ¼
Perl Rug	300	$14¾	14¾	14¾	— ½
Peopl St	1000	$21½	21	21	— ½
Popular	3700	250	245	250	+5
Pow Corp	2100	$13¼	12¾	12¾	— ¾
Pow C 5	101450	$13⅞	13¼	13⅜	— ⅜
Price Com	9364	$15½	15⅛	15½	+ ⅛
Price 4pr	25	$53	53	53	+1
Provigo	5296	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Qebcor	6825	$12⅜	11⅞	12⅛	
Que Tel	2445	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
Rapid D	3900	$12⅞	12¼	12⅜	+ ⅜
Reed shaw	200	$11¾	11¾	11¾	+ ⅜
Rio Algom	109	$20½	20½	20½	+ ¼
Roll 4¼p	50	$52	52	52	+ ½
Rothm B p	200	$20⅜	20⅜	20⅜	
Royal Bank	4430	$34½	34¼	34⅜	— ¼
Royal Trst	175	$51¼	51	51¼	+ ⅛
Shell Can	255	$58	57¾	57¾	— ½
Sher Wm	500	$22½	22	22	+2
Simpsons	900	$30	30	30	— ¾
Steel Can	944	$35½	35⅛	35⅛	— ⅜
Steinbg A	2400	$28⅜	28⅜	28⅜	— ⅛
Tele C	16400	$10½	10	10½	+ ½
Texaco	1252	$66½	66¼	66¼	
Thom Nes	1350	$14¾	14⅜	14¾	
Tor Dm Bk	1202	$33¾	33⅝	33⅝	+ ¾
TD Rlt un	100	$31⅞	31⅞	31⅞	— ¼
Traders A	3050	$20½	20⅜	20½	
Tr Can PL	1650	$42	41⅞	41⅞	— ⅛
Tr C C pr	130	$51¾	51¾	51¾	
Trans Mt	1200	$23⅛	23⅛	23⅛	— ¼
Treco	1375	$5⅞	5¾	5¾	
Tr G C	200	$27½	27½	27½	
Unigesco a	800	305	300	305	+5
Unigesco b	1300	285	280	280	−10
UAP In A	200	$25	25	25	+ ¼
Velcro	400	$12	11¾	11¾	— ¼
Villager	1500	$5⅞	5¾	5⅞	
Wajax	210	$11⅛	11	11	— ⅜
Walk GW	700	$51½	51½	51½	— ¼
Webb Knp	200	37	37	37	+1
Weldwod	3500	$16¼	16⅛	16¼	— ¼
Westcst	1550	$23½	23¼	23¼	— ¼
W Realty	800	$9	9	9	
Weston	400	$18⅛	18	18	— ½
Zellers	6865	$18½	18	18½	
Zodiac	425	395	390	390	−10

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Amb Db	500	120	120	120	
Aquabl	4700	490	475	475	−10
Beig Stand	7330	$12	11¼	12	+ ½
Berncam	16600	$9	8⅝	9	+ ¼
C Secur A	300	60	60	60	−10
Cine	13450	$13	½	13	— ⅛
Com Hold	2000	225	220	225	+10
Comodor	900	$18½	18¼	18½	+ ½
Davis Ds	200	225	225	225	
O C I w	3399	40	40	40	
Paco Cp	100	465	465	465	−5
Polcon	5200	210	200	200	+5
Reprox	4700	$8½	8⅛	8¼	— ½
Res Ser	1340	$5⅜	5¼	5¼	
S Law D	5700	125	120	120	
St Mauric	500	125	125	125	−5
SCU	100	150	150	150	
SXL Div	13700	$10⅛	9⅜	10⅛	+ ⅜
SMA Inc	3700	165	165	165	
Spart Air	7800	78	73	78	+5
Ut Fund	500	85	85	85	−15
U Fund a	500	85	85	85	−15
Mines et pétroles					
Abitib Asb	200	230	230	230	−5
Abit Cop	4000	17	17	17	+2
Acroll Ltd	14000	89	86	86	
Agnico	1175	360	350	360	+70
AIS	6350	230	215	230	
Ajax Min	8000	24	22	23	−1
All Rox	4500	75	75	75	−5
Amag BB	3000	3½	3	3½	
Am Eagle	8450	115	106	115	+5
Amos	7000	12	8½	12	+4
Arno	6500	7½	7	7	−1
Atl Tung	13500	18	17	18	−1½
Avilla	5500	40	38	38	— ½
Basic Res	2300	251	250	250	
Baker Tlc	1500	42	42	42	
Bellechs	500	15	15	15	−1
Beltere	3000	27	27	27	+2
Bison Pet	550	575	550	575	−25
Cabot	10500	95	92	94	+2
Cadillac Ex	2250	100	92	92	−13
Caliper Dev	1000	18	18	18	−2
Candex	2000	11½	11½	11½	+ ½
Can Mag rt	3100	½	½	½	
Canuc M	1500	20	18	19	+2
Capri	29700	28	24	28	+3
Castle Oil	100	176	176	176	−14
Chib Cop	1500	23	23	23	−1
Clero	36500	12	9	9	−4
Con Quest	1000	17	17	17	−3
Con Dev	1000	84	84	84	+17
Con Prop	3000	13	12	12	
C Tch	4950	83	82	83	+3
Cop Man	6000	13	12	13	+1
Credo Min	7000	14	13	13	−1
Dasson	1500	6	6	6	+ ½
D Lease	13000	4	3	4	+1
Ducros	8750	42	39	42	
Dumont	18000	45	41	44	
Dynco	16000	50	45	48	+4
Emp Min	9500	14	12½	14	
Expo Ung	3000	17½	17½	17½	+1½
Fairway	5000	200	185	200	+15
Fall Min	22100	480	465	470	
First Dren	3000	18	18	18	+ ½
Flint Rk	600	32	32	32	+10
Gaspe Q	8500	68	66	67	−1
Goldex	1300	320	310	310	−10
Gold Hk	5000	21	20	21	+2
GL Nickl	8060	280	275	275	
Hanson	1000	18	18	18	
Invictus	500	98	98	98	+1
Israel Cnt	9500	14	13	13	
Jamtown	500	70	70	70	
Kallio	500	50	50	50	+5
Kal Res	13000	58	54	58	+3
Kiena	5200	160	160	160	+5
Kontiki	6000	13	13	13	
Lederic	550	795	790	795	
Lingside	4000	3½	3½	3½	+1½
Louanna	5000	5½	5½	5½	— ½
Lynx CEx	19450	135	115	135	+5
Mdonld M	2500	29	27	27	−3
MacLan	8200	260	258	260	
Mal Hygd	850	225	215	215	−20
Mrshl Bn	1500	9	9	9	−1
Menorah	8500	7	7	7	+ ½
Mid Ind	2000	35	35	35	+2
Mija Mines	2000	9	9	9	
Mistango	6000	9	8½	8½	— ½
Mt eagle	1000	57	57	57	−1
Mt Laur U	3700	128	128	128	
M'Pleas	7837	32	31	31	−1
Muscocho	252010	52	36	48	+3
Native M	8500	3½	3½	3½	+ ½
N Insco	685758	184	128	176	−14
NA Asb	38250	18	13	17	+5
NA Rare	4000	35	35	35	
Norse	500	25	25	25	+1
NW Canal	1000	5	5	5	+1
NQN Min	2000	32	30½	30½	−2½
Pamour	1100	385	375	375	+10
Panaca	4000	39	38	39	
Paramag	8000	3	2½	3	+ ½
Probe Mn	22000	37	37	37	
Proto Ex	500	74	74	74	+1
Que Expl	8000	68	64	68	−1
Queenstn	2000	20	20	20	−1
Roy Agas	1500	46	45	46	+2
St L Col	1000	145	140	140	
St Lucie	1000	23	23	23	−1
Scandia	1000	16	16	16	+ ½
Scimnx	500	18	18	18	
Scope	4000	19	19	19	+1½
Shield Dv	1000	71	71	71	−9
Slocan	5600	232	224	230	−3
S Dufault	7000	18	18	18	+1½
Stand Gld	31400	31	27½	30	
Stafrd	6500	31	30	30	−2
Surluga	7000	15	15	15	−2
Tagami	1500	9	9	9	+ ½
Torcan	3000	18½	16	18½	+2½
Transtere	30500	31	30	31	
Troilus min	3000	24	23	24	−3
Twent C	3900	125	120	125	
Viewpt	800	120	110	120	−10
Viking Res	1800	$10	910	10	+ ½
W Dufault	1000	10	10	10	
West Hill	4000	30	25	30	+5
Wiscon	5500	8	8	8	−3

Les indices de Montréal

	Industr.	Serv publ.	Banques	Comb.	Papiers
Changement	−1.01	−0.52	−2.33	−1.04	−0.63
Clôture	247.13	160.60	269.44	232.80	112.71
Sem. dern.	246.66	161.56	272.12	233.63	109.68
Mois dern.	250.57	160.74	287.06	236.92	104.04
1972 haut	247.92	167.87	286.40	234.30	101.97
1972 bas	187.56	150.88	227.56	186.08	81.22

■ new york

Un marché nerveux

Les cours ont à nouveau baissé hier à Wall Street, sur un marché assez peu actif. La baisse a cependant été beaucoup moins marquée que la veille, et plusieurs compartiments ont été résistants. Les problèmes de crédit et de taux d'intérêt inquiètent toujours les investisseurs, qui ont cependant trouvé encourageants la remontée du dollar en Allemagne et le fait qu'il n'y a pas de précipitation de la part des banques commerciales pour relever leurs taux d'intérêt.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 947 contre 493 alors que 359 valeurs demeuraient inchangées.

L'indice de changement de prix à la Bourse Américaine a reculé de .06 et est tombé à 25.60.

Dans le secteur canadien, Walker Gooderham a perdu 5-8 et fermé à $51 5-8, Genstar a reculé de 1-5 et fermé à $17 5-8, Granby Mining a baissé de 3-6 et clôturé à $20, Alcan a baissé de 1-4 et fermé à $24 1-2, Inco a reculé de 1-4 et fermé $32 3-4 et McIntyre a reculé également de 1-4 et fermé $49 1-2.

A la Bourse Américaine, Scurry Rainbow a gagné 1-4 et fermé à $18 5-8 et Canadian Javelin a monté de 1-8 et fermé à $7 3-6, tandis que Brascan a perdu 1-4 et ferme à $19 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF In 2.40	67	12	43¼	42⅜	42¾	— ¼
Adrso .60	65	12	26¾	26⅜	26½	— ⅛
Admrl	42	8	14⅜	14⅜	14½	— ⅛
Alcan .80	154	13	24¾	24½	24½	— ¼
Alleg C .28e	23	11	12⅛	11¾	11¾	— ⅜
Allis C .20e	56	16	10¾	10½	10½	
Alcoa 1.80	89	11	54⅛	53¼	53¼	— ⅜
A Hess .30r	508	34	44¼	43⅛	43½	+ 1
A Airl	4511	g	18		17⅛	17¾	— ⅛
A Brnd 2.38x	245	9	42¾	41⅜	41⅞	— ⅞
Am Can2.20	134	10	31½	31	31	— ⅜
A Cyan 1.25	394	13	28¾	28¼	28⅜	— ⅛
AHom 1.77	328	38	125¼	123½	124⅜	— ⅜
Am Mot	356	12	7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
A Smelt 1.20	170	10	19⅞	19¾	19¾	
Am SoAf .70	89	..	51¾	51	51¼	
Am Std .40	345	10	12	11¼	12	+ ½
AT T 2.80	928	11	51⅝	51¼	51⅜	— ½
Ampex	104	..	6⅝	6¼	6½	+ ⅜
Anacon .12e	98	13	20¾	20⅛	20¼	
Armco 1	126	9	22½	22⅛	22⅛	— ⅜
Atl Rich 2	610	22	79	77½	78	— 1¾
Avco	78	7	13½	13⅛	13¼	— ⅛
Avnet .30	98	8	11⅜	11⅛	11¼	
Avon 1.35	225	58	127½	126	126⅜	— ⅝
Babck .55	88	13	24½	24⅛	24⅜	+ ⅛
Bath .20	75	10	28¾	28	28¾	+ ¼
Beech .66	34	12	21½	21	21⅛	— ⅛
Bell H .60a	92	14	41¼	40	40¼	+ ½
Ben F 1.10	439	10	41⅞	41½	41¾	+ ⅜
Beth St 1.20	539	8	27¼	26⅞	27	
Boeing .40	x190	21	23		22½	22¾	— ⅛
Boise C	484	..	10⅝	10⅜	10½	
Bordn 1.20	248	13	28¾	28½	28½	— ¼
Brg Wr 1.35	402	11	32⅛	31½	31¾	— ¼
Bos Ed 2.44	31	10	35⅞	35½	35⅞	+ ⅜
BristM 1.20	230	26	68½	67¾	68	
Brnswk .24	161	15	29½	29	29⅜	+ ⅛
Bucy 1.20	63	11	26¾	26	26½	+ ⅛
Burl In 1.40	171	16	33¼	32½	32¾	— ¾
Burrghs .64	196	46	220⅝	219	219¼	— ½
Callahn M	21	32	10⅞	10½	10½	— ½
CampRL .50a	91	36	43¾	42½	43	+ ½
Cmp S 1.18	14	15	31	30⅝	31	+ ¼
Cdn Br	5	21	6	5⅞	6	+ ¼
Cdn Pac .70e	84	16	18⅛	17⅞	18	
Cat Tr 1.40	280	17	63⅞	63¼	63¾	— ¼
Celanese 2	307	10	34⅛	32⅞	34	+ ⅜
ChesOh 3.35e	34	7	50	49⅝	49⅜	— ⅜
Chris Crf	42	..	5½	5⅜	5½	+ ⅛
Chrsir 1	1475	10	37⅛	36	36¼	
Cit Fn 2	134	11	44⅞	43⅞	44½	+ ½
Cit Sv 2.20	304	13	51¾	50¾	51⅝	+ ¼
Clark E 1.50	108	15	50	49¾	49¾	— ⅜
Clark O .40	84	21	25¼	24⅝	24⅞	— ⅛
Clorox .52	540	41	47⅜	45¾	47	— ¼
Coca C 1.64	324	45	143¾	142	143½	
CBS 1.46	227	17	47⅞	46⅜	46⅝	— 1⅛
Com Sol .40	14	25	16¾	16½	16¾	+ ⅛
Comsat .56	109	22	56	55	55½	— ⅜
ConEd 1.80	301	11	24⅞	24¾	24¾	— ⅛
Con C 1.60	185	10	28⅛	27⅜	27¾	+ ¼
Cont Data	358	14	55½	54¼	54½	— ⅝
Cop Rng	40	..	19½	18¾	18¾	— ½
CrnCo.80a	121	8	20½	20⅛	20¼	
Cr Zell 1.20	143	13	26⅜	24¾	24¾	— 1¼
Curt Wr	853	32	23¼	22	22⅜	+ ½
Dartl .30b	181	18	44		43¼	43⅞	
Deere 1.08	665	11	45⅜	44	44½	— ⅜
DennMf .70	58	11	32¼	31½	32⅛	+ ⅝
Dexter Cp .25	50	21	20	20	20	
DgtlEquip	434	58	96		93⅞	94¼	— 2
Disney	1756	67	99	95	97⅛	— 3½
Dome .80a	56	31	81¼	80¼	80½	— ⅛
Dow C 1.80	117	23	98⅜	97¼	98⅜	+ 1⅛
duPon 5.45e	148	20	173		171½	171½	— ⅞
East K 1.08a	628	45	143½	139¼	140⅝	— 1⅞
Eatn 1.50a	49	10	39⅛	38⅝	38⅝	— ¼
EG G .10	96	22	13½	13	13¼	— ⅜
El PasNG 1	215	7	18⅝	18	18⅜	+ ⅜
Eltra 1.28	28	10	34⅝	34⅜	34⅜	+ ½
ESB In 1.28	17	11	29⅜	28¾	29	+ ¼
Essex i 1.20	62	12	48⅝	47¾	48⅜	— ⅛
Ethyl .90	19	7	29⅞	29½	29½	— ⅛
ExCel .80	43	16	19⅞	19⅜	19½	— ⅜
Exxon 3.80e	931	13	95		94⅜	94¾	— ¼
Fairch	477	35	57⅜	55⅝	55⅞	
Firest .86	150	10	25		24½	24⅝	— ⅛
FMC Cp .85	134	10	20½	20¼	20¼	— ⅛
Ford 2.80	1322	8	71½	70⅜	70½	
Frueh 1.70	147	10	30½	30	30¼	— ¼
Gen Dyn	426	9	22¾	22⅛	22¼	— ⅛
Gen El 1.40	433	24	69		68¼	68¾	+ ¼
Gen Fd 1.40	181	12	27⅜	27	27¼	— ¼
Genl .50t	151	25	25⅞	24¾	25½	
G Mills 1	110	24	63⅝	62⅜	63¼	— ½
GMC 4.45e	914	10	76⅛	75⅛	76⅛	+ ⅞
GP Cem .80	99	9	16½	15⅝	15⅝	— ¾
G TelE 1.60	438	11	28¾	28½	28⅝	
G Tire 1b	204	7	24½	24	24⅛	— ⅝
Ga Pac .80b	358	20	33½	32⅝	33	— ¼
Goodrh 1	166	9	27½	26¼	26¼	— 1½
Gdyr .92	282	10	28¼	27⅝	27¾	— ⅝
Gould .94	43	12	30⅞	30½	30⅞	
Granby .60	16	18	20⅜	19¾	20	— ⅜
Gt AP	676	..	18¾	18⅜	18⅜	— ⅛
Grn Gt 1	16	10	23¼	22¾	22¾	— ½
Gulf O 1.50	1470	11	27	26⅛	26⅞	— ⅛
Hecla .33t	82	31	16⅞	16½	16¾	+ ¼

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en page 11

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HARRICANA

800, 1ère rue est, mos
Offre d'emploi

La C.S.R.H. est à la recherche **D'UN COMPTABLE** pour assister la Direction des Services financiers dans les services de comptabilité.

Exigences:
C.A.; C.G.A.; R.I.A. ou L.S.C., avec ou sans expérience.

Salaire:
Selon la politique salariale du Ministère de l'Education.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 16 février 1973, à:

Denys Campeau,
Directeur du personnel,
C.S.R.H.
800, 1ère rue est, Amos.

VENTE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

POSSÉDEZ-VOUS:
De solides aptitudes pour la vente.
Un niveau supérieur d'éducation.

SI OUI, NOUS VOUS PROPOSONS:
Un salaire à la mesure de vos possibilités.
Une voiture et des frais de déplacement.
Les avantages sociaux habituels.
Des chances de promotion.
Un programme de formation technique

RÉGION:
Montréal.

Écrivez en confiance:

Wellcome

L'OFFICIER DU PERSONNEL
BURROUGHS WELLCOME & CO. (CANADA) LTD.
C.P. 500, LACHINE, P.Q.

LA CITÉ DE CHICOUTIMI QUÉ.

Offre d'emploi

INGÉNIEUR CIVIL

FONCTION:
- Conception, estimation et surveillance de projets municipaux.
- Administration de projets.
- En charge des services techniques.
- Préparation de rapports techniques et d'études diverses relatives au développement physique de la municipalité.

ÉTUDES ET EXPÉRIENCE REQUISES:
- Ingénieur Civil, membre de la C.I.Q. ou éligible à le devenir.
- Expérience en Génie Municipal d'au moins cinq (5) ans
- Esprit de décision remarquable.

Poser sa candidature et faire parvenir curriculum vitae et autres documents pertinents avant le 16 février 1973 au:

GÉRANT MUNICIPAL
CITÉ DE CHICOUTIMI, QUÉ.

L'Hôpital Domrémy-Montréal
est à la recherche d'un

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

Qualification:
Etre membre en règle du Collège des médecins de la Province de Québec. Posséder une dizaine d'années d'expérience. Etre détenteur, si possible, d'un diplôme en administration hospitalière ou équivalence. Etre dynamique, ouvert au travail d'équipe multidisciplinaire, et sensibilité aux problèmes de toxicomanies.

Fonction:
Coordonner et surveiller les activités professionnelles et scientifiques qui s'exercent dans l'hôpital. Vérifier le fonctionnement et voir à l'avancement des comités professionnels etc. . . . selon le Bill 65.

Salaire:
Selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir Curriculum vitae avant le 12 février 1973 à:

Directeur Général
Hôpital Domrémy-Montréal
15693 ouest, Boul. Gouin
Ste-Geneviève,
Roxboro 990.

PHARMACIEN

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

L'ENTREPRISE
Une compagnie de produits pharmaceutiques de premier plan, située dans la banlieue ouest de Montréal et possédant des laboratoires modernes parfaitement équipés pour la recherche.

L'EMPLOI
Nous avons un emploi immédiat dans nos laboratoires de recherche. Les responsabilités pour ce poste incluent des études de formulation, l'évaluation de la stabilité et l'échelonnage des travaux pour tous les produits pharmaceutiques sous leurs diverses présentations.

LE CANDIDAT
Possède un baccalauréat ou une maîtrise en pharmacie et au moins deux ans d'expérience dans ce domaine. Il doit avoir un esprit créateur et de la facilité à communiquer.

Si vous voulez avoir plus de détails au sujet de cette offre, écrivez en toute confiance et en donnant tous les détails nécessaires sur votre formation et votre expérience au Chef du Service de l'embauchage,

LABORATOIRES MERCK FROSST
B.P. 1005
Pointe-Claire - Dorval 700, P.Q.

CHIMISTE

Doit posséder un baccalauréat ès sciences en chimie (minimum requis) plus au moins 5 années d'expérience dans un laboratoire industriel ou groupe de contrôle chimique de la qualité.

Le candidat doit avoir une bonne expérience de l'analyse chimique par voie traditionnelle et en équipement moderne, incluant la spectrométrie et absorption atomique.

Expérience du procédé de réduction de l'aluminium est un atout, mais non essentielle.

Doit être bilingue (français - anglais).

Le candidat doit posséder des qualités de chef et avoir le sens des responsabilités. Il doit également avoir le potentiel pour assumer de plus grandes responsabilités et promotions.

Toute demande doit être accompagnée d'un curriculum vitae complet, énumérant les qualifications, expérience antérieure et le poste occupé au sein des différentes compagnies pour qui le candidat a travaillé.

Faire parvenir réponse à:

R.T. Leblanc,
Société Canadienne de Métaux Reynolds, Ltée,
Case postale 1530,
Baie Comeau, Québec.

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS SENIORS
AUTOMATISME - INSTRUMENTATION

Nous sommes à la recherche d'ingénieurs et de techniciens séniors bilingues pour remplir nos cadres permanents en automatisme et instrumentation.

Les candidats doivent avoir 8 ans d'expérience dans la conception et la sélection de systèmes d'automatisme et des connaissances dans les applications des ordinateurs, la logique de contrôle et les asservissements.

Les avantages salaire très attrayant et en accord avec les qualifications, nombreux bénéfices marginaux et possibilités de promotion.

Envoyer votre Curriculum Vitae à

Directeur du Personnel
Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc.,
1550 ouest, boul. de Maisonneuve,
Montréal 107, P.Q.

Siège social
Université du Québec

CONSEILLER JURIDIQUE
au service du Secrétariat général

Fonctions:
Sous l'autorité administrative du secrétaire général,
- il traite les affaires juridiques de l'Université du Québec;
- il participe à la négociation de ses engagements contractuels;
- il agit comme aviseur dans la solution de problèmes juridiques.

Exigences:
Avocat, membre du Barreau, il possède quelques années d'expérience de préférence au sein d'un service de contentieux.

Traitement:
Salaire à déterminer selon les qualifications et les années d'expérience.

Programme complet d'avantages sociaux.

Lieu de travail: Québec

Veuillez faire parvenir un curriculum vitae complet au:

Directeur du Personnel,
M. Claude Hamilton,
Université du Québec
2875, Boul. Laurier,
Ste-Foy, Qué. 10

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE
DOLLARD-DES-ORMEAUX
Offre d'emploi

POSTE:
Principal adjoint aux étudiants d'une école de deuxième cycle, école Polyvalente St-Jérôme.

CLIENTÈLE:
Environ 3,900 élèves de niveau secondaire.

DURÉE:
Poste temporaire (jusqu'au 30 juin 1973).

SALAIRE:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

QUALITÉS REQUISES:

Qualifications:
- Etre légalement qualifié.
- Avoir au moins 16 ans de scolarité incluant deux ans d'études universitaires ou professionnelles en sciences de l'Éducation ou en une discipline enseignée au secondaire.

Expérience:
- 5 ans dans l'enseignement au secondaire.

Aptitudes pertinentes à la fonction et spécifiques au poste à combler.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT PRIÉES DE FAIRE PARVENIR LEUR DEMANDE ACCOMPAGNÉE D'UN DOSSIER COMPLET À L'ADRESSE SUIVANTE, AVANT LE 12 FÉVRIER 1973.

Commission scolaire régionale Dollard-des-Ormeaux
Services du personnel
300, rue Longpré
St-Jérôme, Cté Terrebonne, P.Q.

No du concours: PA-3173 N.8. Inscrire ce numéro sur l'enveloppe.

CHEF DE PRODUCTION

(imprimerie)

Une importante imprimerie de Montréal, en pleine expansion, cherche à compléter son équipe administrative.

Qualités requises:
- Esprit dynamique, positif, méthodique et apte au travail en équipe. Expérience administrative nécessaire.

Responsable auprès du Directeur de Production, de la planification technique, de la programmation, de la coordination, de la supervision et du contrôle des ateliers de composition, photo-litho, presses et reliure.

Conditions:
- Selon expérience et qualifications. Perspectives d'avenir intéressantes.

Faire parvenir son curriculum vitae à:

CASE 1957, LE DEVOIR

QUÉBEC-TÉLÉPHONE

Ingénieur

pour
Québec-Téléphone, Rimouski

Attributions :
- Etablit les normes techniques de transmission.
- Responsable de la préparation des brefs techniques et autres documents requis par le Ministère du Transport.
- Responsable de la bonne coordination de fréquence du réseau hertzien.
- Responsable des études de transmission et de la préparation des documents servant à l'établissement des plans de base et projets courants.
- Analyse les projets de transmission de la compagnie.

Exigences :
- Degré universitaire en sciences appliquées.
- Esprit d'analyse.
- Expérience dans le domaine de la transmission.
- Connaissance de l'analyse quantitative.

Rémunération et autres avantages :
- Salaire selon qualifications et expérience.
- Rémunération au mérite.
- Avantages sociaux.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitea au :

Directeur du Personnel
Québec-Téléphone,
6, rue St-Jean, Rimouski.

Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINTE-FOY

AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur du service du personnel, l'agent de la gestion du personnel est responsable:
- du recrutement, de la sélection et de l'embauche,
- de l'analyse et de la description des tâches,
- de la classification et de l'affection du personnel,
- des dossiers d'état de services,
- des statistiques du personnel
- des bénéfices marginaux
- il accomplit toute autre tâche qui lui est demandée par le directeur du service.

QUALIFICATIONS REQUISES:
1) Baccalauréat en relations industrielles ou en administration (option personnel).
2) Minimum d'une année d'expérience dans la gestion du personnel, de préférence en milieu scolaire.

La lettre d'offre de services fera état des raisons qui motivent la participation à ce concours et sera accompagnée des documents attestant que le candidat répond à toutes les qualifications requises.

Les candidats intéressés devront adresser leur demande par écrit avant le 9 février 1973 à 16 heures, à l'adresse suivante:

Commission scolaire de Sainte-Foy,
a/s Directeur du Personnel,
1088 Route de l'Eglise
Sainte-Foy, Québec 10.

N.B. Mentionner sur l'enveloppe: "Personnel et confidentiel".

COMMISSARIAT INDUSTRIEL JAK

de la région du Haut-Saguenay
Offre d'emploi

COMMISSAIRE INDUSTRIEL

Secteur Jonquière, Arvida, Kénogami et Municipalités rurales avoisinantes

FONCTION:
Préparer les plans d'organisation du développement industriel et commercial de l'agglomération et la soumettre à la commission.

Contrôler la gestion courante et la qualité du travail de bureau. Exécuter le travail que commande le poste. Préparer les rapports mensuels des différents projets.

Rapports sur les activités de la période.

Promouvoir le développement industriel et commercial du secteur selon les objectifs déterminés par la commission.

QUALITÉS REQUISES:
Diplôme universitaire de préférence en génie, en administration, en science commerciale, ou l'équivalent d'études accompagnées d'expériences en marketing, en production, en économie.

Le candidat doit posséder une expérience valable des problèmes liés à l'industrie et au commerce, ainsi que les programmes gouvernementaux de développement économique. Etre bilingue et être habile dans les relations avec différents organismes gouvernementaux et autres associations.

Salaire à déterminer selon l'expérience et les qualifications.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au soussigné au plus tard le 20 FÉVRIER 1973.

Georges E. Carrier, secrétaire,
Commissariat Industriel JAK,
Case postale 220,
Arvida, P.Q.

La Commission Scolaire Régionale du Saguenay

Offre d'emploi

Concours No 1-73-6

Poste:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Au sens de l'article 204 de la loi de l'Instruction publique, tel que modifié par la loi No 27-1971, article 44.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:
1: - Une formation universitaire (diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent) exigeant au moins 17 années de scolarité et, de préférence, une formation universitaire comprenant un diplôme universitaire de second cycle ou l'équivalent.
2: - Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes.
3: - Une expérience accumulée, de préférence, dans le système d'enseignement.
4: - Une expérience de trois (3) ans au niveau 1 de cadre ou l'équivalent.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" avant 17 heures le VENDREDI 16 FÉVRIER 1973 et mentionner "personnelle et confidentielle" sur l'enveloppe.

COMM. SCOL. RÉG. DU SAGUENAY
a/s directeur du personnel
36 est, rue J-Cartier
Chicoutimi

- **GÉRANTS DE PROJET**
- **ESTIMATEURS**
- **INGÉNIEURS et SURINTENDANTS**

Une importante et solide entreprise de construction de Montréal, est à la recherche de plusieurs candidats avec expérience en construction de grands travaux et bâtiments pour occuper des postes permanents dans la région de Montréal, sur des chantiers de plusieurs millions de dollars ou au bureau-chef.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

CASE 1956, LE DEVOIR

Toutes réponses seront traitées confidentiellement.

CHEF DES OPÉRATIONS

DIVISION DE LA PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE

Notre siège social, à Ottawa, a un poste de direction à pourvoir au sein de sa division de la Propriété immobilière.

Les fonctions de cette charge seront les suivantes: surveillance du portefeuille national de la Société centrale, études de la situation dans les domaines de l'évaluation, de l'économique et de la rentabilité; surveillance du budget; examens des loyers; rédaction de rapports et préparation de recommandations à l'intention de la haute direction et prestation de conseils aux autres divisions de l'organisme.

Il serait préférable que les candidat(e)s soient bilingues, détiennent un diplôme universitaire et possèdent au moins cinq ans d'expérience dans le domaine de la propriété immobilière (principalement résidentielle), acquise en grande partie dans l'élaboration des décisions au palier supérieur. Ce sera un avantage d'être membre de l'Institut d'Administration Immobilière ou évaluateur agréé. Les candidat(e)s devront aussi avoir un bagage technique raisonnable dans les domaines de l'entretien et de la rénovation, être doué(e)s d'un esprit analytique et posséder les qualités nécessaires à la gestion du personnel et d'un bureau.

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir, avant le 20 février 1973, un résumé de leur instruction et de leur expérience ainsi que de faire connaître le traitement désiré, au:

Directeur du Personnel,
Société centrale d'hypothèques et de logement
Chemin Montréal
Ottawa, Ontario
K1A OP7

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE
Sherbrooke, Qué.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Clinique de l'Université de Sherbrooke, hôpital universitaire du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke est à la recherche d'un directeur général pour assumer la direction de ce centre hospitalier de soins ultra-spécialisés, selon les objectifs du Centre hospitalier universitaire.

FONCTIONS:

Le directeur général devra assumer toutes les fonctions et responsabilités qui lui sont attribuées par la Loi sur les services sociaux (L.Q. 1971, chapitre 48) et ses règlements.

Dans l'application des politiques, il devra exécuter ses fonctions à l'intérieur des objectifs du Centre hospitalier universitaire, tenant compte des impératifs des soins, de l'enseignement et de la recherche.

Dans le contexte d'une unité de direction du Centre Hospitalier universitaire, il devra constamment se préoccuper des implications, sur la Faculté de médecine, de toute décision administrative à l'intérieur de son mandat.

QUALIFICATIONS:

Le candidat recherché a environ 40 ans, est un administrateur d'expérience ayant un diplôme universitaire en sciences de l'administration ou l'équivalent.

Il aura une expérience de postes de direction depuis au moins cinq (5) ans dans un centre hospitalier, un milieu académique, l'industrie ou l'équivalent, et il aura une expérience de la dynamique de gestion et de contrôle au sein de groupes académiques, professionnels et para-professionnels.

Seront portés à son crédit une expérience académique, soit à titre de professeur, soit à un titre comparable, et une expérience antérieure au titre de directeur général.

INSCRIPTION:

Faire parvenir sa demande et son curriculum vitae à:

Président du jury de nomination,
Clinique de l'Université de Sherbrooke,
Pièce 2525,
Centre hospitalier universitaire,
Sherbrooke, Qué.

avant le 5 mars 1973, date de séance du jury. Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

L'aide juridique : la Fédération des avocats s'oppose à la nouvelle loi

La Fédération des avocats du Québec a fait parvenir hier un télégramme à M. Jérôme Choquette, ministre de la Justice, demandant à ce dernier de bien vouloir convoquer sans délai la Commission parlementaire permanente de la justice pour étudier la mise en application de la Loi de l'aide juridique. Cette mise en application, selon la Fédération, va à l'encontre des principes fondamentaux de cette loi, "au mépris des droits de la population québécoise en matière de dispensation de services légaux."

Lorsqu'elle a comparu devant la Commission parlementaire de la Justice relativement au projet de loi de l'aide juridique, la Fédération des avocats du Québec a défendu le principe du libre choix de l'avocat par le bénéficiaire de cette loi. Ce principe devait, dans les semaines qui ont suivi, être reconnu et sanctionné par l'Assemblée nationale du Québec qui votait, en juillet dernier, la loi de l'aide juridique, législation qui, tout en prévoyant la création de corporations d'aide juridique, reconnaissait au bénéficiaire de cette loi le droit de choisir l'avocat de son choix pour assurer la défense de ses droits.

Cependant, quelques jours avant l'ajournement de la dernière session, le gouvernement présentait à l'Assemblée nationale le projet de loi 84 pour modifier la loi de l'aide juridique. Cette mesure "votée à la vapeur", dit la Fédération, sanctionnée le 21 décembre 1972, autorise la Commission des services juridiques à fournir directement tous les services juridiques dans une région jusqu'à ce qu'une corporation régionale ait été constituée et soit en mesure de fournir elle-même ces services.

Aux yeux de la Fédération des avocats du Québec, il s'agit-là d'une mesure législative inacceptable qui permettra au gouvernement de remettre, encore une fois, la mise en application intégrale de la loi de l'aide juridique. Plus encore, selon la Fédération, une telle disposition permet au gouvernement, avec "la complicité" de la Commission des services juridiques, de contourner les dispositions de la loi de l'aide juridique qui prévoyait la création obligatoire de corporations régionales, disposition qui impliquait la participation de toutes les parties intéressées, qu'il s'agisse de bénéficiaires éventuels de services légaux ou d'avocats autonomes dispensateurs de services.

Grâce au projet de loi 84 voté à la hâte quelques jours avant Noël, le gouvernement peut, dorénavant, selon la Fédération, avec la "complaisance" de la Commission des services juridiques, procéder à l'instauration unilatérale et arbitraire d'un "pseudo-réseau" de distribution de services juridiques au lieu des structures originalement prévues par le Bill 10. Une telle façon de procéder atteste, aux yeux de la Fédération, du plus grand mépris vis-à-vis de la population et de la profession légale dans son ensemble.

Le dernier congrès du Parti libéral a été mis en livre

Le Parti libéral du Québec et les Editions du jour lançaient mardi "Le Québec, c'est ton affaire!", le thème du 17e congrès annuel du Parti libéral du Québec qui s'est déroulé à Québec en novembre.

Ce document, une compilation des documents de travail du congrès et des résolutions adoptées, a été préparé, comme Mme Lise Bacon, présidente du PLQ l'explique, pour "démontrer à tous les Québécois que, contrairement aux affirmations démagogiques trop souvent entendues, il existe au Québec une véritable démocratie et que tous les citoyens peuvent se faire entendre".

Dans "Le Québec, c'est ton affaire!" dit le PLQ, on trouvera la somme des efforts positifs de dizaines de milliers de Québécois pour assurer un Québec meilleur dans chacun de ses détails.

Pour tous les Québécois, qui sont tous d'ailleurs un peu politicologues, ce document peut être d'un intérêt certain, surtout s'il est consulté au fur et à mesure que se déposent les projets de loi émanant des résolutions qui y sont inscrites.

Le parc Viau doit rester espace vert

Le Regroupement pour la préservation des espaces verts, au sein duquel militent plusieurs organismes de la ville de Montréal, a fait parvenir un télégramme au président du Comité organisateur des jeux Olympiques d'été de 1976, M. Roger Rousseau, pour protester contre l'aménagement possible du village olympique sur l'emplacement actuel du parc Viau, dans l'est de la Métropole.

Le mouvement, qui croit fermement que Montréal, en sa qualité de métropole canadienne, doit relever le défi qui est celui de "procurer à ses citoyens un environnement favorable à l'amélioration de la qualité de la vie urbaine", déplore la disparition accélérée des espaces verts sur l'ensemble du territoire de la ville.

Les rumeurs veulent depuis déjà quelque temps que les responsables du COJO érigent le village olympique dans la partie est du golf municipal de Montréal, dans le parc Viau.

Sous la signature du secrétaire du groupe, M. Jean Hubert, un dossier signale que le parc Viau est borné par la rue Viau, l'avenue des Saules, le boulevard de l'Assomption et la rue Sherbrooke et représente une superficie de 82.8 acres.

Le mouvement, qui doit porter le problème à l'attention des députés fédéraux et provinciaux et des conseillers municipaux de la ville de Montréal, groupe les organismes suivants:

Association espaces-verts de Montréal, Cercles des jeunes naturalistes, Comité de conservation de Montréal, Comité féminin pour la conservation du Viau, Montreal Parks and Playgrounds Association, Service régional des loisirs de Montréal, Société pour vaincre la pollution et Society to overcome pollution.

En nommant 30 cardinaux, Paul VI internationalise le Sacré-Collège

CITE DU VATICAN (AFP) – Plus que jamais, Paul VI poursuit l'internationalisation du Sacré-Collège. Il en a donné une nouvelle preuve, hier, en convoquant, pour le 5 mars, un consistoire secret au cours duquel seront élevés à la pourpre cardinalice trente nouveaux cardinaux, huit Italiens et vingt-deux étrangers, ce qui portera à cent quarante-cinq le nombre des membres du Sacré-Collège.

Parmi les vingt-deux étrangers qui recevront le chapeau, se trouvent en effet des prélats de pays qui, à ce jour, n'avaient jamais été représentés au sein du Sacré-Collège, comme le Congo, le Kenya, le Pakistan et les îles du Pacifique. Ce qui, soulignent les observateurs, témoigne du désir du souverain pontife d'accentuer le caractère universel de l'Eglise.

Cette internationalisation avait été ébauchée par Pie XII, en 1946, avec, pour la première fois, l'élévation à la pourpre d'un Chinois (Mgr Thomas Tien), d'un Australien (Mgr Norman Thomas Gilroy) et d'un Arménien (Grégoire XV Agagianian).

Autre élément important: le rajeunissement du Sacré-Collège, la moyenne d'âge de la nouvelle promotion étant de soixante ans. Sur les trente nouveaux cardinaux, deux seulement ont plus de soixante-dix ans. Le plus âgé est Mgr Ferdinando Giuseppe Antonelli (76 ans), secrétaire de la congrégation pour la cause des saints, et le plus jeune Mgr Antonio Ribeiro (45 ans), patriarche de Lisbonne.

Voici la liste des nouveaux cardinaux qui seront créés à l'occasion du consistoire secret convoqué pour le 5 mars:

Mgr Albino Luciani, patriarche de Venise, Mgr Antonio Ribeiro, patriarche de Lisbonne, Mgr Sergio Pignedoli, secrétaire de la congrégation pour l'évangélisation des peuples, Mgr James Robert Knox, archevêque de Melbourne (Australie), Mgr Louigi Raimondi, délégué apostolique aux Etats-Unis, Mgr Umberto Mozzoni, nonce au Brésil, Mgr Avelar Brandao Vilela, archevêque de Bahia (Brésil), Mgr Cordeiro, archevêque de Karachi (Paskistan), Mgr Anibal Munoz Duque, archevêque de Bogota (Colombie), Mgr Boleslaw Kominek, archevêque de Wroclaw (Breslau), Mgr Paul Philippe, secrétaire de la congrégation pour la doctrine de la foi, Mgr Pietro Palazzini, secrétaire de la congrégation pour le clergé, Mgr Luis Aponte Martinez, archevêque de Porto Rico, Mgr Raul Francisco Primatesta, archevêque de Cordoba (Argentine), Mgr Salvatore Pappalardo, archevêque de Palerme, Mgr Ferdinan Giuseppe Antonelli, secrétaire de la congrégation pour la cause des saints, Mgr Marcello Gonzales Martin, archevêque de Tolède (Espagne), Mgr Louis-Jean Guyot, archevêque de Toulouse, Mgr Ugo Poletti, vicaire général de Rome, Mgr Timothy Manning, archevêque de Los Angeles, Mgr Paul Yoshigoro Taguchi, archevêque d'Osaka (Japon), Mgr Maurice Otunga, archevêque de Nairobi(Kenya), Mgr Jose Salazar Lipez, archevêque de Duadalaraja (Mexique), Mgr Emile Bayenda, archevêque de Brazzaville (Congo), Mgr Humberto Medeiros, archevêque de Boston, Mgr Paul Evariste Arns, archevêque de Sao Paulo du Brésil, Mgr James Darcy Freeman, archevêque de Sydney, (Australie), Mgr Narciso Jubany Arnau, archevêque de Barcelone, (Espagne), Mgr Volk Hermann, évêque de Mayence, et Mgr Pio Taofinuu, évêque Dapia, (îles du Pacifique).

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

GAGNON Paul-Emile, avocat. A Rimouski, le 31 janvier 1973 à l'âge de 86 ans, est décédé Maître Paul-Emile Gagnon, avocat, époux de Dame Blandine Côté. M. Gagnon laisse outre son épouse, ses enfants: Gilles, Juge de la Cour Provinciale, Claude, avocat, Colette (Mme André Langlais de Sherbrooke) Lucille (Mme Paul Morency de Québec) Monique (Mme Louis Archambault de Montréal). Les funérailles auront lieu samedi le 3 février à la cathédrale de Rimouski à 3.00 heures p.m. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

(époux de Claudette McDuff), Lise et Francine, une petite-fille Isabelle. Les funérailles auront lieu lundi le 5 février. Le convoi funèbre partira du Salon René Thériault Limitée, no. 1120 rue Jean-Talon est à 1 heure 45, pour se rendre à l'église St-Barthélémy où le service sera célébré à 2:00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GASCON Lionel, C.A. A Montréal, le 2 février 1973 à l'âge de 60 ans, est décédé, M. Lionel Gascon, C.A. Il était associé de la Société Noiseux, Lyonnais, Gascon, Bédard, Lussier, Senécal & Associés, C.A. Il était membre du Conseil d'Administration et trésorier du Club Canadien, administrateur de la Caisse Populaire de St-Barthélémy, membre de la Chambre de Commerce de Montréal, du Club Richelieu-Montréal et du Club Chapleau. Il laisse dans le deuil son épouse Pauline Carrey, ses enfants: Ginette, Pierre, Gilles

NECROLOGIE

L. Auguste Marchessault, notaire honoraire, de 1945 à 1968 notaire de la ville de Montréal, est décédé le 2 février à l'hôpital B M P de Cowansville. Né à West Shefford, Qué. il était âgé de 79 ans.

Reçu au notariat en 1961, il pratiqua en premier à Cowansville. Après son service militaire il s'associat avec feu Ronzo H. Clerk à Montréal. Quelques années à Allied War Supply furent suivit d'une nomination comme Notaire en Chef à la ville de Montréal en 1945.

Jessie Marchessault (née Brown), veuve de feu M. Paul de Québec, Robert et Douglas de Montréal. Mme Henri Picard, Mme Victoria Guernsey, MM. Luc et Benoit Marchessault soeurs et frères de feu M. Les funérailles auront lieu dimanche le 4 février. Le convoi funèbre partira du Salon Désourdy, 109 rue William, Cowansville, pour se rendre à l'église Ste. Thérèse de l'Enfant Jésus où le service sera célébré à 2 heures. Le corps sera inhumé au cimetière de Bromont, Qué.

Parents et amis sont priés de ne pas envoyer de fleurs, des dons aux Petits Frères des Pauvres seraient appréciés: 4624 Garnier, Montréal.

MALO MARIE BERTHE MLLE.
A Montréal, le 31 janvier 1973 à l'âge de 44 ans, est décédée, Mlle Marie Berthe Malo, fille de feu Henri Malo et de feu Germaine Dubuc. Elle laisse dans le deuil sa belle mère Laurence Malo, 3 frères; Paul (époux de Gaétane Tremblay) François (époux de Jeannine Paquette) et Denis (époux de Josée Bouchard).
Les funérailles auront lieu samedi le 3 février. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée no 4240 rue Adam à 10 heures 45, pour se rendre à l'église St-Nom de Jésus où le service sera célébré à 11:00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Frère Aquila Désilets (Bruno)

Les Frères des Ecoles chrétiennes recommandent aux prières de leurs parents et anciens élèves le repos de l'âme du f. Aquila Désilets (Bruno), décédé le 1er février à l'âge de 82 ans.

Fils de Joseph Bruno Désilets et de Célina Labarre, il naît le 14 septembre 1890 à St-Grégoire de Nicolet.

A l'âge de 16 ans, il entre au noviciat du Mont-de-La-Salle, alors à Maisonneuve (Montréal). Il débute dans l'enseignement à Lachine (1909) et y consacre 11 ans. Il passe quelques mois à l'école Salaberry.

Sa vue faiblit rapidement et il doit renoncer à la classe. Il devient alors aide-infirmier au Mont-Saint-Louis.

Trop tôt frappé de paralysie, il prend place à l'infirmerie où il passe ses 40 dernières années dans la souffrance, la prière et un sourire indélébile.

Ses restes mortels reposent au salon funéraire du Foyer De-La-Salle, 300, Chemin du Bord de l'Eau, à Ste-Dorothée, Ville de Laval.

Les funérailles auront lieu au même endroit le lundi, 5 courant, à 10 heures.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières en page 10

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

DIRECTEURS de DISTRICT

Traitement jusqu'à $21,442

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

La Commission d'assurance-chômage offre à des administrateurs d'expérience la possibilité de faire carrière dans divers centres du Canada.

FONCTIONS: Sous la direction d'un directeur régional de l'exploitation, le directeur de district gère le régime d'assurance-chômage dans une zone géographique déterminée, conformément aux directives administratives et aux lignes de conduit nationales. Il a l'entière responsabilité du fonctionnement d'un bureau de district dont les secteurs d'activité comprennent l'instruction des demandes et le paiement des prestations, le contrôle des prestations, l'aide aux prestataires, les relations publiques, la diffusion de renseignements et les services administratifs. Le directeur de district doit pouvoir établir et entretenir de bonnes relations de travail avec les représentants de divers organismes gouvernementaux, syndicaux et patronaux.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Antécédents professionnels témoignant de bons résultats dans la gestion de parties de programmes exigeant la connaissance de l'administration générale ou dans la gestion d'un organisme multifonctionnel s'occupant de fournir des services au public. Les candidats doivent avoir une connaissance élémentaire de la situation de l'économie et du marché du travail, de la législation sociale applicable au fonctionnement du régime d'assurance-chômage et une bonne connaissance de la gestion financière et de l'administration du personnel.

La mobilité à l'échelle nationale est une condition d'emploi.

Pour certains postes la connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Pour d'autres postes la connaissance de l'anglais est essentielle.

Les candidats sont priés de fournir des renseignements complets concernant leurs études, leurs titres et qualités, ainsi que leur expérience professionnelle utile, et d'adresser leur demande à:

L'agent principal de dotation en personnel
Commission d'assurance-chômage
Immeuble Vanier, Pièce 602
222, rue Nepean,
Ottawa (Ontario)
K1A OJ5

Référence à rappeller sur les lettres et les demandes: Concours no 73-UIC-OC-2.

JOHN ABBOTT COLLEGE

CEGEP anglophone (Langue de travail: anglais)

(Deux années pré-universitaires; trois années d'enseignement professionnel)

est à la recherche

DE PERSONNEL ENSEIGNANT SUPPLÉMENTAIRE

dans les secteurs suivants

ARTS:
— Sujets de base "Core English and Humanities Program"
— Beaux-Arts
— Français (langue seconde)
— Langues modernes
— Sciences sociales: Histoire, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Économique, Géographie, Anthropologie

COMMERCE:
— Sujets préparatoires au cours universitaire — Diplôme en commerce.

SCIENCES:
— Biologie — Chimie — Mathématiques — Physique — Géologie — Écologie.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL:
Postes vacants dans les disciplines suivantes:
Techniques infirmières, Technique de l'alimentation, Technique administrative, Bibliothéconomie, Technique - hygiène dentaire, Métallurgie, Technique policière, Technique administrative forestière, Technologie de la chimie, Technologie de la biochimie

SERVICES AUX ÉTUDIANTS:
Postes vacants dans les disciplines suivantes:
Orientation
Service de la santé
Éducation physique
Spécialistes en activités sociales (Animation sociale)

Rémunération selon la nouvelle échelle provinciale de salaire maintenant en vigueur.

Plan de pension provinciale, assurance-groupe et autres avantages sociaux.

Les demandes doivent être accompagnées d'un curriculum vitae complet (degré de scolarité, expérience et autres détails personnels) au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL,
JOHN ABBOTT COLLEGE
CASE POSTALE 2000
SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE, QUÉ.

PROFESSEUR de MATHÉMATIQUES

Professeur féminin de mathématiques nouvelles
10 périodes - semaine
Secondaire I
du 12 février à fin juin

Ecole Secondaire Pierre Laporte,
1101 chemin Rockland,
Ville Mont-Royal
739-6311

COLLÈGE DE THETFORD MINES

BESOIN IMMÉDIAT

Professeur de Mathématiques

Pré-requis: bacc. ès sciences (option mathématiques)
Salaire selon le décret du Ministre de l'Education

Les candidats éventuels devront faire parvenir leur curriculum vitae et les pièces justificatives, avant le 12 février à l'adresse suivante:

Directeur général,
Collège de Thetford Mines,
671 sud, boul. Smith,
Thetford Mines, Qué.

ASSISTANT À LA RECHERCHE CLINIQUE

L'ENTREPRISE:
Une compagnie pharmaceutique de premier plan, orientée vers la recherche, ayant des installations modernes situées dans la banlieue ouest de Montréal.

L'EMPLOI:
Sous l'autorité du Directeur de la recherche médicale, collabore à la planification, à la mise en train, à la surveillance, au déroulement et à l'analyse des essais cliniques servant à l'évaluation des nouveaux composés destinés à la médecine humaine. Seconde le Directeur médical dans toutes les activités se rapportant aux essais cliniques, entre autres en établissant et en maintenant des contacts étroits avec les principaux spécialistes de la recherche clinique du Canada.

LE CANDIDAT:
Devra avoir un diplôme universitaire, du niveau du doctorat de préférence, dans l'une des disciplines suivantes: pharmacologie, pharmacie, biochimie, chimie thérapeutique, ainsi qu'une expérience de la recherche clinique ou pharmaceutique, acquise dans l'industrie ou dans les organismes régulateurs. Une expérience des statistiques et de l'administration serait un atout. Une bonne connaissance du français est nécessaire.

Si cette offre vous intéresse, écrivez en toute confiance et en donnant les détails nécessaires au:

Chef du service de l'embauchage
Laboratoires Merck Frosst
B.P. 1005
Pointe-Claire - Dorval 700, Qué.

Hôpital St-Charles de Joliette

Poste:
DEUX SURVEILLANTS(TES) - SERVICE DE NUIT

Exigences:
— Infirmier ou infirmière autorisée
— Expérience en psychiatrie
— Postes ouverts immédiatement.

S'adresser au:

Directeur du personnel,
Hôpital St-Charles,
1000 boul. Ste-Anne,
Joliette, Québec.

Hôpital St-Charles de Joliette

Poste:

PHARMACIEN

Qualifications:
Pharmacien licencié possédant un diplôme en pharmacie d'hôpital

Traitement:
Selon les échelles de salaire du Ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir le curriculum vitae au:

Directeur du personnel,
Hôpital St-Charles,
1000 boul. Ste-Anne,
Joliette, Québec.

LA COMMISSION SCOLAIRE JOUTEL-MATAGAMI

Matagami, 12 janvier, 1973

Offre d'emploi

POSTE: PRINCIPAL-ADJOINT

ENDROIT:
École GALINÉE, Matagami (Section élémentaire)

CRITÈRES:
Scolarité, 15 ans (minimum). Cette scolarité s'accompagne de: "C.A.D.E." (Certificat d'Aptitude à la Direction);
ou:
Études spécifiques en ADMINISTRATION sanctionnées;
ou:

EXPÉRIENCE:
Expérience pertinente à la fonction, démontrant des habiletés à résoudre des problèmes d'ordre administratif, pédagogique, disciplinaire.
5 années d'expérience dans la Direction ou dans l'enseignement, à l'ÉLÉMENTAIRE, de préférence.
Connaissance suffisante des méthodes nouvelles préconisées à l'Élémentaire.

PERSONNALITÉ:
'LEADERSHIP' c'est-à-dire, capacité réelle de diriger une équipe de professeurs et une école avec dynamisme.
Bonne santé: certificat d'un médecin et d'un phtisiologue.
Bonne réputation et comportement social exemplaire.
École confessionnelle catholique.

AVANTAGES:
Avancement professionnel et salarial. Responsabilité accrue au niveau des comportements et décisions d'ordre scolaire, tout en répondant de son mandat à la C. Scolaire.

ENTRÉE EN FONCTION:
Immédiate, suite à l'acceptation par la COMMISSION SCOLAIRE.

DEMANDE ÉCRITE:
Adressée à: **M. JEAN VERVILLE,**
Secr. Comm. Scol.
JOUTEL-MATAGAMI,
UBALD ROBITAILLE,
C.P. 128, JOUTEL

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE



C.B.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322



L'état de l'Union

"Une Amérique dont la parole inspire la foi", souhaite Nixon

WASHINGTON (Reuter) — Le président Nixon a déclaré hier, dans un message au Congrès américain sur l'état de l'Union, que la "paix honorable" qu'il a amenée au Vietnam renforce la foi du monde dans la volonté des Etats-Unis à tenir ses engagements solennels.

"Nous avons traversé l'une des périodes les plus difficiles de notre histoire sans céder au désespoir ni déshonorer nos idéaux en tant que peuple," a dit le chef de la Maison-Blanche.

"Une Amérique dont la parole inspire la foi et la force le respect, est essentielle au maintien de la paix et de la compréhension dans le monde," a poursuivi M. Nixon.

Le président américain a dit qu'il était faux de prétendre qu'il avait laissé la guerre se prolonger trop longtemps et qu'il était devenu l'otage du président Nguyen Van Thieu.

"Il nous faut continuer dans les années à venir à agir comme nous avons agi, de sorte que la foi dans les Etats-Unis reste intacte, et avec elle, la stabilité mondiale dont elle est une partie si indispensable," a ajouté le chef de la Maison-Blanche.

Entorse à la tradition qui veut qu'un président des Etats-Unis se présente en personne devant le Congrès en pareil cas, le message sur l'état de l'Union est cette fois un recueil écrit des orientations générales, qui met l'accent sur la nécessité d'une forte défense et d'un coup de frein aux dépenses excessives de l'Etat à l'intérieur.

Le pays est plein de promesse; il commence l'année 1973 économiquement fort; il se trouve militairement en sécurité, et il connaît désormais la paix après une guerre longue et éprouvante, a dit M. Nixon.

Le moment est venu pour les Américains de tracer des limites aux dépenses susceptibles d'entraîner une forte croissance de la fiscalité et de l'inflation, a dit M. Nixon.

Le chef de la Maison-Blanche déclare que, bien que disposé à coopérer avec le Congrès, il n'a nullement l'intention de céder à l'opposition de celui-ci aux plans de réduction du montant des programmes sociaux de l'ancien président américain Lyndon Johnson.

"Le moment est venu de faire des choix clairs, des choix entre de vieux programmes se fixant des objectifs dignes sans les atteindre, et des programmes nouveaux qui offrent un meilleur moyen de réaliser ces objectifs," a ajouté M. Nixon.

Les Américains ont une vie meilleure que d'autres peuples, mais leurs ressources ne sont pas infinies; ils se doivent de faire un choix entre la perspective d'imposer des limites aux dépenses de l'Etat et celle d'adopter des programmes appelés à alimenter la fiscalité et l'inflation, a expliqué le président américain.

"La réponse à nombre de nos problèmes intérieurs n'est ni une fiscalité accrue ni une progression des dépenses; elle tient en ces mots: moins de gaspillage, davantage de résultats, et une plus grande liberté pour l'individu," a dit le chef de la Maison-Blanche.

Les objectifs économiques du président Nixon, lit-on dans le message, sont de freiner la fiscalité, de continuer à maîtriser l'inflation, de promouvoir la croissance économique, d'accroître la productivité, d'encourager le commerce extérieur, de maintenir les revenus agricoles à leur niveau élevé, d'aider le petit commerce, et de favoriser des relations meilleures entre le patronat et la main-d'oeuvre.

D'autres messages au Congrès vont suivre dans les semaines à venir; ils porteront sur divers secteurs, dont les affaires économiques, les ressources humaines et naturelles, le développement communautaire et la politique étrangère et de défense.

MBFR
Des statuts à préciser

VIENNE (Reuter) — Les premiers contacts diplomatiques Est-Ouest visant à régler la question fondamentale de savoir combien de pays devront avoir un statut de membre à part entière aux conversations préparatoires des négociations sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces en Europe (MBFR), sont qualifiés d'assez encourageants par les représentants occidentaux.

Un porte-parole de la délégation américaine a précisé hier "Les premiers contacts semblent être assez encourageants, mais rien de décisif n'a encore été réalisé."

Les conversations privées entre les représentants de l'OTAN et leurs homologues du Pacte de Varsovie vont se poursuivre pendant le week-end. L'obstacle principal réside dans le fait que la Roumanie insiste pour participer à part entière aux conversations préparatoires. Mais les sept pays de l'OTAN, qui ont adressé les invitations en novembre dernier, ne veulent pas reconnaître un statut de membre à part entière à la Roumanie et à la Bulgarie, ces deux pays n'étant pas directement concernés par les réductions des forces en Europe. Ils ont cependant suggéré une formule de compromis qui permettrait à ces deux pays d'avoir le statut d'observateurs.

Un membre de l'ambassade de Roumanie, réitérant la position de son pays, a affirmé hier: "Nous pensons que tous les pays intéressés doivent prendre part aux conversations. Nous avons été invités à Vienne et nous pensons que nous l'avons été en tant que participant à part entière. Nous estimons que cette participation est pleinement justifiée, car l'invitation ne précise pas de statut spécial pour nous."

Ce porte-parole n'a pas dit qui avait invité les Roumains à prendre part aux entretiens de Vienne, et parmi les délégations occidentales, on se déclare quelque peu intrigué par la déclaration de la Roumanie. On indique que les pays de l'OTAN intéressés — les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada, l'Allemagne fédérale, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg — n'ont pas invité la Roumanie, ni la Bulgarie. Seules ont été invitées l'Union soviétique, la RDA, la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Hongrie, directement concernées par les réductions des forces dans la région de l'Europe centrale.

Cependant, toujours parmi les délégations occidentales, on espère que les Roumains étant à Vienne et les Bulgares également, une formule pourra être mise au point pour leur donner un statut de participation approprié. Mais ce statut, précise-t-on, ne pourra pas être plus élevé que ceux dont bénéficieront les pays du flanc sud et du flanc nord de l'OTAN, qui sont prêts à participer en tant qu'observateurs aux entretiens, et à tour de rôle. Ces pays sont l'Italie, la Grèce, la Turquie, le Danemark et la Norvège.

Outre la question de la participation, des problèmes de procédure restent encore à régler, qui font également l'objet des contacts en cours. Si ces contacts progressent de façon satisfaisante pendant le week-end, la première séance de travail pourrait avoir lieu lundi.

D'un assassinat à l'autre, l'Ulster s'achemine vers la guerre civile

BELFAST (par Reuter et l'AFP) — Un homme a été assassiné hier après-midi par deux jeunes gens armés alors qu'il travaillait dans une droguerie du quartier catholique de Springfield Road à Belfast.

La victime choisie par les francs-tireurs était un protestant de 21 ans.

Les deux hommes ont fait irruption dans le magasin et ont fait s'aligner, sous la menace de leurs armes, tous les employés contre le mur puis, ayant fait sortir du rang leur victime, ils l'ont abattu froidement d'une balle dans la tête.

C'est le sixième assassinat du genre commis en Ulster depuis le début de la semaine.

D'autre part, plusieurs hommes ont pénétré en force hier après-midi dans une maison du quartier protestant de Finaghy Road South, à Belfast, pour y déposer une bombe. Après avoir forcé la maîtresse de maison à s'allonger sur le sol, les hommes ont arrosé la maison d'essence et mis en place l'engin. La femme a pu s'échapper avant l'explosion qui a entièrement détruit le bâtiment.

Plusieurs coups de feu ont été également tirés dans le quartier de Lover Falls, sur le passage du cortège d'enterrement d'un adolescent catholique assassiné au début de la semaine.

M. William Whitelaw, ministre britannique chargé d'administrer les affaires d'Ulster, a fait part aux Communes de son horreur devant cette nouvelle vague de règlements de comptes dans la province, et a promis que les mesures de sécurité seraient renforcées.

Le ministre a rencontré les dirigeants du Parti travailliste social démocrate (SLDP), principal groupe d'opposition en Irlande du Nord à prédominance catholique.

M. Gerry Fitt, leader du Parti, a déclaré que cette réunion ne s'est pas déroulée dans une atmosphère détendue et a ajouté: "En fait, il s'agissait d'une véritable confrontation."

La délégation a réclamé la prise de mesures immédiates pour mettre fin aux règlements de comptes en désignant l'Association de défense de l'Ulster (UDA) comme seule responsable de la situation et en arguant que l'organisation protestante était illégale.

Pour sa part, le mouvement protestant Vanguard a lancé hier à Belfast une mise en garde contre les risques de guerre civile en Irlande du Nord.

Dans un communiqué, l'organisation affirme que le gouvernement britannique ne doit pas s'écarter du principal problème qui est de se débarrasser de l'IRA et de ses sympathisants et de restaurer la démocratie parlementaire en Ulster.

Tous les autres problèmes ne sont que secondaires, poursuit Vanguard et, à moins que la bonne politique ne soit adoptée immédiatement, les rumeurs de guerre civile deviendront réalités.

Vanguard avertit d'autre part que toute tentative de faire rendre par les particuliers les armes légalement détenues rencontrera une forte opposition. Cette réaction fait suite aux entretiens du secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord avec les parlementaires du SDLP.

De son côté, le gouvernement de L'Eire a demandé officiellement à la Grande-Bretagne de renforcer les mesures de sécurité en Irlande du Nord et notamment de confisquer les armes détenues par des particuliers.

Le Foreign Office a précisé que le gouvernement irlandais avait remis à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Dublin, sir John Peck, un mémorandum à ce sujet. Une intervention analogue a été faite, jeudi soir, au Foreign Office, par le ministre conseiller de l'ambassade de l'Eire à Londres, M. Charles Whelan.

La communication en question est actuellement à l'étude.

A Dublin, l'aile "officielle" du Sinn Fein a déclaré qu'une guerre civile terrible risque d'éclater si l'aile "provisoire" de l'IRA poursuit sa campagne de violence.

Elle a vivement critiqué une récente déclaration des Provisoires, selon laquelle ils déclareront la guerre à la principale organisation paramilitaire protestante, Association pour la défense de l'Ulster, s'il n'est pas mis fin aux assassinats sectaires.

Les Provisoires tentent, par cette menace, de provoquer entre protestants et catholiques des affrontements qui se solderaient par le "sauvage massacre de gens innocents," a dit l'aile officielle du Sin Fein.

Envoi immédiat d'une mission spéciale de l'ONU en Zambie

NEW YORK (AFP) — Le Conseil de sécurité a adopté hier soir deux résolutions sur la Zambie qui décident l'envoi immédiat d'une mission spéciale composée de quatre membres du conseil pour évaluer la situation en Zambie après la fermeture de la frontière par le régime Ian Smith, et en particulier les besoins de la Zambie en vue d'assurer le maintien de communications normales par d'autres voies routières, ferroviaires, aériennes et maritimes.

La mission, dont les membres seront désignés par le président du Conseil de sécurité après consultations et qui sera assistée d'un groupe d'experts de l'ONU, devra faire rapport au Conseil le 1er mars au plus tard.

Le Conseil a adopté ces résolutions après que la première d'entre elle ait été modifiée, à la demande, croit-on, de la Grande-Bretagne. Celle-ci s'est abstenue dans le vote de la première résolution, ainsi que les Etats-Unis. Elle avait fait savoir aux auteurs du projet — la Guinée, le Kenya, le Soudan et la Yougoslavie — qu'elle ne pourrait accepter un paragraphe aux termes duquel le Conseil aurait déploré que le gouvernement du Royaume-Uni ne soit pas parvenu à prendre des mesures efficaces pour mettre fin au régime illégal de Rhodésie du Sud (Zimbague). Ce texte a été remplacé, avec l'accord de ses auteurs, par un nouveau paragraphe selon lesquel le Conseil regrette que les mesures prises jusqu'ici n'aient pas réussi à mettre fin à la rébellion du régime illégal de Rhodésie du Sud. L'Inde et l'Indonésie se sont joints alors aux pays africains pour présenter le nouveau texte, qui a été mis aux voix sans discussion.

Le Conseil a siégé tardivement après des consultations privées de plus de deux heures et a mis presque immédiatement les deux textes aux voix.

Le sommet Nixon-Heath: assainir le climat avant la ronde USA-Europe

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon et M. Edward Heath, premier ministre de Grande-Bretagne, se sont enfermés hier après-midi à Camp David pour étudier les moyens de surmonter les difficultés économiques existant entre les Etats-Unis et la Communauté européenne.

Les deux hommes d'Etat avaient gardé le plus dur morceau pour la fin d'une rencontre qui avait commencé jeudi matin par de chaleureux échanges d'amitiés. Au cours de deux entretiens précédents, ils avaient été d'accord pour estimer que la rivalité économique entre les Etats-Unis et la Communauté européenne élargie ne devait pas prendre des proportions telles qu'elle affaiblisse la solidarité atlantique à la veille des grandes négociations Est-Ouest en Europe.

Pour le troisième entretien capital d'hier après-midi, qui a commencé peu après 15h00, ils étaient seulement assistés par M. Henry Kissinger, le conseiller spécial du président Nixon pour les affaires étrangères, et sir Burke Trend, secrétaire du cabinet britannique. Les conversations devaient se prolonger pendant trois heures.

Le président et le premier ministre étaient arrivés ensemble en hélicoptère à Camp David, dans les collines du Maryland, après avoir assisté à un déjeuner offert par l'ambassadeur de Grande-Bretagne, Lord Cromer, à sa résidence. La présence de M. et de Mme Nixon, qui ne vont pratiquement jamais dans les ambassades étrangères, soulignait le caractère exceptionnel que le président avait voulu donner à sa rencontre avec M. Heath.

Animé du désir de démontrer que la Grande-Bretagne n'était pas le cheval de Troie des Etats-Unis dans la communauté européenne à laquelle elle vient d'accéder, M. Heath n'a pas hésité à parler publiquement des très réels griefs de l'Europe contre les pratiques commerciales américaines discriminatoires.

Le principal problème que les deux hommes d'Etat se sont efforcés de résoudre hier après-midi consiste à concilier le désir américain de lier la négociation des problèmes monétaires, des problèmes commerciaux et de la répartition des charges de défense commune et la volonté européenne — entièrement partagée par la Grande-Bretagne — de les traiter séparément.

En fin d'après-midi, le secrétaire d'Etat William Rogers, sir Alec Douglas-Home, secrétaire au Foreign Office, et un très petit nombre d'autres personnalités, ont rejoint les deux chefs de gouvernement à Camp David pour un dîner de travail qui devait se prolonger jusqu'à dix heures du soir.

Dans la matinée, M. Heath a enregistré une interview avec la chaîne de télévision NBC qui sera diffusée demain dans le programme Meet The Press.

Le premier ministre doit quitter Washington ce matin vers 09h00 pour regagner Londres.

Venant moins d'une semaine après la signature du cessez-le-feu au Vietnam, la visite du premier ministre britannique, a marqué un tournant des préoccupations américaines. La situation dans le Sud-Est asiatique n'est pas encore réglée mais elle passe au second plan. Et comme l'a dit le président Nixon au cours de sa conférence de presse, c'est l'Europe qui passe sur le "front burner", métaphore culinaire impossible à traduire même en franglais et qui signifie à peu près "sur le devant du fourneau," c'est-à-dire en priorité pour la cuisinière.

Le département d'Etat a souligné la longueur inusitée des entretiens qu'ont eus le premier ministre britannique et le président Nixon.

Tous les problèmes ont été évoqués, de la future conférence de la sécurité européenne aux questions économiques et financières qui opposent les Etats-Unis au Marché commun élargi, sans oublier le Proche-Orient où les Etats-Unis s'apprêtent à lancer une nouvelle initiative diplomatique, ni même le Concorde qui a été évoqué en passant par les deux ministres des affaires étrangères.

Mais le plus important était sans doute pour le président Nixon d'avoir le point de vue du membre du Marché commun considéré comme le plus proche des Etats-Unis sur les problèmes qui vont se poser dans les mois qui viennent aux deux géants économiques.

Comme l'a rappelé un porte-parole du département d'Etat, ce que veut Washington avant tout c'est savoir ce que l'Europe pense de ces problèmes, et que l'Europe sache ce que pensent les Etats-Unis en prévision des négociations futures.

La visite de M. Heath et de sir Alec n'aura sans doute réglé aucun problème entre la nouvelle Europe et les Etats-Unis, mais elle aura contribué à établir un climat plus favorable aux négociations, maintenant que les nuages du Vietnam sont passés.

Washington demande des poursuites à Santiago à l'encontre du commando haïtien

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont demandé indirectement au Chili de prendre des mesures judiciaires contre les terroristes haïtiens qui avaient séquestré deux diplomates américains à Port-au-Prince, apprend-on au département d'Etat.

En même temps, le département d'Etat a adressé au Mexique un reproche, également indirect, pour ne pas avoir pris de telles mesures et d'avoir permis aux auteurs du séquestre de quitter le pays, après leur avoir refusé l'asile.

Nous regrettons que des mesures judiciaires n'aient pas été prises contre les criminels, a déclaré un porte-parole du département d'Etat. Permettre que ces crimes soient commis impunément ne fait qu'encourager de tels actes, a-t-il ajouté.

Le même porte-parole a fait savoir que le gouvernement de Washington avait fait part de sa préoccupation au Mexique et au Chili.

Les trois terroristes qui avaient séquestré l'ambassadeur Clinton Know et le consul des Etats-Unis à Haïti, M. Ward Christensen, le 23 janvier, pendant 20 heures, sont parmi les 15 exilés haïtiens qui ont quitté le Mexique jeudi pour le Chili.

Les douze autres sont des prisonniers politiques que Haïti a libérés pour sauver la vie des ôtages américains.

Le groupe était arrivé au Mexique le 24 janvier et a aussitôt été détenu par les autorités mexicaines.

Le département d'Etat n'a fourni aucune explication sur sa démarche indirecte auprès des gouvernements de Mexico et de Santiago. Mais, dans les milieux proches du gouvernement, on reconnaît que celle-ci repose sur des bases morales plus que juridiques.

C'est précisément dans le but de créer un mécanisme international qui permette la poursuite judiciaire de terroristes réfugiés ailleurs que dans leur pays d'origine, que les Etats-Unis ont poussé l'Organisation des Etats américains (OEA) à adopter une convention interaméricaine sur le terrorisme en février 1971, il y a exactement deux ans. Mais, jusqu'à présent, les Etats-Unis sont les seuls à avoir ratifié cet instrument que dix des 23 membres de l'OEA n'ont même pas signé.

Le Chili fait partie de ces derniers.

Le Mexique, l'un des signataires, avait insisté sur l'inclusion d'une clause spécifiant qu'aucune des provisions de la convention ne porte atteinte au droit d'asile, un principe que ce pays a jusqu'à présent jalousement défendu.

Son refus d'accorder l'asile aux terroristes haïtiens a donc provoqué un certain étonnement à Washington.

Arafat dénonce un nouveau complot

BEYROUTH (AFP) — M. Yasser Arafat, président de l'organisation pour la libération de la Palestine (OLP), a déclaré à Bagdad que le conseil arabe de défense qui vient de se tenir au Caire a ignoré la Résistance palestinienne et ses sacrifices.

Cette déclaration a été rapportée hier soir par l'agence palestinienne d'information Wafa qui précise qu'elle a été prononcée par le dirigeant palestinien au cours d'une cérémonie célébrant la victoire du peuple vietnamien.

Nous avons eu 34,000 combattants tués ou blessés, ce qui représente un sacrifice supérieur à celui de tous les pays réunis au Caire, a-t-il dit. Pourtant, les résolutions des ministres de la défense et des affaires étrangères ont ignoré ces sacrifices. Bien au contraire, les ministres ont voulu accorder au roi Hussein un nouveau pardon afin qu'il puisse parler au nom de la nation arabe au cours de son prochain entretien avec le président Richard Nixon. J'affirme, a souligné M. Arafat, que le roi ne parlera pas au nom de la nation arabe, mais des défaitistes de notre nation.

Le président de L'OLP a ajouté que la commission des sept créée au Caire afin de trouver un terrain d'entente entre les Palestiniens et Amman est un complot qui vient après le plan Rogers, les conférences de Rabat et du Caire, et la conférence jordano-palestinienne de Djeddah, en 1971. Les ministres qui viennent de se réunir au Caire oublient que les révolutionnaires palestiniens, en dépit de leurs souffrances, ont gardé leur fusil libre et juré à leur nation qu'ils poursuivraient la lutte jusqu'à la victoire, a remarqué M. Yasser Arafat.

■ télévision

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Yogi et Popotame . . . c
9.30 Grangallo et Petitro . . . c
10.00 Mon Ami Ben . . . c
10.30 Téléchrome . . . c
11.30 Lassie . . . c
12.00 Les héros du samedi . . . c
1.00 Sporthèque: Golf . . . c
2.00 Cinéma: "Histoire de trois amours" (film à sketches - Américain 1953) . . . c
4.00 L'Heure des quilles . . . c
5.00 Le français d'aujourd'hui . . .
5.50 Le monde en liberté "Les grands récits" . . . c
6.00 Le comte Yoster à bien l'honneur
6.30 Téléjournal . . . c
6.40 Nouvelles du sport . . . c
6.50 Politique fédérale . . . c
7.00 Walt Disney présente: "La légende de Dick Turpin" (2ème partie) . . . c
8.00 La soiré du Hockey: "Vancouver à Toronto" . . . c
10.30 Téléjournal . . . c
10.45 Nouvelles du sport . . . c
11.00 Au masculin
11.30 Cinéma: "Dernier domicile connu" (drame policier) . . . c
1.00 Ciné-nuit: "De l'assassinat considéré comme l'un des beaux-arts" (aventures policières - français 1965) . . . c

CFTM 10

8.25 Horaire-Bienvenue . . . c
8.30 Les p'tits bonshommes . . . c
9.00 Vers '76 . . . c
10.00 Ciné-Jeunes: "Tiens bon la rampe Jerry" (comédie et science -fiction - américain 1966)
12.00 Son week-end . . . c
1.30 L'église sur la place . . . c
2.00 Soeur volante . . . c
2.30 Horizon sports . . . c
3.00 Enquêtes spéciales . . . c
3.30 A ma manière à moi . . . c
4.00 Ça prend un voleur . . . c
5.00 C'est arrivé cette semaine . . . c
5.30 Studio 10 . . . c
6.30 sur le matelas . . . c
7.30 Les grands spectacles: "Invasion secrète" (guerre - américain 1964)
9.30 Bonanza . . . c
10.30 Les Nouvelles TVA . . . c
11.00 En pantoufles: "Amants de cinq jours" (comédie - franco-italien 1960)
12.30 En pantoufles: "On ne meurt pas comme ça" (drame policier 1946)
2.00 Le 10 vous informe . . . c
2.05 Fin des émissions

CBMT 6

9.30 Arthur and the square knights . . . c
10.00 Rocket Robin Hood . . . c
10.30 Tween set . . . c
11.00 Three star bowling . . . c
12.00 Sports international
12.30 Par 27 . . . c
1.00 Children's cinéma: "The magic kite" . . . c
2.00 Canadian figure skating championship . . . c
4.00 CBC Championship curling . . . c
5.00 Bugs Bunny Road Runner Hour . . . c
6.00 Update . . . c
6.30 Replay . . . c
7.00 The Alan Hamel comedy bag . . . c
7.30 Teleplay .
8.00 La soirée du hockey: "Vancouver à Toronto" . . . c
10.30 Countrytime . . . c
11.00 The National . . . c
11.15 Provincial affairs . . . c
11.21 Night report and sports final . . . c
11.37 The David Frost Show . . . c
1.00 Ciné-six: "Along came Jones" (Western - 1945)
2.40 Final report and weather

CFCF 12

6.00 University of the air . . . c
6.30 The community . . . c
6.50 Community calendar . . . c
7.00 Hercules
8.00 Magic Tom's Road Show . . . c
8.30 George of the jungle . . . c
9.00 The Jackson five . . . c
9.30 The Flintstones . . . c
10.00 Pink Panther . . . c
10.30 The Waterville gang . . . c
11.00 Puppet people . . . c
11.30 story theatre . . . c
12.00 Star Trek . . . c
1.00 Saturday at the movies: "Situation Hopeless but not serious" (comedie 1965)
3.00 Grand prix wrestling . . . c
4.00 Sports beat '73 . . . c
4.30 Wide World of sports . . . c
6.00 Circle of fear . . . c
7.00 Bridget loves Bernie . . . c
7.30 Police Surgeon . . . c
8.00 Academy performance: "The only game in town" (comédie 1970) . . . c
10.00 Casanova . . . c
11.00 The CTV National News . . . c
11.30 Pulse . . . c
12.00 Saturday night feature movie: "That man from Rio" (comédie 1964) . . . c

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Poly à Venise . . . c
9.30 Le prince Saphir . . . c
10.00 Le jour du Seigneur . . . c
11.00 D'hier à demain
12.00 La semaine verte . . . c
1.00 30 Dimanche . . . c
1.30 Fantaisie lyrique
2.00 L'Univers des sports . . . c
3.30 La nature et la vie . . . c
4.30 Son et images . . . c
5.00 5D
6.15 Politique Atout . . . c
6.30 Téléjournal . . . c
6.40 Nouvelles du sport . . . c
6.50 Politique provincial . . . c
7.00 Quelle famille . . . c
7.30 Les Beaux Dimanches: "La vie en mouvement: la locomotion des animaux" . . . c
8.35 Les Beaux Dimanches: "Une soirée chez Rossini" . . . c
9.35 Les beaux dimanches: "Faire hurler les murs" . . . c
10.00 La flèche du temps . . . c
10.30 Téléjournal . . . c
10.45 Sports dimanche . . . c
11.00 Rencontres
11.30 Ciné-Club: Iranien 1972) "Le Facteur" (comédie - S.T..

CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue . . . c
9.00 Musique canadienne . . . c
9.30 C'était le bon temps . . . c
11.00 Monsieur le maire . . . c
12.00 Bon dimanche . . . c
1.30 Ciné-dimanche: "Montagne rouge" (Aventures - Américain 1952) . . . c
3.00 Choc des idées . . . c
4.00 Télé-quilles . . . c
5.00 Information voyages . . . c
5.30 Flipper . . . c
6.00 Music-Hall des jeunes . . . c
6.30 Jeunesse . . . c
7.30 Bonne soirée . . . c
8.30 Sous mon toit . . . c
9.00 Le justicier . . . c
10.00 Québec sait chanter . . . c
10.30 Les nouvelles TVA . . . c
11.00 L'homme de fer . . . c
12.00 Le 10 vous informe . . . c
12.05 Fin des émissions . . . c

CBMT 6

10.00 Reach for the top . . . c
10.30 This is the life . . . c
11.00 Would you believe . . . c
12.00 The little concert . . . c
12.30 News profile . . . c
12.45 Away out . . . c
1.00 Dollars and sense
1.30 Country Canada . . . c
2.00 Social credit leadership convention . . . c
6.00 The Wonderful World of Disney c
7.00 The Beachcombers . . . c
7.30 Adventures of black beauty . . . c
8.00 This is Noël Coward . . . c
9.00 Sunday at nine . . . c
10.00 Weekend . . . c
11.00 The National . . . c
11.15 Nation's business . . . c
11.37 Ciné-camp: Greata Garbo festival: "Mata Hari" (Drame - 1932)
1.10 Final report weather.

CFCF 12

6.00 University of the air . . . c
6.30 The Community . . . c
6.50 Community calendar . . . c
7.00 Hercules
7.30 Crossroads . . . c
8.00 Cathedral of Tomorrow . . . c
9.00 Oral Robert Presents . . . c
9.30 Winter Potpourri . . . c
10.00 The Hellenic Program
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature
1.30 Mr. Chips . . . c
2.00 Question period . . . c
2.30 Garner Ted Armstrong . . . c
3.00 NHL Hockey: "Pittsburgh à Minnesota" . . . c
5.30 Untamed World presents the Challenging Sea . . . c
6.00 Pulse capsule news . . . c
6.03 Travel '73 . . . c
6.30 Going places . . . c
7.00 The Amazing World of Kreskin . . . c
7.30 CTV Sunday Night Special: "Jack Lemmon" . . . c
8.30 Mannix . . . c
9.30 A touch of grace . . . c
10.00 W-5 . . . c
11.00 The CTV National News . . . c
11.18 Pulse . . . c
12.00 Sunday night Feature Movie: "Attack and retreat" (Drame 1965)

■ cinéma

ALOUETTE: "Les pétroleuses" 2.50, 6.05 9.25 et "Opération Macédoine" 1.10, 4.25, 7.45
ARLEQUIN: "Nevada Smith" 12.45, 4.40, 8.55 et "Ligne rouge 7,000" 2.55, 7.00
ATWATER: (Cinéma II) "Il était une fois dans l'Ouest" 12.00, 3.00, 6.00, 9.00
ATWATER: (Cinéma I) "Across one hundred and ten streets" 1.30, 3.30, 5.30 7.30, 9.30
AUDITORIUM LALEMANT: "En matinée: "Festival de cartoons" et "La petite fille, le chien et le phoque" 2.00 - En soirée: "Le grand Caruso" 7.00, 9.00.
AVENUE: "Pete 'n' Tillie" 1.00, 3.05, 5.05 7.20, 9.30
BEAVER: "Sexual freedom in Denmark" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
BERRI: "La mort d'un bucheron" 12.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
BIJOU: "La vie sexuelle de Don Juan" 12.40 4.24, 8.08 et "La débauche" 2.30, 6.14 9.58.
BONAVENTURE: "Sexy Susan knows how" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
CANADIEN: "Les putains aussi..." 2.30, 6.10, 9.50 et "Capitaine Apache" 12.45, 4.25, 8.10
CAPITOL: "The Getaway" 12.20, 2.40, 5.00 7.20, 9.45.
CHAMPLAIN: "Le parrain" 1.00, 4.40, 8.25.
CHATEAU: "Cosa Nostra le dossier Valachi" 1.20, 3.45, 6.15, 8.50.
CHEVALIER: "La trêve" 12.50, 4.30, 8.10 et "Le petit matin" 2.16, 5.56, 9.36.
CINEMA 7e ART: "Qu'est-il arrivé à tante Alice" 12.00, 4.00, 8.00, "Les chiens de paille" 1.50, 5.50, 9.55
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "Dirty little Billy" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00 9.00
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Valachi papers" 12.45, 2.50, 5.00, 7.20 9.30
CINEMA DE PARIS: "Les fous du stade" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.05.
CINEMA V: "Quiet Days in Clichy" Sam. 7.30, 9.30 Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30 9.30
CREMAZIE: "Nicolas et Alexandra" 1.30 5.00, 8.30
DAUPHIN: (Renoir) "Roma" 12.45, 3.00 5.15, 7.30, 9.30 (McLaren): "Il était une fois dans l'Ouest" 12.00, 3.00, 6.00, 9.00
ELECTRA: "L'horrible vampire sexuel" 1.00, 3.50, 6.45, 9.35 et "Vierge chez les morts vivants" 2.30, 5.20, 8.15.
ELYSEE: (Salle Resnais) "Le charme discret de la bourgeoisie" (Salle Eisenstein) "L'amour l'après-midi" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (pour les deux salles)
FESTIVAL: "Quiet days in Clichy" Sam. 7.30, 9.30 Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
FLEUR DE LYS: Voir cinéma de Paris
GUY: "The love pirate" 12.30, 2.42, 4.54 7.06, 9.23, et "Yellow bird curious" 1.40 3.52, 6.06, 8.p6, 10.33
IMPERIAL: "L'aventure d'un producteur de films roses" 12.00, 2.45, 5.40, 8.35 et "Camp spécial no 7" 1.15, 4.05, 7.00, 10.00
JEAN-TALON: "Les fous du stade" 12.00 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
KENT: "Beasts and the cellar" 1.10, 2.50, 4.25, 6.05, 7.45, 9.35.
LOEWS: "The mechanic" 10.40, 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.35.
LUCERNE: "Carry on Henri VIII dim. 3.10, 6.25, 9.35 et "A stich in time" dim: 1.30, 4.40, 7.55
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon
MERCIER: "Il était une fois la révolution" Sam: 3.00, 6.00, 9.00 dim 2.00, 5.00, 8.00
MIDI-MINUIT: "Jeunes filles au couvent" 1.45, 4.25, 7.05, 9.45, et "Si j'étais restée pucelle" 12.30, 3.10, 5.50, 8.30
MONKLAND: "Frenzie" 2.45, 6.10, 9.45 et "Joe Kidd" 1.15, 4.40, 8.15.
OUTREMONT: "Sam: "Harold and Maude" 7.00 et "The possession of Joël Delaney" 9.30 et "Witchfinder general (the conqueror worm 12.00 p.m. Dim: Harold and Maude" 2.00 et "Les mariés de l'an Deux" 4.30 et "Laisse aller — C'est une valse" 7.00 et "Etes-vous fiancée à un marin grec on à un pilote de ligne" 9.30
PALACE: "Poseidon adventure" 12.20, 2.30 4.45, 6.55, 9.15.
PAPINEAU: "Alberte à la bombe" 2.45, 6.15 9.45 et "Opération clandestine" 1.00, 4.30 8.00.
PARISIEN: "Quelques arpents de neige" 12.35, 2.40, 7.10, 9.20
PIERROT: "Justine de Sade" 12.26, 2.31, 4.36, 7.41, 9.46.
PIGALLE: Voir Midi-Minuit
PLACE DU CANADA: "Man of La Mancha"
PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma "The emigrants" 12.10, 2.50, 5.30, 8.10
PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma) "Sounder" 12.05, 1.55, 3.50, 5.45, 7.40 9.35.
PLAZA: Voir Canadien.
PUSSYCAT: "Like mother, like daughter" 12.00, 2.53, 5.43, 8.36 et "We, a family" 1.30, 4.23, 7.10, 10.00
RIVOLI: "Voir Alouette
SAINT-DENIS: "Toureau" 12.38, 3.03, 5.28, 7.53, 9.50
SALLE BREBOEUF: "Sacco et Vanzetti" 3.00 7.00, 9.15
SEVILLE: "The great waltz" Sam. 2.00, 5.30, 9.00 Dim: 2.00, 8.30
STUDIO: "The Rodyman" 1.20, 3.20, 5.20 7.20, 9.20
VAN HORNE: "Gone with the wind" 12.05 3.55, 7.50
VENDOME: "Blue angel" 12.45, 2.50, 4.55 7.00, 9.05.
VERSAILLES: (Salle Rouge) "Les insatiables" 2.40, 6.00, 9.20 et "Alexandra aime ma femme aimez-moi" 1.05, 4.25, 7.45.
VERSAILLES: (Salle Bleue) "Les pétroleuses" 2.50, 6.05, 9.25 et "Cinq pour l'enfer" 1.10, 4.25, 7.45.
VERDI: "The music lovers" 7.00, 9.30, et Dim: "Actualités - Vietnam '72" 2.00 4.00
VERDUN: "Quelques arpents de neige" 3.00 6.30, 9.50 et "Les jambes en l'air" 1.15, 4.40, 8.00
VIDEOGRAPHE: "Y'a du dehors dedans" et "Le Jazz libre du Québec" 8.00
VIEUX MONTREAL:
STUDIO A: "Le sang du condor" s.t.f. à 3.00, 7.00, s.t.a. à 5.00, 9.00
STUDIO B: "La corne de chèvre" 3.00, 5.00 7.00, 9.00
VILLERAY: "Le bon, la brute et le truand" Sam: 12.00, 3.00, 6.00, 9.00. Dim: 2.00 5.00, 8.00
WESTMOUNT: "Travel with my aunt" 1.00 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
WESTMOUNT SQUARE: "Up the Sandbox" 1.10, 3.15, 5.20, 7.20, 9.25.
YORK: "Child's play" 1.30, 3.25, 5.20, 7.15 9.15.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: relâche

■ théâtre

ASANOUS: "Sam: Los Quinchamali" — 22h30 - Dim.: "Djazalea" - 22h30
LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: Maison de poupée" de Ibsen. Sam.: 20h30. relâche dimanche.
E PATRIOTE: "Sol" (Favreau) Sam: 20 et 23 h. dim 21h
'ATRIOTE A CLEMENCE: "Une société juste pour le fun" par les Carcasses — Sam. 20h — 22h30
E RIDEAU VERT: "La volupté de l'honneur" de L. Pirandello — Sam 20h. Dim 19h.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: "Quichotte et Gallipotte" texte de J.P. Ronfart et de M. Sabourin sam 17h et 21h dim relâche
THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Diguidi Diguidi Ha!Ha!" 20h30
THEATRE DE QUATSOUS: "Next" et "Le retour du guerrier de T. McNally 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: "Enrico Macias" — 20h30
THEATRE MAISONNEUVE: "Jose Greco avec Nana Lorca — sam 18h30 21h30 — dim 14h30, 20h30

LE DEVOIR
cahier arts et lettres
Montréal, samedi 3 février 1973

L'art de mettre des sons dans l'oreille

par JACQUES THÉRIAULT

Le moins q'on puisse dire, c'est que Mario Duschenes a de la suite dans les idées. Au début de la saison dernière, alors qu'il acceptait la direction des Matinées symphoniques de l'Orchestre symphonique de Montréal, il avait défini en quelques phrases comment il comptait s'acquitter de sa tâche de pédagogue: "Habituellement, avait-il dit, lorsqu'on prépare un concert pour les enfants, on a recours à des gros trucs de Tchaikovsky, avec beaucoup de tambours et de cymbales. Je pense qu'on a tort. J'ai réalisé avec le temps qu'ils écoutaient avec beaucoup plus d'attention lorsqu'un seul instrumentiste se faisait entendre. Avec des enfants, il faut chercher la simplicité sous toutes ses formes, la simplicité dans les commentaires, la musique, la structure harmonique, etc. N'allons pas croire qu'ils soient dupes."

Ayant assisté à l'un des dix concerts de la série élémentaire qu'il présentait cette semaine à la salle Wilfrid-Pelletier, sous le thème "Combien de notes dans la gamme", me voici amené une fois de plus à témoigner de l'emprise qu'il exerce sur ces hordes de gamins enthousiastes. Agés de six à dix ans et conviés quatre fois chaque saison à se familiariser avec les pouvoirs magiques de la musique, ces enfants ("mes petits diables", comme Mario Duschenes se plaît à dire) découvrent aussi qu'il est possible de s'instruire beaucoup dans une atmosphère de détente et de participation.

C'est d'ailleurs, cette façon avec laquelle notre savant pédagogue et flûtiste montréalais amène tout un chacun à participer qui nous frappe le plus. On chuchote, on parle un peu, on siffle tout en applaudissant à la manière des adultes qui assistent à une épreuve sportive, on se trémousse sur sa banquette parce qu'on a envie de faire pipi et qu'on ne vous permet pas de quitter la salle (j'ai vu une matrone du comité de surveillance de l'OSM mettre un enfant à genoux parce qu'il avait quitté son siège!!!), on sourit et on rit parfois à gorge déployée, mais pas un seul de ces jeunes nous donne l'impression de s'ennuyer ou de considérer la musique à la façon d'une manifestation mondaine, comme cela est le cas pour une fraction du public qui fréquente chaque semaine les grands concerts de l'OSM.

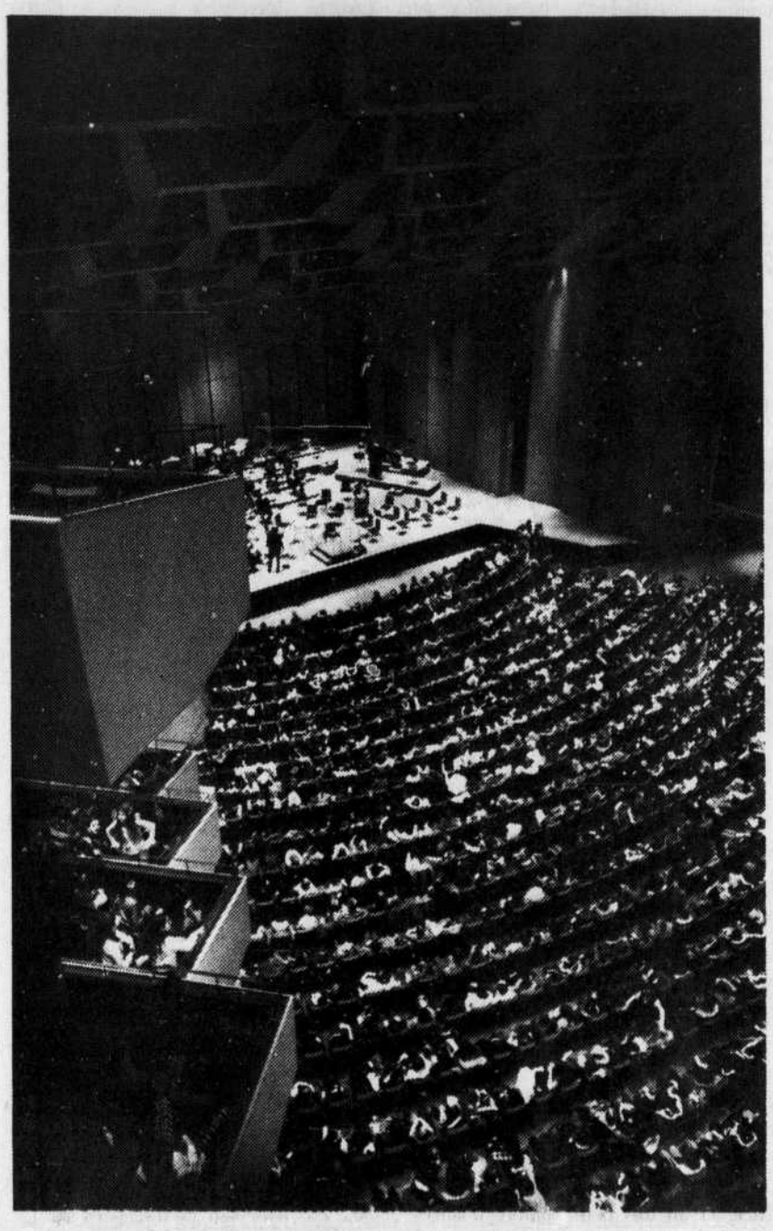
En fait, ces "petits diables" n'ont pas encore les oreilles polluées totalement par les programmes musicaux de la radio et de la télévision. Ils sont disponibles, dépourvus de préjugés face à telle ou telle oeuvre de qui que ce soit, et parce que l'enseignement musical dispensé de nos jours dans les écoles n'a pas le côté austère des leçons de solfège de jadis, ils souhaitent comprendre le pourquoi et le comment de cette étonnante rencontre des sons et de leurs utilisations chez chacun des compositeurs.

Ainsi, ce nouveau programme conçu par Duschenes, avec la plus belle simplicité du monde, n'en était pas moins riche d'enseignements de toutes sortes sur la gamme, l'intervalle, le rapport des sons entre eux, le mariage des couleurs, la tessiture et les limites d'un instrument, etc. Pour illustrer ces diverses facettes, il a recours à des ouvertures (ou des extraits) d'oeuvres de Mozart, Bach, Bizet et von Suppé qui ne sont pas particulièrement familières à son jeune public. Et c'est là une excellente idée de sa part, parce qu'il ne sert à rien de s'attacher à des airs connus que les enfants ont l'occasion d'entendre régulièrement: il est plus profitable d'opter pour le rare et l'inédit, ouvrir un champs nouveau et insoupçonné de l'audition musicale.

Considérant tout de même qu'il faut donner quelques points de repère et retenir l'attention de son jeune auditoire, Duschenes les amène à être attentif à toutes ces musiques "sérieuses" en insérant entre chacune d'elles des chansons folkloriques ou populaires qu'ils connaissent bien. C'est à ce moment-là qu'il les invite à participer, à chanter, à battre des mains en mesure, à se départir de leur trop plein d'énergie afin qu'ils soient mieux disposés à une musique plus secrète.

Pour étouffer son programme, Duschenes avait fait appel au baryton John Simons qui a rapidement fait l'unanimité de la salle. Les musiciens de l'OSM ont aussi provoqué l'enthousiasme. Techniquement parlant, on pourrait leur reprocher de ne pas avoir eu toute la force, toute la cohésion, tout le souffle souhaités, mais il faut tenir compte du fait que le directeur des Matinées est d'abord et avant tout un flûtiste, un grand flûtiste. Ayant à diriger l'orchestre au cours de ces concerts et considérant qu'il s'en acquitte le plus honnêtement possible, on ne saurait lui reprocher son manque d'expérience et lui demander d'être aussi éloquent qu'un chef de carrière.

De toute façon, c'est un pédagogue que les Matinées avaient besoin. En Mario Duschenes, l'OSM l'a trouvé et, de surcroît, celui-ci est aussi un excellent instrumentiste. On connaît assez peu d'investissements musicaux aussi rentables...



Dans la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, près de 3,000 enfants attendent l'arrivée des musiciens et du chef d'orchestre, Mario Duchesne. Seules les loges supérieures sont inoccupées: un accident est si vite arrivé!

Photos ALAIN RENAUD



Entre deux mouvements, le professeur Mario Duchesnes demande un peu de silence à ses jeunes auditeurs.



100,000 enfants à la Place des Arts

par MICHEL ROY

Comme ils apprennent à lire et à compter, plus de 100,000 enfants de la région montréalaise apprennent aussi l'art d'aller au concert, de découvrir la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts (qui ne les impressionne plus), d'écouter la musique de l'Orchestre symphonique de Montréal et les explications captivantes qu'en donne M. Mario Duchesnes.

Flûtiste renommé, professeur chevronné de musique depuis 20 ans, notamment au centre musical CAMAC et à l'université McGill, M. Duchesnes a réussi là où la plupart de ses prédécesseurs avaient échoué: l'an dernier et cette année, il a accompli ce tour de force qui consiste à retenir l'attention de 3,000 enfants durant un peu plus d'une heure, à se faire bien comprendre de ses jeunes auditeurs sur lesquels il exerce un ascendant qui fait l'envie de beaucoup de professeurs. Ce qui était naguère une véritable "bataille rangée" entre le chef d'orchestre et un auditoire de gamins déchaînés est devenu un dialogue impressionnant qui favorise l'initiation à la musique.

Ils ne sont pas tous des anges, il s'en faut, et le professeur Duchesnes doit, dans certains cas, intervenir avec plus de vigueur. L'autre jour, par exemple, pour exprimer leur enthousiasme, les écoliers du primaire ont sifflé, comme au Forum. Aussitôt, M. Duchesne a expliqué à tout ce petit monde qu'il était permis, certes, de siffler au Forum, mais pas au concert. Par la suite, on ne devait plus entendre un seul sifflement.

Après une heure d'audition attentive, il est normal et naturel que les écoliers trépignent un peu dans leurs fauteuils cramoisis et s'abandonnent aux bavardages. Mais, si l'on excepte quelques manifestations de lassitude, en particulier chez les plus jeunes, on ne peut, en toute honnêteté, parler de "turbulence" comme le faisait un confrère de la "Gazette" dans sa critique récente.

Trois fois au cours de l'année scolaire, les élèves du cours primaire (de la 3e à la 6e année) de la région métropolitaine, anglophones et francophones, sont transportés par autobus jusqu'à la Place des Arts, accompagnés des instituteurs et, dans quelques écoles, de parents volontaires qui sont chargés d'encadrer les groupes et de veiller sur les enfants. Au secondaire, les étudiants de la septième à la neuvième année, de langue française et de langue anglaise, sont invités à deux concerts dans l'année.

Comme la grande salle de la Place des Arts contient 3,000 sièges, l'OSM doit présenter le même programme 10 fois à l'intention des élèves du primaire et trois fois pour ceux du secondaire. M. Duchesnes est donc appelé, au cours de l'année académique, à diriger et à animer 36 concerts. Il accomplit le même travail dans l'année à Québec et à Ottawa. Travail gigantesque puisqu'il doit préparer soigneusement ces concerts avec l'orchestre et même transcrire pour les musiciens les partitions nécessaires. Il s'y consacre trois mois à l'avance.

En principe, ces concerts sont facultatifs. Mais la formule retenue depuis deux ans suscite un intérêt tel que la direction des Matinées symphoniques de l'OSM, assistée des membres du Comité féminin de l'Orchestre, n'est pas en mesure de répondre à toutes les demandes de billets qui lui parviennent d'une centaine de commissions scolaires.

Chaque année, les brochures documentaires sont adressées par l'OSM à 1,500 écoles dont les directeurs sont invités à retenir des places à raison de 75 cents par élève, le prix de la série étant de $2.25 au primaire et de $1.50 au secondaire. L'abonnement est parfois payé par l'association parents-maîtres, parfois par la direction de l'école, ou encore par chacun des écoliers qui, au début de l'année, sont invités à s'inscrire.

Généralement satisfait de la formule, M. Duchesnes estime cependant que certains de ses auditoires ("en particulier en début de semaine, dit-il, quand les enfants sont encore agités à la suite du week-end") ne sont pas à la hauteur de ses attentes. Les plus jeunes, ceux du primaire, sont à son avis plus dociles et plus attentifs que les étudiants du secondaire, souvent moins motivés.

"De nos jours, dit-il, les enfants n'ont plus beaucoup de patience. Ils sont un peu gâtés par les divertissements et la télévision. Je pense que les professeurs pourraient contribuer davantage à les assagir avant les concerts. Et pourtant, je dois reconnaître que beaucoup de mes jeunes auditoires ont une tenue impeccable."

demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

cahier arts et lettres

courriercourriercourriercourriercourriercourriercourriercourri

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
marabout bibliothèque
MEDICAUX – FANTASTIQUES – CLASSIQUES – SUSPENSE

CONTRE Alexandre Soljénitsyne

Depuis, disons 1968, on s'accorde à voir en Soljénitsyne le plus grand écrivain russe, la conscience de la Russie, le sauveur de la liberté en Union soviétique. **Une journée dans la vie d'Ivan Denissovitch, Le pavillon des cancéreux, Le premier cercle** sont traduits coup sur coup en Occident; il ne se trouve que des admirateurs pour servir de lecteurs. Pas une critique, pas une fausse note: le génie universel qui réconcilie les lettres contemporaines est arrivé. Spectacle attendrissant s'il en est. Puis vient 1970, le Prix Nobel est attribué à Soljénitsyne qui ne peut venir, qu'à cela ne tienne, on le lui apportera et à genoux devant les membres du Politburo s'il le faut, la Suède fournira toujours sa ration de larbins aux grandes duperies occidentales... Il faudra attendre la parution en simultané dans tous les pays capitalistes **d'Août 1914** pour déceler les premières traces d'essoufflement parmi les dithyrambes critiques. Même le **Nouvel Observateur** laissait entendre que ce fatras littéraire concernait fort peu le XXe siècle. Les principaux trusts pouvaient bien booster l'édition du livre, certaines zones de résistances se firent sentir.

Venons-en au fait. Qu'y avait-il derrière cet engouement unanime? Un génie de l'écriture peut-être... Voilà où le bât blesse: peu de gens ont parlé d'écriture à propos de Soljénitsyne (sauf cas désespérés genre traducteur-officiel, et vous trouvez un Michel Aucouturier évoquant le **moulé de la phrase** ou **l'audace du style, l'imagination** et la **sensation** en même temps pour être assuré de ne pas manquer la cible). Et bien soyons sérieux: un écrivain est un homme qui écrit. Il fait son boulot comme tous les travailleurs du monde, qu'ils soient soudeurs (le marteau!) ou cultivateurs (la faucille!). Il est navrant d'avoir à répéter de telles platitudes mais la critique en général et **Le Devoir** en particulier, semblent oublier délibérément ces vérités premières (**la vérité physique**, dirait Eluard) où nous prétendons installer notre offensive d'hiver.

Soljénitsyne appartient à cette famille d'écrivains qui depuis Pouchkine se sont penchés sur la Russie pour l'ausculter, prendre son pouls, attendre en frémissant que le monstre se réveille pour ensuite crier au viol. En effet la littérature russe n'a jamais donné au monde que des maniaques de l'humanisme égocentrique, pleurnicheurs à longueurs de phrases (et dieu sait que c'est long une phrase russe!) avant de verser dans le mysticisme égaré de la sénilité, Dostoievski représentant évidemment l'archétype de cette oscillation perpétuelle: enfance prolongée – vieillesse précoce. Je fais une brève parenthèse pour Tourguéniev qui injecta quelques accords plus nerveux dans ce balbutiement effondré sous son propre poids, sinistre et intransportable. Je fais une autre parenthèse pour les Futuristes du début de notre siècle, Maiakowski en tête, ou même Essénine et ses **Chants d'un hooligan**, mais ils durent tous deux se suicider, assommés par une société imperméable à l'art. Ils n'avaient pas 40 ans et n'avaient donc pas eu le temps matériel de liquider le passé pour construire une littérature qui se tienne debout. Car il ne faut quand même pas se leurrer, les 3/4 de ce qu'a écrit Maiakowski ne valent pas tripette, nous étions rendus avec peine aux vestiaires de la culture. Et encore Tourguéniev était-il allé s'informer en France, les Futuristes en Italie, du côté de chez Marinetti. Ceci n'est pas un reproche, au contraire: un souffle d'air frais circulait sur les vieilles momies slavophiles enrubannées dans les traditions d'une paysannerie attardée, à la remorque de l'Europe industrielle et insensible à l'Asie pourtant voisine. Cette rusticité séculaire qui avortait péniblement d'une littérature mal dégrossie aura néanmoins suffi pour séduire les esthètes d'une intelligentsia décadente – dès 1890 on voit déjà poindre l'Amérique. Il n'était besoin que de s'écrier **ah le roman russe!** et les salons se taisaient avec respect. Cela dure encore. Le charme slave s'est révélé d'un exotisme facile, en somme: un bon placement pour la bourgeoisie européenne.

Soljénitsyne s'inscrit dans cette tradition écrivions-nous, ou mieux: dans cette nébuleuse. Nous n'inventons rien: le texte du Nobel publié dans **Le Devoir** du 27 janvier on ne sait trop pourquoi, renvoie explicitement à Dostoievski. "Mais jamais un arbre ne naîtra d'un haricot", s'exclamait Trotski qui s'y connaissait en lettres russes. Evidemment, il n'y avait pas besoin d'attendre ce maigre navet pour comprendre: la confusion syntaxique, l'embarras lugubre de personnages souffreteux, pâles et la sensibilité humide, ces appels du pied en direction de l'une des Eglises les plus réactionnaires du monde, l'Eglise orthodoxe, tout ce déballage d'un passé féodal aurait dû nous mettre sur nos gardes. Après l'intermède de 1917 et l'activité incessante de Trotski pour ouvrir un champ de création à la littérature russe, après le silence mortuaire du réalisme stalinien, nous replongions dans le narcissisme prénatal de l'Ancienne Russie immature et angoissée à la simple idée d'entrer dans le monde. Mais ici il faut jeter un coup d'oeil autour de nous. Les mots mêmes que nous avons employés comme sans y penser, se retrouvent souvent accolés au concept hypothétique de **littérature québécoise** et ce n'est pas un hasard. Toutes les littératures en processus de naissance passent par ce cap. Malheureusement les Russes prennent de l'âge et semblent vouloir se complaire dans ces langes grotesques, paralysés par l'immensité du nouveau-né qu'ils s'apprêtent à nous présenter – bloqués. Un temps, les écrivains québécois semblaient d'ailleurs reprendre le bag à leur compte et chacun s'efforçait d'avoir son **maître** russe, Gogol, Dostoievski, bref les pires. Seulement le Québec ne fait pas le poids. Les romans de 3 voire 6,000 pages n'ont jamais fait recette ici – trop fatigant. On a bien dû se rendre à l'évidence qui pour nous se mâtinait de France et d'Etats-Unis, nous étions des nerveux, des impatients, et nous nous sommes remis à galoper derrière le disque de plus en plus rapide qui volait sur la patinoire. Ducharme se faisait intercepter par Aquin, Beaulieu lançait une bonne joke au milieu de tout ça, et on a suivi sans trop s'étonner. Mais revenons à Soljénitsyne...

L'humanitarisme cosmique et le mysticisme agreste apparaissent sans-doute comme d'inutiles reliques d'une tradition dont nous avions dit qu'elle aurait mieux fait de s'éteindre, mais enfin quoi... les monstres paléolithiques intéressent et intéresseront toujours les amateurs de fossiles. Au demeurant ces opérations pré-historiques sont généralement charmantes. La situation change de dimensions avec le cas Soljénitsyne: c'est que nous pénétrons dans le grand bluff des dirigeants de l'U.R.S.S. post-bolchevik. A défaut d'écrivains habiles la Russie n'a jamais manqué de politiciens avisés et l'inénarrable Union des Ecrivains s'avérait vraiment trop impresentable, il fallait découvrir une combine, the trick that makes it. Ce qui fut réalisé avec méthode et persévérance. En effet, comment fait-on un **grand écrivain** dans les salons du snobisme occidental? on retrace un pauvre type malmené par les épurations "sociales" du Petit Père des Peuples – cette partie de l'opération est indiscutablement la plus aisée. Mais il faut aussi que le malheureux soit en proie à une fureur scripturale incoercible – cette condition est plus délicate car il faut s'assurer que le gars en question pondra ses 500 pages l'an... Dernier pré-requis: un christianisme suffisamment tragique pour faire passer des frissons exquis dans le dos de toutes les poules de luxe d'Occident. Et ils l'ont trouvé! On pouvait supposer que Marx, Nietzsche et Freud avaient quelque peu décapé l'ignorance et la crasse infra-intellectuelle des scribouillards russes. Non, rien, on voit surgir au milieu du silence réaliste-socialiste le fantôme angoissé de la transcendance bafouée: "Mais l'art n'est pas souillé par nos efforts, pas plus qu'il ne s'écarte de sa vraie nature, car, à chaque occasion et pour chaque application, il nous révèle le temps des Mystères, des Ombres et des Arrières-Mondes... Too much bonhomme! Ils l'ont exhumé des geôles staliniennes et "il" a écrit ça! Mais les Occidentaux ont embarqué.

Alors commence le second temps de l'opération. Après avoir laissé entrevoir le colosse ressuscité de la Vieille Russie, on s'est mis à lui faire des misères au futur martyr, et ça s'est su. Exclu de l'Union des Ecrivains, traîné dans des hôpitaux répugnants pour les grandes âmes... Mais que voulait-il au juste; un de ces établissements suisses où les vieilles Américaines vont dorloter leurs dépressions? Pensez-donc, le noble Ecrivain, soigné dans une salle commune, comme un ouvrier, quelle honte!... Devant le public russe ébaubi, les étrangers ont marché: oui en U.R.S.S. il y a une opposition malmenée mais c'est l'opposition nostalgique de l'Ancienne Russie.

Jean-Guy RENS

L'histoire au cinéma

Le cinéma au dire d'un nombre impressionnant de penseurs est l'école du 20ième siècle. On va au cinéma pour voir comment les autres vivent, comment ils résolvent des problèmes simulaires aux nôtres, acquérir une petite idée du monde de demain et voir des films relatant notre histoire (c'est-à-dire l'histoire des autres, puisque cinématographiquement parlant, nous n'avons pas d'histoire).

"Quelques arpents de neige", un film sur un des événements historiques importants qui ont touché le Québec, est, de mémoire d'homme, le premier film conçu et réalisé par l'industrie privée. Il m'est venu, et il viendra à beaucoup de Québécois et de Québécoises, cette pensée un peu amère et choquante que le cinéma leur a appris à connaître presque tous les événements importants qui ont jalonnés l'histoire des U.S.A. ainsi que de la France, sans avoir jamais ouvert un manuel d'histoire de l'un de ces deux pays depuis leur sortie de l'école.

Qu'on nous parle de Buffalo Bill, de Sitting Bull, de l'indépendance des U.S.A., de la guerre de Sécession et du fameux tremblement de terre de San Francisco, du rôle des Américains dans la 2e Grande Guerre Mondiale, ainsi que de Jessie James à Al Capone et il en est de même pour la France; oui, on peut en parler. Mais personnellement, et pour la grande majorité des québécois, si on nous parle de la déportation des Acadiens, des patriotes et de Papineau, du rapport Durham, de l'Acte d'Union (1840), de Louis Riel et du Conseil Métis, de Sir Wilfrid Laurier, (en ce qui à trait à nos malfaiteurs nationaux, il semble qu'il n'y ait jamais eu en 3 siècles d'histoire, un hors-la-loi québécois digne de supporter la comparaison avec Jessie James ou Arsène Lupin) et bien, je vais m'installer avec ma pipe et mon chien, ouvrir mes oreilles et parfois vous surprendrez sur mon visage un air béat.

Cette réaction est ce qu'il y a de plus normal au Québec où l'information, plus souvent qu'autrement, prend l'allure d'une femme arabe et où les manuels d'histoire de la Commission Scolaire sont pour le moins douteux, du moins ceux que j'ai connus.

"L'histoire n'est pas une science, c'est un art. On y réussit que par l'imagination" (Anatole France). L'imagination et le cinéma étant amants, c'est peut-être une des raisons de plus qui fait que les banquiers craignent tant le cinéma. Qui dit banquiers au Québec, dit Canadiens-Anglais.

L'histoire, telle que dépeinte par le cinéma, facilitant les comparaisons et montrant des situations historiques qui encore aujourd'hui ont cours, une prise de conscience populaire, malgré tout, est encore possible. Il est sûr qu'il n'y a pas seulement une raison qui influence les financiers et la politique de l'ONF, politique soit dit en passant, ne fait pas convenable dans un pays dit libre.

En terminant, je veux féliciter les gens qui, malgré tout, ont projeté et mené à bonne fin cette page de l'histoire du Québec qu'est "Quelques arpents de neige".

Jean-Marc BEAUSOLEIL

D'autres signes sur Robert Élie

Monsieur,

Je souhaiterais exprimer, au sujet de Robert Elie, un point de vue différent de celui de Gilles Marcotte. Non que M. Marcotte mérite quelque reproche; au contraire je suis persuadé que R. Elie aurait été heureux de ce texte qui est une lecture amicale de l'autre texte, il aurait aimé ces mots: "... qui reprend inlassablement le propos de l'amitié." Cependant, c'est bien connu, il n'y a pas **une** vérité, sinon dans l'empirico-idéalisme. C'est pourquoi je veux, au sujet de cet homme, émettre d'autres signes.

A mon avis, R. Elie était profondément allergique à toute forme de religion. Je crois que c'est à lui que je dois d'avoir éviter certaine guimauve qu'on appelle catholicisme. Je ne dis pas que R. Elie était anticlérical; non, certes pas. Il avait d'autres chats à fouetter. Clercs et anti-clercs: pfft! Il rêvait d'autre chose, d'une sorte de terme du sens, d'un point Oméga, temps/espace de fraternité, de justice, de plaisir esthétique vers lequel il fallait tendre sans impatience et sans entrer dans le jeu des courtisans de toute espèce. Ce point, d'autres l'appelleront Dieu, soit, mais à condition de ne pas le confondre avec le Dieu des écoles chrétiennes et des presbytères. C'est cela que je voulais signaler, cette différence, cette contradiction qui existe chez certains hommes de cette génération entre une sensualité exubérante, inventive et une crainte sourde, qui n'est point seulement "intérieure" mais qu'ils sentent aussi "sociale", dont ils espèrent la fin. Pour R. Elie la voie de l'eau bénite était de loin inférieure à celle de la poésie. L'art, pour R. Elie n'est pas quelque chose de profane et la pourpre cardinalice quelque chose de sacré; il n'entrait pas dans ces divisions. Bien sûr, dans l'oeuvre d'art il retrouvait, entre autres choses, des signes entre autres choses, des signes de Dieu, signes qu'il estimait d'ailleurs tous aussi présent dans un tableau de Vélasquez ou un ballet que dans le Nouveau Testament, mais les mascarades le laissaient froid. En particulier les portraits du Sacré-Coeur qui décoraient les écoles de notre enfance et dont il fut le premier à nous révéler la profonde laideur et l'insignifiance crasse. Je le remercie de cet enseignement.

Jérôme ELIE

Lettre ouverte à M. Jean Carrière

Jean Carrière, je ne vous connais pas. Je le regrette, ni votre prix Goncourt 1972-73: l'épervier de Maheux. De vous, je n'ai lu que l'entrevue par Jean-Claude Trait, dans la Presse du jeudi, 4 janvier dernier. Vous m'apparaissez un homme tout d'une pièce. Le prix Goncourt vous servira au moins, dites-vous, à dire ce que vous avez à dire. Epris de votre sincérité, je me sens déjà frère et me permets de contester deux affirmations de votre entrevue.

La première, que parmi les français une petite bourgoisie a écrêté l'homme de ses grandes dimensions; il en résulte pour l'homme, dites-vous, une psychologie de salon, de bistro, de bordel ou de sacristie.

Comme découverte de comparaison et de voisinage, c'est brillant! La réalité m'apparaît tout autre. Laissons la psychologie du salon, bistrot ou bordel. Imaginez-vous, cher ami, je veux défendre l'homme acoquiné à la sacristie.

Je crois comprendre dans votre bouche, la sacristie péjorative, enfumée, étroite, ténébreuse, déjà l'antre de l'enfer; mais je connais les sacristies grandes, propres, belles et ensoleillées. L'homme y est noble et grand. Il a du coeur, il se prépare, imaginez-vous, dans la sacristie, lui, le chef-d'oeuvre de la création, à rencontrer son Créateur, à vivre l'aventure du Sacré. A l'occasion de Noël, Saint-Léon-le-Grand crie à l'homme de se rappeler sa dignité et il redit que Dieu s'est fait homme pour faire de l'homme un dieu.

Permettez-moi, cher ami, une deuxième contestation: celles des villes. Vous clamez qu'elles sont de la merde, par rapport au monde de la campagne. Même en France, c'est pas vrai. Vous savez très bien que Paris et votre Lyon ont de très belles choses et ainsi toutes les vieilles villes de province. J'en connais quelqu'unes. Ces villes sont faites de trucs comme les hôpitaux, les banques, les écoles, les églises et autres institutions, qui, dites-vous, nous foutent des bâtons dans les roues.

Je vais laisser à d'autres la défense des hôpitaux, banques et écoles. Permettez que je vienne en homme et en chrétien, à la rescousse des églises. Sans doute, vous parlez des églises-édifices de pierres ou de briques. Si vous enlevez toute cette merde de la France, je me demande vraiment ce qu'il y restera de bon. La plupart des villes françaises ne se tiennent ensemble que par ce petit chef-d'oeuvre qu'est l'église. Enlevez Notre-Dame, croyez-vous vraiment que Paris serait la même et votre Sainte-Croix et votre belle Fourvières à Lyon. Il ne faudrait pas oublier d'effacer Chartres de la carte de France, et le Mont Saint-Michel, etc etc... Dommage que la révolution ait respecté tout cela!

Vous êtes-vous déjà arrêté, cher ami, à mesurer la dimension intérieure humaine et spirituelle des églises? On revoit alors l'Eglise et l'on pourrait écrire des choses magnifiques sur cette **église-mystère** de Dieu au service de l'homme, de cette **église-peuple** de Dieu en marche, de cette église de Jésus bâtie sur cet homme, un pêcheur de métier, Pierre.

Voilà, je vous retrouve dans cette quête humaine de bonheur à laquelle vous semblez vous accrocher de tout votre être. Oui, finalement, vous avez pratiquement raison et sans contestation aucune! Ce n'est pas dans le factice et le superficiel qu'on retrouve le bonheur.

Jean-Marie L'HEUREUX

SEIGNEUR

Suite de la page 15

d'Hubert Aquin se situe à deux niveaux. Le premier est celui de la composition de l'oeuvre, qu'il s'agisse de **Prochain épisode**, de **Trou de mémoire**, ou de **L'Antiphonaire**. Le lecteur se trouve toujours en présence d'une oeuvre construite. Il peut s'étonner de la complexité de cette structure, il peut se dire que voilà un montage bien baroque, il peut, devant ces romans, utiliser tout le vocabulaire de l'exclamation. Il n'en reste pas moins qu'une église baroque est tout aussi pensée qu'une cathédrale gothique, que l'Abbaye d'Ottobeuren n'est pas moins équilibrée que la prison de Clairvaux. L'architecture d'Hubert Aquin est complexe mais elle est une. Le style réside, dans un premier temps, dans l'équilibre global de l'oeuvre. Chez Aquin, les parties diverses se répondent, les unes aux autres et ressemblent beaucoup au dialogue pluriel d'une partition. Il faut accepter au départ la réalité de cet univers multiple, sans laquelle la concentration psychologique terminale est impossible. Un roman d'Hubert Aquin, ce n'est pas une oeuvre rapide et écrite au fil de la plume, en joual, dans le but d'étonner quelque béat. La poussée de la construction stylistique n'y est jamais linéaire. Elle se ramifie à travers l'oeuvre sous forme de chapitres qui transcendent le temps, l'espace et l'animus psychologique pour amener le lecture à se retrouver d'un seul élan dans la conclusion du livre. La méthode du roman policier qui s'ouvre sur la surprise d'une réalité enfin comprise est utilisée par Hubert Aquin avec une étonnante rigueur. Il y a aussi l'autre style, celui de la phrase et de son parfum. Le style d'Hubert Aquin est essentiellement mâle, direct, sans bavures, comme une démonstration métaphysique qui serait en même temps poésie. Il y a des écrivains qui posent des questions et d'autres qui donnent des réponses. Hubert Aquin, dans le mécanisme même de sa phrase, est un affirmatif. Il doute de tout, son univers psychologique fuit de tous les côtés, sa conception du monde est tragique, la seule réponse qu'il trouve à tout ce que nous sommes, c'est la mort, et pourtant grâce à la puissance et au pouvoir d'affirmation de son style en tant que style, son oeuvre est un monument d'espoir.

A proprement parler être écrivain, c'est cela. Il s'agit de transformer le monde, et non pas, comme Albert Camus, de pleurnicher sur la réalité sous prétexte de donner une leçon de morale optimiste et de dire aux pauvres humains que nous sommes: "Portez, ô portez votre fardeau!" Non, non et non! Etre écrivain, c'est voir l'univers, les prendre dans sa main par le jeu infini de l'esprit et le transformer en livres et que ces livres parlent et qu'ils remplacent ce premier univers par un autre plus vrai que celui qui a été créé pour nous. Voilà ce que je ressens lorsque je lis les romans d'Hubert Aquin. Il me semble que je suis un autre homme, dans un autre monde et que cela est mieux. Ce sont des gens comme moi qui applaudiront toujours lorsque la science de l'écriture et la perfection du rêve seront ensemble couronnées. Le Prix David d'Hubert Aquin pendant trois jours me réconciliera avec la vie et je douterai moins de moi et je serai plus fier d'être ce que je suis. Et c'est pourquoi ce prix rejaillit sur nous.

Recherchons
JEUNE COMMIS DE LIBRAIRIE
avec une ou 2 années d'expérience
À l'Enseigne du Livre (Montréal) Inc.
1345, Van Horne, Outremont
Tél.: 277-2157

*pendant 300 ans les blancs ont parlé, aujourd'hui... les indiens répondent!
• droits territoriaux
• baie james
• éducation
• habitation
• identification culturelle
dans
recherches amérindiennes au québec
en librairie ou/c.p. 123, succ. "g", mtl. 130. $1.50

ARRÊTEZ-VOUS AU
1773 SAINT-DENIS
VOUS RETROUVEREZ VOTRE
LIBRAIRIE DÉOM TÉL.: 845-2320

LA MAISON DU LIVRE
galerie de boutiques
place ville-marie / montréal
Grande Vente
D'INVENTAIRE
DU 1er AU 24 FÉVRIER
ESCOMPTE 50%
SUR LIVRE D'ART
20%
SUR TOUT LE STOCK
EN PLUS
GRANDS SPÉCIAUX
ESCOMPTE JUSQU'À
90%
VENTE
SEULEMENT À LA LIBRAIRIE
LA MAISON DU LIVRE
GUY DELORME INC.
PLACE VILLE-MARIE - 861-5225

l'homme de notre temps lit les Nouvelles Littéraires PARIS-FRANCE
L'HEBDOMADAIRE DE L'ACTUALITÉ CULTURELLE
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
ABONNEMENTS : 1 AN : 30 s - 6 MOIS : 16 s - LE NUMÉRO : 60 CENTS

BON A DÉCOUPER et à envoyer à l'un de nos agents :
VENTE ET ABONNEMENTS :
L. M. P. I. - 4550 rue Hochelaga
MONTREAL 404 - QUEBEC
ABONNEMENTS :
PERIODICA - 7045 avenue du Parc
MONTREAL 303 - QUEBEC
FRANKLIN - SQUARE - DAWSON
subscription service
6 Thorncliffe Park
TORONTO 17 - ONTARIO
M .....
PROFESSION .....
.....
ADRESSE .....
.....
SOMME VERSÉE : .....

VIENT DE PARAÎTRE
LA FEMME AU QUÉBEC
par MARCELLE DOLMENT et MARCEL BARTHE
• Des solutions concrètes et pratiques applicables à la situation défavorisée de la femme au Québec
• Écrit par un homme et une femme
En vente partout au prix de $3.00 - On peut se le procurer à l'Agence de distribution populaire, 955 rue Amherst, Montréal, 523-1182
LES PRESSES LIBRES

ttresquébécoiseslеslettresquébécoiseslеslettresquébécoiseslеslettresquébécoiseslеslettresquébécois

Hubert AQUIN, prix DAVID

Un seigneur par l'intelligence et la dignité

par JEAN ETHIER-BLAIS
de l'Académie canadienne-française

Tous les amateurs de littérature québécoise se réjouiront à la pensée que le Prix David a été attribué à Hubert Aquin. Je pense, dans ce contexte, non seulement à ceux qui chaque semaine lisent les oeuvres de nos auteurs mais encore à ces Canadiens-français, à ces Québécois, qui ont su, dans l'oeuvre d'Hubert Aquin, comme Narcisse penché sur son étang, reconnaître les traits de notre époque et leur physionomie propre. Il n'est pas donné à tous les hommes, par le miracle d'une nature et d'un style de se faire l'écho des préoccupations les plus solennelles de leur temps. Cette aventure de l'esprit est arrivée à Hubert Aquin. Elle n'est pas facile et lui-même doit se dire qu'il est parfois le jouet des forces obscures qui animent son talent. Mais il en est ainsi. Cela est. Hubert Aquin, au niveau de l'écriture contemporaine, me fait penser, depuis la parution de son premier livre, aux prophètes de l'Ancien Testament que leurs voix mêmes projettent dans les désastres de l'avenir, premières victimes de leur parole.

En réalité, quel est le cheminement de cet homme et de cette oeuvre? Hubert Aquin est aux abords de la quarantaine. Il vit donc cet âge si difficile où le passé vient à peine de nous quitter et où l'avenir n'est pas encore là. Sa formation première le porte à philosopher. Issu d'une famille de notre classe moyenne, il en est le premier représentant qui se soit hissé jusqu'au sommet de l'expression intellectuelle. C'est le cas de beaucoup de nos écrivains. Cela, dans l'état de notre société, n'a rien que de normal. C'est par l'intelligence et la dignité de son abord qu'Hubert Aquin est un seigneur. Il participe peu à la mesquinerie de nos querelles littéraires. Soucieux de ne pas s'étendre en surface, il se consacre à la recherche du mystère de l'homme par l'écriture ou mieux encore à celle du mystère de l'écriture par le truchement de l'homme. Son royaume, ce sont ces zones de l'esprit où le rêve se confond avec la réalité et où l'action n'intervient que pour déterminer les frontières entre l'univers physique et l'écriture. C'est le parfait univers imaginaire, créé par une intelligence pour qui les problèmes de l'esprit précèdent tous les autres. Ici se pose naturellement la question: dans quelle mesure ce travail créateur ne devient-il pas simple jeu de l'esprit? Je crois que la réponse tient dans le fait que les créations utopiques d'Hubert Aquin sont le symbole de ce que nous sommes, dans la cruauté de notre présent, dans les ombres de notre avenir.

Dans cette oeuvre, il y a d'abord la recherche de la patrie. Les lecteurs d'Hubert Aquin savent que le lieu d'élection de son écriture est partout, qu'il s'agisse de la Suisse, de Montréal, de quelque lointain pays, de la noire Afrique. Il est partout et il est donc nulle part. C'est la grande route qui amène l'héroïne de **L'Antiphonaire** à San Diego, et l'avion qui revient vers Montréal traverse les continents. Il y a là un besoin de partir, de tout quitter, d'aller ailleurs pour se retrouver peut-être. Ce Wanderlust n'est-il pas typiquement québécois? N'oublions pas que l'une des villes les plus importantes par le nombre de ses habitants québécois, c'est Los Angeles, U.S.A. C'est sur la rive sud du Pacifique que s'étale la rêverie québécoise. Tout est bon du reste à qui veut partir. La pharmacopée, qui tient une place si importante dans l'oeuvre d'Hubert Aquin n'est-elle pas le moyen le plus subtil de s'évader? Et cette évasion, vers quoi mène-t-elle sinon vers la violence et le sang? On retrouve depuis **Prochain épisode** (1965), sous forme d'un rébus, l'univers canadien-français traditionnel projeté dans la fin du vingtième siècle par une intelligence supérieure qui lui a donné le vocabulaire qu'il lui fallait.

Les personnages eux-mêmes ne s'arrachent pas à la langue traditionnelle. Mais ils s'avancent vers nous masqués, ayant la pudeur de leur pudeur. Et c'est ce qui leur confère cette allure si moderne. Ils agissent vite, comme dans un état second proche de l'hystérie, semblables aux personnages de Nabokov, première manière. Pour Hubert Aquin la métempsychose n'est pas une impossibilité absolue. N'y a-t-il pas deux héroïnes dans **L'Antiphonaire,** Christine et Renata que quatre siècles éloignent et rapprochent à la fois? Sont-elles une, sont-elles deux? Cette dichotomie est l'un des thèmes préférés de Goethe dans son **Divan occidental-oriental** et on peut penser que d'une certaine manière l'oeuvre d'Hubert Aquin est un vaste commentaire sur le "Gingko biloba". Goethe nous laisse entendre que les nombreuses diversités de la nature se retrouvent dans l'unicité de l'homme. Cette recherche d'une conscience totale, qui définit l'humain, cela fait aussi partie de notre besoin national sur le plan de l'esprit. Ce n'est pas en vain que je cite ici le nom de Goethe, c'est-à-dire du suprême écrivain allemand. C'est que nous ressemblons aux Allemands par le vague de la conscience et la recherche d'un noyau central qui nous permette d'affirmer que nous sommes bien vivants. Jamais aucune époque n'a eu plus besoin de symboles que la nôtre et voilà ce qui, sur le plan esthétique, donne toute son acuité au dessein d'Hubert Aquin. Il nous propose un univers où les symboles rejoignent nos préoccupations les plus profondes en tant qu'individus et en tant que nation.

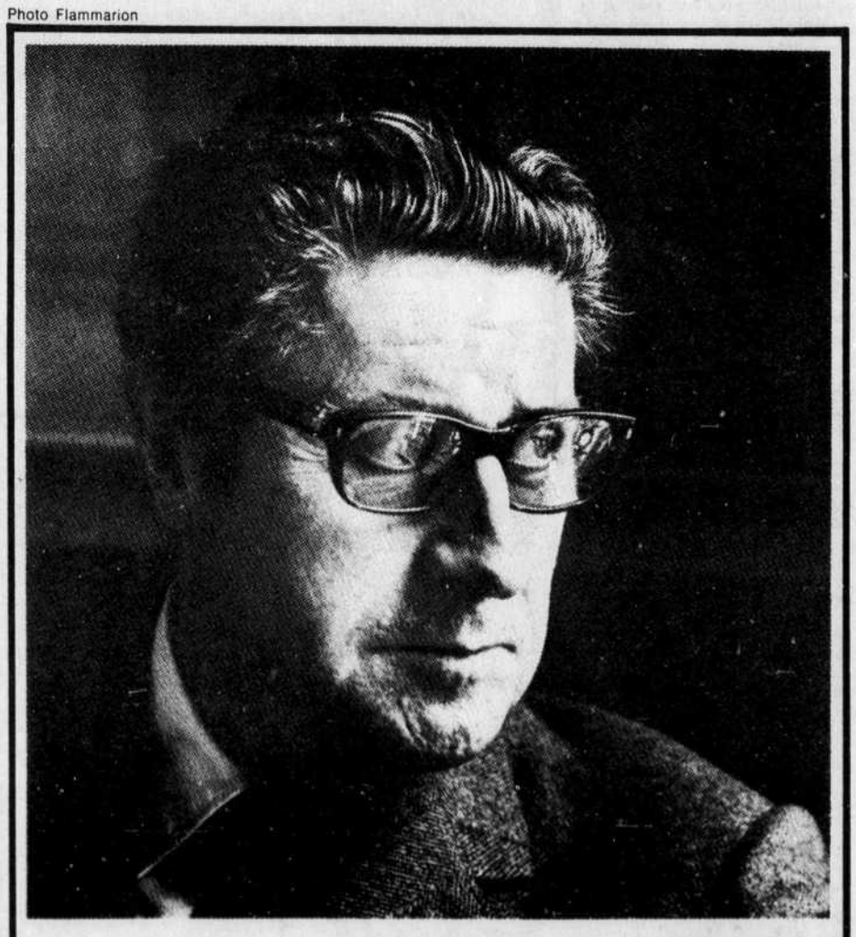


Une question que je me pose souvent est la suivante: comment se fait-il qu'un homme aussi intellectuellement vibrant qu'Hubert Aquin soit parmi nous? Claudel écrit dans l'une de ses journées dans le Loir-et-Cher que le meilleur moyen pour un pays d'avoir de grands écrivains c'est de les mériter. Méritons-nous un Hubert Aquin, un Savard, un Langevin? Je crois que oui parce que depuis que nous existons nous n'avons cessé d'avoir le respect le plus profond des lettres. C'est peut-être du reste ce respect qui nous amènera à disparaître. Nous lui avons tout consacré, hélas! au niveau de la médiocrité, mais il est juste qu'au vingtième siècle des écrivains importants commencent à paraître. Hubert Aquin est de ceux-là, et sous les traits de Christine comment ne pas reconnaître les visages dévastés de ces femmes qui s'appellent Marie Menaud et Claire Peabody? Ce sont trois femmes de la même race, vouées à la sèche exaltation du symbolisme et de la mort. Là aussi Aquin est très fort qui a réussi à repiquer l'image traditionnelle de la femme canadienne-française dans le champ de la conscience moderne. Elle reste ce qu'elle fut, un témoin. Mais c'est le témoin parfait qui va jusqu'au bout de sa compréhension de la réalité. Bien plus que l'homme, elle est frappée par l'absurdité du monde qui l'entoure et c'est pourquoi Christine se suicidera. Chez Aquin, les hommes sont tout d'une pièce à la recherche du mystère de la vie. Ils n'ont rien à envier à Sherlock Holmes, mais comme lui ce sont des êtres transparents qui sont là parce qu'il y a un mystère à percer et rien d'autre. La femme par contre est fragmentaire et le drame de sa vie sera de chercher à réunir les éclats de sa personnalité. La femme est donc au centre affirmatif de cette oeuvre et cette affirmation même la situe dans la trajectoire naturelle de notre littérature.

Tout ceci ne serait rien s'il n'y avait pas le style. Le style

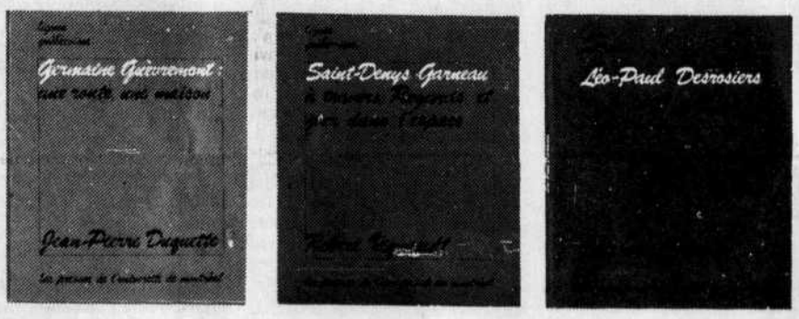
Suite à la page 14

Photo Flammarion



HENRI TROYAT
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
ANNE PRÉDAILLE
ROMAN
FLAMMARION

parutions



Les Presses de l'Université de Montréal lancent une nouvelle collection littéraire - **Lignes québécoises,** dirigée par Albert Le Grand et Laurent Mailhot, professeurs au Département d'études françaises de l'Université de Montréal. Les **Lignes québécoises** entendent constituer une bibliothèque d'études et de lectures critiques sur les oeuvres marquantes de notre littérature. Elles comprendront des volumes (dont une trentaine déjà sont en préparation) répartis en deux sections: l'une constituée d'essais de synthèse, qui étudiera l'ensemble de la production d'un auteur ou d'une époque - ce sont les **Lignes québécoises sérielles** - , l'autre qui abordera sous forme de manographies une oeuvre en particulier, roman, recueil, pour en interroger les pulsations secrètes - ce sont les **Lignes québécoises textuelles.**

Les **Lignes québécoises,** selon les mots mêmes de leurs deux directeurs, se trouvent "entre l'article et la brique". Elles permettront aux auteurs de s'exprimer de façon personnelle, sans attache d'école ou de méthode, et surtout de façon succinte. Elles permettront aussi, par le fait même, de placer à la portée de toutes les bourses, d'étudiants ou du grand public, un nouvel outil servant à mieux connaître et mieux apprécier la littérature du Québec.

Les **Lignes québécoises** comptent déjà trois titres: **Léo-Paul Desrosiers ou le récit ambigu,** par Michelle Gélinas; **Saint-Denys Garneau à travers Regards et jeux dans l'espace,** par Robert Vigneault, professeur à l'Université McGill; et **Germaine Guèvremont: une route, une maison,** par Jean-Pierre Duquette, également professeur à l'Université McGill et auteur de **Flaubert ou l'architecture du vide,** PUM 1972, qui a été très favorablement accueilli par la critique.



A droite, le roman de Simenon dont Pierre Granier-Defere a fait son long-métrage à succès, "La veuve Couderc". On reconnaîtra sur la photo Alain Delon et Simone Signoret. 191 pages, chez Gallimard.

A gauche, le dernier numéro de la revue "Mainmise". On apprend que après deux ans de publication, 20 numéros, 140,000 exemplaires, "Mainmise" annonce des transformations importantes. En effet, Mainmise changera de format, tout en continuant de publier mensuellement son prix de vente sera ramené à $1. (Un dollar).



Si vous aimez les oeuvres d'art et aimez les collectionner



Vous aimerez lire et collectionner
Réalités

RÉALITÉS est la plus belle revue au monde, réunissant les beautés de l'Art à l'Art de vivre.

Chaque numéro est une véritable exposition de chefs-d'oeuvre... recueillis dans les musées, les galeries, les collections privées du monde entier. Dans ses derniers numéros, RÉALITÉS a reproduit les oeuvres de Botticelli, Durer, Franz Hals, Rodin, Matisse, Giacometti, Calder, Jasper Johns et Andy Warhol, toutes reproduites en superbes couleurs.

Vivre est un art par excellence... et RÉALITÉS en est le reflet.

Voyage: Les plus beaux sites du monde, magnifiquement illustrés et commentés d'une façon captivante. **Art culinaire:** des recettes inusitées et délicieuses venant des plus grands Chefs de notre temps. **Personnalités:** entrevues avec d'hommes d'état, de philosophes, d'écrivains, de pêcheurs, de cultivateurs. **Mode:** des idées révélatrices. **Divertissement:** des sujets qui vous passionneront en particulier.

RÉALITÉS est une revue que l'on aime, qui captive et qu'on veut garder. Utilisez le coupon ci-dessous pour profiter du tarif-épargne et commencez dès maintenant votre fameuse collection de RÉALITÉS.



Réalités Dept LD-23, 301 Madison Ave. New-York, N.Y. 10017

OFFRE SPÉCIALE D'INTRODUCTION

Veuillez inscrire un abonnement à l'édition française de RÉALITÉS au tarif-épargne de sept numéros pour seulement $9.95 (Tarif régulier de l'abonnement; sept numéros de RÉALITÉS pour $14.58; au kiosques, sept numéros coûtent $17.50)

☐ $9.95 inclus ☐ Me facturer

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... PROV. .....

RÉALITÉS est aussi publiée dans une édition anglaise — Je désire l'édition anglaise ☐

LIGNES QUÉBÉCOISES

Viennent de paraître

Léo-Paul Desrosiers ou le récit ambigu, par Michelle Gélinas $3.50
Saint-Denys Garneau à travers Regards et jeux dans l'espace, par Robert Vigneault $2.50
Germaine Guèvremont: une route, une maison, par Jean-Pierre Duquette $2.50

UNE NOUVELLE COLLECTION LITTÉRAIRE

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU CHEZ L'ÉDITEUR

Les Presses de l'Université de Montréal
C.P. 6128, Montréal 101 - Tél. 343-6325

ettresétrangèreslеslettresétrangèreslеslettresétrangèreslеslettresétrangèreslеslettresétrangèreslеsle

Italie

Romans ironiques sur le pouvoir

par NAIM KATTAN

"Le contexte" est le sixième roman de l'écrivain méridional italien, Leonardo Sciascia que l'on traduit en français. Cela commence par un fait divers qui s'élargit, se gonfle, éclate et emporte l'enquêteur, l'unique personne qui aurait pu en démêler l'écheveau. Un inspecteur de police, Rogas, est chargé d'une enquête sur une série d'assassinats commis dans plusieurs villes et dont toutes les victimes sont des juges. L'enquêteur découvre assez rapidement le responsable: un innocent qui fut injustement condamné et qui, une fois sa peine purgée, se venge des juges dont il a été la victime.

Le fait divers ramené à ses proportions ordinaires perdrait tout intérêt. Personne ne croit à la responsabilité d'un solitaire. Les juges sont responsables de la mise en vigueur des lois. Ils sont le symbole d'un pouvoir dont le mécanisme fonctionne d'une manière adéquate. Aussi, Rogas est-il entraîné d'un groupe politique à une classe sociale. Tout le monde s'accuse et s'innocente. Bourgeois, révolutionnaires et gauchistes sont entraînés dans l'engrenage d'une machine qu'ils ne comprennent pas.

Rogas s'aperçoit à ses propres dépens que le pouvoir est une idée qui risque d'être une chimère si un acte ne confirme pas de temps en temps sa réalité. Ceux dont les fonctions sont justement le maintien de l'ordre doivent accomplir de tels actes autrement c'est leur propre réalité qui s'évanouit dans l'ombre. Rogas décide de tuer le chef du Parti révolutionnaire pour affirmer sinon l'existence de la police, du moins sa propre existence. Il bouleverse ainsi l'ordre des choses et c'est un autre policier qui l'abat. Le pouvoir continuera à être insaisissable.

•

Carlo Bernari est un autre écrivain italien méridional et son roman aussi traite de la réalité du pouvoir quoique le registre de Bernari est différent de celui de Sciascia. "C'était l'année du soleil tranquille" raconte l'histoire d'un professeur du Nord de l'Italie, un idéaliste qui décide de consacrer son temps et l'argent qu'il possède pour améliorer le sort de ses concitoyens méridionaux. Son projet est d'installer une usine chimique dans le Sud de l'Italie. Il se rend sur place et c'est le commencement d'une série d'aventures dont il perd le contrôle. Il fait des démarches qui l'entraînent d'un intermédiaire à un autre. Nombreux sont les conseillers financiers et les avocats qui veulent l'aider pour que son dossier soit accepté. Il est obligé de s'engager dans un monde de compromis, de corruption dont il devient, malgré lui, l'un de ceux qui lui permettent de fonctionner. A chaque pas il fait face à un dilemme. S'il veut voir le directeur d'une banque il faut qu'il passe par un huissier; et pour que l'huissier ne le fasse pas trop attendre il faut qu'il lui glisse un pourboire. Les démarcheurs et les intermédiaires sont si nombreux que l'usine qu'il veut construire devient un prétexte pour que le monde où leur pouvoir s'exerce, puisse exister.

Là encore le pouvoir est insaisissable, occulte. Certes les formes extérieures sont là: banque, loi, compagnies de finances, usine. Mais ce n'est qu'un décor qui permet aux véritables acteurs de jouer leur rôle, et chacun d'eux joue un double rôle: l'un officiel qui n'est qu'un faux-semblant et l'autre réel qui se drape d'un faux-semblant. Ce monde où le seul réel qui est l'usine à construire, est englouti dans un futur incertain. Il envahit le personnage non prévenu et qui ne connaît pas les règles du jeu. Quand il les apprend il s'aperçoit qu'il a le choix entre le jeu de la réalité et la construction de cette réalité. Il choisit de rentrer chez lui et de reprendre son ancien métier. Et comme il se doit, il enseigne l'administration commerciale.

Un des personnages de ce roman qui fait une apparition accidentelle est un gangster, l'un des chefs de la mafia. Sa présence fait ressortir l'existence d'une autre mafia dont la passivité voulue est une manière d'exercer le pouvoir. Retarder l'étude d'un dossier est une manière passive d'agir qui permet à ceux qui font avancer d'autres dossiers de s'enrichir. Le chef de la mafia est assassiné. Son pouvoir qui n'est pas reconnu publiquement tient sur un fil. Il suffit de l'assassiner pour remettre en question ce pouvoir. Celui de l'autre mafia omniprésente et qui détient les fonctions officielles est inattaquable. Il est partout et nulle part. Le pouvoir apparaît alors une abstraction qui enrichit ceux qui réussissent à le maintenir dans l'ombre.

"Le contexte" par Leonardo Sciascia, traduit de l'italien par Jacques de Pressac Editions Denoël, collection Les lettres Nouvelles;

"C'était l'année du soleil tranquille.., par Carlo Bernari traduit de l'italien par Henriette Valot, Denoël.

Poètes francophones de la Tunisie -I-

par JEAN ÉTHIER-BLAIS *de l'Académie canadienne-française*

On ne connaît bien un pays que par sa littérature. Elle dévoile tout, depuis les beautés du paysage physique jusqu'aux nuances les plus imperceptibles de la sensibilité. Voulez-vous savoir ce que sont la France et les Français? Littérature. L'Espagne et les Espagnols? Littérature. Et nous-mêmes, qui nous comprend, qui peut nous comprendre sans avoir lu **Bonheur d'occasion** ou les **Poésies** d'Emile Nelligan? Je suis allé trois fois en Tunisie. Vacances d'été, repos parfait au bord d'une mer parfaite. Peu à peu, ce pays, de lieu de villégiature, est devenu un être vivant. Est-ce la passion historique qui soudain vous emporte? Est-ce l'attirance de l'inconnu? Je ne sais. Et puis, qu'importe? Ce qui compte, c'est que, peu à peu, je me suis intéressé à la géographie et à l'histoire de la Tunisie. J'ai lu les poètes qui y écrivent en langue française, des historiens, des sociologues. Un monde nouveau s'est ouvert devant moi, dont je m'approchais lentement, avec des précautions infinies, afin de lui laisser la profondeur de son mystère. Je me suis fait des héros tunisiens. Il y a, dans l'histoire de ce peuple immense dans le temps, des personnages d'envergure saisissante. Je laisse dans l'ombre Saint-Augustin, qui recouvre, pour nous Chrétiens, toute l'Afrique de ses ailes. Mais je pense, plus près de nous, au Général Khereddine, le grand réformateur du XIXe siècle. J'ai devant moi une reproduction de son portrait (Musée du Bardo). Il est à cheval, le sabre tiré, bardé de médailles, dominant la Baie de Tunis. Un philosophe, un penseur, que perdirent son mauvais caractère et les intrigues de la cour beylicale. Un vaincu, plus grand mille fois que ses vainqueurs.

Tout, en Tunisie, évoque le dynamisme de l'histoire. Un immense passé débouche sur l'équilibre politique d'aujourd'hui. Pour moi, il n'y a aucune différence entre l'Amphithéâtre romain d'El Djem, la grande Mosquée de Kairouan ou les ensembles architecturaux modernes des environs de Tunis. C'est le même esprit de dignité et de force qui anime la Tunisie, depuis les administrateurs romains et le général Mornag jusqu'aux grands commis de l'Etat tunisien d'aujourd'hui. Les Tunisiens participent intensément de la civilisation arabe, de sa puissance et de sa beauté créatrices. Mais, et c'est là ce qui importe d'abord pour nous, ils s'insèrent de leur propre chef dans la langue et la culture françaises. Par le biais de cette appartenance, nous sommes un peu parents. Comme nous, ils lisent les auteurs français. Comme nous, certains d'entre eux cherchent à exprimer en français leur âme de poète. C'est de quelques-uns de ces poètes que je veux parler.

En premier lieu, comment ne pas évoquer la revue de poésie et de pensée qui a nom Alif, (1). Alif, c'est la première lettre de l'alphabet arabe, et la revue porte bien son nom. Dès qu'on l'ouvre, on a l'impression de lire pour la première fois une première revue. Les collaborateurs, qu'ils traitent du bilinguisme franco-arabe ou de l'aménagement du patrimoine intellectuel tunisien, ont ce ton particulier d'hommes qui croient en la parole. L'une des qualités pré éminentes de l'intelligentsia tunisienne, c'est qu'elle refuse de se mentir à elle-même. Sa situation est à la fois curieuse et exaltante. Les écrivains et les professeurs tunisiens se situent au carrefour des civilisations arabe et française. Ils connaissent tout aussi bien l'une que l'autre. Un poète comme Salah Garmadi écrit en français et en arabe. Mais qu'on lise un poème comme **Tout ce que je peux dire**, tiré du recueil **Avec ou sans** (2) et on constate, sans même se poser de questions tant le mouvement de la poésie est naturel, que, sous la langue française, se cache une imagerie étrangère, qui est proprement tunisienne. Se cache aussi une ironie particulière, qui vient de ce que le poète se moque de lui-même et du jeu de sa poésie. Il y a donc une richesse à relever de deux langages éminents. Il y a aussi un drame, qu'analyse Alif dans son numéro de décembre 1971. Drame que nous connaissons bien. A propos de la langue arabe, le professeur Rachad Hamzaoui écrit: "Son évolution est liée à des conditions socio-économiques défavorables. Instrument de communication sociale, elle évoluera parallèlement à l'évolution économico-sociale." Ne croit-on pas entendre une voix québécoise?

La revue **Alif** est d'abord une revue de poésie. On n'y aborde les grands problèmes de la civilisation tunisienne d'aujourd'hui qu'en fonction de l'élan créateur. Il s'agit surtout de faire connaître, d'abord aux Tunisiens eux-mêmes, l'étendue et la qualité de leur poésie arabe et française. C'est pourquoi beaucoup de poèmes qui paraissent dans **Alif** sont traduits de l'arabe. Ceci, qui peut nous paraître curieux, est un phénomène normal dans le contexte tunisien. Le texte français vit de sa vie propre. Traduit de l'arabe, il devient véritablement français. Les vers arabes d'un poète syrien ou irakien, traduits en français, deviennent, sous la plume d'un Tunisien comme Moncef Ghachem, lui-même poète, poésie française. Dans un sens parfait, la revue **Alif** devient le lieu de rencontre privilégiée de deux civilisations. Je n'ai pu m'empêcher de la comparer à la revue canadienne du même genre, **Ellipse**. Quelle différence dans la conception et la fabrication des ouvrages! **Alif** a consacré un numéro à Georges Seferis, où, à l'arabe et au français, vient s'ajouter la dimension grecque. C'est que la Tunisie est éminemment un pays méditerranéen. Son histoire est le témoin de cette participation en profondeur à la vie de la Méditerranée. Fernand Braudel, dans son Histoire de la Méditerranée sous Philippe II le souligne à juste titre. Esprit méditerranéen, poésie méditerranéenne, flore, faune, attitudes d'une Afrique qui reste mystérieuse et profonde. N'est-ce pas Hérodote qui disait que le continent africain recélait, d'une génération l'autre, tous les secrets? Afrique, Arabie, France, ce sont là, il faut le reconnaître, de bien grands noms.

Alif est dirigé par deux médecins tunisois, Jacqueline Daoud, Tunisienne et Lorand Gaspar, Français. Ce dernier est un poète de très haut vol, détenteur de tous les pouvoirs du langage. Tous deux vivent intensément le devenir littéraire de la Tunisie et cherchent à lui faire jouer son rôle, qui doit être de premier rang, dans l'évolution intellectuelle du Maghreb. Ne s'agit-il pas de regrouper, autour de la dynamique intellectuelle tunisienne, les poètes les plus importants du monde arabe, et singulièrement d'Afrique du Nord et, par le truchement du français, de les faire connaître au monde occidental? Jacqueline Daoud et Lorand Gaspar accomplissent, avec des moyens limités, un travail qui durera. Ils vivent les paroles de Sarken Polas: "Adam / ouvre tes mains éteintes / ensorcelle cette mer / très loin des toiles / de la mort." L'un des poètes les plus éminents du groupe **Alif** est Salah Garmadi. Héritier des jeux verbaux du surréalisme, Salah Garmadi

Suite à la page 18

LIVRES
PEINTURES
SCULPTURES
CANADIANA
AGENCE ARTOIS ENRG.
ACHETE VOS LIVRES
TÉL.: 521-4082
3465, Sherbrooke Est
MONTRÉAL 401
CHOIX DE BEAUX LIVRES
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

LA DÉSINTÉGRATION POSITIVE
une nouvelle approche en Sciences humaines
Cette théorie développée par le Dr. Kazimierz Dabrowski est présentée avec précision dans les ouvrages suivants publiés récemment aux
ÉDITIONS SAINT-YVES Inc.
2176 (404) Chemin Ste-Foy, Québec 10
LA CROISSANCE MENTALE PAR LA DÉSINTÉGRATION POSITIVE
Par K. Dabrowski, A. Kawczak, M.M. Piechowski
Prix $3.95
LE DYNAMISME DES CONCEPTS
(Dictionnaire de terminologie et d'initiation à la théorie Dabrowskienne)
s'adresse au niveau du Cegep et de l'Université
Par K. Dabrowski - Prix $5.95
LA PSYCHONÉVROSE N'EST PAS UNE MALADIE
Par K. Dabrowski - Prix $7.95
LES ACTES DE LA 1ère CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA DÉSINTÉGRATION POSITIVE
(Reproductions photostatiques) - Prix $13.50
Ces ouvrages sont disponibles à la librairie des
PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
Distributeur exclusif — Tél.: 656-3002 ou 656-3482
ou chez votre libraire.

Servidec
À NOTRE LIBRAIRIE DE MONTRÉAL
SPECIAUX DE LA SEMAINE
DU 3 FÉVRIER AU 9 FÉVRIER
LIVRES
Chefs-d'oeuvre de l'art - Grands peintres
(Plus de 15 reproductions couleurs dans chacun des volumes)
REGULIER: $0.90 SPECIAL: 45¢
DISQUES
Jésus-Christ Super Star
(Traduction originale)
SPECIAL: 4.75
SERVIDEC VOUS AIME
1691 e., FLEURY
tél. 384-9920

1—Épervier de Maheux (Jean Carrière) Prix Goncourt. $5.50 $4.95
2—Déluge du matin (Han Suyin) $7.00 $7.00
3—Août 14 (Soljenitsyne) $11.50 $9.50
4—Carcajou-roman (Félix Leclerc) $3.50 $3.00
5—Je prends des photos (Tout nouveau d'Antoine Désilets) $5.00 $4.50
SPÉCIAL
6—Quid 1972 $12.00 $8.00
7—Technologie des caméras (Brard) Ed. Techniques Européennes $48.00
Disponibles aux
MESSAGERIES NATIONALES DU LIVRE INC.
LIBRAIRIE ACCRÉDITÉE
10351, St-Laurent, Montréal 381-0553

UNE LIBRAIRIE SPÉCIALISÉE LA LIBRAIRIE DES JEUNES
Livres - disques - jeux éducatifs pour la jeunesse.
LIBRAIRIE
ONCLE ANTOINE ENRG.
521, BÉLANGER - 271-3562
MÉTRO JEAN-TALON

J'AI LU
NOUVEAUTÉS
GILBERT CESBRON — l'homme seul — Phèdre à Colombes — dernier acte
454* L'HOMME SEUL
Une tragédie inspirée par le personnage de Mussolini
DOMINIQUE SAINT-ALBAN — Noëlle aux Quatre Vents 4 — concerto pour la main gauche
444** TOME IV CONCERTO POUR LA MAIN GAUCHE
Le martyr de Ugo, blessé à la main dans un accident
ROGER PEYREFITTE — les fils de la lumière
436** LES FILS DE LA LUMIÈRE
Tous les secrets de la francmaçonnerie depuis la dernière guerre
L'AVENTURE MYSTÉRIEUSE — nos vies antérieures — Joan Grant et Denys Kelsey
A 297** NOS VIES ANTERIEURES
Un psychiatre qui soigne ses malades par hypnose, assisté de sa femme, médium exceptionnel, prouve la réalité des vies antérieures
ANTHONY MORTON — le BARON risque tout
436* LE BARON RISQUE TOUT
... et toutes les chances sont du côté de ses adversaires
poker d'espions à Tel-Aviv et au Caire — BEN DAN
A 296** POKER D'ESPIONS
Un espion soviétique devient conseiller du Premier ministre israélien, Ben Gourion
flammarion

pierre châtillon — LE MANGEUR DE NEIGE — éditions du jour
VIENT DE PARAITRE... ...AUX ÉDITIONS DU JOUR
LE MANGEUR DE NEIGE
poésie DE PIERRE CHÂTILLON
• Une descente aux enfers, un sauvage refus de la mort.
• Une réédition attendue: SOLEIL DE BIVOUAC du meme auteur.
En vente partout au prix de $2.00 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montreal 303 — Tel.: 274-2551
EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

3.00 - 7.00 et 9.15 P.M. aujourd'hui et demain 7.00 et 9.00 P.M.
SALLE BREBEUF
POUR TOUS
SACCO & VANZETTI
5625, Decelles Tél.: 731-1297
AUDITORIUM L'ALEMANT
MARIO LANZA · ANN BLYTH
(POUR TOUS)
"LE GRAND CARUSO"
AUDITORIUM L'ALEMANT

SOCIETE NOUVELLE DE CINEMATOGRAPHIE
LES CHARLOTS DANS CHAMPIONS DU RIRE!
Moins de 14 ans $1.00
POUR TOUS
7e Sem.
LES FOUS DU STADE
MAISONNEUVE CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
FLEUR de LYS 858 STE-CATHERINE, EST
JEAN-TALON CENTRE D'ACHATS JEAN-TALON
CINEMA de PARIS 896 STE-CATHERINE, OUEST

MACBETT IONESCO
Dès le 8 février
Étudiants, détenteurs de la carte "Jeune Travailleur", Age d'Or billets à $1.50 une demi-heure avant le spectacle
Mardi au vendredi 20 h
Samedi 17 h - 21 h
Dimanche 19 h
GABRIEL GASCON JACQUES THISDALE
EDGAR FRUITIER KIM YAROSHEVSKAYA
JACQUES GALIPEAU ANGÈLE COUTU
861-0563
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
84 ouest, rue Ste-Catherine
tnm

Tudor Singers
Directeur : Wayne Riddell
DEUX CONCERTS BACH
Les 11 et 25 FÉVRIER 1973 à 20h.30
Chapelle du Grand Séminaire de Montréal
2065 ouest, rue Sherbrooke
OEUVRES DE CHANT CHORAL ET INSTRUMENTAL
11 FÉVRIER
Motets 3 et 6
Cantate 150
Concerto Brand. no 3
25 FÉVRIER
Motets 2 et 5
Cantate no 4
Concerto en fa mineur
(John Grew, claveciniste)
Billets: $3.50 ch. ou $6.00 la série
Commandes postales (enveloppe affranchie) à Tudor Singers a/s 5224 Globert, Mtl 248; tél.: 482-7832.
En vente: Montreal Trust (P.V.M.) et Magasin de Musique International.

DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
SHIPSTADS & JOHNSON ICE FOLLIES
LE PLUS BEAU SPECTACLE DE L'HISTOIRE DES ICE FOLLIES !
M'SIEU FRICK ... TRIXI SCHUBA ... SNOOPY ... SUSAN BERENS
RICHARD DWYER ... LES ÉPOUVANTAILS ET UNE TROUPE DE 100 PATINEURS.
AUJOURD'HUI à 1 h. 30, 5 h. 30, et 9 h. p.m.
DEMAIN à 1 h. 30 et 5 h. 30 p.m.
aussi LUNDI SOIR à 8 h. p.m.
AMENEZ LES JEUNES VOIR SNOOPY PATINER... ILS L'ADORERONT!
FORUM Toujours les mêmes prix populaires: $2.50, $4.00, $5.50.
Bons billets à tous les prix (toutes les représentations) à nos guichets.)

siquemusiquemusiquemusiquemusiquemusiquemusiquem

À Hong-Kong

par MADELEINE LITTLE

collaboration spéciale

Aller en quête de musique dans les pays d'Asie, c'est se trouver continuellement confronté avec le problème des relations entre l'Orient et l'Occident. A Hawaii, au Japon, à Hong Kong, nous avons trouvé à peu près la même situation.

Il ne s'agit certes pas de blâmer rétrospectivement les premiers colonisateurs. Ce serait inutile et injuste. Mais sans blâmer personne, on constate que les Occidentaux ont cru que leur supériorité sur le plan technique entraînait une supériorité parallèle sur le plan culturel. Cette erreur les a empêchés de procéder à un échange culturel qui eut été enrichissant de part et d'autre. Ils ont au contraire proposé leur culture comme un produit supérieur qui devait remplacer un produit primitif. Ils ont considéré les musiques asiatiques en bloc comme un folklore exotique et bizarre, sans saisir les subtilités et l'art consommé des oeuvres classiques. De plus, la musique et la danse étant souvent à l'origine intimement mêlées à la vie religieuse, les missionnaires ont cherché à les remplacer par la musique et les rites du culte chrétien. Malheureusement le goût musical de ces saints hommes n'était pas toujours à la hauteur de leur ferveur évangélique.

A l'heure actuelle nous sommes à l'aube d'une réaction qui correspond à la fin de l'ère coloniale. D'une part on assiste à une revalorisation de la musique traditionnelle orientale classique et folklorique. D'autre part, les musiciens asiatiques contemporains veulent prendre place parmi les musiciens modernes du monde à part égale avec les musiciens occidentaux. Certains cherchent à exceller dans la musique occidentale, à devenir des virtuoses du violon, du piano, des chefs d'orchestre de renom. Certains compositeurs adoptent des formes occidentales (concerto, lieder) dont ils entourent des mélodies pentatoniques. D'autres cherchent des formules nouvelles qui seraient issues directement de leur tradition musicale, sans dédaigner les dernières découvertes, électroniques et autres. Parallèlement, les compositeurs occidentaux tendent l'oreille vers les musiques de l'Orient, s'inspirent de leurs tonalités, en adoptent les instruments. Notre compositeur québécois Gilles Tremblay vient de faire un séjour d'étude à Bali, en Indonésie. L'attitude, donc change de part et d'autre.

A Hong Kong, colonie anglaise accrochée à la côte sud-est de la Chine près de Canton, nous avons trouvé toutes les tendances à la fois. Laissons parler les musiciens de Hong Kong. D'abord, M. Yip Wai Hong, chef du Département des Arts au Baptist College de Kowloon, chef de choeur et compositeur. Selon M. Yip, il n'existe pas de méthode traditionnelle sur laquelle puissent s'appuyer les compositeurs chinois comme les compositeurs occidentaux s'appuient - ou s'appuyaient! - sur l'harmonie et le contrepoint. Après avoir étudié plus de mille chants de folklore et d'opéra chinois, M. Yip a déterminé les qualités propres à la gamme chinoise, les modalités de son emploi dans la musique traditionnelle. Il cherche à présent à adapter les méthodes occidentales à ce matériau oriental. Son idéal serait de réaliser pour la musique chinoise ce que Debussy a réalisé pour la musique française. M. Yip compose des chants religieux pour les églises baptistes de Hong Kong, fait des arrangements de folklore chinois pour choeur et piano, pour orchestre. Le choeur à quatre voix et le piano ne sont évidemment pas de tradition chinoise, mais il conserve les rythmes et la mélodie originaux.

Très différentes sont les idées du Dr Dale Craig, Américain chef de la faculté de musique du collège Chung Chi de l'Université chinoise de Hong Kong. Dale Craig est un puriste qui s'est érigé en apôtre de la musique chinoise auprès des Chinois - je dirais même envers et contre les Chinois. Il frémit d'horreur devant ce qu'il appelle " la gamme pentatonique dans le ton de sol majeur". Il considère les arrangements harmonisés avec accompagnement de piano, les compositions à tonalité chinoise sous des formes occidentales, comme des sacrilèges. Il répudie même les ensembles de d'instruments chinois car l'ensemble instrumental n'est pas dans la tradition chinoise. Il voit le mariage heureux des deux cultures musicales dans l'avenir, dans une musique d'avant-garde, après que la musique chinoise aura été purgée de toute imitation de l'Occident, aura retrouvé une identité propre, sera dénuée de tout complexe d'infériorité.

Mr. Dennis Parker, Anglais responsable de l'enseignement de la musique au Gouvernement de Hong Kong, a sous sa juridiction toutes les écoles de la Colonie où les élèves sont chinois dans la proportion de 98%. Il considère que son rôle est plutôt de répandre la bonne nouvelle de la musique occidentale que d'encourager la musique locale. Toutefois, les écoles commencent à introduire de plus en plus de musique chinoise dans leurs classes. Ceci dépend entièrement de l'initiative des professeurs individuels.

Cette situation est renversée dans les écoles communistes de Hong Kong où étudient 8000 enfants chinois sous des portraits de Mao Tsé toung. Il a fallu une recommandation toute spéciale pour visiter une de ces écoles où aucun des musiciens que nous avons rencontrés à Hong Kong n'avait jamais pu pénétrer. Là, il y a peu de classes régulières de musique, mais on y étudie les instruments chinois comme activité libre. Les jeunes de l'école secondaire Heurng Tô nous ont présenté un petit concert impromptu d'une excellente qualité (dont un morceau intitulé "Vive le Président Mao!"). Cette école a aussi une fanfare à l'occidentale que nous avons entendue au rallye des sports des écoles communistes. Ajoutons que nous avons été reçus avec la plus grande amabilité, comme partout ailleurs. L'amitié Chine-Canada a été mentionnée avec une satisfaction évidente, et le souvenir du docteur Norman Bethune a été évoqué avec émotion.

La plupart des musiciens chinois que nous avons rencontrés à Hong Kong avaient émigré récemment de Chine "continentale" comme on y appelle la Chine maoiste. Ils ont étudié à Pékin, à Shanghai, sont partis parce qu'ils ne pouvaient accepter la politisation de leur art. Parmi eux, il y a de véritables virtuoses: Lim Kek Han, violoniste: Lie Siu Hang, extraordinaire au "wan day", flûte traversière en bambou qui se tient à gauche et non à droite comme la flûte occidentale: M. Lam, subtil et brillant au "p'i p'a", luth chinois; M. Yip qui est un remarquable chef de choeur. Il faut mentionner ici Wang Wai Ming, âgé de 14 ans, gagnant d'un concours organisé pour choisir un jeune violoniste devant représenter la Colonie au concours international de l'Asie du sud-est à Singapour.

Plusieurs de ces musiciens, et toutes les personnes du monde musical de Hong Kong qui avaient facilité notre travail de recherche avec la plus grande gentillesse se sont retrouvés à une réception offerte par la Commission du Canada à Hong Kong. M. Wales, Haut-Commissaire, a prêté les locaux de la Commission, et c'est une Montréalaise, Mlle Denise Roy, Secrétaire de la Commission, qui a organisé la réception avec nous. Il n'y a pas d'attaché culturel du Canada à Hong Kong, et Mlle Roy en joue le rôle à l'occasion. Nous étions heureux que nos amis de Hong Kong prennent contact avec le Canada par l'entremise de cette personne charmante et cultivée du Québec. La réception s'est terminée par quelques films de l'Office National du Film, dont plusieurs de Norman McLaren (entre autres: "Canon"), et un film sur la Chorale Bach de Montréal dirigée par George Little.

Pendant les mois de novembre et de décembre, les présentations du Conseil Urbain de Hong Kong au théâtre de l'Hôtel de Ville ont inclu trente deux concerts, quatre opéras et quatre spectacles de danse. Trois des opéras étaient des opéras classiques de Pékin ou de Canton. Deux des spectacles de danse étaient purement asiatiques et deux en partie occidentaux. Parmi les trente deux concerts, trois étaient de musique chinoise classique et folklorique. Les autres présentaient de la musique chinoise contemporaine d'inspiration chinoise sous des formes occidentales, ou bien de la musique occidentale, ou un mélange des deux. Témoin ce programme de l'Orchestre philharmonique de Hong Kong, dirigé par Lim Kek Chiang (de Pékin), avec le violoniste tchèque Eugène Prokop: Ouverture de Tancrède de Rossini; Concerto en ré majeur pour violon et orchestre op 77 de Brahms; Petite Suite de Debussy; "Sun Che Tak Ma," et "Night Party", extraits d'une suite pour orchestre de Ho Liu Ting, compositeur chinois contemporain; Symphonie classique en ré majeur op 25 de Prokofieff.

Diverses sociétés musicales donnent aussi des concerts à l'Hôtel de Ville et ailleurs, et parmi ceux-ci la musique chinoise tient une place plus importante. Nous avons assisté à presque tous les concerts de musique chinoise classique ou autre, à un opéra de Pékin et à un opéra de Canton. Sauf dans le cas du concert de l'Orchestre philharmonique, nous étions à peu près les seuls occidentaux dans la salle – et pour les opéras, absolument les seuls. Et pourtant, quelle richesse dans cette musique, quelle abondance de vie et d'art dans ces opéras! Entendre Lie Siu Hang faire chanter son wan-day dans une souple mélodie, puis se lancer dans des trilles d'une complexité incroyable, des pizzicati de plus en plus rapides, revenir à des passages tendres et doux, puis à des passages brillants, avec des sons tout à fait inconnus pour nos oreilles occidentales, quelle aventure merveilleuse! Assister à un opéra de Pékin entouré d'un public de connaisseurs qui fredonnent avec les chanteurs, anticipent chaque jeu de scène, chaque geste stylisé des acteurs, et s'écrient spontannément "Ho! Ho!" (très, très bien!) quand ceux-ci ont particulièrement bien réussi un chant ou une danse... Ou bien écouter un opéra de Canton au milieu du public du deuxième balcon qui commente à mi-voix, éclate de rire, décortique des bonbons entourés de papier, console les bébés qui pleurent, réveillés par un coup de cymbale... Quelles expériences inoubliables où s'additionnent la richesse esthétique du spectacle et la richesse des contacts humains.

Pendant les deux mois de notre séjour à Hong Kong, nous avons vécu avec une famille chinoise. Le jeune garçon, âgé de 10 ans, chantait dans le Hong Kong Children's Choir, dirigé par Mr Yip – chorale qui projette une tournée au Canada l'été prochain. En faisant ses devoirs, cet enfant écoutait de la musique chinoise à sa petite radio. Sa soeur, (15 ans), étudiait au piano du Scarlatti. Le père jouait du Bach. Tous lisaient la notation musicale occidentale. Tous chantaient des hymnes chrétiens occidentaux et du folklore chinois. Parfois on mettait un disque de Mozart. A la radio et à la TV, nous n'entendions que de la musique chinoise.

Tel est le panorama musical de Hong Kong tel qu'il nous est apparu dans sa complexité fascinante. La question majeure et angoissante qui se pose à tous les Chinois de la Colonie, et aux musiciens en particulier, est de savoir ce qui va se passer dans une vingtaine d'années. Car à ce moment-là le bail consenti par la Chine "continentale" pour les Nouveaux Territoires, qui font vivre Hong Kong de leur agriculture et de leur espace vital, va expirer... Alors – où dès maintenant! – le Canada pourrait bénéficier de cette situation en important des musiciens de Hong Kong avec leur riche héritage culturel.

"LE FILM "LES CHIENS DE PAILLE" EST LE SOMMET DE L'INTERPRETATION DU MOT VIOLENCE..." R.T.
UN FILM DE SAM PECKINPAH EN COULEURS
18 ANS
Il craignait le jour où il devrait défendre sa femme et son foyer
VERSION FRANÇAISE DE Straw Dogs
DUSTIN HOFFMAN
3e Sem.
LES CHIENS DE PAILLE
2e FILM
SI VOUS N'AVEZ PAS PEUR D'AVOIR PEUR
Qu'est-il arrivé à TANTE ALICE?
Geraldine Page Ruth Gordon Rosemary Forsyth
Version française
"WHAT EVER HAPPENED TO AUNT ALICE?"
COULEURS
Horaire: samedi et dimanche "TANTE ALICE?" 12:00 - 4:00 - 8:00 "LES CHIENS" 1:50 - 5:50 - 9:55 - 8:00 dernière représentation complète.
CINEMA 7e art
3180 est Bélanger (angle 10e Av.) 722-0302

À l'affiche!
Studio B 14 ANS
Dernière semaine
LA CORNE DE CHÈVRE
de Methodi Andonov - quelques s.-t. f. car pratiquement sans dialogue
• Prix spécial du jury Karlovy Vary 1972
• A battu tous les records d'entrée en Bulgarie
Un récit épique fascinant
3:00, 5:00, 7:00, 9:00
Studio A 2 dernières semaines POUR TOUS
SANG DU CONDOR
un film bolivien de Jorge Sanjines primé à quatre festivals
dignité, puissance et clarté
sous-titres français 3:00, 7:00
sous-titres anglais 5:00, 9:00
Les Cinémas du Vieux Montréal
18 ans adultes
KEN RUSSELL version originale anglaise
"THE MUSIC LOVERS"
(La Symphonie Pathétique)
avec RICHARD CHAMBERLAIN GLENDA JACKSON
à 7:00 et 9:30 seulement
verdi 5380 St-Laurent 277-3233

CINÉMAS ODEON
14 ANS
"IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"
EN COULEURS
SAM.-DIM.: 12.00-3.00-6.00-9.00
VENDREDI: 8.00
SEMAINE: 6.00 - 9.00
ATWATER 2 ALEXIS NIHON PLAZA 931-3313
SAM. DIM.: 12.00 - 3.00 - 6.00 - 9.00
SEMAINE: 6.00 - 9.00
le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

POUR TOUS
"IL ETAIT UNE FOIS... LA REVOLUTION"
5e MOIS
en couleurs
SAM.: 3.00 - 6.00 - 9.00
DIM.: 2.00 - 5.00 - 8.00
SEMAINE: 8.00
MERCIER STE CATHERINE-PIE IX 255-6224

le bon, la brute, et le truand
14 ANS
EN COULEURS
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577
SAMEDI: 12.00 - 3.00 - 6.00 - 9.00
DIMANCHE: 2.00 - 5.00 - 8.00
SEMAINE: 8.00

FELLINI ROMA
14 ANS
EN COULEURS
Salle Renoir
ROME EST UN BIEN BEL ENDROIT POUR ATTENDRE LA FIN DU MONDE!
2e MOIS
SAMEDI - DIMANCHE
12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.30
SEMAINE: 7.30 - 9.30
le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

COMMENÇANT LE 9 FÉVRIER
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT - MICHEL PICCOLI
UN FILM DE YVES BOISSET
L'ATTENTAT
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577

pectaclespectaclespectaclespectaclespectaclespectaclespectaclespectaclespectaclespectaclespectaclespectac

à l'écran

En attendant "L'attentat" d'Yves Boisset qui démêlera le fascinant écheveau des complicités ayant permis l'enlèvement de Ben Barka, il y a sept ans; en attendant le très controversé "Macbeth" de Roman Polanski produit par Hugh Heffner, je veux dire Playboy, au Verdi; en attendant enfin "César et Rosalie" que Claude Sautet, le réalisateur, viendra lui-même nous présenter; en attendant ainsi beaucoup de choses fort agréables, on pourra toujours jeter un regard curieux du côté du "Beaver" dont on a inauguré sans fanfare ni trompette la programmation très spécialisée hier soir.

Et puis, on se reportera à des films d'une texture plus classique comme:

TAUREAU, Un film québécois de Clément Perron. Avec André Melançon, Monique Lepage, Michèle Magny, Marcel Sabourin,... Au cinéma Saint-Denis.

"Je t'aime, je t'aime,...", dit la chanson et la publicité. Un film qu'on aime modérément, réalisé par celui qui nous donna le scénario de "Mon oncle Antoine". Une histoire tendre et violente: un film sur quelques personnages de la Beauce, sur nous. La première avait lieu jeudi soir.

•

THE ROWDYMAN. Un film canadien de Peter Carter, avec Gordon Pinsent. Au cinéma Snowdon.

C'est l'un des meilleurs films canadiens produit ces dernières années. Tourné en Terre-Neuve, c'est-à-dire loin des traditions cinématographiques torontoises et de son américanisme latent, ce film surprend par sa fraîcheur, son non-conformisme et l'excellence de l'interprétation. Gordon Pinsent, dans son rôle de faiseur-de-troubles-bien-sympa, fait à lui seul le film (dont il a d'ailleurs écrit le scénario). Will Geer et Linda Goranson lui donnent un fameux coup de main. Un film à ne pas manquer si vous voulez vous réconcilier avec le cinéma canadien-anglais.

•

THE BLUE ANGEL. Un film allemand de Joseph von Sternberg, avec Marlene Dietrich. Au cinéma Vendôme.

C'est l'unique, l'original "Ange Bleu" qu'on a tant de fois voulu imiter, mais qui est toujours resté inégalé. Quant à Marlene Dietrich, depuis ce rôle, elle a toujours tout fait pour rester fidèle à cette image. A ses côtés, on retrouve Emils Jannings. Ce classique du cinéma a été tourné en Allemagne en 1930. On pourra voir la version originale anglaise. (Prix étudiants: $1.50).

•

CINEMA PARALLELE, à la Galerie Espace.

C'est là une initiative des plus louables qu'on doit à la Coopérative des Cinéastes Indépendants. Depuis la mi-janvier, et jusqu'au début mai, on retrouve à l'enseigne du Cinéma parallèle certaines oeuvres marquantes du cinéma "en marge", d'ici comme d'ailleurs. Cette fin de semaine, c'est l'oeuvre bizarre et fascinante du hollandais Frans Zwartjes que l'on pourra revoir. Une expérience assez unique. (Projections samedi et dimanche uniquement; 1237 Sanguinet; Tél.: 523-2816 et 866-8126).

•

CINEMA POLITIQUE, au Verdi.

Le comité d'information politique reprend, au Verdi, les projections de films politiques les dimanches à 14 et 16 heures. Pour le mois de février, on pourra voir "Actualités Vietnam" (le 4), "Appolone" (le 11), "L'heure des brasiers" (une séance unique à 13h 30; le 18) et "Week-end à Sochaux" (le 25). Chaque film sera accompagné d'un court métrage.

•

CINEMA/CANNES, à Sir George Williams University.

Ne pas oublier, en effet, cette importante rétrospective mondiale du cinéma de ces vingt-cinq dernières années que nous propose le Conservatoire d'art cinématographique. Aujourd'hui "Amour" de Karolyi Makk, "Antonio Das Mortes" de Rocha, et "Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon" de Petri. Et dimanche, "Mash" d'Altmann, 'Z' de Costa-Gavras, et "Adalen 31" de Bo Wideberg. Des grands films commerciaux, et de qualité.

J.-P. T.

"Ephrem"

Pour le monde "pogné"... et pour les autres

par MICHEL BÉLAIR

"On est tous "pognés". Des fois ça part, des fois ça revient." C'est à peu de choses près le contenu de la première phrase que me lançait l'autre jour Jacqueline Barrette en me parlant de son prochain spectacle qui doit bientôt prendre l'affiche du Port-Royal. Cela s'appellera "Flatte ta bedaine Ephrem". Intrigué par le titre de la production et par le ton de cette entrée en matière, je ne pu m'empêcher de demander des précisions.

•

"Flatte ta bedaine Ephrem", c'est un spectacle que j'ai voulu à la mesure de ce que nous sommes tous. Nous fonctionnons tous selon des cycles bien définis: parfois tristes, découragés, "down" et parfois pleins d'espoir et de confiance. Personne n'y échappe vraiment. Ce que j'ai voulu faire, c'est de rendre présente et concrète cette double situation, illustrer cette double référence à laquelle nous sommes tous plus ou moins condamnés.

Au fond, nous sommes des êtres-doubles; le duel, la chicane, l'agressivité, le désaccord entre l'espoir et le désespoir habitent chacun d'entre nous. Cet affrontement a lieu dans la tête et dans le coeur. Les Ephrem sont tantôt heureux de cette terre, du soleil, de l'amour, des enfants; tantôt écoeurés devant cette planète et refusant de mettre au monde des enfants, ne croyant ni en l'Espoir, ni aux Terres Promises, ni en rien."

Bon. Le moins que l'on puisse dire est que c'est là un programme chargé. A la fois beaucoup plus global et beaucoup plus complexe que tout ce qu'a fait jusqu'ici Jacqueline Barrette, ce texte semble différencier son approche en abordant le spectacle sous un angle que "Ça dit qu'essa dire" et "Oh! Gerry Oh!" soulignaient à peine. Pourtant, ce n'est pas tout à fait le cas puisque "Ephrem..." est plus ou moins directement tributaire des deux autres spectacles. Il se pose en fait comme une sorte de point de rencontre des deux productions antérieures. Au niveau de la structure même du spectacle, cela apparaîtra de façon évidente puisque le spectacle se développera selon deux lignes dramatiques directement issues des précédentes productions. De "Oh! Gerry Oh!", on retrouvera une intrigue de type linéaire alors que la forme de la revue de "Ça dit qu'essa dire" viendra ponctuer le texte de tranches ou plutôt de tableaux de vies. Se posant comme illustrations.

Concrètement, cela se traduira par un dispositif scénique rendant compte de ces deux approches différentes. L'un, à l'avant-plan, représentera l'aire de jeux des Ephrem, alors qu'une série de podium serviront eux à illustrer dans des situations vécues le monde intérieur de chacun.

A ce premier niveau déjà, "Flatte ta bedaine Ephrem" apparaît comme une production complexe. Il faut dire que le sujet s'y prête! Jacqueline Barrette voit large, et, la mise en situation qui est à la source de son dernier texte transcrit bien cette volonté d'englober une vision théâtrale qui soit à la fois québécoise et profondément universelle par la teneur des problèmes qu'elle cherche à illustrer. Appuyée par une équipe de six comédiens qui compte Jocelyne Goyette, Michèle Deslauriers, Jacqueline Barrette, Gilles Renaud, Marc Legault et Bondfield Marcoux, la production sera mise en scène par Martin Coradi alors que la trame musicale sera assurée par le groupe de Mario Bruneau.

C'est Jacqueline Barrette qui précise encore: "Dans ce texte, j'ai tenté de procéder de la même façon que l'on fonctionne habituellement dans la vie de tous les jours. C'est à dire que les deux voies d'approche mises en relief par le spectacle finissent par se rejoindre comme c'est toujours le cas. Personne n'est tout à fait "négatif" ou tout à fait "positif". La vie ordinaire est faite d'un mélange des deux. Le moindre petit signe, la moindre petite remarque peut faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. C'est cela que je voudrais décrire; le processus analogique à partir duquel telle pensée en entraîne une autre qui elle est susceptible de tout chambarder. Que ce soit dans un sens ou dans un autre, chacun est toujours à la merci d'un revirement de situation brutal. Cela fait ressortir l'importance des facteurs extérieurs, d'accord; pourtant, ce qui me semble encore plus important, c'est que cet état de choses stigmatise le fait que nous sommes tous potentiellement sujets à l'alternance. Parce que nous sommes aussi "atteints" positivement ou négativement parce que nous sommes, parce que l'entité négative est aussi présente que l'entité positive et que l'état "d'éveil" n'est qu'un simple compromis entre ces deux extrêmes."

Dans la structure même du spectacle, ce conflit ou du moins cette possibilité de conflit toujours présente, sera traduite par ce que Jacqueline Barrette appelle des tableaux de vie. Greffés à la ligne dramatique de l'intrigue, ces tableaux visent à rendre compte de la façon personnelle dont tout cela est vécu par chacun des six Ephrem. De fait, il ne pourrait y avoir qu'un seul Ephrem, qu'un seul personnage, qu'un seul Homme. Pour Jacqueline Barrette toutefois, il était plus intéressant de voir comment six comédiens différents pouvaient en arriver à nuancer une même situation de base. Tout cela à la lumière d'un destin commun et omni-présent qui est celui de la mort.

On voit donc qu'au niveau de la construction ou de l'architecture interne du spectacle, "Flatte ta bedaine Ephrem" est le texte le plus "ambitieux" de Jacqueline Barrette. Il ne reste plus qu'à espérer que la production rende véritablement compte de toute la dimension du projet et que tous les éléments trouveront à s'articuler de façon signifiante. Spectacle pour le "monde pogné" et pour tous les autres, "Flatte ta bedaine Ephrem" se place toutefois à un moment important pour Jacqueline Barrette et son équipe du Théâtre Actuel du Québec. Le groupe a perdu les services de Jean-Pierre Ménard à la mise en scène et il commence à s'ouvrir à d'autres comédiens dont principalement Gilles Renaud et Marc Legault. Cela est peut-être bon signe; en s'ouvrant à des influences extérieures aussi marquées, la démarche de Jacqueline Barrette ne peut que s'inscrire davantage dans la réalité. Quant aux projets du TAQ, il semble qu'il faudra les réenvisager de façon globale. On se souvient en effet que la troupe avait l'intention de former une sorte de "réseau parallèle" en accueillant et en subventionnant les initiatives d'autres troupes. Ce regroupement, que certains voyaient déjà amorcé par suite des contacts étroits entre le TAQ et la Troupe du Bonhomme Sept' Heure, semble maintenant profondément remis en question. Le Théâtre Actuel a déjà les mains pleines à produire ses seuls spectacles! Selon Jacqueline Barrette cependant, ce n'est là que partie remise. Il suffit de réenvisager le problème sous l'angle de l'efficacité. Le problème du regroupement des troupes est aussi actuel qu'il l'était et, à en juger par l'expérience de "Ça dit qu'essa dire", il est possible de songer à la rentabilité de l'expérience en formant une sorte de coopérative de services. Même si "Oh! Gerry Oh!" et "Flatte ta bedaine Ephrem" sont deux spectacles produits en coproduction avec les Productions Michel Gélinas, Jacqueline Barrette partage encore les mêmes opinions face à tout cela. En mettant en commun les moyens et les facilités des troupes considérées comme "semi-professionnelles", on peut en arriver à former une sorte d'association qui permette à des groupes moins fortunés de se faire entendre; cela s'est produit déjà avec la Troupe du Bonhomme Sept' Heure et il ne reste plus qu'à trouver le temps et une méthode plus rationnelle pour que cela se reproduise encore.

•

De ce côté là donc, pas de suite immédiate aux projets du TAQ. De toute façon, impliquée comme elle l'est déjà dans la production de "Flatte ta bedaine Ephrem", qui sera présenté du 7 au 25 février au Port-Royal, la troupe n'a pas les moyens de se consacrer au projet de regroupement. Il faut toutefois espérer qu'on trouvera là bientôt une solution. L'AQJT s'étant redéfinie depuis peu dans le sens de la décentralisation, il faudra



bien que quelqu'un en arrive à trouver un règlement quelconque qui puisse permettre aux nombreuses troupes de la région métropolitaine de se faire connaitre. Jacqueline Barrette n'a pas jeté le gant pourtant. Que vienne d'abord "Flatte ta bedaine Ephrem"; on verra bien pour la suite.

COLLÈGE LIONEL-GROULX
THÉÂTRE PROFESSIONNEL

Inscriptions aux cours:

561-01 option interprétation
561-02 option production

Toutes les demandes d'admission doivent parvenir au:

Service régional d'admission du Montréal Métropolitain (S.R.A.M.)
C.P. 70,
Succursale Bourassa,
Montréal 359.

avant le 1er mars 1973.

Pour plus de détails concernant les auditions, veuillez communiquer immédiatement avec le Directeur de l'option théâtre, **M. Jean-Luc Bastien.**

(514) 430-3120 poste 74.

POÈTES Suite de la page 16

traite la langue comme un fil qui lui sert à tisser la toile d'une pensée poétique pleine d'arabesques. A l'intérieur de ce langage touffu, riche, désordonné même, se cachent des aspirations d'une âme enfantine. L'idéalisme de Salah Garmadi s'accommode mal de la condition humaine. Il écrira: "Et pourtant justice / mon juste amour / tu fais partie du nous utile / comme le soleil pendu à nos nombrils / comme notre teint basané d'amitié / comme notre pain rompu fraternel / comme notre mer rebleuance éternelle." L'espoir luit toujours humblement sous la paille et le poète guette cette lueur. La poésie de Salah Garmadi (qui est aussi professeur à l'Université de Tunis) brille des mille feux du paysage tunisien. Impossible à un poète de s'arracher à la force du Soleil. C'est lui qui compose les gestes, les pensées. Il est le dieu de la poésie tunisienne, là où bat le coeur de l'homme, qu'il parle et chante en arabe ou en français, le front tourné vers la mer.

(1) ALIF, 8 avenue Montplaisir, Tunis.
(2) Salah Garmadi, AVEC OU SANS, Editions Cérès, Tunis.

Galeries d'Art

GALERIE III 451, St-Sulpice, 3e étage
Michael Koolen
Jusqu'au 5 février
tous les jours de 11 a 18 hres
dimanche de 14 a 17 hres

FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE
Exposition-Vente de peintures d'artistes québécois réputés
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE


BONNIE BAXTER
Toiles acrylique
PIERRE LEMIEUX
Bijoux
du 10 février au 12 mars 1973
la maison est ouverte tous les jours de 12h. a 18h.
160 est, rue Notre-Dame, Montréal 127, Qué.
la maison des arts la sauvegarde

Une Société Juste, pour le fun!!!
Réservations: 521-6666

à Clémence

CINÉMAS FRANCE FILM
UN FILM QUI ÉVEILLE L'ÉMOTION ET LA SENSIBILITÉ
POUR TOUS

COULEURS
le petit matin
jean-gabriel albicocco
catherine jourdan - matthieu carrière - jean vilar - madeleine robinson
aussi
LA TREVE
1590, ST-DENIS 845-3222
chevalier
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

UN TRIOMPHE!
les films mutuels presentent
14 ANS

LA MORT D'UN BUCHERON
un film de gilles carle
carole laure
daniel pilon willie lamothe
marcel sabourin pauline julien
denise filiatrault
Une production CARLE-LAMY
LAISSEZ PASSER NON VALABLES
BERRI
ST-DENIS, STE CATHERINE 878-2424
LAVAL
CENTRE D'ACHATS LAVAL
GREENFIELD PARK
PL. GREENFIELD PARK
Aussi GRANBY - BEAUHARNOIS - TRACY - DRUMMONDVILLE
BERRI: Toute la semaine: 1:30, - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30.
GREENFIELD PARK: sam.: 5:00 - 7:00 - 9:00. Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00. Semaine: 7:00 - 9:00.
LAVAL: Sam. dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00. Semaine: 7:00 - 9:00.

GORDON PINSENT, GAGNANT
DU MEILLEUR INTERPRÈTE
DU CINÉMA CANADIEN

POUR TOUS

IL AIMAIT LA VIE —
CHAQUE NUIT ÉTAIT SA VIE

Vous aimerez ce sympathique, insouciant et compatissant espiègle.

the Rowdyman

A CANART FILMS PRODUCTION
Starring GORDON PINSENT
FRANK CONVERSE · WILL GEER
LINDA GORANSON
Directed by PETER CARTER
Produced by LAWRENCE Z. DANE



En plus, un court documentaire:
La plus grande centrale électrique souterraine au monde
"JOURNEY TO POWER"
Churchill Falls, Labrador.

À L'AFFICHE!

SNOWDON
5225 DECARIE 482-1322

REPRÉSENTATIONS: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20 P.M. DERNIÈRE REPRÉSENTATION COMPLÈTE 9.00 P.M.

DEMANDEZ
LE PROGRAMME COMPLET
DU FESTIVAL DES FESTIVALS
99¢ CHACUN DES FILMS

1248 Bernard 277-4145 OUTREMONT

AUJOURD'HUI et DEMAIN
DERNIÈRE FOIS À MONTRÉAL
SAMEDI: 7:00 - 9:00
DIM.: 5:00 - 7:00 - 9:00
ADMISSION: $1.50
ÉTUDIANTS: $1.00
14 ANS

un film de SERGIO LEONE

CLINT EASTWOOD
POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS...
COULEUR



salle émile legault
cegep st-laurent

613, boul. STE-CROIX, ST-LAURENT

DU NOUVEAU DANS LE DOMAINE DU SPECTACLE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL
COMMENÇANT LE 5-6-7-8 FÉVRIER
au
THÉÂTRE RIVIERA
(air climatisé)
8820 boul. St-Laurent - coin Boul. Crémazie (388-8260)
WOODSTOCK REVIENT SUR ÉCRAN
AVEC DEUX ORCHESTRES SUR SCÈNE
5 HEURES DE MUSIQUE
The "LITTLE PEOPLE" 5 musiciens de musique psychadélique



Spectacle de lumières par Sheldon Kagan

Spectacle de lumières par Sheldon Kagan

AUSSI AU MÊME PROGRAMME
"NEXUS"
NEUF MUSICIENS DU RYTHM & BLUES VENANT DE NEW-YORK



Venez et revivez des souvenirs inoubliables durant quatre jours complets de musique avec votre orchestre favorite sur écran et vos morceaux préférés sur scène, exécutés par deux orchestres de calibre.

Pour plus d'informations écoutez le poste CHOM

Portes ouvertes à 6 p.m.
Spectacle sur écran à 7 p.m.
Musique sur scène à 10 p.m.
Billets: seulement $2.50

Pour plus de renseignements appelez Junior au 747-1396

Pour la première fois À MONTRÉAL



Qui est le plus bel homme du Canada?

Appelez-moi Lise
du lundi au vendredi à 23h00,
au canal 2.

Faire parvenir une liste signée avant minuit le 14 février 1973
Par ordre de préférence, je déclare que le plus bel homme du Canada est

1 _____
2 _____
3 _____
4 _____
5 _____
6 _____
7 _____
8 _____
9 _____
10 _____

Signé _____
Nom _____
Adresse _____
_____
Téléphone _____

Envoyer votre liste à Lise
Concours du plus bel homme du Canada
Radio-Canada, Case postale 6000
Montréal 101, Québec.

Règlements

1. Dresser une liste numérotée de 1 à 10 des noms de dix personnalités canadiennes.
2. Les lauréats des concours précédents ne sont pas éligibles (Jean Lesage, Richard Garneau, Marcel Masse, Jean-Guy Cardinal, Guy Provost, Jean Taurignan et Guy Parent).
3. Signer votre liste, ajouter votre adresse et votre numéro de téléphone.

Récompenses

Radio-Canada offre aux gagnants

Un premier prix de $2,500

Un deuxième prix de $1,000

et trois prix de $500

Gala "Le plus bel homme"
Émission Appelez-moi Lise
le vendredi 16 février à 23h00
en direct du Théâtre Maisonneuve
de la Place des Arts

école nationale de théâtre

auditions

pour l'année scolaire 1973 - 74

section interprétation
section décoration
section technique

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS: LE 28 FÉVRIER

POUR RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT:

5030, rue SAINT-DENIS
Montréal, 176
Té. 842-7954

Unique récital de
MAUREEN FORRESTER

"Chanteuse à la voix d'or"
New York
"Richesse vocale incomparable"
Los Angeles

Avec le concours de
JOHN NEWMARK, piano
Jeanne Baxtresser, flûte
Walter Joachim, violoncelle

Dim. 18 fév. - 16h.30

Billets: $6
Étudiants: $2.50 (preuve d'âge)

Pro Musica
1270 O. Sherbrooke
845-0532

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS Montréal 129 (Québec) Tél 842-2112

SMCQ
Société de Musique Contemporaine du Québec

Jeudi 8 février 1973, à 20 h 30

50e concert

Schoenberg	Pierrot lunaire
Stravinsky	Deux poésies de Balmont Trois poésies de la lyrique japonaise
Lefebvre	D'un arbre de nuit
Ligeti	Nouvelles aventures

avec Mary Morrison, *soprano*
Patricia Rideout, *contralto*
Gary Relyea, *baryton*

Ensemble de la SMCQ
direction: Serge Garant

Salle Claude-Champagne
220, avenue Vincent-d' Indy
Billets: $3.

En vente:
Place des Arts
Ed. Archambault Inc., 500 est, rue Ste-Catherine
Librairie Renaud-Bray, 5219, Côte-des-Neiges
et à l'entrée le soir du concert

Commandes postales et renseignements:
SMCQ, 4858, Côte-des-Neiges, app. 1403, Montréal 247
Tél. 739-5329, de 10 h à 15 h, du lundi au vendredi

Une production de Michel Gélinas et le Théâtre Actuel du Québec
Après
"Ça dit qu'essa à dire!"
"Oh! Gerry Oh!"
VOICI
Jacqueline Barrette dans
flatte ta bédaine éphrème



avec
Michèle Deslauriers, Jocelyne Goyette
Marc Legault, Bonfield Marcoux,
Gilles Renaud
du 7 au 25 février
Billets en vente chez Sauve Freres (273-6392)
au Centre Laval (332-4641)
aux Galeries d Anjou (351-6810)

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal 18, 842-2112

UNE GRANDE HISTOIRE D'AMOUR
DANS LE FEU D'UNE REVOLUTION

POUR TOUS



LES FILMS MUTUELS présentent

UN FILM DE DENIS HEROUX

QUELQUES ARPENTS DE NEIGE

CHRISTINE OLIVIER – DANIEL PILON – JEAN DUCEPPE
MYLENE DEMONGEOT – FREDERIC DE PASQUALE

YVAN DUCHARME – ROLAND CHENAIL – DANIEL GADOUAS – JACQUES DESROSIERS
JEAN COUTU – GERARD POIRIER – ROSE-REY DUZIL

UNE SUPER-PRODUCTION DE CLAUDE HEROUX EN PANAVISION – COULEURS

Laissez-Passer non Acceptés
6e SEMAINE!

LE PARISIEN
480 ouest STE CATHERINE

LAVAL
CENTRE D'ACHATS LAVAL

LONGUEUIL
PLACE LONGUEUIL 677-7933

ÉGALEMENT AUX
Ciné DORION (Dorion)
Odéon VERDUN (Verdun)

PARISIEN: Représentation complète à 12.35, 2.40, 4.50, 7.10, 9.20 P.M. LAVAL-2: Sur semaine 6.05, 8.00, 10.00 P.M. Samedi & dimanche 12.20, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00 & 10.00 P.M. LONGUEUIL: Sur semaine dès 7.30 P.M. Dimanche dès 1.30 P.M.

NCT ETUDIANTS NCT ETUDIANTS NCT ETUDIANT

LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE

MAISON DE POUPÉE
d'IBSEN

Traduction: JACQUES DUCHESNE
Mise-en-scène: YVON THIBOUTOT
Décors: CLAUDE FORTIN
Costumes: FRANÇOIS BARBEAU

AVEC
ANDRÉE LACHAPELLE — YVES LÉTOURNEAU
HÉLÈNE LOISELLE — JEAN-PIERRE MASSON
COLETTE COURTOIS — AUBERT PALLASCIO
JO-ANN QUEREL

Billets disponibles
CE SOIR, 20h.30
DEMAIN DIMANCHE, 14h.30
BILLETS: 1.50

1200, Bleury Renseignements: 866-1964

SALLE RESNAIS
2e SEMAINE
un film de Luis Buñuel
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE

"Film dont la richesse et la beauté semblent inépuisables..." — LES LETTRES FRANÇAISES

POUR TOUS



élysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
14 ANS
7e SEMAINE
d'ERIC ROHMER
l'amour l'après-midi
ZOUZOU · BERNARD VERLEY

TAUREAU

14 ANS

JE T'AIME JE T'AIME JE T'AIME JE T'AIME

Production:
Office national du film du Canada

Distribution: France Film

Un film de Clément Perron
avec Monique Lepage
André Melançon
Michèle Magny
Béatrice Picard
Marcel Sabourin

Yvon Thiboutot
Amulette Garneau
Louise Portal
André Cartier
Yvon Canuel

Jacques Bilodeau
Images: Georges Dufaux
Producteur: Marc Beaudet

Taureau: 12.05 - 3.27 - 6.29 - 9.51

SAINT-DENIS
Métro St-Denis-Demontigny.
1594, ST-DENIS. 849-4211

Le Yukon fête ses 75 ans

Le Yukon fête cette année, et à plus d'un titre, ses 75 ans. En effet, l'année 1898 a été celle de la création du territoire du Yukon (13 juin), de la formation de la Yukon Field Force (21 mars) et de la mise en chantier de la route "White Pass and Yukon" (avril), en plus d'être à tout jamais celle de la ruée vers l'or du Klondike.

En mai 1898, au poste de contrôle de Tagish, la police vérifia les papiers de 4,735 embarcations et de 28,000 personnes en route vers les terrains aurifères.

La Yukon Field Force fut formée par le ministre de la milice et de la défense pour le respect de la loi et le maintien de l'ordre. Plus de 200 hommes furent fournis par le Royal Canadian Dragoons, la Royal Canadian Artillery et le Royal Regiment de l'infanterie canadienne pour former le détachement de Fort Selkirk. Une cinquantaine d'hommes de ce détachement furent envoyés à Dawson City. En 1899, le détachement fut réduit de 50% et cantonné à Dawson City. Il fut dispersé en juin 1900.

Des fêtes auront lieu cette année à Whitehorse, du 22 au 25 février; à Mayo, du 9 au 11 mars; de nouveau à Whitehorse du 18 au 21 mai, puis du 24 au 26 mai; et enfin à Dawson City les 17 et 18 août.

Le Yukon, surnommé la "Terre du soleil de minuit", est aussi le pays des montagnes, des rivières torrentielles, des lacs d'une eau limpide et des couchers de soleil les plus spectaculaires qui soient. Son histoire fut surtout marquée par la légendaire ruée vers l'or du Klondike, et par la construction de l'autoroute de l'Alaska, effectuée pendant la deuxième guerre mondiale.



Les immenses champs de glace du massif Saint-Élie. Derrière cette immensité, le mont Logan, le plus élevé du Canada avec ses 19,850 pieds d'altitude.

Le Yukon moderne offre aux visiteurs l'occasion de pratiquer divers sports de plein air, et aussi les distractions raffinées de Dawson City. On peut, ou bien camper, ou bien profiter du confort des hôtels et motels modernes. On peut se distraire en cherchant des pépites d'or dans les rivières ou en visitant les musées. On y trouve des sculptures délicates façonnées à même les défenses de dinosaures préhistoriques, des bijoux faits avec l'or de l'endroit, des objets fabriqués par les Indiens.

On peut se rendre au Yukon par la route de l'Alaska, naviguer par le fameux "passage intérieur" sur la côte ouest du pays, emprunter la spectaculaire White Pass et le chemin de fer en provenance de Skagway (Alaska), à destination de Whitehorse, capitale du Yukon, ou encore prendre l'avion.

Le circuit de la route de l'Alaska passe par Dawson Creek, C.-B., à l'intersection de la route 2 en provenance d'Edmonton et de la route 97 venant de Vancouver, à Fort St. John, poste de commerce fondé en 1793, Fort Nelson, Watson Lake, ville moderne possédant son aéroport, Carmacks et Whitehorse.

Whitehorse est un centre administratif et commercial de 7,000 habitants. On y trouve un aéroport, deux journaux, deux postes de radio et de télévision, des hôtels, des musées. Le musée McBride, entre autres, qui fait revivre l'époque des chercheurs d'or, l'église anglicane Old Log, la cabane de Sam McGee. Autres attractions: un cimetière indien avec de petites "maisons des esprits", d'anciennes péniches échouées sur le bord de la rivière Yukon.

La profonde gorge Miles est à six milles au sud de Whitehorse et un pont suspendu permet de voir ce gouffre de très près. On peut utiliser le parcours de l'ancien tramway sur rails de bois que les mineurs utilisaient jadis pour transporter leur matériel. Tous les jours, le Schwatka fait une excursion de trois heures sur la rivière et passe dans le ravin. Des avions affrétés transportent les alpinistes au massif Saint-Élie surnommé l'Himalaya du Yukon. L'un des pics de ce massif, le mont Kennedy, culmine à 13,900 pieds et fut escaladé par Robert Kennedy qui y planta un drapeau en mémoire de son frère John Fitzgerald.

A une centaine de milles au nord de Whitehorse se trouve Carmacks, ainsi nommé en souvenir d'une Indienne, Kate Carmacks, dont le mari fut le premier à trouver de l'or au Klondike. Un peu plus loin, à Minto, l'hiver précoce de 1898 surprit des milliers d'hommes et d'animaux se dirigeant vers le pays de l'or; la plupart ne purent survivre au froid.

A plus de 300 milles au nord de Whitehorse, c'est "la ville de l'or", Dawson City, située au confluent des rivières Yukon et Klondike. On peut, sous la direction d'experts, chercher de l'or dans les rivières Bonanza et Eldorado et conserver le fruit de ses recherches. Les "Gaslight Follies" au Palace Grand Theatre, inauguré en 1899, rappellent la gloire des Klondike Kate, Diamond Tooth Gertie et Jack London. On peut admirer les bars luxueux de l'époque, l'église presbytérienne et son immense orgue à tuyaux transporté en 1898, un ancien bateau à aubes, le Keno, devenu lieu de distractions nocturnes.

Il faut, pour profiter d'un coup d'oeil magnifique, gravir les 3,000 pieds du Midnight Dome. Il faut aussi voir la roue utilisée jadis par les pêcheurs de saumon du village indien de Moosehide.

Le 17 août, de grandes célébrations marquent l'anniversaire de la découverte de l'or dans la rivière Bonanza.

C'est dans le coin sud-ouest du Yukon que se trouvent les plus hautes montagnes et les plus spectaculaires champs de glace du Canada, ainsi que quelques-unes des plus remarquables population fauniques de l'Amérique du Nord. On a fait de cette région un parc national de 8,400 milles carrés qui porte le nom de Kluane.

Le massif Saint-Élie, un des plus grandioses de l'Amérique du nord, s'étend en travers du parc en direction sud-est. Il comprend le plus haut sommet du Canada, le mont Logan, qui culmine à 19,850 pieds. Les immenses champs de glace de ce massif forment le plus grand réseau de glaciers non polaires du monde entier. Le glacier Steele est exceptionnel par son régime pulsatoire qui le fait se déplacer rapidement de temps à autre. Vers la fin des années 1960, il avança de 1,600 pieds en l'espace d'un mois. Les dunes de sable, les tempêtes de poussière et les moraines sont d'autres phénomènes intéressants du Yukon. Le matériel morainique que le glacier Kaskawulsh dépose dans le lac Kluane est en train d'y former un immense delta.

A cause de l'influence exercée par le Pacifique, la végétation est plus luxuriante dans le sud-est du parc que dans le nord. L'omble arctique, le grand brochet, la truite grise et la ouananiche se trouvent dans presque tous les lacs et cours d'eau.

La région de Kluane compte de nombreuses populations d'aigles dorés et de lagopèdes, ainsi que de merles bleus qui étaient jadis communs dans le sud du Canada.

C'est également ici que l'on trouve les derniers grands troupeaux du monde de moufflons de Dall non chassés. Un grand nombre d'orignaux habitent la partie basse du parc, tandis que les caribous affectionnent les toundras des hautes terres, à l'extrémité nord du parc.

La région de Kluane se situe à la limite nord de l'aire d'habitat de la chèvre de montagne. On y voit des loups et des carcajous, tout aussi bien que des ours bruns. Ces ours bruns sont cependant plus petits que ceux de l'Alaska; ils mènent une vie plus solitaire et sont rarement vus en groupe.



Le glacier Kaskawulsh, qui compte plus de 150 milles carrés de glace, est un exemple saisissant d'un glacier bordé de moraines. Celles-ci ressemblent à de super-autoroutes.

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .

A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous
NOTRE SPÉCIAL "AIR AUTO"
un plan exclusif et sans concurrence
AIR FRANCE/EUROP AUTO

CITROËN - PEUGOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL.

EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

En compagnie de 15 agents de voyages et de TOURINTER

venez découvrir...

...les mystères et l'exotisme de **TANGER au MAROC**

15 agents de voyages du Québec s'envolent vers TANGER et invitent 150 privilégiés à partager leurs connaissances et leur "savoir voyager" pendant la semaine du 3 au 11 mars prochain.

En leur compagnie, TOURINTER vous convie à cette fête inoubliable ***de soleil, d'exotisme, de gastronomie et de farniente.***

Vous pouvez vivre cette expérience unique pour aussi peu que **$355**

Ce prix comprend: l'aller-retour via IBERIA, séjour d'une semaine au luxueux hôtel RIF (★★★★★) où un "cocktail marocain" saluera votre arrivée — un tour de ville et de la CASBAH avec guide — un spectacle folklorique marocain — le petit déjeûner et dîner chaque jour — la taxe et le service — les transferts — les services d'un représentant TOURINTER en plus de 15 agents de voyages.

SHHHHH..... si vous en parlez trop, vous risquez de ne pas être de ce voyage exclusif... mais parlez-en à votre agent de voyage dès aujourd'hui.

CLUB VACANCES 2001 Inc.
1206, rue Union, Montréal 111
Tél.: 284-2001



Quebecair a fait l'acquisition d'un troisième jet BAC-1-1 de la série 400 de la British Aircraft Corporation, ce qui porte son parc à 76 appareils. Le nouveau BAC-1-11 de 79 passagers sera livré à Quebecair à la mi-mars. Il subira les modifications nécessaires et sera mis en service à la mi-avril. En annonçant l'achat de ce nouvel appareil, M. André Lizotte, vice-président et directeur général de l'entreprise, a souligné la vocation "d'ouvreur de territoire" de Quebecair et l'importance de sa présence à Sept-Îles-Port Cartier. Depuis cinq ans, Quebecair a versé en salaires, achats, taxes et autres dépenses plus de $6,800,000 à Sept-Îles, sans compter ses investissements immobiliers et son parc aérien qui totalisent plus d'un million et demi de dollars. M. Lizotte a aussi annoncé que Quebecair a fait demande à la Commission canadienne des transports pour desservir la route Saguenay-L.G.2 à la baie James, afin de relier ces régions à un moment stratégique de leur histoire. M. Lizotte a rappelé que Quebecair est le deuxième transporteur régional en importance au Canada et que l'entreprise a connu une augmentation moyenne de 14.7 pour cent par année de son trafic-passager depuis cinq ans.

prenez-vous UNE "P'TITE SEMAINE AU VOL"



à Majorque, au Mexique, au Maroc, aux îles Canaries ou à la Costa del Sol, cet hiver. Ce sera un tournant dans votre vie, et du bon côté. Les "p'tites semaines au vol" comme les baisers au vol ont le goût le plus doux. C'est pour cela qu'Iberia a agrémenté ses voyages de petits plaisirs au vol... De gentilles petites attentions comme... le vin gratuit... ou une voiture pour deux pour une journée... ou encore une douce croisière sur un yacht de rêve... Tenez, lisez plus bas, vous verrez.

COSTA DEL SOL — COÛT À PARTIR DE $296*

Toute une semaine sur les plages de Torremolinos à bronzer en sirotant de la sangria; 7 nuits dans un hôtel luxueux, cocktail d'accueil, promenade-reconnaissance, déplacements et envolée aller-retour de Montréal avec Iberia . . . et, comme petite attention spéciale pour votre "p'tite semaine au vol", une voiture pour deux pour une journée, gratuitement. Vous pourrez ainsi découvrir l'Espagne à nos frais.

MAJORQUE — COÛT À PARTIR DE $301*

Une "p'tite semaine au vol" avec Iberia sur une île enchantée. 7 nuits dans un hôtel de rêve, cocktail d'accueil, petit déjeuner, envolée aller-retour de Montréal avec Iberia et, comme petite attention spéciale pour votre "p'tite semaine au vol", une promenade-reconnaissance autour de l'île.

LE MAROC — COÛT À PARTIR DE $324*

7 nuits dans un hôtel de pacha à Tanger. Promenade-reconnaissance, déplacements, envolée avec Iberia aller-retour de Montréal. Notre petite attention spéciale: un dîner typiquement marocain avec vin à volonté, la veille de votre départ.

LE MEXIQUE — COÛT À PARTIR DE $349*

Un mini tour du Mexique comprenant 3 nuits à Mexico et 5 à Acapulco. Des hôtels de première classe partout. Promenade-reconnaissance, voyage à Xochimilco, corrida, envolée aller-retour de Montréal avec Iberia... et toujours notre petite attention spéciale pour votre "p'tite semaine au vol" avec Iberia . . . une douce croisière sur un yacht de rêve, dans la baie d'Acapulco.

Les "p'tites semaines au vol" avec Iberia sont truffées de surprises, d'aventures et de petits plaisirs au vol. Demandez à votre agent de voyage des renseignements au sujet des autres "p'tites semaines au vol" avec Iberia (1, 2, 3 et 4 semaines) au Mexique, à Majorque, au Maroc, aux îles Canaries et à la Costa del Sol. Ou téléphonez simplement à Iberia pour obtenir des brochures ou des informations supplémentaires.

IBERIA
Lignes Aériennes Internationales d'Espagne

Voyage complet Montréal-Montréal aux termes des voyages de groupe tout compris, minimum 10 personnes (Mexique, 15), classe économique, 2 personnes par chambre.

La Société Généalogique Can.-Fr.
VOYAGE EN FRANCE
PRINTEMPS 1973

Vingt-et-un jours dans les provinces françaises d'où sont venus les fondateurs du Canada: Paris, Normandie, Bretagne, Vendée, Aunis, Saintonge, Poitou, Touraine, Anjou, Maine, Perche et Beauce.

21 jours et aller-retour par "jet" d'Air France.

tout compris **$881.** doll. canadiens

Profitez de l'expérience et des services excellents d'une grande compagnie. Pour informations, demandez:

P. Julien Déziel, o.f.m., directeur
2010 ouest, boul. Dorchester
Montréal, 108, Qué.

CLUB MÉDITERRANÉE

GUADELOUPE
1 semaine
$266. par personne

MARTINIQUE
1 semaine
$266. par personne

TAHITI
1 semaine
$137. par personne

PARIS
1 semaine - Sans repas
$75. par personne

PARIS
Séjour d'une semaine
départ le samedi
à partir de **$285.**
(avion et hôtel compris)
avec
planet-air inc.
conseillers en tourisme et voyages
1192 rue Alexandre de Sève
Montréal 133.
TÉL.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

échos touristiques

Les conditions d'enneigement, médiocres en début de saison, sont maintenant excellentes aux principales stations de ski françaises. Le ski se pratique normalement dans toutes les stations.

•

Le service d'éducation des adultes de la CECM offre une nouvelle activité touchant les questions de plein air à compter du lundi soir 19 février, au centre Saint-Henri (4115 ouest, rue Saint-Jacques) et à compter du mardi 20 février au centre Calixa-Lavallée (4444 est, Henri-Bourassa). Inscriptions du 5 au 9 février, entre 19 et 21 heures. Coût: 4 dollars pour 10 rencontres. Pour renseignements: 525-2531.

•

En changeant le nom et la formule de son établissement hôtelier à Antigua, M. C. William De Coudres a obtenu un succès surprenant. Le taux d'occupation est passé de 17% à 85%. M. De Coudres administrait le Hawksbill comme hôtel depuis dix ans quand l'idée lui vint d'en faire le Club Caribee à prix forfaitaire pour la chambre, les trois repas, le vin, la pratique des sports, le transport aller-retour de l'aéroport au club. Seules les consommations ne sont pas comprises dans le prix. Devant le succès remporté, M. De Coudres a l'intention d'ouvrir deux autres Club Caribee, probablement à Aruba et à la Dominique.

•

L'hôtel Beauséjour, sous administration du CN, a ouvert récemment ses portes à Moncton. M. Gilbert Finn, président de l'Assomption, Mutuelle d'Assurance-Vie, qui a construit l'hôtel comme élément d'un complexe de plusieurs millions, en a remis les clés au gérant, M. Claude-J. Sauvé. L'hôtel a 212 chambres et peut accommoder jusqu'à 1,000 congressistes à la fois.

•

Le premier de trois Casinos do Algarve s'ouvrira en avril à Penina. Le deuxième l'été prochain, à Vilamoura, et le troisième à la fin de l'année, à Monte Gordo près de la frontière espagnole. A noter que le jeu n'est pas permis dans les casinos en Espagne. En 1976, on commencera à remplacer ces trois casinos par de véritables palais du jeu disposant chacun d'une salle de 1,200 sièges pour les dîners-spectacles, d'un cinéma de 800 places et d'une boîte de nuit de 400 places, en plus de salles de banquet et d'exposition, de salles de conférence et de bridge, de courts de tennis, d'un théâtre de plein air de 1,000 sièges et d'une plage pour le bain. Un hôtel sera érigé près de chaque casino et les terrains de golf seront agrandis.

•

A la suite d'ententes avec Air Canada et la Pan Am, le paquebot deGrasse de la Transat offre, pour sa deuxième série de croisières antillaises, un forfait air-mer à prix spécial. Le transport de Montréal à San Juan, Porto Rico, se fait en avion et la croisière depuis San Juan est de sept jours. Les départs des croisières se font chaque dimanche, à 19 heures, jusqu'au 1er avril, et les escales ont lieu à La Guayra, au Venezuela, Grenade, Fort-de-France, en Martinique, Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe, et Ste-Croix, dans les îles Vierges.

•

La sixième classique annuelle des "24 heures d'autoneiges du Lac-Saint-Jean" aura lieu les 24 et 25 février, à Saint-Félicien, sur la surface glacée de la rivière Ashuapmouchouan. On attend 40,000 visiteurs.

Voyagez la Viau — LA GRANDE AGENCE DE TOURISME

Croisières sur le St-Laurent
Un seul bateau cet été, le MS Alexander Pushkin
Réservez dès maintenant — choix limité
Départs 14 et 21 juillet: 6 jours:
Saguenay, St-Pierre et Miquelon
à partir de **$175**
Départs 30 juin - 28 juil. - 11 août: 13 jours: Saguenay
Bermudes - St-Pierre et Miquelon
à partir de **$310**

LA MARTINIQUE
où le soleil parle français
NOUVEL HÔTEL EXTRAORDINAIRE LE LATITUDE
DÉCOR FÉERIQUE — PLAGE — VÉGÉTATION
Deux semaines de rêve pour aussi peu que **$439**
DÉPARTS TOUS LES VENDREDIS
Réservez maintenant — évitez les déceptions

CLUB MÉDITERRANÉE
Avion, logement - 3 repas par jour, vin à volonté, nombreuses activités - nautisme - animation.
1 SEMAINE PARIS — 1 SEMAINE D'JERBA 521
AFRIQUE — CÔTE D'IVOIRE
Le tout nouveau club d'Assinie
Confort ultra-moderne dans le continent noir
Un nouveau soleil pour seulement **$784**

REGARDEZ "INFORMATION VOYAGES" AU CANAL 10
tous les dimanches à 5:00 P.M.

842-1751 — 3428, rue SAINT-DENIS — Ouvert 9:30 A.M. à 8:30 P.M. Samedi de 10h à 4h
353-7650 — GALERIES D'ANJOU — Ouvert 9:30 A.M. à 5:00 P.M. Samedi de 9:30 A.M. à 5:00 P.M.

AGENCE DE VOYAGES VIAU

MEXIQUE

La Basse Californie deviendra l'un des plus grands centres touristiques

La Basse-Californie, cette longue péninsule montagneuse et aride du Mexique, entre le Pacifique et le golfe de Californie, est appelée à devenir l'un des plus grands centres touristiques du monde.

Déjà, à chacune de ses extrémités, la Basse-Californie offre des attractions qui attirent chaque année des millions de touristes canadiens et américains. Dans le nord, ces attractions sont le jai-alai, les courses de taureaux, les courses de chevaux, les courses de chiens, les boutiques, les restaurants, la vie nocturne de Tijuana et Mexicali, à proximité de la frontière américaine, et les sports nautiques d'Ensenada et San Felipe, sur le Pacifique et le golfe de Californie respectivement. Dans le sud, c'est la ville ensoleillée de La Paz, la pêche sportive et autres sports nautiques dans le golfe de Californie, les installations rudimentaires pour la pêche et les hôtels de luxe jusqu'à la fine pointe de la péninsule, Cabo San Lucas.

Mais cette péninsule a 800 milles de long! Et elle a en réserve d'innombrables plages vierges et terrains de chasse. Ce qui manque, c'est une bonne route. Or, voici que cette route est en construction pour relier Tijuana à Cabo San Lucas. On prévoit qu'elle sera inaugurée à la fin de la présente année. Il ne reste plus qu'à faire le dernier tronçon de 379 milles au centre de la péninsule, qui est la partie la plus accidentée.

L'absence de route carrossable a empêché jusqu'ici le développement des quatre cinquièmes du territoire de la Basse-Californie. Alors que les touristes affluaient par millions dans le nord, ils ne se comptaient que par milliers dans le sud de la péninsule.

Tijuana n'est qu'à 16 milles de la ville américaine de San Diego, du côté du Pacifique, tandis que de Mexicali, sur la frontière américaine, il n'y a que 122 milles à franchir pour se rendre à San Felipe et pratiquer la pêche dans le golfe de Californie.

Tout le long de l'Avenida Revolucion à Tijuana on trouve des boutiques où l'on peut, sans frais de douanes, acheter des montres suisses, des parfums français, du verre suédois, des imperméables britanniques, des sandales italiennes, ainsi que de la poterie mexicaine, de la broderie, des meubles et autres objets d'artisanat. Quatre soirs par semaine, il y a des tournois de jai-alai (pelote basque) au Fronton Palacio de Tijuana. De juin à septembre, à 16 heures chaque dimanche, courses de taureaux avec les meilleurs matadors du monde. Tous les samedis et dimanches, dans l'après-midi, courses de chevaux à la piste Caliente; courses de lévriers plusieurs soirs par semaine à la même piste.

Nombreux sont les gens cependant qui traversent la frontière dans le seul but de dîner à la Mexicaine et de participer à la vie nocturne et de plaisance sur la baie de Todos Santos, et se régaler de fruits de mer. On peut aussi faire de la pêche dans le Pacifique de mars à octobre; du surfing durant les mois d'hiver surtout, et les autres sports nautiques en tout temps.

La Basse-californie est divisée en deux parties: le nord, qui est un Etat mexicain, et le sud qui n'est qu'un territoire mexicain. Mexicali, ville voisine de Calexico, dans la vallée impériale de la Californie, est la capitale de la Baja California del Norte. Depuis qu'on en a fait un centre administratif, elle a perdu de son charme de ville frontalière, mais on peut y acheter de l'argenterie et des articles en cuir sans frais de douanes, et l'on y trouve un terrain de golf et quelques boîtes de nuit.

La Paz est à la fois la capitale du territoire de la Baja California Sur et de la pêche sportive, vu qu'elle se trouve à l'entrée du golfe de Californie. Les hôtels modernes voisinent les vieilles maisons coloniales espagnoles et les cafés-terrasses. La ville est dotée d'un aéroport international et elle est reliée à Los Angeles, Phoenix-Tucson, Guadalajara, Mexico, Puerta Vallarta et Tijuana, à Mazatlan, à Guaymas et à Los Mochis. Elle est également reliée à Mazatlan, ainsi qu'à Topolobampo par voie d'eau.

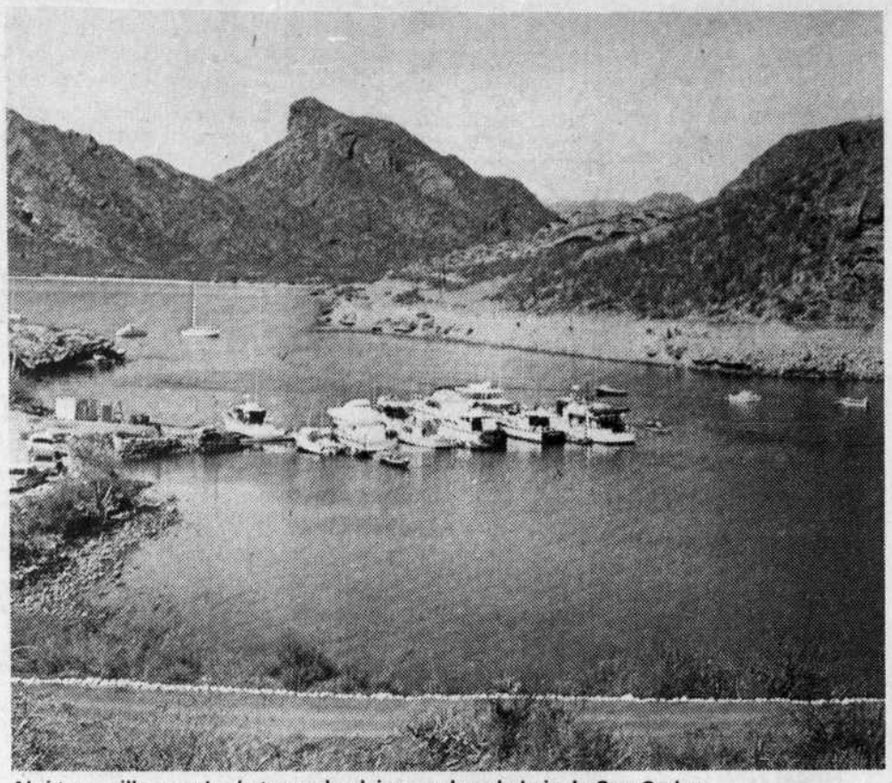
Au sud de La Paz se trouvent Punta Pescadero et Cabo Pulmo, tandis qu'en trois heures de voiture on atteint Cabo Pulmo, tandis qu'en trois heures de voiture on atteint Cabo San Lucas, à la pointe de la péninsule. Au nord de La Paz, les principales stations sont Loreto et Mulegé qui se trouve à l'embouchure du Rio Rosalia. Cette station sera reliée prochainement à Guaymas par voie d'eau. Présentement, on peut atteindre Loreto et Mulegé par la route, par bateau privé ou par avion depuis La Paz, Tijuana et Guaymas.

En plus de construire une route d'un bout à l'autre de la péninsule, le gouvernement mexicain dotera la Basse-Californie d'au moins cinq nouveaux aéroports de $7 millions chacun ainsi que d'une chaîne de 14 ports de plaisance depuis Ensenada jusqu'à l'autre côté de la péninsule en passant par Cabo San Lucas.

Ajoutons que l'an dernier le président Echeverria a promulgué un décret qui adoucit les restrictions imposées aux étrangers quant à la propriété foncière au Mexique. En vertu de ces restrictions, un étranger ne pouvait acheter aucun terrain au Mexique en deça de 31 milles des côtes et de 62 milles des frontières. Aussi, lors d'une vente aux enchères près d'Ensenada, des terrains près de l'océan ont rapporté le triple de leur ancienne valeur, et même davantage quand il s'agissait de terrains propices à la construction d'hôtels ou de centres de villégiature.



Jeunes filles en costume régional dans un jardin de La Paz.



Abri tranquille pour les bateaux de plaisance dans la baie de San Carlos.

échos touristiques

Suite à une décision du Parlement britannique, les sociétés BOAC et BEA ne font plus qu'une depuis le 23 janvier. La nouvelle société porte le nom de British Airways et c'est l'une des plus importantes compagnies de transport aérien au monde. La disparition des anciens noms se fera graduellement d'ici le 1er avril, 1974. Le sigle de British Airways fera son apparition sur les avions dès l'été prochain.

•

Les lignes aériennes scandinaves SAS proposent aux hommes d'affaires canadiens un séjour au Centre de rencontres et de formation le plus avancé au monde – Scanticon – situé tout près de Aarhus (Danemark) pour aussi peu que $420., selon la tarification GIT de 7/8 jours. Aménagé dans le bois de Marselis, à quelques minutes du coeur de Aarhus, Scanticon, a été conçu et réalisé dans l'optique exclusive de rencontres d'affaires, d'échange d'idées et d'entraînement du personnel.

•



M. Georges M. Markides, qui a acquis une expérience hôtelière de par le monde, a été nommé vice-président, Europe, CP Hôtels. Ce poste entre en vigueur le 1er février. Cette nomination, annoncée par M. Donald W. Curtis, président directeur général de CP Hôtels, reflète l'importance qu'attache la chaine hôtelière canadienne au développement de nouvelles propriétés en Europe et dans d'autres régions à l'extérieur du Canada. M. Markides aura ses bureaux à Paris.

•

Un voyage forfaitaire de 8 jours est offert par les lignes aériennes tchécoslovaques en collaboration avec Thos. Cook and Son pour assister aux championnats du monde 1973 de patinage artistique du 26 février au 5 mars à Bratislava, capitale de la Slovaquie. Les participants seront au premier rang pour toutes les manifestations. Le coût de ce voyage est de $424. Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux lignes aérennes tchécoslovaques au 401 rue Bay à Toronto, ou place Ville-Marie à Montréal.

•

Le Bureau international du tourisme social a reconnu la Société vacances-familles du Québec et lui a donné accès à une documentation venant des pays étrangers. Fondée en janvier 1972, cette société a déjà répertorié 50,000 lits qu'elle offre à la population du Québec pour le temps des vacances. Son président est M. Léo Gagné et son directeur général M. Jean-M. Lachance, 1661, avenue du Parc, Ste-Foy, Québec 10e. Toutes les familles du Québec peuvent devenir membres de cette société.

•

Un hôtel Inter-Continental de 154 chambres a été ouvert récemment à Libreville, capitale du Gabon. C'est le premier hôtel construit en accord avec Hotafric (Société de développement hôtelier et touristique de l'Afrique de l'ouest), mais le septième sous administration d'Inter-Continental. Les six autres se trouvent à Abidjan, Kinshasa, Monrovia, Nairobi, Lusaka et Livingstone aux chutes Victoria.

•

Le deuxième championnat mondial de vol à ski se tiendra à Oberstdorf, en Bavière, du 8 au 11 mars. Le nouveau tremplin de vol à ski est considéré comme une merveille de la technique moderne. La partie la plus audacieuse de cette construction gigantesque est la tour du tremplin.

•

Cologne célèbre cette année le 150e anniversaire de son carnaval. Les festivités du 3 au 6 mars vont donc revêtir un caractère extraordinaire. Dans les tavernes règnera une atmosphère à la joie folle, au rire et à la danse. Le lundi gras, grand défilé carnavalesque. Un bal au fameux Gürzenich clôturera le carnaval.

Un centre pour la préservation du patrimoine africain

A la suite d'un accord entre le gouvernement nigérian, l'Unesco et le PNUD, un Centre régional, chargé de former du personnel spécialisé dans les techniques de préservation du patrimoine culturel et naturel, vient d'être créé à Jos (Nigeria). Son établissement constitue l'une des premières applications de la "Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel" adoptée en novembre dernier par la Conférence générale de l'Unesco.

L'Afrique au sud du Sahara est riche en sites archéologiques et ethnographiques, en musées et en réserves naturelles qui, exploités et gérés par un personnel compétent, peuvent jouer un rôle important dans le développement culturel et touristique de la région. Le Centre de Jos, qui prend la succession de l'ancien projet-pilote de l'Unesco pour la formation de techniciens de musée, est installé dans un bâtiment neuf, équipé pour les cours et les démonstrations de laboratoire. Il dispose d'un très beau musée ainsi que d'un jardin zoologique. En outre, l'Université d'Ibadan établira bientôt à Jos une chaire de muséographie.

Le premier cours sera inauguré au Centre de Jos en septembre 1973. Il portera à la fois sur les techniques de musée, les méthodes modernes de préservation et de restauration, la documentation et l'inventorisation des sites historiques et naturels. Les stagiaires – seize pour commencer – seront choisis par les gouvernements des pays membres de l'Unesco, et le personnel enseignant recruté au niveau international. L'Unesco accordera chaque année douze à quatorze bourses d'études à des étudiants des pays africains. (INFORMATIONS UNESCO)

Séville, danses et guitares...



Senorita Rosita Diaz.

L'ame Espagnole faite d'effusion et d'allegresse s'exprime toujours dans ces "Sevillanas" qui sont par excellence le chant et la danse de cette région d'Espagne.

Ces couplets, ces danses forment un entrelacement poétique que soutient une musique de rythme scandé, par les voix, les guitares, les castagnettes, les mains et les talons.

L'ensemble exprimant avec un accent très prenant, à la fois léger et profond, un monde de sentiments.

Rosita Diaz, belle et talentueuse danseuse Espagnole, de passage au Québec, nous apporte toute la fougue et toute la poésie de l'Andalousie. Avec les guitaristes Jose Claveria et Diego Montes, elle donnera un récital de Flamenco et vous enchantera par sa personnalité, son interprétation des "Fandangos" avec une profondeur d'expression admirable. Sous les auspices de l'Alliance des Animateurs Culturels du Québec, elle se produira au Ritz-Carlton, à l'Holiday-Inn de Longueuil, au Vicompte de Laval, au Pied du Mont de Saint-Bruno, au bénéfice de la Croix-Rouge Canadienne.

Pour Information: 845-4101

SEMAINE SAINTE À SÉVILLE
DÉPART LE 12 AVRIL 1973
DEUX SEMAINES SUR LA COSTA DEL SOL
Excursions à GRENADE - CORDOUE - MALAGA - MAROC
Guide-Accompagnateur: Père Joseph LEGAULT, C.S.C.
Informations: 845-4101
1650, rue Berri - Suite 25 - Montréal 132

FUYEZ L'HIVER...
La JAMAIQUE 2 semaines à partir de $349.
MIAMI 1 semaine à partir de $219.
MEXIQUE 2 semaines à partir de $337.
ESPAGNE-PORTUGAL 2 semaines à partir de $447.
527-8744
1380 Gilford
Agence de Voyage Pélican

M.A.T. VOYAGES et AIR FRANCE
présentent
THALASSOTHÉRAPIE EN BULGARIE
Cures de rajeunissement, d'amaigrissement, et de santé...
3 DÉPARTS GROUPES SPÉCIAUX DE MONTRÉAL
18 mars 15 avril 6 mai
DURÉE DU VOYAGE: 3 SEMAINES
PRIX PAR PERSONNE . . CA $745. TOUT COMPRIS
• Transport aérien de Montréal
• Hôtel de luxe
• Pension (3 repas par jour)
• Tous les traitements médicaux
• Voyage accompagné de Montréal
NOMBRE DE PLACES LIMITÉ
INSCRIPTIONS: Auprès de toutes les agences de voyages.
LA VIE EST BELLE EN BULGARIE

CROISIÈRE AUX ANTILLES
CROISIÈRE AVEC PAQUET
CROISIÈRE AVEC MALAVOY
Triple garantie de succès:
SOLEIL - QUALITÉ - ATTENTION PERSONNELLE
12 jours aux Antilles à bord du M.S. MERMOZ
Du 23 février au 7 mars 1973
14 jours au pays des Mayas à bord du M.S. RENAISSANCE
Du 15 au 29 mars 1973
Direction personnelle: André MALAVOY
Prix variant de $490. à $1,170. par personne, selon la cabine désirée (plus billet d'avion Montréal/Miami et retour).
Brochure sur demande
Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER, MONTRÉAL 107, P.Q.
TÉL. 861-2485
"Qui dit voyages, dit Malavoy"

RUSSIE
découverte de la Russie en 8 jours
MOSCOU — LENINGRAD
départs:
tous les lundis du 29 janvier au 26 mars 1973
PRIX PAR PERSONNE DE MONTRÉAL: $499.00
(base de 2)
Le prix comprend:
• billet d'avion classe économique tarif GIT 7/8 jours
• hôtels de première classe avec bain ou douche incluant toutes taxes et service
• tous les repas durant tout le voyage
• visites, excursions et billets de spectacles
• frais de porteurs et transferts des aéroports aux hôtels
Dépliant explicatif sur demande
Informations et réservations: votre agent de voyages ou Air Canada
tour n°: IT2AC1M1C1

PRÉSENCE CANADIENNE EN AFRIQUE
Voyage en groupe accompagné
CÔTE D'IVOIRE - DAHOMEY
CAMEROUN - TCHAD
8 AU 29 MARS 1973
CAN. $1395.
Demandez notre dépliant détaillé.
VOYAGES-MISSIONS LTÉE
235 est, boul. Dorchester
Montréal 129, Qué.
Tél.: 861-8634
À Québec, tél.: 523-0031

Visitez l'Europe...
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de
RENAULT – VW – CITROËN
FIAT – SIMCA – PEUGEOT
VOLVO – MICRO-BUS – ETC....
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc....
Réservations billets : Bateau - Avion
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

LE MONDE VOUS INVITE...
AUX PAYS DU SOLEIL
Autour des plages blondes bordées de palmiers et de fleurs
Somptueusement aménagées et baignées par les eaux transparentes
Le monde caraibe multiplie ses enchantements
Iles dorées exhalant un parfum de vanille et de rhum enivrant
Forêts tropicales fleuries d'orchidées et peuplées d'oiseaux multicolores
Dans ce décor magique de jolies créoles en costumes chamarrés.
Texte gracieusement fourni par Air France
MARTINIQUE
Départs de Montréal: Tous les jours à partir du 2 février
Par AIR CANADA, via ANTIGUA
Séjour vacances: dans une VILLA au bord de la mer
Tarifs aériens: Une semaine: $232 — 2 semaines: $274
3 semaines: $274 — 4 semaines: $338
Location d'une villa—base 4 personnes—2 chambres
Prix par personne:
séjour d'une semaine: $60 — 2 semaines: $100
3 semaines: $135 — 4 semaines: $175
GUADELOUPE
Avions de AIR FRANCE et AIR CANADA
Voyages organisés par Suntours
Séjour à l'hôtel Les Alizés
Immense plage de sable à proximité des chambres
Orchestre Antillais—Bar-B-Q—Le samedi soir
Plongée sous-marine et autres attractions
Détente . . . évasion . . . exotisme
Choix de deux voyages
Du 2 au 16 mars—2 semaines— $449.
Aller et retour par AIR FRANCE
Du 16 mars au 2 avril—17 jours— $449.
Supplément pour demi-pension: déjeuner du matin et dîner du soir
Voyage du 2 mars — $90.00 — Voyage du 16 mars — $110.00
Aller par AIR FRANCE—Retour par AIR CANADA
IMPORTANT—Nombre limité de places.
Prière de s'inscrire sans retard
LES VOYAGES HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 60 ans
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
le métro à notre porte — Station McGill-Union
Notre bureau est ouvert jusqu'à 3 h 30 p.m. le jeudi jusqu'à 6 h 30 p.m. Fermé le samedi
IATA

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ACHATS

DESIRONS ACHETER, revues et livres canadiens. Tél.: jour **844-1816**, soir.: **670-6748**. J.N.O.

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morrier, jour **331-0251** soir **667-0774**. J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

AUTHENTIQUES MEUBLES québécois en pin. Tél.: après 6 heures **1-584-2631**. 12-2-73

APPARTEMENTS A LOUER

RIDGEWOOD: Côte-des-Neiges, 5 minutes Université, magnifique 4½ meublé, à sous-louer, 1er juillet 73 au 1er juillet 74. Libre 1er mai si désiré. Prix dérisoire. Tél: **737-9030**. 7-2-73

OUTREMONT
50 WILLOWDALE
NOUVEL IMMEUBLE
• Immeuble en béton, insonorisé
• 2 ascenseurs - balcons
• taxes payées, sundeck
2½ - $140.
3½ - $170.
Tél: 273-4451
J.N.O.

APPARTEMENTS A LOUER

une ville sous un toit...
PORT de MER
101, PLACE CHARLES-LEMOYNE
Face au Métro Longueuil
3½, 4½, 5½ PIÈCES
L'ACCÈS À TOUT PAR NOTRE PASSERELLE CLIMATISÉE MENANT AU MÉTRO!
Les commodités... nous les avons toutes! Les avantages... nous les avons tous!
RENSEIGNEMENTS: **679-6010**



5-2-73

ARTICLES A VENDRE

TAPIS, magnifiques dessins orientaux, couleurs attrayantes; 9' x 12', 8' x 10', 6' x 9'. Aussi tapis de passage, jamais utilisés. Aubaine véritable. Appelez **739-0162**. 19-2-73

BUREAU A LOUER

CÔTE-DES-NEIGES
Bureau privé, très éclairé
• Disponible dans bureau de comptable agréé
• Participation aux services, xerox, etc..
• Facilité de stationnement.
Tél.: 731-7581 ou 486-9132 (après 5 p.m.)
5-2-73

CHALETS A LOUER

DOMAINE STE-AGATHE: luxueux Bavarois, Tyrol, 5½, chauffés, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, T.V. Semaine. (aussi location été, piscine, équitation). Tél.: **256-6825** ou **1-819-326-5836**. 1-3-73

CHAMBRES A LOUER

AVENUE DU PARC: St-Viateur, 1½, tranquille, poêle, frigidaire, eau chaude. Outremont, Durocher, maison privée privilège, étudiant, travaillant, professionnel. Tél.: **271-0741**. 5-2-73

DEMENAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT déménagement local, longue distance, service outre-mer. Emballage entreposage. **725-2421**. 5-2-72

COMMERCES A VENDRE

Voulez-vous vivre au soleil ?
Le restaurant français "LE BISTROT" est à vendre à Grenade (Antilles).
Fonds de commerce, bail de location, commerce et appartement attenant.
Pour renseignements:
O. LALLEMENT
Scott Street
St. Georges
GRENADA, W.I.
5-2-73

BELOEIL: boutique d'alimentation naturelle, clientèle établie, bon revenu: **467-7321 et 467-5281** 5-2-73

ENTREPRENEURS

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, réparons tous troubles, rénovation de sous-sol. A bas prix. Tél.: **336-2252** 7-2-73

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers. fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél: **388-2137, 669-2547**. J.N.O.

BRIQUE, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél.: **642-4077** 1-3-73

DIVERS

ÉLECTROLYSE
Renseignez-vous au sujet de l'enlèvement des poils superflus en appelant:
Christine Dabrowska,
Électrologiste,
3465, Côte-des-Neiges,
suite 80
Tél.: 931-8531
Sans aucune obligation. 5-2-73

FEMMES DEMANDEES

REPRESENTANTES bilingues avec auto. Vente de publicité auprès manufacturiers et grossistes. Nous vous entraînons. Grosse commission. Tél.: jour **389-1673**, soir **331-6788**. 26-2-73

SECRÉTAIRES
Sténo-dactylos, bilingues, possédant au moins 4 à 5 années d'expérience légale.
L'emploi; pour une étude légale ayant ses bureaux à la Place Victoria, Montréal.
S.V.P. communiquer avec M. Smith.
878-4311 6-2-73

HOMMES DEMANDES

ARTISAN EXPERIMENTE, pour atelier de verrière, ou artisan dans d'autres domaines considéré. Tél.: **844-5779**. 5-2-73

SOLLICITEURS
d'environ 30 ans, pour important quotidien du matin.
• 3 soirs par semaine
• Bons revenus
• Expérience de la vente directe.
S'adresser:
M. Bigras
844-3361
(entre 10 a.m. à 4 p.m.)
J.N.O.

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

TRAVAILLEUR SOCIAL ou Conseiller social bilingue, 15 Cartier, Pointe-Claire. Tél.: **695-5251**. 7-2-73

LOCAUX A LOUER

LOCAL INDUSTRIEL, 6,800 p.c. sur 3 planchers, 550, avec facilités de chargement. Occupation immédiate en partie ou en entier. 5720 St-André, près métro Rosemont. 5-2-73

LOGEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE rez-de-chaussée, 3 chambres, living, environ Université de Montréal ou Notre-Dame-de-Grâce, 2 chiens propres et tranquilles, garage. Tél: **931-7549**. 7-2-73

PROFESSIONNEL cherche logement ou maison agréable, 8 ou 9 pièces, Outremont ou proximité. Tél: **733-3520** 5-2-63

AVOCAT cherche 4½ - 5, Outremont, N.D.G., Ahuntsic, Rosemont, duplex, avril ou mai. Tél.: soir: **382-1267**. 5-2-73

HAUT-DUPLEX, 5½, Cartierville, environ Salaberry, 3 adultes. Tél.: **331-3763**. 6-2-73

ENSEIGNANTE désirerait, 1½ pièce, prix modique avec poêle, réfrigérateur, salle de bains, près métro. Tél.: **321-0126**. 5-2-73

Près École Notre-Dame-de-Grâce, grand duplex de 6 ou 7 pièces. Occupation peut-être entre 1er mai et 1er octobre. Tél.: **481-1828** ou **935-5409**. 5-2-72

LOGEMENTS A LOUER

DELORIMIER près Beaubien, bas, 6 pièces, garage, sous-sol, libre 1er mai. $135. Tél.: **721-1019** (de 17 à 21 heures) 5-2-73

VAN HORNE-Decelles, 6 pièces, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, garage, grand jardin. $190. Tél.: **342-4918**. 5-2-73

COTE-DES-NEIGES: près Université, bas-duplex, chauffé, 5½ pièces, eau chaude, plus sous-sol fini, plus garage chauffé, plus grand jardin. $265. Tél.: **735-6810**. 12-2-73

LOGEMENTS A LOUER

COTE-DES-NEIGES: Plantagenet, près Université, haut-duplex détaché, 6 pièces, eau chaude, garage. $235. Tél: **737-9895**6-2-73

OUTREMONT, haut-duplex, 8½. Pratt, près Ducharme, garage, $240. Tél: **487-6015**. 5-2-73

OUTREMONT, haut-deplex, luxueux, détaché, ensoleillé, chauffé, 4 chambres à coucher, salon, vivoir, cuisine-dinette, 2 salles de bains. Tél: **272-0351**. 1-3-73

OUTREMONT; haut-duplex, 7½, chauffé, garage, 220. Tél: **279-7841**. 5-2-73

EDOUARD - MONTPETIT près Louis Collin et Université de Montréal, grand 4½, poêle - réfrigérateur, avec option pour garage. $190. chauffé. Libre 1er mai. Sous-location. Tél.: **737-6978**. 5-2-73

OCCASIONS D'AFFAIRES

Recherche
COMMANDITAIRES OU ASSOCIÉS
Pour financer recherches et commercialisation nouvel appareil breveté anti-pollution pour automobile, conforme aux normes fédérales 1975-76.
Tél: 526-9619 5-2-73

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux. 525 est, rue Sherbrooke, suite 2, Marthe Gaudette, b.a., b. péd., b. ph., 1. ès lettres. Tél.: **288-2332** de 3h à 8h p.m. J.N.O.

PROPRIETES A VENDRE

LONGUEUIL: bungalow, 7 pièces, confort familial complet, garage, grand terrain. Mensualités: $187. CIT. Comptant demandé: $7,100. Hypothèque $12,900. à SCHL à 8½%. Particulier. **677-0829**. 9-2-73

ST-LAMBERT: bungalow neuf, très ensoleillé, style Bavarois, 6 pièces, 1½ salle de bains, sous-sol semi-fini, planchers marqueterie, J. Gadbois **671-1658**. Trust Royal, courtiers. 5-2-73

ST-BRUNO
Bien situé
Spacieux bungalow, pierre et brique, grand vivoir, foyer, salle diner, salle familiale, 3 chambres-coucher. Hypothèque 6¾%. Prix $31,500.
Guy Loranger - 653-7509
IMM. HOCKENHULL
courtier local
653-6448 5-2-73

LAVAL DES RAPIDES: bungalow, très luxueux, $30,000. Tél: **669-6362** 5-2-73

PIERREFONDS
Rêve ou Réalité
Dans ce magnifique site privé, dont le terrain de 20,000 p.c. est professionnellement paysagé, avec vue sur rivière, se trouve un cottage en pierre, style Habitant. Vous êtes invités à venir constater les matériaux de grande classe employés pour construire cette résidence unique. Prix demandé: $55,000. Mme Van Helvoort, 684-4171 ou 626-2285.
IMM. WESTGATE
courtiers 5-2-73

MAISON QUEBECOISE à vendre. Tél.: **672-2189**. 1-3-73

ST-BRUNO: Si vous rêvez d'un bungalow, conçu spécialement pour le magnifique terrain boisé de 20,000 p.c. qui l'entoure, au bord d'un petit lac privé; s'il vous faut un beau salon avec foyer naturel, une belle cuisine fonctionnelle, une salle familiale, une salle à manger avec vue panoramique, 5 chambres à coucher, 3 salles de bains complètes, garage double, système intercom, fenêtres Pellan, le tout en parfaite condition, je peut le réaliser. Le prix: $54,000 seulement, le comptant? discutable. Christian Pareau, 670-5320 ou 679-2341.
COMPAGNIE IMMOBILIÈRE WESTMOUNT
courtiers
5-2-73

PROPRIETES A VENDRE

OUTREMONT, duplex détaché, construction sur commande, 6½ - 6½ pièces, 2 salles de bains chacun, plusieurs extras. Jardin clôturé, arbres fruitiers, sallé de jeux en pin noueux, cuisine, chambre à coucher et powder-room supplémentaires sous-sol. 2 grands supplémentaires au sous-sol. 2 grands garages. Doit vendre. Tél: **276-0557**. 5-2-73

ST-HYACINTHE: 1160 Bordeleau, résidence moderne dessinée par architecte, située le long de la rivière, chauffage électrique, foyer, excellent site pour artiste ou professionnel. Tél.: jour **1-773-8411** demandez J.P. Picard, propriétaire, soir **467-7524**. 5-2-73

BROSSARD: Bungalow aluminium, 3 chambres à coucher, garage, plancher en parquetterie, maison en très bon état. Comptant demandé $5,000. MLS S'adresser à Mme Jeannine Vachon, **672-6450** ou **676-9990**. Immeubles Westgate, courtiers. 5-2-73

ST-HILAIRE: splendide cottage, brique américaine 1968. Très belle cuisine, magnifique salle à diner, salon, salle familiale avec foyer en pierre, tapis mur à mur. **1er étage:** 4 chambres à coucher, 2 salles de bains. Sous-sol 8 pieds de haut, prêt pour finition, garage double, système AM-FM et intercom. Terrain de 12,246 pieds carrés avec de nombreux beaux arbres. Prix demandé: $38,000. Comptant environ: $10,000. Christian Pareau, 670-5320, soir: 679-2341.
COMPAGNIE IMMOBILIÈRE WESTMOUNT
courtiers
7-2-73

PROPRIETES A VENDRE

CÔTE-DES-NEIGES
Près Université et collège, cottage semi-détaché, 5 chambres à coucher, sous-sol chauffé par radiation, grand jardin.
Prix: $43,000.
Tél: 342-0541
10-2-73

PROPRIETES COMMERCIALES A VENDRE OU A LOUER

ST-VINCENT-DE-PAUL: Ville de Laval. Maison pierre, 3 étages, épreuve du feu, terrain 40,000 p.c. bord de l'eau, idéale pour école, genre "Summerhill", plongée sousmarine, voile, hôtel, club, centre mixte de rééducation, entrepôt, bureaux, etc. Ouvert à toute proposition d'affaires avec gens progressifs et intelligents. Tél: Henri Clermont, **661-1728**. ou écrire à Case 17, Le Devoir. 5-2-73

SERVICES DOMESTIQUES

JEUNES FILLES venant d'Angleterre et d'Espagne et jeunes femmes, diponibles au pair, comme gardiennes d'enfants, aides-ménagères, logées ou non. Pierre Malouin. **845-4101**. 27-2-73

TAILLEURS

DROLET TAILLER SPECIALISTE
HABITS et costumes sur mesures. 351 rue Guizot. Tél.: **388-2532** 5-2-73

FEMMES DEMANDEES

SECRÉTAIRE BILINGUE
Sténo-dactylo
Organisme national de formation et de perfectionnement professionnels, situé à Montréal recherche une secrétaire.
Qualifications requises:
- Connaissance approfondie du français et de l'anglais écrits et parlés
- Culture générale, esprit d'équipe
- Initiative
- 2 années d'expérience ou plus, de préférence.

Salaire: selon l'expérience et les qualifications.
Appeler:
Mme H. Roy
878-3148
5-2-73

Le Centre Marie Vincent
840 Côte Vertu St-Laurent 380
Internat de rééducation pour fillettes de 5 à 12 ans demande
UNE AIDE-COMPTABLE
(25 - 40 ans)
Fonctions:
- comptabilité en général
- Bordereaux de paye
- Aptitudes à prendre une balance de vérification
- Travail général de secrétariat

Qualifications:
2e année commerciale et 3 ans d'expérience
Traitement:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.
Ouverture immédiate
Prière de communiquer avec:
Directeur des Services Administratifs
Centre Marie Vincent
748-7901
7-2-73

Importante entreprise québécoise recherche pour son président secrétaire exécutive

Responsabilités générales:
— Prend en sténographie lettres ou tout autre rapport, les traduit si nécessaire et les transcrit.
— Rédige, sur demande, la correspondance.
— Prépare l'agenda de son supérieur, convoque les réunions et reçoit les visiteurs.
— Voit à la préparation et au contrôle de certains dossiers.
— Exécute tout autre travail demandé par son supérieur.

Exigences:
— Personne bilingue.
— Disponible et responsable.
— Expérience d'environ 10 ans dans un travail similaire.
— Ayant complété des études supérieures.

Lieu de travail: Montréal (centre ville).
Salaire selon les qualifications et l'expérience.

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae à:
CASE 16
Le Devoir
5-2-73

HOMMES DEMANDES

ÉCOLE POLYTECHNIQUE
DÉPARTEMENT DE GÉNIE ÉLECTRIQUE
TECHNICIEN DE LABORATOIRE
FONCTIONS: Réparer et assurer le fonctionnement d'appareils à composants électriques ou électroniques. Agir comme technicien général aux laboratoires de recherches et d'enseignement de la section Electromagnétisme et Hyperfréquences.
QUALIFICATIONS: Connaissances générales des appareils de mesures électriques et électroniques. Diplôme de technicien, de préférence d'un CEGEP, et une expérience en hyperfréquences.
SALAIRE: A déterminer
Toute personne intéressée à poser sa candidature à ce poste devra le faire, par écrit, avant le 12 février 1973, au:
Service du Personnel
Case Postale 501, Snowdon
Montréal 248, Qué.

LIVRAISON À DOMICILE
OCCUPATION
— Permanence et plein temps.
— Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.
— Rémunération intéressante.
QUALIFICATIONS:
— Mise soignée et bonne présentation.
— Méthodique, alerte, responsable.
CONDITIONS:
Posséder un véhicule en bon état de fonctionnement.
MENTIONNER:
Nom - Adresse - Téléphone - Âge - Emploi actuel - Marque et année du véhicule.
En écrivant à
"Livraison à Domicile"
Case postale 6033,
Montréal 101, P.Q.
"Nous communiquerons avec chaque correspondant"
J.N.O.

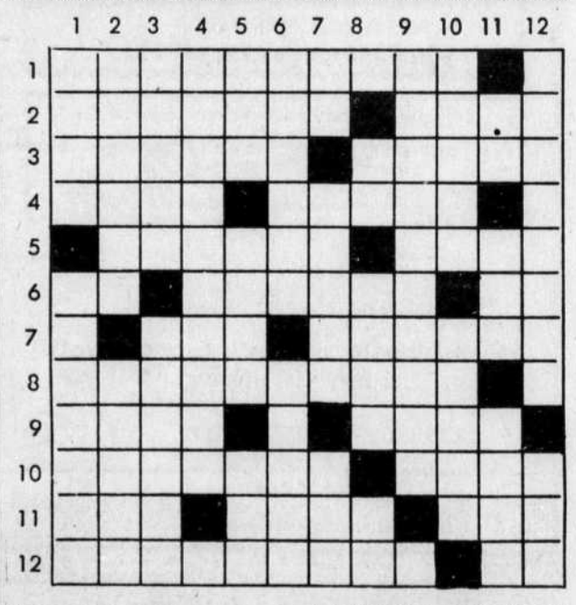
ÉCOLE POLYTECHNIQUE
DÉPARTEMENT DE GÉNIE MÉCANIQUE
TECHNICIEN DE LABORATOIRE
FONCTIONS : Réparer et assurer le fonctionnement d'appareils et de machines. Agir comme technicien général au niveau des laboratoires de recherches et d'enseignement des sections de Mécanique rationnelle, Machines et Aérothermique. Participer à des séances de laboratoire du 1er cycle; lectures et mesures. Apporter de l'aide aux chercheurs et aux étudiants du 2e cycle; montage et mise au point d'appareils, lectures, mesures, etc.
QUALIFICATIONS : Technicien diplômé en mécanique d'ajustage, si possible. Connaitre le dessin mécanique et être en mesure de faire des travaux simples d'usinage, de soudage et de fabrication.
SALAIRE : À déterminer.
Toute personne intéressée à poser sa candidature à ce poste devra le faire, par écrit, avant le 8 février 1973, au :
Service du Personnel
Case Postale 501, Snowdon
Montréal 248, Qué.
5-2-73

HOMMES DEMANDES

ÉCOLE POLYTECHNIQUE
DÉPARTEMENT DE GÉNIE CHIMIQUE
TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN ÉLECTRONIQUE
FONCTIONS: Réparer et assurer le fonctionnement d'appareils, équipements et instruments de mesure utilisés dans les laboratoires d'un département de génie chimique. Concevoir et fabriquer des systèmes de contrôle. Agir comme technicien général selon les besoins.
QUALIFICATIONS: Diplôme d'un CEGEP ou institut de technologie.
SALAIRE: A déterminer
Toute personne intéressée à poser sa candidature à ce poste devra le faire, par écrit, avant le 12 février 1973, au
Service du Personnel
Case Postale 501, Snowdon
Montréal 248, Qué.

HENRI TROYAT
de l'Académie française
ANNE PREDAILLE
roman
une nouvelle figure de femme
FLAMMARION

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement
1—Religieux de l'ordre de la Sainte-Trinité.
2—Relatif aux augures. — Point de la sphère céleste situé dans la Constellation d'Hercule.
3—Lier de nouveau. — Policier.
4—Petite île. — Nom donné à de petites tribunes symétriques, placées à l'entrée du choeur des basiliques chrétiennes.
5—Localité du Congo-Brazzaville. — Entêté.
6—Pronom personnel. — Petite parcelle qui tombe du pain quand on le coupe. — Astate.
7—Conscience. — Qui contient des erreurs.
8—Respect profond que l'on a pour certaines personnes.
9—Mouvement pour s'élancer. — L'eau, en général.
10—Pièce posée au-dessus de l'ouverture d'une baie. — Direction.
11—Enleva. — Sable mouvant des bords de la mer. — Saison.
12—Personne qui fait un testament. — Actinium.

Verticalement
1—Mit à sec. — Instrument de lancer.
2—Petite rue étroite. — Ce qu'il y a de meilleur.
3—Habitation des Esquimaux. — Fruit à pulpe sucrée et savoureuse.
4—De nuit.
5—Colère. — Dire qu'une chose n'est pas vraie. — Roi d'Israël.
6—Action de tarer. — Possédait.
7—Aluminium. — Pièce vocale religieuse, en marge de l'ordinaire de la messe. — Utilise.
8—Antimoine. — Composition musicale à trois parties. — Obtenu.
9—Aplanirons avec un rabot.
10—Excroissance dure et pointue qui naît sur certains végétaux. — Pluie subite et passagère.
11—Erbium. — Ecorce de chêne. — Grefta une ente sur.
12—Faire. — Aride.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	E	S	T	I	V	A	L	■	M	E	R
2	A	L	E	U	R	O	N	E	■	E	M	U
3	S	A	L	E	■	I	S	O	E	T	E	■
4	C	R	■	R	A	L	E	N	T	I	R	A
5	I	G	N	O	R	E	R	■	H	E	I	N
6	C	I	A	N	S	■	I	N	E	R	T	E
7	U	R	U	S	■	U	N	I	R	■	E	M
8	L	■	F	■	E	L	E	V	O	N	■	I
9	E	R	R	A	N	T	■	A	M	E	R	E
10	■	■	H	A	N	■	R	E	L	A	V	A
11	J	U	G	E	R	A	S	■	N	E	V	E
12	E	M	E	S	E	■	T	R	E	U	I	L

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE
UNIVERSITÉ SAINT-PAUL, OTTAWA

* Cours d'initiation à la théologie (deux trimestres)
* Cours de premier cycle (six trimestres) conduisant au Baccalauréat
* Cours d'été: 3 juillet-14 août 1973 (programme du Baccalauréat)
* Cours de deuxième cycle pour Licence en théologie
  Maîtrise en théologie: M.A.(Th.) en pastorale
  en sciences missionnaires: M.A. (Miss.)
* Programmes de Doctorat: Ph.D.(Th.) et S.T.D.

Secrétariat de la Faculté de théologie
Université Saint-Paul
223, rue Main, Ottawa, Ontario K1S 1C4

NOM _____

ADRESSE _____

_____

LD

Aux Directeurs de

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

"Le Devoir" publiera quelques samedis des annonces de Maisons d'enseignement. Profitez de cette occasion pour vous faire connaître à l'élite canadienne-française, lectrice du DEVOIR.

Téléphonez sans tarder à

GÉRARD LAURENDEAU
LE DEVOIR, 844-3361

LES ÉTUDES COMMERCIALES DE L'EST INC

EBC

EASTERN BUSINESS COLLEGE INC

Institution reconnue et subventionnée par le Ministère de l'Éducation

SECONDAIRE IV et V
COURS COMMERCIAL

(garçons et filles)

Options: **Secrétaire de services**
Steno dactylo
Commis de bureau
Commis de comptabilité

Diplôme officiel du Ministère de l'Éducation

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS:
523-6138
3630 rue ONTARIO est
angle Chambly - Montréal 402

APPRENEZ L'ANGLAIS Au Vermont

cours intensifs dans un milieu anglophone. Université catholique. Coéducationnelle. Atmosphère internationale. Cours de conversation avec laboratoire.

Écrivez à:

International Student Program
St. Michael's College
Winooski, Vermont 05404
U.S.A.

Lycée de jeunes filles

Externat et demi-pension

Section enfantine mixte de 5 à 6 ans - Cours primaire (1ère et 2ième années mixtes) - Cours secondaire et collégial.

Directement rattaché au Ministère de l'Éducation Nationale de France, le Collège Marie de France prépare les élèves au Baccalauréat français et est reconnu d'Intérêt Public au niveau secondaire et collégial par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Sections littéraires, économiques et scientifiques.

Inscriptions jusqu'au 10 avril 1973

***Examens d'entrée:* Début mai**

COLLÈGE MARIE DE FRANCE
4635 ch. de la Reine Marie
Tél.: 737-1177

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

COURS D'ANGLAIS
Session intensive

- 9 heures par semaine
- Mardi, jeudi de 18h à 21h et samedi de 9h30 à 12h30, du 15 février au 12 avril.
- EXAMEN DE CLASSEMENT ET DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

8 FÉVRIER

à 19h, Immeuble principal, entrée U

- Frais de scolarité: $100.00 (75 heures).

Renseignements complémentaires:

Service d'éducation permanente
3333, Chemin de la Reine-Marie
Tél.: 343-6090 (jour), 343-6992 (soir)

CONSERVATOIRE LASSALLE

COURS COLLÉGIAL
reconnu d'intérêt public

SCIENCE de la PAROLE

—FRANÇAIS
—HISTOIRE
—TECHNIQUE ORALE
—TECHNIQUE de SCÈNE

ADMISSION 1973-74

RENSEIGNEMENTS
1290 rue St-Denis, bureau 99, Mtl 129
(métro Berri-DeMontigny - sortie St-Denis)

Du LUNDI au VENDREDI de 9h.00 à 17h.00

861-4114

COLLÈGE STANISLAS

780, Boulevard Dollard, Outremont
Montréal 154

INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1973-1974

- Cet établissement est directement rattaché à l'Enseignement Français par un Protocole signé par les Autorités compétentes et a été déclaré d'Intérêt Public par le Ministère de l'Éducation du Québec au titre de la Coopération Franco-Québécoise, pour le Secondaire et le Collégial.
- Il est habilité à recevoir les boursiers du Ministère français de l'Éducation Nationale.
- Les demandes d'inscriptions devront être faites dans les plus brefs délais à compter du 1er février.
- Le Collège dispense son enseignement en vue du Baccalauréat, selon les méthodes et les programmes de France, séries Classique et Moderne, tout en observant les exigences des Universités québécoises et nord-américaines avec lesquelles il est en liaison constante.
- Les élèves sont reçus dès la classe de 12ème: enfants nés avant le 1er octobre 1968. Les classes de 12ème, 11ème et 10ème sont mixtes (filles et garçons).
- Le Collège a une cafétéria.
- Les familles sont invitées à demander au Collège l'ouverture d'un dossier.

Classes Élémentaires
Secondaire et Collégial | 273-9521

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(cours secondaire)

dirigé par les Pères Jésuites
reconnu d'intérêt public

- Cours secondaire de 5 ans
- Externat et internat pour garçons

EXAMENS D'ADMISSION
en secondaire I

les samedis:

3, 10 et 17 février, 9h.00 a.m.

3200 Chemin Ste-Catherine, Montréal 250

RENSEIGNEMENTS:

Secrétariat du cours secondaire

Tél.: 342-1320, poste 229

Le collège offre aussi le cours collégial général mixte.

LYCEE MONT-ROYAL
(Institut Alie)

Institution privée reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation

- **COURS SECONDAIRE COMPLET**

I-II-III-IV-V menant au CEGEP
Cours réguliers et de recyclage.

- **COURS COMMERCIAL**

IV-V
options: — secrétaire juridique
— secrétaire de services
— sténo-dactylo

INSCRIPTIONS:
4364, St-Denis (métro Mont-Royal)
Montréal 131,
845-9145

COLLÈGE FRANÇAIS

185 ouest, Fairmount
Métro Laurier-St-Joseph

— Reconnu d'INTÉRÊT PUBLIC
— Mixte, ouvert aux élèves canadiens-français, français et néo-canadiens.
— EXTERNAT - Demi-Pension - PENSIONNAT.

INSCRIPTIONS:

* Pré-maternelle - Maternelle.
* **PRIMAIRE:**
  Autobus scolaires: région de Montréal (Collège du Centre) Ville Laval, Duvernay, St-Laurent . . . (Annexe-Nord: 11995, O'Brien, CARTIERVILLE), Rive-Sud (Annexe de Longueuil: 1391, Beauregard).
* **SECONDAIRE:**
  Secondaire I à V (Programme et Examens du Ministère).

EXAMENS D'ADMISSION en SECONDAIRE I
le samedi 10 février de 9 h 30 à 12 h

* **COLLÉGIAL:**
  Collégial I et II (Préparation au D.E.C.: Diplôme d'Études Collégiales)
  - COURS PRÉ-UNIVERSITAIRES en:
    — SCIENCES DE LA SANTÉ
    — SCIENCES PURES et APPLIQUÉES
    — SCIENCES de l'ADMINISTRATION
    — SCIENCES HUMAINES
    — LETTRES - ARTS.

N.B. Trajet des autobus scolaires pour le Secondaire:

— Ste-THÉRÈSE-en-HAUT, Ste-Rose . . . Fairmount, Mtl - ST-HILAIRE, Beloeil, St-Bruno . . . Mtl - CANDIAC, Brossard, St-Hubert . . . Mtl - LONGUEUIL, St-Lambert . . . - MASCOUCHE, Terrebonne, St-Vincent-de-Paul, Mtl-Nord . . . - DUVERNAY, Ville Laval . . . - VARENNES, Ville d'Anjou, St-Léonard . . .

Pour renseignements et inscriptions:
Tél.: 272-0754, 272-1455, 272-3848
Annexe-Nord (Primaire) - Tél.: 332-1383
Annexe Rive-Sud (Primaire) - Tél.: 670-7660.

COLLÈGE VILLE-MARIE

École secondaire indépendante reconnue

D'INTÉRÊT PUBLIC

par le Ministère de l'Éducation

Direction:
M. Aurèle Daoust

EXAMEN D'ENTRÉE

pour les
élèves de 6e année
qui commenceront les études
de niveau secondaire

GARÇONS et FILLES

Les samedis 3, 10 et 17 février

a 9h. du matin

Inscriptions en cours
pour toutes les classes du secondaire

2850, rue Sherbrooke est, Montréal 134

Téléphone: 525-2516

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(COURS COLLÉGIAL)

- **Collège reconnu d'intérêt public**
- **Collège mixte - résidence pour étudiants seulement.**

PROGRAMME:

- **Le cours collégial (diplôme d'études collégiales).**

COURS PRÉ-UNIVERSITAIRE CONDUISANT AUX:

1- Sciences de la santé
2- Sciences pures et appliquées
3- Sciences humaines
4- Sciences de l'administration
5- Arts
6- Lettres

DATE LIMITE DE L'ADMISSION - 1er MAI 1973

Renseignements:

BUREAU DES ADMISSIONS

Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal 250 (Québec)
Tél.: 342-1320 poste 255

(Le collège offre aussi un cours secondaire complet de 5 ans)

Université Laval

FORMATION DE CONSEILLERS EN APPRENTISSAGE SCOLAIRE

Dans le cadre de la maîtrise en sciences de l'éducation, l'Université Laval offre à compter de septembre 1973, des concentrations en apprentissage scolaire et en évaluation à des professeurs en exercice depuis trois (3) ans ou plus et déjà détenteurs d'un premier diplôme universitaire.

Les objectifs principaux de ce programme sont:

1- Aider les enseignants à formuler des objectifs spécifiques relatifs à l'apprentissage scolaire;
2- Aider les enseignants à identifier les conditions d'apprentissage les plus susceptibles de faciliter l'atteinte de leurs objectifs;
3- Aider les enseignants à identifier les moyens d'appliquer ces conditions à leur enseignement;
4- Aider les enseignants à évaluer les apprentissages visés par les objectifs.

Pour 1973-74, l'Université Laval compte admettre un maximum de vingt (20) étudiants en accordant priorité à ceux qui travaillent actuellement avec des professeurs à des problèmes d'apprentissage aux niveaux collégial et secondaire. Comme il s'agit d'un programme de perfectionnement du personnel en fonction, le régime d'études comprend trois semaines intensives au cours des trimestres d'automne et d'hiver et six semaines au cours de l'été.

Les candidats devront faire parvenir leur demande d'admission à l'École des gradués pour le 1er mai 1973.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à:

M. Pierre Thibault
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval
Tél.: 656-3872

Cité universitaire, Québec 10e

Ottawa encore défait

CHICAGO (PA) – Bob Whitlock a enregistré deux buts hier soir, pour conduire les Cougars de Chicago à une victoire de 4-1 sur les désespérants Nationaux d'Ottawa.

La victoire des Cougars, était leur cinquième dans leurs huit derniers matches. Jim Benzelock a d'abord ouvert le pointage pour Chicago vers la fin du premier tiers en faisant dévier un lancer de Larry Mavety derrière le gardien Gilles Gratton.

Whitlock a, ensuite, compté son premier but au début de la deuxième reprise après que Gratton eut arrêté un premier lancer de Dick Sicinski.

Whitlock et Bob Liddington ont complété le pointage pour les Cougars tandis que Steve Warr privait Jim McLeod d'un blanchissage pour Ottawa.

1ère période
1–CHICAGO: Benelock (4). Mavety, Whitlock 18.35
Punitions: Leduc O 2.13, Sicinski C 6.36, Stephenson O 18.25.
2ème période
2–CHICAGO: Whitlock (16). Sicinski, Paiement 1.41
3–OTTAWA: Warr (3), Leduc 13.14
Punitions: Warr O 0.26, Mavety C 14.04.

Crusaders 5, Blazers 3

CLEVELAND (PA) – Les Crusaders de Cleveland sont revenus de l'arrière à trois reprises hier soir, pour finalement vaincre les Blazers de Philadelphie 5-3 dans un autre match de l'AMH.

Les Blazers ont pris les devants au début du deuxième tiers 3-2 lorsque Danny Lawson des Blazers est devenu le premier joueur de l'histoire de la ligue à marquer 40 buts dans une saison.

Cleveland est ensuite revenu de l'arrière huit minutes plus tard grâce à un but de Grant Erickson. Le défenseur Wayne Muloin donna les devants au Cleveland pour la première fois du match avec moins de cinq minutes à faire dans le deuxième tiers.

Les Crusaders se sont ensuite assurés la victoire grâce au but de Doug Brindley.

Philadelphie avait pris les devants 1-0 et 2-0 au début du match avec des buts de John McKenzie et André Lacroix, mais les Crusaders avaient nivelé le pointage en vertu de buts comptés par Gerry Pinder et Paul Andrea.

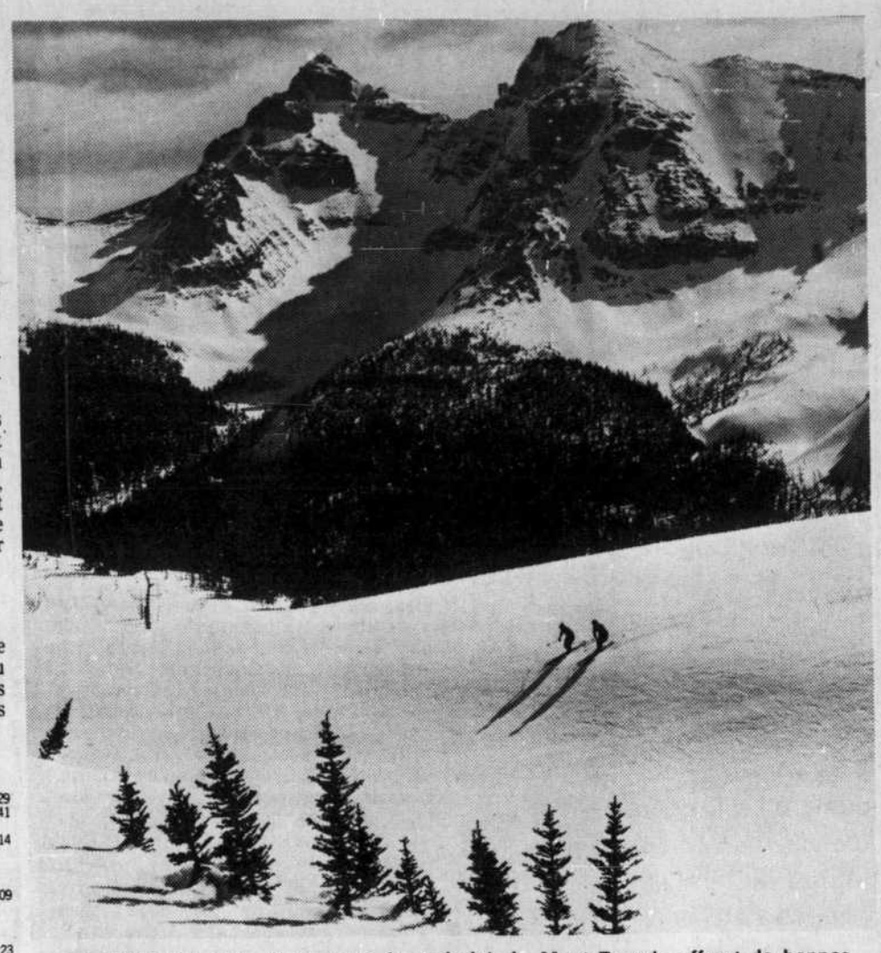
Oilers 5, Jets 4

WINNIPEG (PC) – Un but de Jim Harrison vers la fin du match, a permis aux Oilers de l'Alberta de battre les Jets de Winnipeg 5-4 hier soir.

1ère période
1–ALBERTA: Patenaude (17). Carlin. 6:29
2–ALBERTA: Joyal (10). 8:41
3–WINNIPEG: Gratton (13). McDonald, Johnson. 13:14
Punition: Wall A 18:57.
2ème période
4–ALBERTA: Wall (9). Hamilton, Falkenberg. 1:09
Punition: Bordeleau W 12:38.
3ème période
5–WINNIPEG: Gratton (14). McDonald, Johnson. 4:23
6–WINNIPEG: Hull (25). Zanussi. 10:41
7–ALBERTA: Harrison (24). Hamilton, Blanchette. 16:41
Punition: Hamilton A 4:37.

Lancers par:			
Alberta	12	6	8–26
Winnipeg	10	9	16–35

Gardiens: Norris (A); Wakely (W).
Assistance: 6,346.



PARADIS DU SKI - Les pentes à proximité du Mont Temple offrent de bonnes conditions de ski du début de décembre à la fin d'avril. Le célèbre hôtel Banff Springs est situé près de trois centres importants pourvus d'une variété de pentes qui plaisent également aux débutants et aux skieurs les plus accomplis.

LES SPORTS À LA PIGE

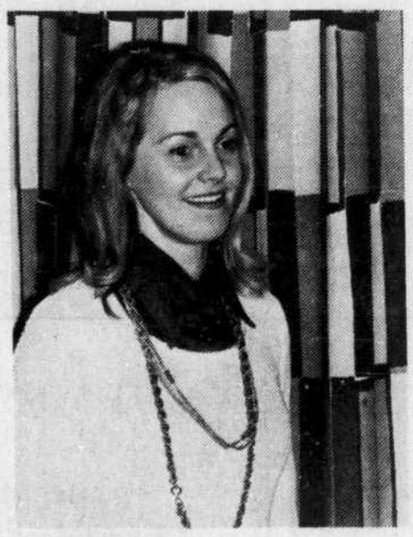
WILLIE MAYS a piqué une de ses rares colères à San Juan, Porto Rico, hier, lorsque son partenaire dans le tournoi de golf des célébrités sportives commandité par l'American Airlines, le quart-arrière Joe Namath des Jets de New York, s'est présenté au 1er tertre de départ avec un retard de 40 minutes. "Peu importe qui il est", a dit Mays, "il aurait dû avoir la politesse de se présenter à temps comme moi. Je participe à ce tournoi depuis 7 ans et je n'ai jamais été en retard", d'ajouter l'as du baseball. Namath s'est excusé en expliquant qu'on avait oublié de l'éveiller à temps et les organisateurs ont tenté d'arranger les choses mais en vain. Finalement, Frank Scott, représentant des commanditaires, a réussi à convaincre les deux vedettes à jouer dans le tournoi de 54 trous mais avec d'autres partenaires. Mays démarra donc avec Donny Anderson, demi des Cardinaux de St-Louis de la ligue de football Nationale, pendant que Namath, lui, démarrait avec Steve Blass, lanceur des Pirates de Pittsburgh. Le tournoi groupe chaque année des équipes de deux joueurs venant du baseball et du football de calibre majeur et 32 duos participent à l'événement de cette année.

* * *

MILT SCHMIDT, selon le quotidien "London Free Press" d'Ontario, décidera au début de la semaine prochaine s'il continuera à travailler pour les Bruins de Boston de la ligue de hockey Nationale. L'ancien as a démenti des rumeurs voulant qu'il quitte les Bruins pour devenir directeur général du nouveau club Washington en 1974-75. "Pour le moment du moins, cela n'est pas vrai", a-t-il dit. Schmidt, 55 ans, est avec Boston depuis 1936 comme joueur, instructeur, directeur général et, maintenant, directeur d'on ne sait trop quoi. Schmidt a dit qu'il avait demandé un contrat de 4 ans au président Weston Adams fils pour devenir chef-dépisteur de toute l'organisation des Bruins. "Si nous n'en arrivons pas à une entente, je demanderai la permission d'offrir mes services ailleurs", a-t-il ajouté. On sait que Schmidt fut remplacé comme directeur général, il y a quelques semaines, par Harry Sinden.

* * *

LA LIGUE NATIONALE de hockey a délégué des représentants à Amsterdam, Hollande, pour y rencontrer des dirigeants des fédérations de hockey sur glace (dont la Russie) d'Europe et discuter de la possibilité de former une ligue professionnelle européenne. Après une première réunion, des porte-parole ont dit que les pourparlers "progressaient de façon satisfaisante". On reparlera du projet lors du Tournoi mondial qui aura lieu à Moscou en avril.



COLETTE DESCOTEAUX... une des candidates au titre de reine du club des Chevaliers Sportifs à l'occasion de son 24ème anniversaire.

TOM GORMAN, des Etats-Unis, a surpris Tom Okker, favori no 2, dans un match quart-de-finale du tournoi de tennis intérieur de $50,000 de Milan, hier, en gagnant 7-5, 6-3. Roscoe Tanner, un autre Américain, a aussi atteint les demi-finales en éliminant Bob Carmichael, d'Australie, 6-7, 6-2 et 6-4.

* * *

"LA DANSE DES NEIGES", titre de la soirée qui marquera le 24ème anniversaire du club des Chevaliers Sportifs, samedi le 10 février au Holiday Inn de la rue Sherbrooke, servira aussi à l'élection de l'annuelle reine de ce groupe. Trois candidates sont sur les rangs, soit Lynn Berry (quilles, automobilisme), Danielle Bibeau (hockey, golf, balle rapide) et Colette Descoteaux (badminton, tennis, natation). Renseignements: Rachel Roy, vice-présidente, 727-5607.

* * *

CALGARY, de la section Ouest de la ligue de football Canadienne, a connu une médiocre saison 1972, vient-on de révéler. Les Stampeders, qui terminèrent 4èmes, rapportent un profit net de $16,836 à comparer à un profit de $40,485 en 1971 alors qu'ils remportèrent la coupe Grey. Le club aurait toutefois enregistré un déficit s'il n'avait pas reçu une somme de $23,000 selon le plan de péréquation de la ligue. Néanmoins, le club Calgary a toujours une somme confortable de $404,267 en banque. On espère réaliser de meilleurs profits la saison prochaine alors que la capacité du stade McMahon sera de 25,850, une augmentation de 3,350 sièges. Bien qu'on ait enregistré une capacité vendue de 90% l'été dernier, le chiffre n'est pas aussi édifiant qu'en 1971 alors que le stade fut empli à 98.3% de sa capacité.

* * *

DON BUFORD et Roger Repoz, deux voltigeurs des Orioles de Baltimore de la ligue de baseball Américaine, ont accepté de dorénavant jouer au Japon, plus précisément avec les Lions du Pacifique qui ont leur stade à Fukuoka. Bien qu'il devait entreprendre sa 10ème année dans l'Américaine, le vétéran Buford, qui a eu 36 ans hier, n'a pu résister à l'offre alléchante des Japonais. Selon certaines rumeurs, il toucherait $160,000 par saison durant les deux prochaines années. Buford avait aidé le Baltimore à gagner le championnat de l'Américaine en 1969-70-71.

* * *

LES NORDIQUES de Québec, de l'Association Mondiale de hockey, sont heureux et confiants. Ainsi, leurs dirigeants viennent d'annoncer qu'ils verseraient aux joueurs des bonis identiques à ceux que la ligue doit donner aux joueurs des équipes qui détiendront les quatre premières positions dans les deux sections de la ligue à la fin de la saison. L'AMH versera $50,000 aux clubs qui termineront au premier rang dans chacune des divisions, $25,000 aux deuxièmes, $10,000 aux troisièmes et $5,000 aux quatrièmes. Dans le cas des Nordiques, chacun de ces montants sera doublé.

* * *

LORD KILLANIN, nouveau président du Comité International Olympique, actuellement en réunion à Lausanne, a admis, hier, qu'il avait personnellement endossé la candidature de Lake Placid, N.Y., pour les jeux Olympiques d'hiver de 1976. Elle s'ajoute à celles de Chamonix (France), Tampere (Finlande) et Innsbruck (Autriche). . . à la dernière minute. "On me critiquera peut-être mais je croyais de mon devoir d'inviter les Américains à venir présenter leur candidature durant cette réunion", a expliqué lord Killanin. Lake Placid a manqué la date-limite du 15 janvier dernier pour poser sa candidature mais on a oublié cette lacune lorsque Salt Lake City se retira. C'est demain que les représentants des villes-candidates présenteront leurs arguments et on croit qu'un choix définitif sera annoncé lundi, la ville désignée n'ayant plus que 3 ans pour se préparer au lieu des six années qui lui sont normalement accordées. On sait que l'imbroglio fut causé par le retrait inattendu de la ville de Denver, Colorado, qui avait déjà obtenu les jeux.

Watson mène à Hawaii

HONOLULU (PA) – Tom Watson, faisant fi des vents frais du Pacifique a joué sept sous la normale, hier, pour prendre une avance de quatre coups en tête du tournoi d'Hawaii disputé à Honolulu.

Le joueur de 23 ans a poursuivi son travail efficace sur les trous à normale cinq, en deux rondes il a totalisé sept coups de moins que la normale sur ces trous, présente un total de 133 après deux phases. Avant-hier il avait présenté une carte de 68.

Il est donc 11 coups sous la normale sur le parcours long de 7,154 verges.

C'est le surprenant "Jumbo" Ozaki qui est deuxième. Le golfeur de 26 ans, un ancien joueur de baseball professionnel au Japon, a joué 66 hier, pour un total de 137.

Ozaki pourrait donc s'approprier le premier prix de $40,000 remis au vainqueur.

Des bourses de $200,000 seront d'ailleurs distribués aux golfeurs.

En troisième position on retrouve Doug Sanders, Orville Moody et John Schlee avec 138. Moody, défait la semaine dernière en ronde éliminatoire à l'omnium Bing Crosby, a joué hier, 66, Shlee, 68, et Sanders pour la deuxième journée consécutive, 69.

Tom Watson	68-65-133
Masashi Ozaki	71-66-137
Doug Sanders	69-69-138
John Schlee	70-58-138
Orville Moody	72-66-138
Bob Barbarossa	72-67-139
Labron Harris	70-69-139
George Archer	68-71-139
Joe Carr	71-68-139
Gay Brewer	68-72-140
David Graham	72-68-140
Tom Sanderson	73-67-140
Miller Barber	71-69-140
Dave Eichelberger	74-67-141
J.C. Snead	70-71-141
Don Padgett	71-70-141
Takaaki Kono	69-72-141
Don Carrudo	70-71-141
Billy Casper	73-68-141
Tom Jenkins	73-68-141
Bob Wynn	70-72-142
Buddy Allin	72-70-142
Forrest Fezler	71-71-142
Hale Irwin	71-71-142
Lanny Wadkins	69-73-142
Steve Melnyk	71-71-142
Brian Barnes	71-71-142
Larry Ziegler	72-71-143
Day Floyd	71-72-143
Frank Beard	71-72-143
Bruce Crampton	72-71-143
Mike Morley	74-69-143
Bob Murphy	72-71-143
Roberto Bernardini	72-71-143
Chi Chi Rodriguez	71-72-143
Jim Wiechers	72-71-143

A Blue Bonnets

Pari double: Auswyn Brook (5) et Meadow Counsel (7): $187.90.

1ère quiniela: Eagle Flight (3) et Nickleby (5): $25.40.

2ème quiniela: Mighty Emperor (2) et Dandy Mir (4): $42.40.

3ème quiniela: Doctor Conns Adios (4) et Rimo (9): $25.90.

Exacta: Armstead Mick (6) et Mr Cecil Express (1): $150.10.

Pari mutuel: $473,522.

Assistance: 6,041.

Alex Delvecchio, un grand centre

NEW YORK (PC) – Ses amis l'appelle Fats et il ne vient pas du Minnesota mais bien de Thunder Bay, Il aime se détendre un cigar aux lèvres, ce qui lui donne l'apparence d'un homme d'affaires des plus avertis, ce qu'il est en réalité.

Alex Delvecchio est suffisamment grassouillet pour qu'on lui colle le surnom de Fats, ce qui ne l'empêche pas d'être l'un des meilleurs centres de la ligue Nationale de hockey.

A titre de capitaine des Red Wings de Détroit, il est un important rouage dans la poussée des Wings vers une place dans les séries éliminatoires. A l'exception de six parties, Alex a joué toute sa carrière professionnelle à Détroit, soit 1,500 parties.

Il confie qu'à sa 22ème saison dans la LNH, il est loin de songer à la retraite.

"J'adore jouer, alors pourquoi prendrais-je ma retraite, aime-t-il répéter. J'ai toujours patiné avec aisance, ce qui me donne un précieux avantage sur les joueurs qui peinent à patiner."

A 41 ans, Delvecchio commande un salaire extrêmement intéressant en plus d'être un homme d'affaires prospère.

"Pour moi, il est l'exemple parfait du joueur qui adore son métier et il ne peut être question de retraite dans son cas," explique Bruce MacGregor, un ancien coéquipier qui joue présentement avec les Rangers de New York. Avant de passer aux Rangers en 1971, MacGregor avait joué 12 saisons avec les Red Wings.

Cette saison, Delvecchio présente une fiche de 13 buts et 26 passes. L'un des grands joueurs de l'histoire de la LNH, Delvecchio occupe le 7ème rang des meilleurs compteurs de tous les temps.

Et MacGregor de terminer: "il est le plus grand passeur que j'ai vu".

Bench songe aux maux de bras

SAN JUAN, Porto Rico (PA) – En songeant à la prochaine saison de baseball, Johnny Bench est plus inquiet de ne pouvoir lancer que de ne pouvoir frapper à la suite de l'opération à son poumon droit subie après la saison dernière.

"Je peux m'élancer au bâton sans difficulté", a révélé hier le receveur des Reds de Cincinnati choisi le joueur le plus utile à son équipe l'an dernier dans la ligue Nationale. "Je n'ai toutefois pas encore lancé, a-t-il confié. J'espère simplement que je ne lancerai pas différemment à cause de mon opération, et que je n'aurai pas de maux de bras. Après tout, les médecins ont coupé certains muscles de mon côté droit".

Bench, qui prend part au tournoi de golf de l'Americain Airlines au club El Conquistador de Porto Rico, n'a joué jeudi que six trous, étant chassé du terrain par un violent orage.

Le solide receveur des Reds a subi une opération chirurgicale le 11 décembre dernier, souffrant d'une adhérence au poumon droit. Deux examens médicaux depuis son opération ont démontré que Bench était en parfaite condition physique. Il n'accuse qu'un surplus de 10 livres à son poids normal.

"Cela me coûtera $500 si je ne parviens pas à réduire mon poids avant le camp d'entraînement," a dit Bench. Le gérant Sparky Anderson serait tellement inquiet de l'état de santé de son joueur-étoile qu'il aurait déjà songé à l'employer, à l'occasion, au 1er-but et au champ extérieur.

"J'ai déjà joué à d'autres positions mais je ne me vois pas délaisser complètement le poste de receveur", a-t-il expliqué. Tony Perez est notre joueur de 1er-but et nous avons d'excellents joueurs à toutes les positions. Mon travail est celui de receveur et je ne pourrais exiger mon présent salaire si j'évoluais à une autre position."

L'an dernier, Bench a reçu $85,000. Cette année, il exigerait $125,000.

Clifford gagne

ASPEN, COLORADO (PC) – Betsy Clifford a remporté hier sa 3ème course de la saison en s'adjugeant les grands honneurs du slalom Can-Am, disputé à Aspen, Colorado, en un temps de 96.68 secondes.

Cette victoire a permis à Mlle Clifford de hauser à 73 ses points dans la série Can-Am, un sommet chez les femmes. Elle devance par 10 points l'Américaine Leith Lende.

Records éclipsés

TORONTO (PC) – A Toronto hier soir, dans le cadre des Jeux "Star-Maple Leaf", plusieurs records ont été éclipsés.

Par exemple, Glen Reiser d'Ottawa a amélioré le record mondial du 1,000 verges, lorsqu'elle couru cette distance en deux minutes et 29.4 secondes. Il s'agit, bien sûr, d'un record qui ne vaut que pour les compétitions intérieures ou en salles.

Par ailleurs, Danny Smith de l'université de Floride a établi un record pour le 50 verges-obstacles, avec un temps de 5.8 secondes; tandis que Iris Davis de l'université du Tennessee a battu un autre record du monde, celui du 50 verges, avec un temps de 5.5 secondes. Mlle Davis a, de plus, égalé le record mondial du 50 verges-obstacles.

D'autre part, dans la division universitaire, Dave Jarvis de l'université Queen fut le seul compétiteur à remporté trois épreuves, même si au classement général, l'université Western l'a emporté.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Est	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTREAL	51	32	7	12	208	116	76
RANGERS NY	51	34	13	4	199	127	72
BOSTON	50	31	15	4	215	154	66
BUFFALO	50	26	17	7	182	146	59
DETROIT	51	25	19	7	168	162	57
TORONTO	51	17	27	7	159	174	41
VANCOUVER	52	14	31	7	149	218	35
ISLANDERS NY	52	6	42	4	107	242	16
Ouest							
CHICAGO	51	29	17	5	195	151	63
PHILADELPHIE	52	24	21	7	182	181	55
ATLANTA	53	22	22	9	143	147	53
MINNESOTA	50	22	20	8	157	149	52
LOS ANGELES	53	21	25	7	162	175	49
ST-LOUIS	50	19	21	10	144	159	48
PITTSBURGH	52	21	25	6	176	175	48
CALIFORNIE	51	9	30	10	144	214	30

Demain
Montréal à Californie
Atlanta à Rangers NY
Islanders NY à Buffalo
Philadelphie à Boston
Vancouver à Détroit
St-Louis à Chicago
Pittsburgh à Minnesota

Aujourd'hui
Montréal à Los Angeles
Vancouver à Toronto
Rangers NY à Boston
Buffalo à Islanders NY
Atlanta à Détroit
Chicago à Philadelphie
Minnesota à Pittsburgh
Californie à St-Louis

Jeudi
Montréal 3, St-Louis 3
Boston 5, Toronto 2
Chicago 5, Islanders NY 3
Détroit 5, Los Angeles 3
Philadelphie 5, Vancouver 4
Atlanta 3, Minnesota 1

Les meneurs

	p	p	pts
Esposito, Boston	33	46	79
Mikita, Chicago	23	50	73
Clarke, Philadelphie	22	46	68
Lemaire, Montréal	32	34	66
Gilbert, Rangers	19	45	64
Robert, Buffalo	30	34	64
Pappin, Chicago	28	34	62
Martin, Chicago	20	42	62
Hull, Chicago	26	35	61
Ratelle, Rangers	25	36	61
Perreault, Buffalo	20	41	61

ASSOCIATION MONDIALE

Est	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CLEVELAND	52	31	19	2	185	146	64
N.-ANGLETERRE	51	31	19	1	218	170	63
NEW YORK	53	24	28	1	215	217	49
QUEBEC	51	24	24	3	181	200	49
PHILADELPHIE	51	22	29	0	185	220	44
OTTAWA	53	19	30	4	186	230	42
Ouest							
WINNIPEG	54	29	22	3	196	169	61
HOUSTON	50	26	20	4	194	173	56
MINNESOTA	52	25	24	3	169	175	53
LOS ANGELES	51	23	24	4	179	177	50
ALBERTA	50	24	24	2	174	172	50
CHICAGO	51	18	32	1	160	192	37

Demain
N.-Angleterre à Los Angeles
Winnipeg à Alberta
Cleveland à Ottawa
Québec à New York

Aujourd'hui
New York à Chicago
Minnesota à Houston

Hier soir
Cleveland 5, Philadelphie 3
Alberta 4, Winnipeg 3
Chicago 4, Ottawa 1
N.-Angleterre à Los Angeles

Jeudi
Québec 4, Minnesota 2
Ottawa 2, Cleveland 2
N.-Angleterre 5, Houston 4
Alberta 8, New York 5

LIGUE AMERICAINE

Est	pj	g	p	n	bp	bc	pts
N.-ECOSSE	51	27	12	12	200	131	66
BOSTON	52	26	20	6	170	172	58
ROCHESTER	47	22	16	9	155	162	53
PROVIDENCE	49	19	21	9	162	163	47
SPRINGFIELD	49	12	25	12	178	219	36
NEW HAVEN	52	12	30	10	176	239	34
Ouest							
CINCINNATI	56	39	13	4	246	158	82
HERSHEY	51	27	14	10	217	152	64
VIRGINIA	48	24	15	9	176	158	57
RICHMOND	50	18	25	7	171	183	43
JACKSONVILLE	50	16	27	7	173	195	39
BALTIMORE	49	8	32	9	143	234	25

Demain
Cincinnati à Baltimore
Richmond à Jacksonville
Boston à New Haven
Providence à N.-Ecosse
Hershey à Rochester
Springfield à Virginie

Aujourd'hui
New Haven à Boston
Richmond à Cincinnati
Baltimore à Jacksonville
Virginie à Hershey
Rochester à Springfield

Emonet et Puig s'imposent

Rosi Mittermaier l'emporte en slalom

SCHRUNS (AFP) – L'Allemande de l'Ouest Rosi Mittermaier a remporté sa première victoire de la saison en gagnant hier le slalom des Clefs d'Or, comptant pour la Coupe du Monde avec le temps total de 91,33 devant la Française Patricia Emonet 92,79 et l'Espagnole Conchita Puig 92,93. L'Autrichienne Wiltrud Drexel a gagné le combiné devant la Suissesse Bernadette Zurbriggen et l'Autrichienne Irmgard Lukasser.

Annemarie Proell, 4ème de la première manche, risqua le tout pour le tout dans la seconde manche pour gagner mais manqua une porte dans le premier tiers du parcours alors qu'elle était créditée du meilleur temps de passage.

Outre l'exploit frôlé par Annemarie Proell, il faut retenir de ce slalom le retour en forme de Conchita Puig et de Patricia Emonet, qui furent arrêtées dans leur entraînement pendant plusieurs jours, la première par une angine, la seconde par une forte grippe, et les progrès constants des jeunes Françaises Fabienne Serrat et Christine Rolland. Serrat, lauréate la saison passée de la première Coupe d'Europe pourrait bien devenir dans une ou deux saisons une championne complète car elle brille dans les trois disciplines et n'est encore âgée que de 16 ans tout comme Emonet.

En Coupe du Monde, l'intouchable Proell conserve évidemment la première place avec 225 points devant Monika Kaserer 133, Rosi Mittermaier qui accède la troisième place avec 100 pts, Jacqueline Rouvier 92, etc...

Prochaine étape de la Coupe du Monde féminine: la descente de St-Moritz la semaine prochaine.

Crawford 6ème

De toutes les skieuses canadiennes, Judy Crawford semble être celle qui puisse rivaliser le mieux avec les européennes. Ainsi hier, Mlle Crawford a terminé au 6ème rang, moins de deux secondes derrière Rosi Mittermaier. Les soeurs Kathy et Laurie Kreiner ont respectivement fini 28ème et 31ème.

La joie de la Française Patricia Emonet, faisait plaisir à voir après les déceptions de sa camarade Jacqueline Rouvier la veille. "Il ne faut pas se laisser démoraliser par la défaite, a-t-elle dit en faisant allusion à l'échec que leur avaient infligé les Autrichiennes en descente la veille. Dans le slalom, je pense avoir rempli mon objectif, Rosi étant imbattable vu l'avance qu'elle avait prise dans la première manche."

Voici le classement du slalom spécial de Schruns:

1. Rosi Mittermaier (RFA) – 91,33
2. Patricia Emonet (Fra) – 92,79
3. Conchita Puig (Esp) – 92,93
4. Marilyn Cochran (USA) – 92,96
5. Pamela Behr (Rfa) – 93,20
6. Judy Crawford (Can) – 93,29
7. Wiltrud Drexel (Aut) – 93,41
8. Fabienne Serrat (Fra) – 93,56
9. Christine Rolland (Fra) – 93,58
10. Susan Corrock (USA) – 93,78.

Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"



Hier soir, notre connaisseur a désigné trois vainqueurs ce qui lui donne ainsi, un total de 24 gagnants en 110 courses pour une moyenne de 22%.

Voici ses pronostics pour le programme de demain après-midi:

1ère course: 1-Katy Wooster (2); 2-Barre Bruce (5); 3-Mar Mic Gerry (8).

2ème: 1-Markie Dares (2); 2-Johns Duke (3); 3-Jet Mar Mic (5).

Paris doubles suggérés: 2-2, 2-3 et 2-5.

3ème: 1-Pec (1); 2-West River Harry (5); 3-Orbiter N. (6).

4ème: 1-London Lady (6); 2-Annie Topfield (5); 3-Notre-Dame (4); 4-Rokare (2).

Quinielas suggérées: roulette 2-4-5-6.

5ème: 1-Capri Mir (5); 2-Wyncrest Tom (4); 3-Rebel Sniper (6).

6ème: 1-Secant (5); 2-Armbro Henry (1); 3-Patty Mist (7).

Quinielas suggérées: roulette 1-5-7.

7ème: 1-Bethel Champ (1-A); 2-Startron (2); 3-Major Billy (3).

8ème: 1-Fred A. (5); 2-Mr. Coal (1); 3-Cherry Frosting (7).

Quinielas suggérées: roulette 1-5-7.

9ème: 1-Comet Angus (3); 2-Charon (6); 3-Cabonga Saunders (5).

10ème: 1-Miranda Girl (9); 2-Traveler Hanover (5); 3-Molly Sue (2); 4-Battle Sharp (3).

Exactas suggérées: 9-5, 9-2 et 9-3.

Les Canadiens 4 points en avant des Rangers

Frank Mahovlich a réussi le 490ème but de sa carrière dans la ligue Nationale de hockey et Yvan Cournoyer, sur une passe du même Frank M., a marqué exactement une minute avant la fin du match, avant-hier soir à St-Louis, pour permettre aux Canadiens de faire match nul 3-3 contre les Blues du nouvel instructeur Jean-Guy Talbot. Le club montréalais a ainsi porté son avance sur les Rangers de New York, bons deuxièmes dans la section Est, à 4 points, les deux équipes ayant toutes deux joué un total de 51 parties.

Michel Plasse, à son 7ème match de la saison, était devant le filet du Tricolore que le vétéran Jacques Caron, de Rouyn-Noranda, était devant celui du St-Louis qui, bien qu'officiellement en 6ème place de la section Ouest, n'est en fait qu'à 5 points de la 2ème position.

Dans une autre rencontre au programme de la ligue Nationale avant-hier soir (dont nous n'avons pu donner les résultats dans notre édition d'hier à cause d'une panne d'électricité dans le quartier qu'occupe l'édifice de notre journal), les Bruins de Boston, menés par un Phil Esposito réussissant le 19ème "tour du chapeau" de sa carrière en plus de fournir des passes sur les deux autres filets de son équipe, ont facilement vaincu les Maple Leafs de Toronto et Jacques Plante par le compte de 5-2. Bobby Orr a réussi un but et obtenu 3 passes en cours de match.

A Detroit, les Red Wings ont disposé du Californie 6-4 grâce à deux buts chacun réussis par Mickey Redmond (ses 34ème et 35ème, meilleur total de la ligue) et Nick Libett.

A Buffalo, les Sabres ont vaincu Los Angeles 5-3. Jim Lorentz a obtenu 2 buts et 2 passes et Gilbert Perreault son 20ème filet 1972-73 pour les vainqueurs.

A Atlanta, les Flammes de Bernard Geoffrion ont gagné 3-1 contre le Minnesota devant 14,169 partisans pendant qu'à Uniondale, N.Y., les Black Hawks de Chicago infligeaient un autre revers aux pauvres Islanders de New York, cette fois au compte de 5-3. Les Hawks prirent les devants 5-0 (deux buts par Jim Pappin) avant de permettre à leurs rivaux de réussir leurs 3 buts en troisième et dernière période. Enfin, à Philadelphie, devant 16,100 partisans, les Flyers ont battu de justesse, 5-4, les Canucks de Vancouver. Le vétéran Bill Flett a brillé pour les gagnants en réussissant ses 28ème et 29ème buts.

Dans l'association Mondiale, à Québec, les Nordiques ont battu Minnesota 4-2 devant 7,316 spectateurs. A Houston, les Aeros ont perdu 5-4 contre la Nouvelle-Angleterre devant 3,179 amateurs tandis qu'à Cleveland, les Crusaders faisaient match nul 2-2 contre les Nationaux d'Ottawa devant seulement 1,973 spectateurs. Enfin, à Edmonton et devant 2,994 partisans, les Pétroliers de l'Alberta ont gagné 8-5 contre les Raiders de New York.

1ère période
1–ST-LOUIS: Thomson (7), Durbano, Plante. 4:42
Punitions: Lafleur 8:24, O'Shea 13:53, Lemaire 15:47, Richard 19:55.
2ème période
2–ST-LOUIS: Unger (24), Durbano, B. Plager. . . . 1:41
3–MONTREAL: F. Mahovlich (26), Richard, Murdoch. 5:57
4–MONTREAL: Lapointe (14), Richard, Robinson. . . . 13:36
Punition: Durbano 11:22.
3ème période
5–ST-LOUIS: Sabourin (15), O'Shea, Roberto. 5:52
6–MONTREAL: Cournoyer (28), F. Mahovlich, Savard. . . 19:00
Punitions: Unger 9:52, Egers 15:04.

Lancers:			
Montréal	9	16	13–38
St-Louis	15	13	10–38

Gardiens: Plasse (M), Caron (St-L.).
Assistance: 18,549.

Ken Dryden quitte l'hôpital

Ken Dryden, des Canadiens de Montréal, a quitté hier l'hôpital et il s'exercera avec ses coéquipiers dans une semaine. Le gardien de but des Canadiens était à l'hôpital depuis une semaine afin de subir des traitements pour des malaises au dos.

Il a été blessé le 12 janvier à Oakland alors que le Tricolore affrontait les Golden Seals de l'endroit.

Dryden fut d'ailleurs victime d'une blessure similaire l'an dernier. Avant d'entrer à l'hôpital, il avait subi plusieurs traitements pour ce qui avait été jugé comme une élongation musculaire.

